TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 269 — 38 PAGES — SAMEDI 4 FÉVRIER 1978

Après l'intervention de la police à Créteil

GRÈVE DANS DE NOMBREUX CENTRES DE TRI DES P.T.T. DE LA RÉGION PARISIENNE

LIRE PAGE 35



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 60 rls.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,60 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

DEUX CONFLITS S'AGGRAVENT EN AFRIQUE

Nouveau chantage au Tchad

Un an après la libération de Mme Claustre, à Tripoli, au terme d'une captivité de plus de trois années au Tibesti, le gouvernement français est de nouveau l'objet d'un chantage au Tchad. Tandis que l'on continuait de s'interroger sur le sort des trois sous-officiers français qui se trouvaient dans le DC-3 abattu dimanche dernier par les rebelles du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT), un porte-parole du Front a fait savoir, à Lagos jeudi 2 février, qu'un ressortissant français était entre les mains de la rébellion avec un autre otage de nationalité suisse ; il ne serait libéré que si Paris satisfaisait aux exigences d'un *ultimatum qui expire le 12 février*.

Cette fois, le chef des ravisseurs n'est pas un franc-tireur agissant pour son compte personnel. Alors qu'Hissène Habré, qui détenait Mme Claustre, avait toujours été désavoué par *ses pairs, Aboubakar Mahamat* Abdramane, signataire du communiqué de Lagos, semble agir dans le cadre que se sont fixé les *dirigeants du Front de libé*ration nationale du Tchad. Il affirme être responsable du commandement de la troisième armée du FROLINAT — ce qui indique, si du moins cette information est exacte, que ce mouvement *a profondément modifié sa tac*tique. Hier hostile à toute prise d'otages, le FROLINAT avait solennellement condamné le rapt de Mme Claustre. Faut-il en conclure qu'il juge que cette forme de terrorisme est devenue légitime ?

Le raidissement de l'attitude des rebelles tchadiens témoigne de la dégradation continue du climat politique et de la situation militaire. Faute de pouvoir s'entendre avec les autorités, les dirigeants du FROLINAT s'expriment par la seule voie qui leur reste ouverte, celle de la violence. Tandis qu'ils mènent une vigoureuse *offensive dans la partie* septentrionale du territoire, où la ville de Faya-Largeau serait pratiquement investie par leurs troupes, ils entendent attirer l'attention du monde extérieur sur leur cause en recourant à la prise d'otages.

Le fait que l'enlèvement de Christian Marie-Jean Masse et de son compagnon de détention, le Suisse *André-Pierre Kümmer*ling, ait eu lieu dans le sud du pays, dans la région du lac Tchad, montre qu'il ne faut pas prendre à la légère les affirmations des rebelles lorsqu'ils prétendent contrôler une part croissante du territoire national. Paradoxalement, les officiers de N'Djamena, qui ont confisqué le pouvoir aux civils il y a quatre *années, cèdent de plus en plus* de terrain à la rébellion, en dépit du maintien de l'aide militaire française. C'est précisément parce qu'ils sont convaincus que, *sans* la présence de coopérants militaires français, ils contrôleraient aujourd'hui le gouvernement du Tchad que les responsables de la rébellion veulent à tout prix obtenir leur retrait.

Les longues tractations qui marquèrent l'affaire Claustre sont là pour prouver que le gouvernement français a toujours refusé *de livrer des armes à la rébellion*. Il est d'autant plus improbable que l'on change d'avis à Paris sur ce point qu'à N'Djamena comme à Nouakchott, et comme l'an dernier à Kinshasa, le gouvernement français est résolu à venir en aide à ceux de ses partenaires africains *auxquels* il est lié par des accords de coopération militaire.

Au demeurant, les données de l'affaire Masse restent *mal* connues. Ni la direction du FROLINAT, à Tripoli, ni les deux porte-parole du Front qui se trouvent en Europe depuis le début de la semaine, ni le gouvernement libyen qui appuie diplomatiquement et militairement la rébellion tchadienne, n'avaient encore fait connaître leur point de vue vendredi matin. *Ces silences* expliquent au moins partiellement le mutisme observé à Paris.

(Lire nos informations page 3.)

L'Éthiopie prépare une vaste offensive en Ogaden

On annonce à Mogadiscio que l'Ethiopie a lancé une violente offensive aérienne contre les positions tenues par les forces du Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.) qui occupent le nord de l'Ogaden. Selon des sources diplomatiques occidentales à Mogadiscio, l'aviation éthiopienne, qui a été considérablement renforcée ces dernières semaines par des Mig-21 et 23 de fabrication soviétique, pilonne depuis deux jours la région s'étendant entre Harrar et Jijiga. Ces bombardements intensifs pourraient préluder à une offensive générale déclenchée par le gouvernement d'Addis-Abeba pour reprendre le contrôle de l'Ogaden.

L'aviation éthiopienne a également effectué, pour la première fois depuis le début du conflit, des raids sur le front Sud, autour *des villes de Negele, dans la pro*vince de Sidamo, et de Gode, localité située le long du fleuve Shebele, à la limite des provinces du Harrar et du Bale. Cette dernière ville a été conquise par les « forces de libération somalies » à la fin de juillet 1977. C'est l'une des plus importantes cités de l'Ogaden et la seule équipée d'une base aérienne avec une piste en dur.

Les ambassadeurs des pays arabes et occidentaux à Mogadiscio ont été convoqués, jeudi 2 février, au ministère des affaires étrangères où un porte-parole leur a précisé que le gouvernement somalien s'attendait, avant quinze jours, à des attaques aériennes contre les villes du nord de la Somalie qui ont servi de bases arrière aux maquisards contre Hargeisa, la capitale régionale, et le port de Berbéra.

● *A Addis-Abeba*, la prépara*tion de la contre-offensive contre* les Fronts de libération soutenus par la Somalie, s'accompagne d'un vaste mouvement de mobilisation populaire, révèle la radio éthiopienne captée à Nairobi.

La France négocie d'importants contrats d'armes avec l'Espagne, le Maroc et l'Arabie Saoudite

Des négociations assez avancées sur des contrats d'armes importants ont lieu, actuellement, entre la France et trois de ses clients : l'Espagne, pour la vente de quarante-huit intercepteurs Mirage F-1 ; le Maroc, pour la fourniture de vingt-quatre avions d'entraînement Alpha-Jet et de vingt-cinq intercepteurs Mirage F-1, et l'Arabie Saoudite, pour la livraison d'un système de couverture aérienne.

(Lire nos informations en page 11.)

Le franc continue à glisser

• M. Barre attribue cette baisse aux « incertitudes politiques »
• Le deutschemark atteint 2,32 francs et le dollar 4,88 francs

Après sa forte chute de mercredi 1er février et de jeudi, le franc a continué de glisser vendredi matin 3 février. On échangeait, à Paris, le dollar à 4,88 F (contre 4,8320 F la veille) et le deutschemark à 2,32 F (contre 2,27 F). Dans la soirée de jeudi, le premier ministre avait déclaré à la presse que la baisse du franc s'expliquait par des « facteurs psychologiques » dus aux « incertitudes politiques ».

La possibilité d'une victoire de la gauche contribue *sans doute à la fuite des capitaux. Elle rend en tout* cas déterminant le débat entre le P.C. et le P.S. Ce débat est actuellement : quel gouvernement se donnera l'actuelle opposition si elle gagne et quel programme appliquera-t-elle ? Déjà, M. Michel Poniatowski affirme que le P.C. revendiquerait sept ministères et trois secrétariats d'Etat. Responsables socialistes et communistes n'en sont toutefois pas là. La question qui se pose à eux pour le moment est de savoir s'ils doivent négocier entre les deux tours du scrutin ou une fois connue la composition de la nouvelle Assemblée nationale. M. Georges Marchais et la minorité du P.S. — le CERES — se sont prononcés pour des discussions dès le 13 mars (lendemain du premier tour), discussions qui, dans leur esprit, doivent porter sur le programme et la composition du gouvernement. (Lire pages 8 et 9.)

Le dollar, qui a continué à monter par rapport au franc, recule, en revanche, à l'égard des monnaies *fortes (deutschemark et franc suisse)*. Le programme économique du président Carter est, en effet, vivement critiqué aux Etats-Unis, certains lui reprochant son insuffisance de dégrèvements fiscaux et d'autres la timidité de ses effets probables de relance. M. Burns, qui vient de quitter la direction du Système fédéral de réserve, déplore, quant à lui, l'insuffisante volonté du président de lutter contre l'inflation. (Lire page 36 l'article de Michel Tatu.)

Aucun opérateur ne veut plus prendre de risques sur le franc. Il en résulte une vague d'achats, émanant de grandes mais aussi de moyennes et petites entreprises engagées dans le commerce international, qui se portent sur les principales monnaies de transaction. Techniquement tous ces ordres d'achat commencent *par se traduire*, au niveau des opérations de change, par une acquisition au comptant de dollars (joint de passage obligé), *une partie de ces dollars étant* ensuite cédée contre d'autres devises : deutschemarks, livres sterling, francs suisses, etc.

La *monnaie* américaine, qui, jeudi à la clôture du marché valait 4,8320 F, a vu vendredi matin son cours monter jusqu'à 4,89 F pour se stabiliser ensuite aux alentours de 4,88 F. La hausse des devises fortes était encore plus spectaculaire, étant donné que, sur la plupart des autres places importantes, le dollar cédait un peu de terrain : il était coté 2,1030 DM (contre 2,11 DM la veille) et 1,9770 FS. Il en résultait à Paris un cours de 2,32 F pour la monnaie ouest-allemande et de 2,46 F pour la monnaie helvétique. Le renchérissement de la livre sterling était moindre (9,47 F), étant donné qu'à Londres la livre fléchissait quelque peu à l'égard du dollar, valant vendredi matin 1,9425 dollar contre 1,95 jeudi à la clôture du marché.

De nouvelles mesures ?

Il est difficile de se faire une idée claire de la réaction de la Banque de France face à cette nouvelle détérioration de la position du franc, illustrée par la persistance de tensions sur le *marché de l'eurofranc. Les taux* s'y établissent autour de 14,5 % pour les échéances de trois à six mois, ce qui s'explique par le fait que les *opérateurs* empruntent de l'eurofranc, c'est-à-dire des francs appartenant à des non-résidents, pour les vendre. Dans le but de freiner la dégringolade, la Banque de France aurait, au cours de la journée de jeudi, vendu l'équivalent en devises de 150 à 200 millions de dollars (une fraction de ces opérations de soutien prenant peut-être la forme d'achats de francs contre deutschemarks par la Bundesbank, qu'il faudra évidem*ment rembourser*).

Les informations recueillies sur le marché vendredi matin étaient assez contradictoires. Certains cambistes estimaient que l'institut d'émission n'intervenait que pour de faibles quantités, alors que d'autres croyaient pouvoir faire état d'une vigoureuse opération de barrage de la part des autorités monétaires, cherchant à stopper le mouvement, alors qu'il n'a pas encore pris les allures d'une vague de fond (dans les moments de très fortes tensions on a vu le taux de l'eurofranc monter jusqu'à 20 % et même bien au-delà).

Le gouvernement va-t-il prendre *de nouvelles mesures pour* renforcer le contrôle des changes? Depuis le 23 septembre 1976, les dispositions en vigueur sont déjà *sévères*. Aller au-delà pourrait être très gênant pour les importateurs et les exportateurs, dont le comportement est décisif (puisque un décalage de quelques semaines ou même de quelques jours dans l'achat et la vente de devises porte sur des sommes considérables). Sous le régime actuellement en vigueur, les importateurs ne disposent en règle générale que d'un délai de deux mois pour se couvrir à terme. Au cas où ils achètent des devises au comptant, ils doivent procéder à cette acquisition dans les huit jours avant le moment fixé pour le règlement à des fournisseurs étrangers.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 36.)

L'incertain avenir énergétique

« Ce qui nous manque le plus, c'est le *temps* », *soulignait le 1er février, à Londres*, lord Hinton of Bankside lors de la présentation du recueil des rapports de la Conférence mondiale de l'énergie sur les ressources mondiales pour la période 1985-2020. 1985, il est vrai, c'est demain : il faut dix ans pour mettre en production une mine profonde, huit ans entre *la décision de construire une centrale électro*nucléaire et son rattachement au réseau, dix ans entre la délivrance d'un permis d'exploration pétrolière et la production de brut en cas de découverte.

La lenteur des gouvernements occidentaux à adopter des politiques efficaces font donc craindre à de nombreux organismes et experts *des tensions prochaines dans l'approvisionne*ment pétrolier occidental et, d'ici vingt ans, si l'on en croit le rapport publié le 2 février par l'O.C.D.E. et l'Agence internationale de l'énergie atomique sur « Ressources, production et demande d'uranium », dans la fourniture de minerais aux centrales nucléaires.

Face à cet environnement mondial incertain, la politique de la France — l'un des pays industrialisés les plus défavorisés pour ses ressources énergétiques — ne peut pas ne pas être l'un des thèmes importants de la campagne électorale en cours.

I. — Une profusion de Cassandre

par BRUNO DETHOMAS

*Le monde industrialisé a décou*vert après la guerre du Kippour la fragilité de ses approvisionnements en énergie, et il ne se passe guère de mois sans que paraissent des prévisions sur l'avenir énergétique de la planète. De grandes compagnies pétrolières comme Exxon, Shell ou British Petroleum, des centres de recherche, tels le MIT (Massachusetts Institute of *Technology ou la Mitre Corpo*ration, de grandes sociétés (Morgan, Electricité de France), des organismes internationaux comme l'O.C.D.E. et la Conférence mondiale de l'énergie, et jusqu'à la C.I.A., ont ainsi tenté de jouer les pythies. La plupart des oracles sont sombres.

Même si beaucoup de ces *réflexions ne sont pas dénuées* d'arrière-pensées, leur conver*gence, et parfois leur complémen*tarité, ne laissent pas d'inquiéter... d'autant que les écarts de prévision, parfois importants en ce qui concerne les pays en voie de développement et les Etats communistes d'Asie, faute de données précises, le sont beaucoup moins pour les pays de l'Est et les membres de l'O.C.D.E.

British Petroleum *estime* qu'une croissance des besoins énergétiques de l'Europe occidentale de 4 % par an jusqu'en 2000 est *impossible à satisfaire* (or, *de 1963* à 1973, la consommation d'énergie a augmenté en moyenne de plus de 5 % par an). Les travaux réalisés sous l'égide du MIT par le Workshop for Alternative Energy Supplies (WAES) concluent à des difficultés d'approvisionnement dans le monde non communiste dès les années 80 et à une insuffisance de 15 à *30 millions de barils par jour (plus* du double de la production actuelle de l'Arabie Saoudite) en l'an 2000.

(Lire la suite page 34.)

AU JOUR LE JOUR

Un patriote

Dring ! Allô? Oui, comment? Les derniers sondages seraient encore plus défavorables à la majorité? Eh bien, allez-y, mon vieux, vendez du franc, achetez du mark !

Dring ! Allô? Oui, comment? Ponia annonce que les communistes réclameront tous les ministères clés de l'economie ? Eh bien, allez-y, mon vieux, vendez du franc, achetez du mark !

Dring ! Allô ? Oui, comment dites-vous ? Les monnaies étrangères se défient de la nôtre ? Eh bien, allez-y, mon vieux, vendez du franc, achetez du mark !

Dring ! Allô ? Ah ! c'est toi, chérie... Non, ça ne va pas bien du tout : tu sais, la gauche est en train de foutre notre monnaie par terre. Non... Non, ne t'inquiète pas, je rentrerai pour dîner ce soir. Et n'oublie pas que nous allons en Suisse pour le week-end.

BERNARD CHAPUIS.

ALAN STIVELL AU PAVILLON DE PARIS

Les chemins de la tradition

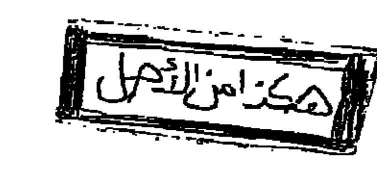
C'est la première fois que le Pavillon de Paris reçoit un musicien et chanteur qui ne soit pas un artiste anglo-saxon. Alan Stivell, qui s'était pratiquement retiré depuis trois ans, présente, ce vendredi 3 février, un concert Porte de Pantin.

Alan Stivell a donné dans la fin des années 60 *une grande* impulsion à la renaissance celtique, à un mouvement de jeunes qui ont emprunté les chemins de *la tradition, qui sont allés à la* rencontre d'une musique et de leur propre identité. Depuis, il a fait connaître en dehors de la Bre*tagne, en Europe, en Amérique* du Nord et en Australie, une musique au premier abord déséquilibrée et qui est le besoin d'exprimer des forces contenues. Il revient aujourd'hui après la fin d'une mode lancée par Paris, qui a eu naturellement ses aspects négatifs, mais qui a vu aussi des chanteurs et des *musiciens sortir d'un particularisme* étroit.

Youenn Gwernig, Gweltas Le Fur, Gilles Servat se sont imposés à côté de Stivell et de Glenmor, le barde qui incarne à sa manière le génie même d'un pays de mélancolie arrêté par la mer, d'un pays de contrastes où les ténèbres de la nuit ne signifient pas l'arrêt d'une vie, où la langue du poète exalte le réel et colle à *une mer* qui provoque l'évasion.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 24.)



idées

LE COMMUNISME A TRAVERS LES LIVRES

Martinet et Boffa : un pouvoir sans contre-pouvoir

par JEAN ELLEINSTEIN

LE « dialogue sur le stalinisme » que mènent Gilles Martinet, un socialiste français, et Giuseppe Boffa, un communiste italien, ne manque pas d'intérêt. Leur approche commune du stalinisme est historique, ce dont je me réjouis à l'heure où tant d'auteurs s'efforcent de mettre l'histoire entre parenthèses et d'en rester au monde des idées.

Le stalinisme n'est pas né des conceptions de Staline lui-même et encore moins de celles de Lénine. Il correspond à une pratique historique dont il fut bien voir l'épaisseur, même si l'on ne peut se satisfaire d'une simple explication historique — historiciste, — comme on me le reproche parfois. Martinet et Boffa montrent d'une façon tout à fait convaincante les origines historiques du phénomène stalinien. Parmi tous les problèmes abordés dans ce « dialogue », c'est celui-là qui me semble le plus important.

La guerre civile — ses conditions et ses conséquences — a aggravé un certain nombre de traits de la Russie prérévolutionnaire et de la révolution elle-même — d'où une voie dictatoriale vers le socialisme. C'est sur le plan social une minorité qui a triomphé et sur le plan politique un parti qui ne représente qu'une fraction de l'opinion. Il est vrai que le parti communiste soviétique dispose du soutien de millions et de millions d'ouvriers et de paysans ; néanmoins, il est loin de représenter la majorité arithmétique du pays. C'est la raison pour laquelle la Constitution de 1918, reconduite en 1924, faisait d'une voix ouvrière l'équivalent de vingt-cinq mille voix paysannes. Ajoutons que le vote était public et non secret, et qu'il n'existait aucune liberté publique. L'argument que j'ai souvent utilisé moi-même, selon lequel la Russie tsariste était loin d'être démocratique, ne manque pas de valeur, mais il n'en demeure pas moins qu'un Etat dirigé par un parti unique et minoritaire, et où n'existe aucune liberté publique, est bien une dictature. Les soviets eux-mêmes ont été vidés de leur substance démocratique. Les postes dirigeants dans le P.C. sont réservés aux dix mille anciens bolcheviks d'avant 1917.

Le « dialogue » me semble un peu trop timoré sur l'analyse politique de la réalité soviétique en 1921. On me fera observer que si les bolcheviks n'avaient pas agi de la sorte, ils auraient été chassés d'un pouvoir qu'ils avaient conquis et conservé au prix de tant de sacrifices. Kerenski, Denikine, Wrangel et Koltchak auraient dirigé la Russie depuis le Kremlin et Lénine serait retourné à Zurich ou à Londres écrire un nouveau chapitre de *l'Etat et la Révolution*. Cela est vrai. Mais, comme le faisait observer Rosa Luxembourg, dès 1918, *« si l'on étouffe la vie politique dans tout le pays, la paralysie gagne obligatoirement la vie dans les soviets. Sans élections générales, sans une liberté de presse et de réunion illimitée, sans une lutte d'opinion libre, la vie s'étiole dans les institutions publiques, végète, et la bureaucratie demeure le seul élément actif »*. Le texte est connu, mais il faut avoir le courage et l'honnêteté intellectuelle de reconnaître que c'est effectivement ce qui s'est passé en Russie soviétique dans les années 20 et 30.

La tragique erreur de Lénine

De ce point de vue, Lénine s'est trompé et les conséquences de son insuffisance d'analyse furent tragiques. Je suis d'accord avec ce qu'écrit Boffa :

« Une lecture historique de Lénine me paraît absolument nécessaire : ses affirmations ne sont pas des vérités valables en tout temps pour chaque problème. Ce sont des réponses limitées à des problèmes historiquement déterminés. Je ne nie pas qu'il y ait eu dans la pensée de Lénine des aspects qui pouvaient avoir des conséquences dangereuses, mais je conteste que Lénine ait automatiquement conduit au stalinisme. »

Plus précisément, cela peut se vérifier dans la période 1918-1920. Il est vrai que, dès 1906, Lénine définissait la dictature du prolétariat — contrairement à Marx — comme un pouvoir illimité ne reposant sur aucune loi. Ce n'était plus un concept théorique renvoyant au contenu de classe de l'Etat à l'époque de la transition du capitalisme au socialisme, mais une forme politique bien précise — au sens romain du terme. Lénine l'envisageait comme le pouvoir de la majorité du peuple.

Dans *l'Etat et la Révolution*, il dira même, sans armée, sans police, sans bureaucratie. On sait ce qu'il en fut. En 1918, face à la révolution violente dont l'Europe en guerre lui semble grosse, il n'envisage plus que la guerre civile pour passer au socialisme. Le suffrage universel et les libertés publiques lui semblent alors, sinon totalement incompatibles avec la révolution, du moins de peu d'intérêt. Dans *la Révolution prolétarienne et le renégat Zautsky*, il met en accusation la « démocratie pure », de même que dans les thèses du premier Congrès de l'Internationale communiste en mars 1919. Dans la situation de l'Europe fin 1918 — et début 1919 — tout cela n'était pas faux, mais c'était exceptionnel. En 1918, Lénine avait raison contre Kautsky mais ce n'est pas vrai en 1978.

On me fait observer qu'entre 1910 et 1923, c'est-à-dire peu avant sa mort, Lénine a quelque peu infléchi son point de vue. C'est vrai dans une certaine mesure. Il a dénoncé le nationalisme grand-russe de nombre de bolcheviks et de Staline plus précisément et la renaissance de la bureaucratie, mais il n'a pas posé le problème fondamental de la démocratie politique et des libertés publiques, celui que Rosa Luxembourg avait évoqué et que Kautsky avait posé car la « démocratie pure », c'est tout simplement la démocratie. La liberté de la presse et les droits de l'homme ont une valeur universelle.

Comme le faisait observer Rousseau dans le *Contrat social* :

« Mais il n'y a que les grands dangers qui puissent balancer celui d'altérer l'ordre public et l'on ne doit jamais arrêter le pouvoir sacré des lois que quand il s'agit du salut de la patrie. Il importe d'en fixer la durée à un terme très court qui jamais ne puisse être prolongé. Dans les crises qui la font établir, l'Etat est sauvé ou détruit, et passé le besoin pressant, bientôt la dictature devient tyrannique ou vaine. » Après 1922 le besoin n'était plus pressant.

Le stalinisme ne provient directement ni de la politique de Lénine ni de sa pensée, mais celles-ci ne prémunirent pas le jeune Etat soviétique des dangers que la dictature recelait. Il fallait développer la démocratie socialiste et élargir les bases de la participation populaire.

Au lendemain de la guerre, le pouvoir soviétique restait fragile. Ses bases sociales étaient étroites et son assise politique très mince. Face au boycottage de l'impérialisme étranger et à la ruine économique du pays, le parti communiste conserva le monopole du pouvoir quoique la NEP, comme le fait justement observer Gilles Martinet, eût été fondée sur le pluralisme social ; mais précisément la faiblesse du pouvoir politique l'amenait à renforcer sa dictature, tandis que s'accroissait le caractère bureaucratique de l'Etat.

Jusqu'en 1927, un certain équilibre se réalisait cependant entre le pouvoir et le peuple, encore rural pour plus de 80 %. Cet équilibre permit la reconstruction économique et des progrès culturels très sensibles. La NEP avait abouti à des résultats économiques et culturels convenables. Cependant, à partir de 1928, cet équilibre va être rompu par la mise en œuvre d'une politique d'industrialisation « à toute vapeur », accompagnée d'une collectivisation des terres menée tambour battant, c'est-à-dire imposée par la force et non, comme l'avait recommandé Lénine, fondée sur la libre volonté des paysans.

L'Etat bureaucratique imposait dès lors sa loi par la terreur et celle-ci — contrairement à la période 1918-1921 — était dirigée contre le peuple, y compris contre les communistes. Les traits les plus monstrueux du stalinisme devaient procéder de cette situation : la toute-puissance du N.K.V.D. (le successeur du Guépéou), le Goulag, les tortures et les procès de Moscou qui, grâce aux aveux extorqués aux accusés, permettaient de justifier la terreur stalinienne aux yeux des communistes du monde entier. On ne peut pas limiter l'expérience soviétique à ces traits de la barbarie moderne, mais on ne peut et on ne doit pas en sous-estimer la profondeur et les conséquences dramatiques.

Il faut surtout bien comprendre que cela dépasse la notion de dictature telle qu'on a l'habitude de l'envisager. Tout puissant, sans contre-pouvoir, sans libertés publiques, sans suffrage universel, sans autogestion, l'Etat soviétique devenait une machine bureaucratique redoutable.

★ Gilles Martinet et Giuseppe Boffa, *Dialogues sur le stalinisme*, Stock, 224 pages, 25 F.

LE RIRE DU DIABLE

par GABRIEL MATZNEFF

EN 1958, j'avais invité la jeunesse française à lire, ou à relire, *les Démons*. Cette note discordante, en un temps où l'enthousiasme révolutionnaire était de rigueur, fit scandale. Seul, François Mauriac me félicita, dans son *Bloc-Notes*, d'avoir osé évoquer le roman anti-nihiliste de Dostoïevski. Ce qui l'avait surtout frappé, c'était ma conclusion, où j'annonçais qu'une société qui a proclamé la mort de Dieu est nécessairement conduite à pratiquer la mort de l'homme.

A l'époque, cette filiation que j'opérais entre la mort de Dieu et la mort de l'homme était singulière et intempestive. Aujourd'hui, elle est la tarte à la crème des cercles parisiens où l'on pense ; elle est devenue à la mode. Heureusement, une idée vraie ne devient pas fausse parce que le parisianisme y adhère. La dialectique du divin et de l'humain qui, de saint Grégoire de Nysse à Nicolas Berdiaeff, se situe au cœur de la recherche théologique orthodoxe, échappe totalement aux éphémères snobismes de la rive gauche ; elle n'est pas récupérable.

La frénésie anti-chrétienne des marxistes-léninistes russes s'explique par leur volonté de détruire dans le cœur du peuple le modèle christique qui y était gravé de façon consubstantielle : le dynamitage de la merveilleuse basilique du Christ-Sauveur qui dominait Moscou est à cet égard beaucoup plus qu'un acte de vandalisme : c'est un symbole infernal.

Le peuple russe a, plus qu'aucun autre peuple chrétien, vécu de l'intérieur la foi en la double nature, divine et humaine, du Christ : cette nature *théandrique* du Christ n'était pas pour les Russes un dogme abstrait, mais une *réalité* intime, une vérité existentielle. Elle était, écrit Walter Schubart dans *l'Europe et l'âme de l'Orient* (1), l' *« expression la plus parfaite du sentiment russe de l'harmonie universelle »*. C'est cela que Lénine s'est employé à pulvériser. Pour soumettre l'homme et le réduire en esclavage, il fallait d'abord éteindre l'étincelle divine qui l'habite, lui faire oublier sa relation ontologique avec Dieu ; il fallait libérer les éléments chaotiques et bestiaux de la nature humaine, livrer la Russie aux ténèbres.

Cette voix sifflante, nous la connaissons bien. C'est celle de Pierre Verkhovenski résumant, dans *les Démons*, le programme de son ami Chigalev : *« Il a inventé un nouveau système d'espionnage. Dans sa société, chaque membre épie le voisin et est tenu de le dénoncer. Tous esclaves et tous égaux dans la calomnie et le meurtre. Le niveau des talents sera abaissé. Nous n'avons que faire des esprits supérieurs ! Il faudra les bannir ou les condamner à mort. Arracher la langue de Cicéron, crever les yeux de Copernic, lapider Shakespeare... Nous pousserons à l'ivrognerie, à la calomnie, à la délation ; nous susciterons une débauche effrénée ; nous étoufferons dans l'œuf tout génie. Nous réduirons tout au même dénominateur : l'égalité absolue. »*

Remplacer les fils par des esclaves, nier la filiation divine de l'homme, tel est le fondement de la révolution bolchevique. Berdiaeff le démontre dans un livre génial, *De l'inégalité*, écrit à Moscou en 1918, publié à Berlin en 1923, et dont une traduction française vient enfin de paraître (2). Il le démontre également dans un autre texte, *les Esprits de la révolution russe* (3), écrit lui aussi en 1918, un an après la prise du pouvoir par Lénine.

« En ces jours où la révolution s'accomplit, observe Berdiaeff, *lorsqu'on relit* les Démons, *on est saisi par un sentiment horrible. Cela semble presque incroyable d'avoir pu ainsi tout prévoir et prophétiser. »* Ecrivant cela, il songe à la prédiction de Chigalev : *« Partant de la liberté sans limite, j'aboutis au despotisme illimité. »* Mais plus profondément, il pense au néant ontologique de Pierre Verkhovenski : *« Pierre Verkhovenski est un être vide, il est dépourvu d'identité... Il a cessé d'être à l'image et à la ressemblance de Dieu, il n'a plus figure humaine. »*

Pour la tradition patristique, le mal est un état *négatif*, une absence, une donnée *anousios*, sans essence propre. Le diable, c'est le non-être. Mais ce néant est un néant positif, dont l'action dans le monde est patente. La marque du diable est la décomposition de la personne, la dissolution de l'être, l'abandon aux pulsions chaotiques. Cela est vrai pour les individus, et chacun de nous a pu l'éprouver à un moment de sa vie. C'est également vrai pour les peuples.

(1) Albin Michel, 1949.
(2) L'Age d'Homme, 1976.
(3) Le Messager orthodoxe, n° 40-41.

ALAIN BESANÇON : UN ANIMAL INCONNU

par JEAN LALOY

LE point de départ du livre étincelant et allègre qu'Alain Besançon a consacré aux « *Origines intellectuelles du léninisme* » est une déclaration de Soljenitsyne en 1974 : « *Ce qui est exigé de nous* (par l'idéologie) *c'est d'obéir au mensonge, c'est de participer chaque jour au mensonge.* » De même, Leszek Kolakowski en 1971 : « *Le paradoxe est que cette idéologie à laquelle personne ne croit plus... continue à avoir une importance essentielle pour l'existence du système politique...* ».

Tout le monde ou presque admet aujourd'hui que les régimes communistes sont tyranniques et inefficaces. Rares néanmoins sont ceux qui saisissent le poids de l'idéologie. On dit souvent que celle-ci est usée, que les « intérêts nationaux » deviennent le critère d'un honnête pragmatisme. Alain Besançon ne se contente pas de ces approximations.

Selon A. Besançon, l'idéologie soviétique est un phénomène sans précédent, un « *animal inconnu* ». Sans discuter ce point, cherchons à voir comment se justifie cette affirmation. L'idéologie, dit-il, n'est ni vraiment une croyance, ni vraiment une philosophie. Elle est une corruption des deux.

L'analogie la moins éloignée est celle de la gnose. Tout comme son lecteur, A. Besançon a commencé par sursauter à l'idée que Lénine puisse être mis en relation avec « *Valentin ou Mani* ». Il s'explique. La gnose, c'est-à-dire surtout le manichéisme, comporte un trait distinctif : « *Selon les gnostiques, il y a extériorité du mal par rapport à l'homme.* » On est mauvais « *objectivement* ». Le critère du bien et du mal « *cesse d'être universel pour devenir interne à la doctrine* ». On devient bon, non pas en cherchant à accomplir une justice universelle mais en participant à un processus cosmique ou « *cosmogonique* ».

Dès lors, il n'importe guère de savoir s'il existe ou non une parenté (qui de toutes façons ne serait que formelle) entre l'idéologie soviétique et la gnose. Ce qui compte c'est que la gnose (ou l'idéologie) est, selon Besançon, un refus de la transcendance, une tentative pour résoudre le problème du mal sans sortir des limites du monde ou du cosmos. On retrouve Soljenitsyne, celui qui découvre, peu après son arrestation, que la « *frontière entre le bien et le mal passe au travers du cœur de chacun* ».

Refusant la transcendance, « *l'idéologie* », loin de reconnaître la relativité de toutes choses, affirme au contraire le caractère « *scientifique* » des lois qui seraient celles de la société. Cette idée de la certitude absolue du « socialisme scientifique » fait l'originalité du bolchevisme dont, dès lors, l'expression la meilleure est le parti, à la fois guide et guidé, guidé par la science et guide des masses porteuses d'un mouvement dont elles ne prennent conscience que par l'action du parti.

Dernier trait : l'idéologie soviétique se distingue des idées directrices de la Révolution française. Celle-ci se référait encore à des valeurs intemporelles. En 1792, écrit Besançon, « *l'utopie se donne pour une utopie. Elle n'est pas le produit d'une évolution naturelle. Elle reste un idéal à accomplir. Elle dépend donc de la vertu, non de la science* ». Pour Lénine au contraire, le marxisme, « *reflet objectif dans la conscience des hommes de l'émergence du prolétariat, explique le prolétariat comme il s'explique par le prolétariat... Il y a équation entre l'automouvement de la matière, son autorévélation dans le marxisme et l'autovérification de celui-ci dans le combat politique.* » Autarcie totale d'une praxis dont le sillage historique distingue le bien du mal.

Un phénomène anachronique

Ces analyses forment le cœur du livre. Elles s'accompagnent de vues originales sur la formation des courants socialistes en Russie, sur l'intelligentsia comme phénomène sociologique, sur l'histoire des idées, sur Lénine lui-même, en bref sur la réalité russe.

Dans ce domaine, Besançon devra se défendre contre deux critiques que certaines de ses analyses pourraient susciter. A le lire, on a parfois l'impression que, pour lui, le bolchevisme est un phénomène spécifiquement russe. Certes, il a été préparé par la forte polarisation de la vie intellectuelle russe, par le développement insuffisant des classes moyennes, par la croissance trop lente des idées libérales. Mais il est aussi, lorsqu'il prend le pouvoir, un phénomène anachronique, beaucoup plus proche de la Russie de 1860 que de celle de 1914. Il y aurait, je crois, quelque danger à trop insister sur la parenté formelle entre « *slavophiles* » et « *bolcheviks* ». Les idéalistes des années 1840 avaient une vue dichotomique de la réalité. Ils opposaient une Russie idyllique à un Occident desséché. Mais leur pensée allait au-delà de ces images d'Epinal, comme le montre l'évolution d'un Vladimir Soloviev, slavophile en 1874, libéral en 1881, philosophe et prophète en 1900.

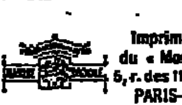
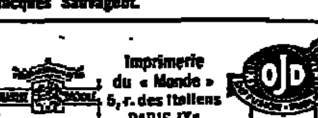
S'il est vrai, d'autre part, que l'idéologie n'évolue pas plus qu'un bloc de métal, ses adeptes ressentent à son égard des doutes manifestes. Lénine, en 1922, ne s'est-il pas interrogé non seulement sur ce qu'il avait fait mais peut-être sur ce qu'il aurait dû faire ? Et Boukharine ? Et Khrouchtchev, Nagy, Kadar, Gomulka, Dubcek, pour ne pas citer tant de noms qui nous sont plus proches ?

Si le bolchevisme n'est pas foncièrement russe, si les bolcheviks eux-mêmes récusent le bolchevisme, on peut imaginer, en Russie ou ailleurs, une autre issue aux impasses si vigoureusement révélées par A. Besançon que *le tout ou rien*, le terrible « ou eux ou nous » de Lénine. Peut-être y a-t-il d'autres perspectives que les pires, même s'il faut d'abord prendre conscience de celles-ci pour pouvoir envisager celles-là.

L'ouvrage d'Alain Besançon découvre au lecteur de grands horizons et même un peu plus. A ceux qui attendent de l'avenir autre chose qu'une « histoire arrêtée » et répétée, son livre, crépitant de formules et d'idées, apporte une contribution de grande portée.

★ Alain Besançon, *Les origines intellectuelles du léninisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1977, 327 pages, 59 F.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]


Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

étranger

CRISES ET CONFLITS EN AFRIQUE

Tunisie

Un congrès extraordinaire consacrera le 25 février la « normalisation » de l'U.G.T.T.

Tout est rentré dans l'ordre. Tandis que les rues commerçantes de la capitale ont retrouvé leur animation coutumière — le quadrillage militaire et policier s'étant très nettement relâché, — la « normalisation » de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.) s'est achevée jeudi 2 février avec la publication d'un communiqué signé de M. Tijani Abid, nouveau secrétaire général de la centrale syndicale.

Selon ce texte, le bureau exécutif de l'U.G.T.T., épuré de ses onze membres emprisonnés, s'est réuni jeudi matin. Il a fixé la réunion du congrès extraordinaire de la centrale au samedi 25 février. Celui-ci sera notamment chargé de confirmer ou non M. Abid dans ses fonctions de secrétaire général. Cette reconduction n'est pas acquise. En effet, d'aucuns, parmi les « durs », pourraient faire grief à M. Abid d'avoir temporisé, attendant le lendemain des émeutes pour offrir sa démission de secrétaire général adjoint et dénoncer la politique de M. Achour.

SOUSSE : une simple opération de « nettoyage »

De notre envoyé spécial

Sousse. — 6 heures du soir. Les grands hôtels dressent vers la mer leurs pyramides de luxe. A deux pas, le vent froid, en bourrasques, balaie les terrasses de l'avenue Habib-Bourguiba, où des grappes d'hommes emmitouflés dans leurs amples burnous noirs sirotent du café turc. Sur les quais du port, s'alignent quelques-unes des rares usines d'une région essentiellement vouée à l'oliveraie et au tourisme. Jeudi 26 janvier, alors que Tunis s'enflammait, Sousse fut prise, elle aussi, d'une poussée de fièvre. Heureusement plus brève et moins grave. Depuis la veille, les militants de l'U.G.T.T. (Union générale des travailleurs tunisiens) occupaient les locaux de leur syndicat. Vers 11 heures, l'armée intervint. A midi, tout était pratiquement fini. Simple opération de « nettoyage », en quelque sorte. Cent trente-deux syndicalistes de l'U.G.T.T., dont tous les dirigeants locaux, ont été arrêtés. Il y eut des blessés, mais sans gravité.

Quelles que soient les responsabilités de l'U.G.T.T., il est hors de doute que celle-ci, bien avant le « jeudi noir », fut l'objet d'un harcèlement constant de la part des autorités et des cadres du Parti socialiste destourien (P.S.D.). A l'hôpital de Sousse, par exemple, médecins et infirmiers inscrits à l'U.G.T.T. ont subi des pressions insistantes.

Ces mesures de dissuasion se sont accompagnées de pressions plus insidieuses. Par exemple, la police tenait systématiquement pour suspects les lecteurs des rares journaux d'opposition : Es Chaab, organe des syndicats ; Errai, hebdomadaire du Mouvement des socialistes démocrates de M. Ahmed Mestiri (dont le dernier numéro vient d'être saisi). Un lecteur d'Es Chaab dut être hospitalisé après avoir été agressé en pleine rue par des militants trop zélés du P.S.D.

Une petite heure de route et voilà Kairouan, tache blanche sur l'horizon rayé d'oliviers, quatrième ville sainte de l'islam. Dans cette région pauvre et frappée par la sécheresse, l'expérience des coopératives agricoles menée par M. Ben Salah, alors ministre du plan, n'est plus qu'un lointain souvenir. Les anciens propriétaires ont récupérés leurs domaines. Le fellah résiste de moins en moins à l'attrait de la ville : Kairouan, Sousse, Tunis. Pour fixer cette main-d'œuvre de « désoccupés », le gouvernement a ouvert quelques grands chantiers. En 1978, le plan prévoit la création de quarante mille emplois. Mais cela ne suffira pas à résorber le chômage

Le 26 janvier, quelques centaines d'adolescents de quinze à dix-huit ans, jeunes ouvriers pour la plupart, rassemblés à l'extérieur de la ville, ont marché sur Kairouan. Les forces de l'ordre n'eurent guère de peine à les disperser. Pas la moindre vitrine brisée. En revanche, on releva une dizaine de blessés dans chaque camp. L'un des manifestants, âgé de vingt-cinq ans, mourut à l'hôpital, la boîte crânienne défoncée par un coup de crosse. Il y eut environ cent cinquante arrestations, mais aucun dirigeant de l'U.G.T.T. ne fut inquiété. Tous, il est vrai, s'étaient bien vite désolidarisés de leur secrétaire général.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

M. Habib Chatty demande la constitution d'une « commission d'enquête nationale »

M. Habib Chatty, ancien ministre tunisien des affaires étrangères, qui avait présenté sa démission du gouvernement le 24 décembre dernier à la suite de l'éviction de M. Tahar Belkhodja du poste de ministre de l'intérieur, se trouvait à Paris, où il suivait un traitement médical, lors des affrontements sanglants du 26 janvier. Il a voulu, avant de porter un jugement sur ces événements, recueillir des « informations sûres » de Tunis.

« Je condamne avec la plus grande fermeté, nous a-t-il dit, les violences commises par les manifestants, la destruction de lieux et de biens publics et privés, le pillage. Mais je n'arrive pas à admettre que le maintien de l'ordre ait nécessité un usage aussi intensif des armes... Ce n'est pas la première fois que l'on assiste en Tunisie à des manifestations qui atteignent les limites de l'émeute. A Ksar-Hellal, à Sousse, à Mateur, à Béja, des troubles d'une grande gravité ont eu lieu. Il a été possible de ramener le calme sans tirer une seule balle et sans effusion de sang. Pourquoi en a-t-il été autrement le 26 janvier ? »

Après avoir relevé qu'une grève, « même lorsqu'elle est générale », n'est pas une manifestation, et que les manifestants n'étaient pas en majorité des ouvriers, mais, pour la plupart, des jeunes de quinze à vingt ans, M. Chatty nous a affirmé qu'il ne croyait pas personnellement à la responsabilité de l'U.G.T.T. « Je ne pense pas, nous a-t-il dit, que Habib Achour, l'un des rares vétérans du P.S.D. encore en vie, ait pu donner l'ordre de saccager, de brûler et de détruire Tunis. »

« Qui est donc derrière les manifestants du 26 janvier ? demande M. Chatty. Qui a exploité cette masse énorme de gens, pour la plupart des chômeurs et des jeunes n'ayant pu poursuivre leurs études ? Pourquoi le service d'ordre a-t-il réagi avec tant de violence ? Seule une enquête confiée à une commission nationale composée de magistrats, de députés, de représentants de toutes les tendances politiques du pays et notamment de vétérans du Néo-Destour, peut permettre de répondre à ces questions. Je suis convaincu pour ma part qu'une force quelconque, qui a intérêt à rendre définitive la cassure entre l'U.G.T.T. et le P.S.D., est à l'origine de ces événements. »

M. Chatty estime aussi que la commission ainsi constituée devrait répondre à une autre question « d'une importance capitale » : « Qui a donné l'ordre de tirer ? »

« De toute façon, a conclu l'ancien ministre des affaires étrangères, dans ce pays qui se réclamait du dialogue et qui avait érigé le principe du compromis en système politique, rien désormais ne sera plus comme avant. » — D. J.

Tchad

Le FROLINAT subordonne la libération de ses otages au retrait des militaires français servant dans le pays

Tandis qu'un communiqué du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT), diffusé à Paris, faisait état de violents combats autour de la ville de Faya-Largeau, un porte-parole du Front a indiqué, jeudi 2 février à Lagos, capitale du Nigéria, qu'un Français et un Suisse, accusés d' « espionnage » avaient été capturés dans la région du lac Tchad, le 18 janvier dernier. Selon ce communiqué, les deux otages, MM. Christian Marie-Jean Masse, étudiant français, et André-Pierre Kümmerling, monteur électricien suisse, ne seront remis en liberté que si sont acceptés les termes d'un ultimatum posé par le Front, qui demande notamment le retrait des militaires français servant au titre de la coopération au Tchad.

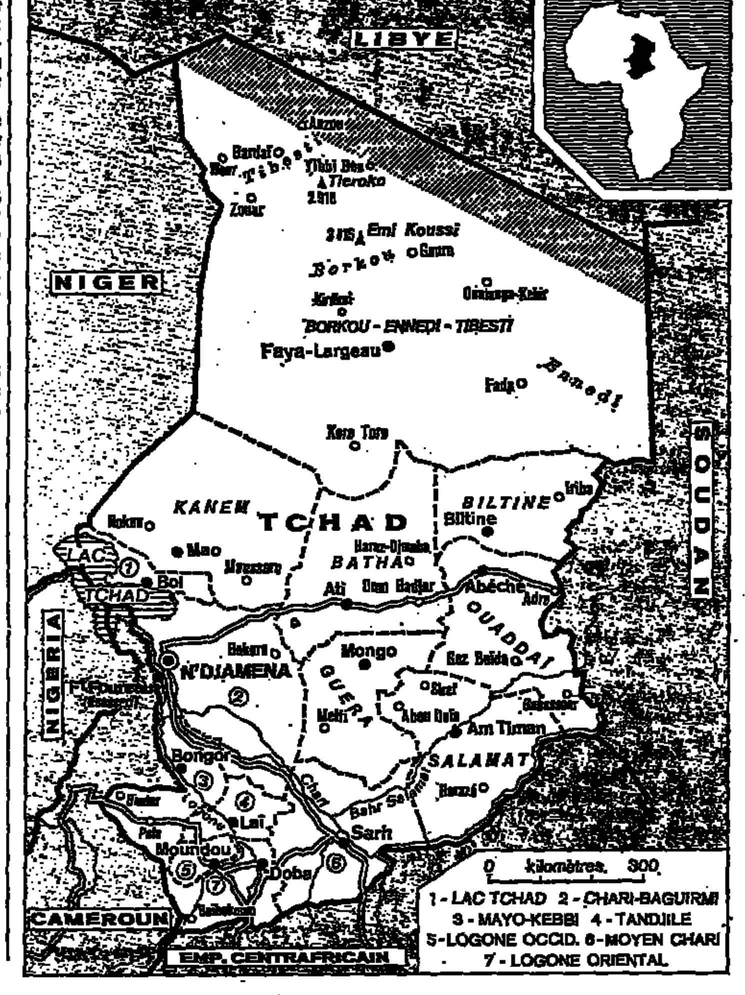
Le FROLINAT ayant affirmé que, lors de leur capture, les deux otages étaient accompagnés d'un soldat tchadien, qui avait été tué par les rebelles, on indiquait dès jeudi soir à N'Djamena qu'« il n'y a jamais eu d'unité de l'armée régulière tchadienne dans la région du lac Tchad ».

D'autre part, le ministère français de la coopération a indiqué jeudi que, « selon l'accord de coopération militaire signé en mars 1976 entre la France et le Tchad, les assistants militaires techniques français ne peuvent participer directement à des opérations dans des zones d'insécurité ».

Dans cette mise au point, le ministère a ajouté : « Les autorités françaises résidant à N'Djamena sont donc appelées à contrôler l'emploi de ces assistants dans les opérations décidées par le gouvernement tchadien. C'est dans ce seul cadre de décision qu'intervient l'ambassade de France. »

L'Elysée et le ministère des affaires étrangères se refusaient vendredi matin à tout commentaire sur l'enlèvement de MM. Masse et Kümmerling. Apparemment, on ne possède dans les milieux officiels aucune autre information que celles qu'a diffusées le FROLINAT. L'affaire provoque visiblement une grande irritation dans ces mêmes milieux, les deux disparus étant allés dans des régions dangereuses de leur propre chef, sans prendre aucune précaution, et, semble-t-il, sans avoir avisé les services français. Quant aux rançons exigées et aux conditions posées par le FROLINAT, elles rappellent ce qui s'était produit lors de l'enlèvement de Mme Claustre. Se conformer aux exigences des maquisards n'avait alors servi à rien, et c'est par d'autres moyens, par des contacts diplomatiques discrets, que le gouvernement avait obtenu la libération de Mme Claustre. C'est vraisemblablement une procédure secrète, et qui demandera du temps, que le gouvernement compte employer pour faire libérer M. Masse.

Enfin, on apprend à Genève que deux membres du FROLINAT sont attendus à Genève la semaine prochaine pour discuter du sort des prisonniers du Front avec le Comité international de la Croix-Rouge. Le C.I.C.R. indique qu'il est en contact avec le gouvernement de N'Djamena à ce sujet et que, en revanche, la France ne l'a pas contacté à propos des trois militaires disparus lors de la chute d'un DC-3 abattu par des rebelles dimanche à Faya-Largeau.



LE TEXTE DE L'ULTIMATUM DU FROLINAT

Voici le texte de l'ultimatum du Frolinat concernant M. Masse, tel qu'il a été diffusé par le correspondant de l'agence France-Presse à Lagos :

« Troisième armée du Front de libération national du Tchad, conseil de commandement des forces armées occidentales.

» Les forces armées occidentales, troisième armée du Frolinat, ont capturé un ressortissant français du nom de Christian Marie-Jean Masse, né le 25 février 1958 à Paris-15e, domicilié à Antony 92, 116, rue Saint-Exupéry, numéro du passeport 92230486. Ayant contrevenu aux lois en vigueur en s'infiltrant dans les rangs des forces combattantes à des fins d'espionnage pour le compte de l'impérialisme français, de concert avec le gouvernement fantoche et réactionnaire de Ndjamena, il serait libéré contre :

» 1) Le rapatriement du corps expéditionnaire français de six cents hommes ;

» 2) La libération par le régime de Ndjamena d'un combattant du nom d'Adoum Adam Moustapha ;

» 3) D'une rançon de 500 millions de francs C.F.A., 4 millions cash, 100 millions en matériel militaire, deux mille tenues, souliers, sac à dos, couvertures, cent radios forte tension.

» Une fois remplies les conditions satisfaites, il sera remis à n'importe quel pays limitrophe du Tchad qui offrira ses bons offices.

» Le délai de rigueur est le 12 février à 12 heures.

» Tout geste violent compromettrait la vie de l'otage.

» Signé : Aboubakar Mahamat Abdramane. »

Un étudiant qui voulait « voir autre chose »

C'est par un membre de sa famille que Mme Masse a appris, jeudi 2 février, en fin d'après-midi, que son fils Christian, âgé de vingt ans, avait été capturé par les rebelles du FROLINAT, au Tchad. Son mari, M. Pierre Masse, géologue dans une société pétrolière, est rentré immédiatement du Périgord, où il travaillait. Quelque peu désemparé, M. Masse explique qu'il a téléphoné au ministère des affaires étrangères, où on lui a déclaré que « le gouvernement allait entreprendre les actions officielles propres à ce genre d'affaire ». Mais M. Masse n'en sait pas plus, ni sur ce qui va être fait, ni sur les conditions de la capture de son fils. « J'ai reçu une lettre vers la mi-décembre d'Agadès (Niger), raconte-t-il. Une chouette lettre ! Il nous demandait d'écrire poste restante à Yaoundé (Cameroun), où il comptait se rendre et y trouver du travail. Mais il ne savait pas s'il allait passer par le Tchad ou le Nigéria. »

M. Christian Masse, est inscrit à l'université de Paris XI (Orsay) en première année de physique-chimie. Mais il a décidé d'interrompre ses études « pour voir un peu autre chose ». Après avoir travaillé tout l'été dans une entreprise, il est parti au mois de septembre en auto-stop pour Alger en passant par l'Espagne et le Maroc. Puis, il est descendu jusqu'à Tamanrasset, Agadès et Niamey. « Il est parti pour un long périple à but touristique, mais je ne sais pas quand il devait revenir, précise M. Masse. Quant à son ami suisse, je ne le connais pas. Il a dû le rencontrer en cours de route. » Etait-il au courant de la situation au Tchad ? « Non, je ne pense pas répond son père. Il était peu politisé. Il connaissait, bien sûr, l'affaire Claustre. A vingt ans, on est décontracté. »

M. Masse ignore ce qu'il va faire, ce qu'il peut faire. « Vous savez, dit-il, c'est une affaire qui me dépasse. Je ne suis pas une personnalité. Je suis un quelconque Français. Ce qui arrive peut arriver à n'importe qui d'entre nous. Au Tchad, c'est une manière de guerre dans laquelle nous ne savons pas que nous sommes impliqués, mais nous le sommes. »

Cette prise d'otage est-elle scandaleuse ? « Non, je n'ai pas le droit de dire que c'est scandaleux. Scandaleux n'est pas le terme qui convient. Pour l'instant, j'ai l'angoisse d'un père pour son fils. »

MICHEL BOLE-RICHARD.

L'AFFAIRE CLAUSTRE

Enlevée le 21 avril 1974, à Bardaï, oasis du massif du Tibesti, par un groupe de rebelles commandé par Hissène Habré, Mme Françoise Claustre, ethnologue et archéologue, chargée de mission au C.N.R.S., fut libérée le 30 janvier 1977.

C'est au terme de trente-trois mois de tractations menées à N'Djamena et au Tibesti même, et après la destitution d'Hissène Habré par Goukouni Oueddeï, que Mme Claustre et son mari, retenu prisonnier à son tour alors qu'il était venu rendre visite à sa femme, furent remis en liberté à Tripoli. Le colonel Kadhafi, qui a joué un rôle décisif dans cette libération, les remit, le 1er février, à Tripoli, entre les mains du général Capillon, de l'état-major particulier de M. Giscard d'Estaing.

SELON DES DÉSERTEURS DE L'ARMÉE ÉTHIOPIENNE

Des Soviétiques participeraient directement aux combats contre les maquisards érythréens

Correspondance

Journaliste américain indépendant, Dan Connel se trouve depuis plusieurs mois avec les maquisards du Front populaire de libération de l'Erythrée. Il a notamment assisté, en décembre, à l'offensive du F.P.L.E. contre le port de Massaouah tenu par l'armée éthiopienne. Il nous a fait parvenir le reportage ci-dessous.

Région de Massaouah (Erythrée. — Selon des déserteurs éthiopiens, des militaires soviétiques participeraient directement aux combats menés par l'armée éthiopienne contre les maquisards. Les Soviétiques manœuvraient notamment vingt et une pièces multitubes lance-roquettes lors des récents affrontements dans le port de Massaouah sur la mer Rouge affirme un ancien responsable éthiopien du maintien de l'ordre en Erythrée. Ce dernier, qui a été accueilli par les guérilleros du Front populaire de libération (F.P.L.E.), en attendant de trouver refuge au Soudan, raconte qu'il a vu lui-même des militaires soviétiques lancer ces roquettes. Connues également sous le nom d'« orgues de Staline », ces armes ont une redoutable efficacité (les troupes cubaines les ont utilisées en Angola) et peuvent tirer jusqu'à quarante roquettes à la fois.

Des blindés et des servants d'artillerie soviétiques étaient également à Massaouah lors des combats, ajoute le même ancien haut responsable éthiopien. Des équipages sud-yéménites conduisaient les chars soviétiques T-54, explique-t-il. Deux navires de guerre soviétiques, au moins, s'étaient joints aux quatre bateaux éthiopiens au cours de la bataille, lançant des roquettes et faisant usage de canons à longue portée.

Les guérilleros érythréens, qui se battent depuis seize ans contre l'Ethiopie pour obtenir leur indépendance, affirment que l'accroissement de la puissance militaire soviétique dans la région est destiné à briser leur lutte de libération qui remporte des succès croissants dans le Nord. Les Soviétiques, expliquent-ils, attachent une importance prépondérante au contrôle des ports stratégiques de Massaouah et d'Assab, en mer Rouge, sur la route maritime du pétrole du Golfe.

Selon certaines sources, les Soviétiques aménageraleint actuellement des installations navales sur les îles Dahlak, au large de l'Erythrée, et à Assab. « Les Soviétiques ont besoin de ces ports depuis qu'ils ont perdu Berbera », explique l'ancien haut responsable éthiopien.

Des massacres de soldats

Un colonel soviétique connu sous le nom d'Anatoli, était dans la capitale érythréenne d'Asmara depuis août dernier pour conseiller le commandement militaire éthiopien, déclare-t-il. Des aiguilleurs du ciel soviétiques assuraient, à l'aéroport de la ville que le trafic des chasseurs Mig-21 et des avions de transports Antonov récemment livrés aux Ethiopiens. Ces aiguilleurs avaient pris leurs fonctions à la suite de la perte d'un Mig-21 à la fin décembre en raison d'un mauvais atterrissage.

En dépit de cette aide militaire soviétique, le moral continue d'être très mauvais parmi les troupes éthiopiennes. Rien qu'à Asmara, il y aurait quinze déserteurs par jour dans les rangs éthiopiens, affirment un porte-parole du F.P.L.E. Les déserteurs font état de massacres en masse, par l'armée éthiopienne elle-même, de soldats et de civils à l'intérieur des villes assiégées. L'ancien haut responsables éthiopien, réfugié auprès des maquisards du F.P.L.E., confirme également que de nombreuses exécutions d'officiers et de soldats éthiopiens, en désaccord avec le régime, ont eu lieu en novembre et se poursuivent. Dix-neuf soldats éthiopiens ont été ainsi tués à Massaouah le 5 décembre et, un peu plus tard, six membres du 31e bataillon d'infanterie.

« Les cadres politiques qui nous espionnent, déclare-t-il, sont à l'origine de ces morts, et non les commandants militaires, dont beaucoup ne sont d'ailleurs même pas d'accord avec cette guerre. Cela arrive tous les jours. Celui qui met en question la politique militaire actuelle est susceptible d'être arrêté et exécuté sans procès. »

L'ancien responsable éthiopein fait état également du massacre, les 14 et 15 décembre, de 260 civils à Massaouah. « Ils ont tués des enseignants des deux sexes, des serveuses de bar, des responsables de la municipalité, des chauffeurs et, d'une façon générale, tous ceux qu'ils suspectaient de sympathie pour le F.P.L.E. », affirme-t-il, ajoutant que ce dernier événement l'avait convaincu de déserter.

PROCHE-ORIENT

LA VISITE DE M. SADATE A WASHINGTON

L'administration Carter réaffirme son opposition aux colonies de peuplement juives

A la veille de l'arrivée à Washington, ce vendredi 3 février, du président Sadate, l'administration Carter a réaffirmé son opposition à toute implantation de nouvelles colonies de peuplement dans les territoires occupés. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell, a affirmé que le président Carter maintenait qu'il avait bien compris que les dirigeants israéliens s'étaient engagés devant lui à ne plus autoriser l'établissement de nouveaux points de peuplement juifs dans les territoires occupés par Israël. M. Powel commentait les déclarations du ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, selon lesquelles ni lui ni M. Begin n'ont jamais promis au président américain de ne plus avaliser la création de nouveaux points de peuplement en Cisjordanie (*le Monde* du 3 février). Il a affirmé que le personnel de la Maison Blanche avait vérifié les documents disponibles et qu'il était en mesure de confirmer l'exactitude des propos tenus par M. Carter.

Celui-ci, pour sa part, a réaffirmé jeudi qu'il « *appréciait, admirait et respectait* » M. Begin parce que le premier ministre israélien « *croit profondément en Dieu* ». Il a poursuivi : « *J'ai ressenti immédiatement de l'amitié pour le président Sadate, qui n'a jamais manqué de mettre en évidence que les Egyptiens et les juifs sont les fils d'Abraham.* »

● *A Haïfa*, M. Begin a affirmé jeudi qu'Israël n'acceptera jamais de coexister avec un Etat dont les dirigeants seraient des « *empoisonneurs d'oranges* » et à parlé en termes extrêmement virulents des « *organisations terroristes, qui devaient être mises au ban de l'humanité* ».

● *A Rabat*, rien n'a filtré des entretiens qu'a eus le président Sadate avec le roi Hassan II dès son arrivée jeudi après-midi dans la capitale marocaine.

● A Moscou, prenant la parole au dîner offert jeudi au Kremlin en l'honneur de M. Ali Nasser Mohamed, premier ministre du Sud-Yémen, M. Alexis Kossyguine a affirmé que l'U.R.S.S. « *ne fermait pas la porte à la convocation de la conférence de Genève* » et était favorable à sa reprise « *dans des conditions qui assureraient un règlement global sans en faire une couverture pour des arrangements séparés* », et avec la participation de l'O.L.P. « *sur un pied d'égalité* ». Il s'est cependant abstenu de parler de la création d'un Etat palestinien.

● *Le président* Sadate s'arrêtera à Paris le 12 février prochain et en repartira dans la matinée du 13, a indiqué jeudi 2 février M. Arnaud, porte-parole de la présidence de la République. Le chef de l'Etat égyptien résidera à l'hôtel Marigny et il aura des entretiens avec M. Giscard d'Estaing dans l'après-midi du dimanche 12. Il sera ensuite reçu à un dîner intime à l'Elysée.

RECEVANT LE VICE-PREMIER MINISTRE ÉGYPTIEN A PÉKIN

M. Li Hsien-nien lance un appel à l'unité entre les pays arabes et les Palestiniens

De notre correspondant

Pékin. — Parlant jeudi 2 février au banquet qu'il offrait en l'honneur du vice-premier ministre égyptien, M. Hassan El Tohami, envoyé spécial du président Sadate, le vice-premier ministre chinois, M. Li Hsien-nien, a exprimé l'espoir de voir se renforcer l'unité arabo-palestinienne « *garantie de la victoire de la cause des pays arabes* ». Quant aux conditions d'un « *règlement raisonnable* » au Proche-Orient, il s'est borné à rappeler qu' « *Israël doit se retirer des territoires arabes occupés* » et que « *les droits nationaux du peuple palestinien doivent être rétablis* ».

M. Li Hsien-nien, en revanche, a de nouveau dénoncé l'ingérence des super-puissances et attaqué avec beaucoup de vigueur l'Union soviétique, coupable, à son avis, non seulement de « *subversion et de sabotage* » envers l'Egypte mais surtout de « *chercher par tous les moyens à semer la dissension entre les pays arabes, à nuire à leur unité, à affaiblir et à saper le front arabe* ».

Des récentes initiatives diplomatiques du président Sadate, le vice-premier ministre chinois n'a rien dit, à en juger du moins par la version de ses propos donnée par l'agence Chine nouvelle. C'est un sujet sur lequel on se montre très discret à Pékin, le seul commentaire sur ce sujet ayant été, le 28 janvier, un bref article du *Quotidien du peuple* dans lequel Israël était rendu « *exclusivement* » responsable de la suspension de ses conversations avec l'Egypte. Déjà, cependant, l'Union soviétique était, elle aussi, accusée à la fois de « *saper l'unité arabe* » et d' « *encourager l'arrogance sioniste* ».

Au-delà de ces déclarations officielles, la position chinoise s'est tout de même un peu mieux précisée, dans quelques conversations diplomatiques, depuis la visite du président Sadate à Jérusalem au mois de novembre dernier. Dans un premier temps, les responsables chinois ont, semble-t-il, souhaité la réussite de l'opération égyptienne. Nous espérons, ont-ils dit, en substance à certains interlocuteurs, que les Israéliens sauront voir où se trouve leur véritable intérêt. Par la suite, cependant, ils ont clairement indiqué que la paix au Proche-Orient ne saurait, à leur sens être recherchée par n'importe quel moyen ni à n'importe quel prix. La référence, à plusieurs reprises, à la nécessité d'un « *règlement global* » visait notamment à exclure l'éventualité d'un accord séparé entre l'Egypte et Israël.

ALAIN JACOB.

A Alger

La conférence du Front arabe de la résistance s'est ouverte dans la confusion

De notre correspondant

Alger. — Le président Boumediène a ouvert, jeudi 2 février, le deuxième « sommet » du Front arabe de la résistance.

« *Nous n'avons rien*, a-t-il dit, *contre l'Egypte et contre le peuple égyptien frère, mais nous disons avec regret que nous ne pouvons accepter la voie empruntée par la diplomatie égyptienne qui contredit les décisions prises aux « sommets » arabes d'Alger et de Rabat. (...) Le peuple palestinien*, a-t-il ajouté, *ne peut accepter que Sadate soit son avocat. Nous sommes ici pour défendre le droit contre la force, pour défendre notre existence, les richesses de nos pays et l'avenir de nos peuples menacés par l'impérialisme et la réaction.* »

L'ouverture de la séance inaugurale avait été retardée de quelques heures pour permettre au colonel Khadafi de gagner Alger où il était attendu vers 14 h. 30. Finalement, le chef de l'Etat libyen a téléphoné pour confirmer qu'il était immobilisé par une grippe intestinale. La délégation de l'O.L.P., dirigée par M. Arafat, comprend MM. Nayef Hawatmeh (F.D.L.P.), Ahmed Jibril (F.P.L.P., commandement général) et Zoheir Mohsen (Saïka). M. Georges Habache (F.P.L.P.) et trois petites organisations liées à l'Irak, et constituant le Front du refus palestinien, ont failli ne pas venir parce qu'elles estimaient que la composition de la délégation de l'O.L.P. était « trop modérée ». De nouvelles invitations leur ayant été individuellement adressées par l'Algérie, elles sont arrivées à Alger dans la soirée pour participer aux travaux.

M. Habache et ses collègues entendent obliger M. Arafat à durcir ses positions. Ils lui reprochent de n'avoir pas repris intégralement les six points de la résolution palestinienne adoptés en décembre à Tripoli, mais d'avoir proposé un projet plus conciliant partiellement inspiré par la Syrie. Ils entendent également obtenir des éclaircissements sur la façon dont le Front conçoit le rôle de la résistance palestinienne, le statut de la Jordanie et une paix éventuelle. Pour leur part, ils sont décidés à rappeler que la création d'un mini-Etat palestinien n'est pas une fin en soi, mais simplement une étape vers l'instauration d'un véritable Etat sur l'ensemble de la Palestine historique.

PAUL BALTA.

● *Une mise au point de l'ambassade d'Irak en France.* — A la suite de la publication dans *le Monde* du 29 janvier d'une information sur l'arrivée aux Etats-Unis de trente-cinq Irakiens chrétiens qui avaient demandé à bénéficier du droit d'asile, l'ambassade d'Irak à Paris nous communique la mise au point suivante : « *La prétendue persécution religieuse dont auraient à se plaindre les trente-cinq personnes arrivées à l'aéroport de New-York est sans fondement, ce fait ne survient pas d'une manière fortuite, il a été monté par de nombreux services, dont notamment ceux de la C.I.A., de sinistre mémoire, particulièrement hostiles aux aspirations des peuples et aux révolutions nationales.* » La mise au point indique aussi qu'« *il n'est pas exclu que les organes du gouvernement marocain aient été complices de cette tentative de porter atteinte au bon renom de l'Irak* ».

● *L'Association France-Nouveau-Liban* (1) a tenu jeudi 2 février, à Paris, sa première réunion au cours de laquelle la situation au Liban et l'avenir des relations franco-libanaises ont été examinées. Créée en décembre dernier, l'association se propose notamment de mieux informer les Français de la situation et de la vie au Liban. Elle entend, selon son président, M. René Tavernier, défendre l'idée d'une République libanaise « *libre, unie et souveraine* » et s'oppose résolument à « *toute forme de partition du pays* ».

(1) 2, rue de Saint-Simon, 75007 Paris.

DIPLOMATIE

La Belgique a offert ses bons offices pour régler le litige sur le siège du Parlement européen

Le bureau du Parlement européen, réuni jeudi 2 février à Bruxelles, a décidé d'accepter les bons offices offerts par le gouvernement belge pour régler le litige sur le siège de cette organisation (*le Monde* du 3 février). M. Colombo, président du Parlement, rencontrera, la semaine prochaine, M. Tindemans, premier ministre belge.

Actuellement, selon un arrangement provisoire passé entre les gouvernements en 1965, le Parlement siège à Strasbourg et à Luxembourg, son administration à Luxembourg et ses commissions à Bruxelles. La France et le Luxembourg soupçonnent le Parlement de vouloir se transférer subrepticement en totalité dans la capitale belge, où il a jeté son dévolu sur trois cents bureaux nouveaux.

La rencontre entre M. Thorn et M. Giscard d'Estaing

Dans une lettre adressée jeudi au conseil des ministres de la Communauté, M. Colombo rappelle que le Parlement a toujours respecté les décisions des gouvernements, « *malgré les graves inconvénients que comporte la situation actuelle* » et que les « *initiatives prises pour améliorer les conditions de travail (...) ne peuvent préjuger en aucune façon du choix du siège définitif* ».

M. Thorn, président du gouvernement luxembourgeois, est venu discuter jeudi de cette affaire avec M. Giscard d'Estaing.

« *Le président de la République a fait part à M. Thorn de la détermination absolue de la France de s'en tenir à l'accord de 1965* », a déclaré, après l'entrevue, le porte-parole de l'Elysée. « *Ce n'est pas au Parlement seul ni à son bureau, mais aux gouvernements de décider* », a dit, de son côté, M. Thorn, soulignant qu'il y avait « *attitude commune entre la France et le Luxembourg* » pour que l'accord de 1965 soit « *scrupuleusement respecté* ».

● *La confé. nce du désarmement.* — La Roumanie a demandé, jeudi 2 février au cours de la sept cent soixante-huitième séance de la conférence du désarmement de Genève que celle-ci soit « *démocratisée* » et transformée en un « *organe de négociation authentique* » dont tous les membres soient à égalité. La Suède et le Mexique (comme la France, qui ne participe pas à la conférence) ont déjà demandé que soit mis fin à la coprésidence américano-soviétique (*le Monde* du 2 février). — (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE GOUVERNEMENT DE LUANDA a officiellement informé la Grande-Bretagne que tout mercenaire étranger fait prisonnier dans le pays sera « *fusillé sans jugement* », a annoncé jeudi 2 février le Foreign Office. Une communication orale a été faite par l'ambassadeur d'Angola à Bruxelles à l'ambassadeur britannique. Cette démarche fait suite à la publication, le 27 janvier, par le Foreign Office, d'informations selon lesquelles des mercenaires recrutés au Royaume-Uni par le Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.) s'apprêtaient à partir pour l'Angola. — (*A.F.P.*)

Argentine

● LA FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET L'ASSOCIATION DES JURISTES CATHOLIQUES ont décidé l'envoi d'une commission d'enquête en Argentine. Elle est composée de l'amiral Antoine Sanguinetti, de Mᵉ France Line Lepany, avocat à la cour de Paris, de M. Juan Carro, juge à la Cour suprême de l'Etat de New-York, et d'un avocat de Washington, Mᵉ Herbert Semmel.

Canada

● M. JEAN-JACQUES BLAIS, qui était ministre des postes dans le cabinet fédéral, a été nommé, jeudi 2 février, solliciteur général (responsable de la police et de l'administration pénitentiaire), en remplacement de M. Francis Fox, qui a démissionné le 30 janvier à la suite d'un scandale touchant sa vie privée (*le Monde* du 2 février). M. Gilles Lamontagne, ancien maire de Québec, a été nommé ministre des postes. — (*A.F.P., Reuter.*)

● M. HUGUES LAPOINTE, lieutenant gouverneur du Québec (où il représente le gouverneur général du Canada, lui-même symbole des liens avec la couronne britannique), a signé la version en langue anglaise de la « loi 101 », qui fait du français la seule langue officielle de la province, a-t-on appris jeudi 2 février à Québec. M. Lapointe avait jusqu'à présent refusé de parapher cette version anglaise de la loi votée en août dernier par l'Assemblée nationale québécoise. — (*A.F.P.*)

Espagne

● M. TOMAS MOLINARO ANDALUZ, ancien secrétaire national de l'Union générale des travailleurs (U.G.T.) espagnole pendant la guerre civile, de 1935 à 1939, est mort, le jeudi 2 février, à Sèvres (Hauts-de-Seine). Né en 1898 à Osma, en Castille, M. Molinaro était venu très jeune travailler à Barcelone, où il a été un des fondateurs du parti socialiste unifié de Catalogne (P.S.U.C., communiste). Exilé au Mexique, puis en France, M. Molinaro avait récemment rejoint les rangs du parti socialiste catalan. L'inhumation aura lieu le samedi 4 février, à 9 h. 15, au cimetière de Sèvres.

● L'ADULTERE ET LE CONCUBINAGE ne sont plus des délits criminels après le vote, mercredi 1ᵉʳ février, aux Cortès (parlement), d'une loi annulant la législation franquiste en la matière. — (*Reuter.*)

États-Unis

● WASHINGTON a décidé de demander le départ de l'ambassadeur vietnamien auprès des Nations unies, M. Dinh Ba Thi, qui serait mêlé à l'affaire d'espionnage découverte récemment (*le Monde* du 2 février), a-t-on appris jeudi 2 février dans la capitale américaine. A Hanoï, l'Agence vietnamienne de presse a qualifié ces accusations d' « *invention grossière dénuée de tout fondement* ». — (*A.F.P., A.P.*)

Italie

● M. CARLO FUMAGALLI, dirigeant du Mouvement d'action révolutionnaire (extrême droite), a été condamné, jeudi 2 février, à vingt ans de prison par le tribunal de Brescia pour « *conspiration politique* ». Selon l'acte d'accusation, son mouvement avait eu l'intention, pendant l'été 1974, de renverser par la violence le gouvernement italien. Un camion d'armes avait notamment été découvert près de la frontière suisse. Au terme d'un procès qui a duré plus d'un an, quinze des coaccusés de M. Fumagalli ont été condamnés à des peines de cinq à quinze ans de prison, et quarante autres à des peines moindres. — (*A.F.P.*)

● DE VIOLENTS INCIDENTS ont éclaté, jeudi soir 2 février, dans le centre de Bologne, à proximité de l'université, à l'issue d'une assemblée d'étudiants. Selon la police, de petits groupes de jeunes gens se sont dispersés dans les rues proches de l'université en renversant et incendiant plusieurs automobiles, et plusieurs cocktails Molotov ont été lancés. — (*A.F.P.*)

Laos

● M. SOTH PHETRASY a été nommé ambassadeur du Laos à Moscou, a-t-on appris, vendredi 3 février, à Vientiane. Longtemps représentant du Pathet-Lao dans la capitale laotienne, il était devenu ministre de l'économie du gouvernement de coalition avant de tomber en disgrâce en 1975. D'autre part, le général Pavlovski, vice-ministre de la défense et chef de l'armée de terre soviétique, poursuit sa visite au Laos ; il a visité des provinces frontalières du Cambodge. — (*Reuter.*)

Pakistan

● CINQ CHEFS D'INCULPATION ont été retenus contre M. Bhutto par le gouvernement militaire. L'ancien premier ministre, qui est actuellement incarcéré, est accusé de trucage des élections de mars 1977, de fausse déclaration concernant ses biens, de gaspillage de fonds publics, d'abus de sa position officielle et d'utilisation frauduleuse de fonds secrets d'Etat. Un tribunal spécial commencera l'examen de ces charges le 21 février. — (*A.F.P.*)

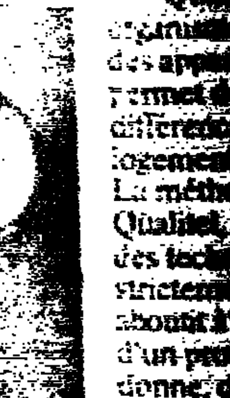
Saint-Domingue

● UN MEETING organisé par le comité Santo Domingo en lutte aura lieu le samedi 4 février, à 19 heures, 177, rue de Charonne, à Paris (11ᵉ). Alors que se prépare l'élection présidentielle en République dominicaine, le comité demande « *la libération des prisonniers politiques, le retour des exilés et le respect des libertés démocratiques* ».

Zambie

● HUIT OFFICIERS des forces de sécurité zambiennes ont été tués à la frontière rhodésienne et deux autres blessés, a annoncé, mercredi 1ᵉʳ février, un porte-parole de la présidence à Lusaka. Leur véhicule a sauté sur une mine à proximité immédiate de la frontière. — (*A.F.P.*)





Costa-Rica

AUX ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 5 FÉVRIER

La droite espère évincer l'équipe réformiste au pouvoir depuis huit ans

De notre envoyé spécial

San-José. — Plus d'un million de Costaricains sont appelés aux urnes le dimanche 5 février pour élire un nouveau président de la République et renouveler les cinquante-sept sièges de l'Assemblée législative. La campagne a été particulièrement animée, mais, conformément aux traditions démocratiques dont s'enorgueillit le pays, elle s'est déroulée sans incident.

Huit candidats sont officiellement sur les rangs pour l'élection présidentielle, mais la bataille décisive se livre entre MM. Luis Alberto Monge, du parti gouvernemental de libération nationale, et Rodrigo Carazo, porte-drapeau d'une coalition hétéroclite de divers mouvements de droite regroupés pour la circonstance sous le sigle « Unité ». Pour la première fois au Costa-Rica, les deux principaux candidats ont été choisis lors d'élections primaires et tous deux ont mené une campagne fortement inspirée des méthodes américaines. Dans une forêt de drapeaux et de banderoles, ils s'adressent à des auditoires acquis d'avance. Souvent, la prestation d'un orchestre de « Mariachis » paraissait presque aussi importante que les discours politiques.

La lutte s'annonce serrée entre MM. Monge et Carazo. De toute évidence, les six autres prétendants ne font pas le poids. En perte de vitesse, le parti d'unification nationale, traditionnel rival du parti de libération nationale, présente M. Guillermo Villalobos Arce, après avoir refusé de se joindre à la coalition conservatrice. A l'extrême gauche, le parti communiste avance avec deux autres petites formations la candidature du docteur Rodrigo Gutierrez, doyen de la faculté de médecine, sous le drapeau de « Pueblo unido ». Tout en étant concurrencé par un candidat trotskiste, M. Gutierrez espère arriver en troisième position.

Ancien syndicaliste, M. Luis Alberto Monge n'a jamais renié ses origines paysannes et sa rondeur souriante respire la bonhomie. Ami de M. Willy Brandt et des principaux dirigeants de l'Internationale socialiste, il se définit lui-même comme un représentant de l'aile sociale démocrate de son parti. M. Monge s'est engagé à poursuivre la politique de ses prédécesseurs en mettant l'accent sur la justice sociale et en promettant d'aider les petites et moyennes entreprises. Son handicap le plus sérieux est une certaine usure du pouvoir de son parti, qui gouverne le pays depuis déjà deux législatures (huit ans) et domine sa vie politique depuis une trentaine d'années.

Avec M. Rodrigo Carazo, les milieux conservateurs espèrent avoir trouvé un candidat capable d'entamer les solides positions détenues par la gauche modérée. Ayant quitté le parti de libération nationale après avoir été écarté de la course à la présidence en 1970, M. Carazo s'est attaché depuis lors à réunir divers secteurs de l'opposition de droite. A cinquante et un ans, cet homme d'affaires aux allures de fermier texan croit son heure enfin venue. Il reproche à l'actuel président Daniel Oduber ses liens avec l'Internationale socialiste, se dit influencé par les idées démocrates chrétiennes, mais refuse toute attache internationale.

Son principal souci est de « rétablir l'ordre » qu'il estime menacé par le manque de fermeté de ses adversaires. Champion de la libre entreprise, il prône les vertus de la patrie, de la famille et du travail. Souhaitant se consacrer essentiellement aux affaires intérieures, il a annoncé son intention de fermer l'ambassade du Costa-Rica à Moscou, qu'il juge « superflue ». Toutefois, on le soupçonne aussi de vouloir revenir sur certaines réformes du parti de libération nationale, notamment la nationalisation des banques.

Le Costa-Rica jouit d'une situation économique et sociale relativement favorable. Ayant volontairement renoncé à entretenir une armée, il a développé un système d'assurances sociales et pratiquement réussi à supprimer l'analphabétisme. La droite reproche cependant au parti de libération nationale d'avoir créé une bureaucratie envahissante et accordé un rôle démesuré à l'Etat. Des accusations de corruption ont été lancées contre l'actuel gouvernement, dont les liens avec l'encombrant magnat américain Robert Vesco sont de notoriété publique. Au cas où aucun des candidats n'obtiendrait pas plus de 40 % des voix le 5 février, un second tour sera nécessaire pour départager les deux mieux placés.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LES DROITS DE L'HOMME ET LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

POINT DE VUE

Pourquoi l'Argentine ?

par MAREK HALTER (*)

L'ARGENTINE émerge peu à peu de l'océan d'indifférence dans lequel elle semblait s'enfoncer. Les chiffres des victimes qui nous parviennent commencent à prendre les visages familiers d'hommes et de femmes que nous aurions pu croiser un jour.

Près de 6 000 personnes auraient été exécutées depuis le coup d'Etat de mars 1976, et il y aurait de 12 000 à 17 000 prisonniers politiques, selon le rapport confidentiel remis le 21 novembre au général Jorge Videla, chef de l'Etat argentin, par M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain. Ce rapport, partiellement publié dans le Congressional Record du Sénat américain (1), donne les précisions suivantes : le gouvernement argentin reconnaît qu'il détient 5 500 à 7 000 prisonniers politiques. Par ailleurs, 5 000 à 7 000 prisonniers seraient incarcérés dans les prisons et les camps dépendant des différents corps d'armée et de gendarmerie ; 1 500 à 2 500 prisonniers seraient aux mains des polices régionales ou parallèles. Parmi les victimes de ces incarcérations arbitraires, on compterait : 3 000 à 4 000 ouvriers (dont 750 présumés assassinés), 500 à 750 intellectuels (dont 200 présumés assassinés), 750 à 1 000 militants syndicalistes (dont 500 présumés assassinés), 2 500 à 3 000 parents, amis ou défenseurs des prisonniers politiques (dont 1 000 présumés assassinés). Ces chiffres viennent s'ajouter à ceux qui nous parviennent des quatre coins du monde, prouvant que la barbarie est là, à nos portes, tenace et menaçante.

Un pays qui échappe aux découpages habituels

Alors, pourquoi l'Argentine ?

C'est qu'elle échappe à nos grands découpages politiques et que, contrairement au Chili par exemple, on n'y retrouve pas les courants politiques familiers. Les deux forces d'opposition à la junte sont en fait le péronisme et le radicalisme, qui rallient la majorité des étudiants et des travailleurs. Ces derniers sont pour la plupart organisés au sein de la C.G.T., de tendance péroniste, qui n'a rien de commun avec la C.G.T. française. Fidèle à l'idée de la troisième voie lancée par Peron, elle a longtemps refusé d'adhérer à la F.S.M. (2), jugée trop communiste, et à la C.I.S.L. (3) en raison de ses attaches nord-américaines. C'est au péronisme encore que s'est ralliée une grande partie de la jeunesse, de sorte que le plus grand mouvement de résistance armée aux généraux est aujourd'hui les Montoneros, péronistes de gauche, suivi par l'E.R.P. (Armée révolutionnaire du peuple), née en 1970 et de tendance guévariste.

La position actuelle des grandes puissances face à la répression en Argentine ne correspond pas non plus aux identifications habituelles : ce sont les Etats-Unis qui condamnent vigoureusement la répression sanglante de la junte militaire et présentent des motions en ce sens à la commission des droits de l'homme de l'O.N.U., motions que l'Union soviétique rejette systématiquement. Les crédits américains pour l'Argentine sont bloqués par le Congrès en raison du non-respect des droits de l'homme, tandis que ce pays devient, malgré sa politique, le principal partenaire commercial de l'U.R.S.S. sur le continent latino-américain, et maintient des rapports cordiaux avec La Havane. Puisque la position des Etats-Unis sur ce qui se passe en Argentine contraste avec leur politique habituelle sur le continent, à Saint-Dominique et au Chili, par exemple, nous préférons faire taire nos consciences plutôt que de remettre en cause nos schémas politiques traditionnels.

L'affaire de la Coupe du monde

Pouvons-nous, en dépit de nos indignations sélectives, créer un mouvement d'opinion contre la dictature militaire en Argentine ? Comment faire admettre que, lorsqu'on parle des droits de l'homme, c'est effectivement des hommes qu'il s'agit, et non des idées ?

Proposer le boycottage de la Coupe du monde de football en Argentine (4), cet événement qui passionne des millions d'individus pouvait apparaître comme une provocation. C'était surtout le meilleur moyen d'attirer l'attention de l'opinion sur les crimes qui se commettent dans ce pays. La campagne pour le boycottage, très impopulaire (5), a cependant déjà donné des résultats appréciables. Elle a suscité des articles dans la presse, des reportages à la télévision, des missions d'enquête (6), la création de comités pour le boycottage dans différents pays d'Europe (en France : COBA (7)) ; elle a provoqué les explications et les prises de position des leaders de la plupart des partis politiques en France et à l'étranger. Ainsi, plusieurs membres du Parlement européen ont préparé une proposition de résolution (8) dans laquelle ils « demandent que la Coupe du monde de football ne se déroule pas, l'été prochain, dans ce pays, si le gouvernement argentin ne donnait pas les garanties indispensables quant à l'intégrité physique des personnes, et notamment des prisonniers d'opinion et des disparus politiques ».

Si les partis socialistes semblent avoir compris l'importance de l'enjeu — Olof Palme en Suède, Ed van Thyn en Hollande, Lionel Jospin en France, ont soulevé le problème du respect des droits de l'homme en Argentine, tandis qu'on se prépare pour la Coupe du monde. — Georges Marchais, par contre, s'oppose au boycottage et déclare au cours d'une conférence de presse (9) : « Quand on pose le problème des libertés, on risque, à l'Est comme à l'Ouest, de ne pas aller dans beaucoup de pays. » Réaction qui met sur un pied d'égalité tous les pays, quel que soit le degré de liberté qui y règne et que soutienne peut-être le désir de prévenir toute entreprise du même genre à l'occasion des prochaines olympiades en U.R.S.S. en 1980. Mais voici qu'Yves Guéna et Françoise Giroud reprennent la même argumentation, plaçant eux aussi tous les Etats sur le même plan, l'Angleterre et la Rhodésie, la République fédérale d'Allemagne et l'Ouganda, comme s'ils donnaient raison à Andreas Baader et ses amis, qui s'attaquaient par tous les moyens à l'Etat quel qu'il soit. Par sa déclaration à Antenne 2 (10), Jean-Pierre Soisson semble oublier la publication faite par ses soins, il y a quelques semaines à peine, de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ignorant le problème des droits de l'homme en Argentine, il affirme que la France doit participer à la Coupe du monde et gagner. Nous sommes il est vrai en période électorale, et le football est populaire.

La menace vient-elle de la guérilla ou au contraire du terrorisme d'Etat qui régit actuellement en Argentine les relations entre les individus ou les groupes politico-militaires ? L'A.F.L.-C.I.O., la centrale des syndicats nord-américains, dont une délégation vient de visiter l'Argentine, déclare : « Par la répression sanglante, la junte se transforme en un groupe de terroristes. » (11).

Juan Gelman, le grand poète argentin, porte-parole des Montoneros en Europe, m'a assuré il y a quelques jours : « Nous sommes nous-mêmes de grands amateurs de football et aucun joueur ne risque rien de notre part. S'il devait y avoir de la violence lors de la Coupe du monde, cela ne pourrait être que du fait des forces armées. Il était important d'attirer l'attention de l'opinion publique et des journalistes sportifs sur la situation dans le pays. L'appel pour le boycottage a réussi sur ce plan-là. »

Aujourd'hui encore, beaucoup de gens croient pouvoir séparer le sport des contingences extérieures à sa fonction. Pourtant, le sportif est aussi un homme avec une famille, des amis, des problèmes personnels ; il fait partie d'un ensemble en mutation permanente. Comment pourrait-il y échapper ? Et, du reste, le lui permet-on ?

Aujourd'hui, le général Videla souhaite transformer la Coupe du monde de football en une tribune de propagande pour son régime. Le général Antonio Luis Merlo, président de la Mundial 1978, l'a dit clairement lors de sa conférence de presse à Paris le 15 novembre dernier. Dès lors le bulldozer de la répression déblaie tout ce qui apparaît aux yeux du pouvoir susceptible d'alerter l'opinion internationale. On arrête actuellement les militants syndicalistes les plus actifs pour prévenir d'éventuelles grèves avant et pendant les jeux. On arrête également des universitaires afin de désamorcer toute tentative de mouvement chez les étudiants.

Alors ? Alors, face à cet état de fait, pourrons-nous aller en Argentine, jouer, applaudir, sans regarder en dehors des circuits touristiques qui nous auront été imposés et prétendre ensuite avoir ignoré ce qui se passe vraiment dans ce pays, comme l'ont fait, étonnés après le rapport Khrouchtchev, ceux qui, pendant les années de la répression stalinienne, avaient visité l'Union soviétique ?

Si malgré les pressions la Coupe se déroule en Argentine, il serait alors indispensable d'exiger à cette occasion du gouvernemnt argentin des concessions en échange de notre participation. Pour chaque équipe, quelques centaines de prisonniers libérés. Voici l'occasion de redemander la libération des seize Français détenus en Argentine depuis un an sans aucun jugement. Cela pourrait être un précédent historique qui pèserait sur la forme des luttes pour les droits de l'homme à l'avenir.

Nous avons subi ces dernières années toutes sortes de chantages : politiques, économiques et idéologiques, du fait de gangters, de groupuscules, de minorités ou d'Etats. Pourquoi ne pas renverser la tendance : à rebours des chantages qui mettent en danger des vies humaines, lançons à l'occasion de la Coupe du monde de football en Argentine le chantage pour les droits de l'homme.

(*) Peintre et écrivain, auteur de *le Fou et les Rois*.

(1) 1er décembre 1977. Informations en partie reproduites par *Folha de Sao Paulo* du 25 décembre 1977 et par *le Monde* du 28 décembre 1977.

(2) Fédération syndicale mondiale.

(3) Confédération internationale des syndicats libres.

(4) *Le Monde* du 19 octobre 1977.

(5) Selon un sondage publié par *le Nouvel Observateur* du 14 janvier 1978, 65 % des Français se déclarent contre le boycottage, 20 % pour et 15 % sans opinion.

(6) La première, organisée par la Fédération internationale des droits de l'homme et l'Association des juristes catholiques, vient de partir pour l'Argentine. Elle est conduite par l'amiral Antoine Sanguinetti.

(7) *Collectif pour le boycottage de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde de football*, 14, rue de Nanteuil, Paris (15e).

(8) 23 décembre 1977.

(9) *Le Monde* du 19 novembre 1977.

(10) 12 janvier 1978.

(11) *Council on Hemispheric Affairs*, 2 décembre 1977.

ASIE

Le Cambodge et la Thaïlande ont décidé de se réconcilier

Bangkok et Phnom-Penh sont prêts à normaliser leurs relations et à mettre fin à la tension le long de leur frontière commune. C'est ce qui ressort de la visite de quatre jours que vient d'effectuer dans la capitale cambodgienne le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Upadit Pacharyangkul. A son retour à Bangkok, jeudi 2 février, après avoir annoncé que les deux pays allaient échanger des ambassadeurs, reprendre des relations commerciales, et que Phnom-Penh allait libérer des pêcheurs siamois qui avaient violé ses eaux territoriales, M. Upadit a déclaré : « *Nos deux pays sont prêts à oublier le passé, à mettre fin à l'incompréhension mutuelle et à normaliser leurs relations* ».

Depuis le coup d'Etat qui a porté au pouvoir le général Kriangsak, en octobre dernier, et l'éclatement au grand jour du conflit khméro-vietnamien, les deux pays souhaitaient rétablir des relations compromises par de multiples incidents de frontière. C'est désormais chose faite, Bangkok et Phnom-Penh partageant, à des degrés divers, la même inquiétude à l'égard de la politique vietnamienne dans la région. Après avoir échangé invectives et coups de feu pendant deux ans, les deux voisins ne tarissent plus d'éloges l'un sur l'autre. M. Upadit a même affirmé que les incidents frontaliers étaient l'œuvre d'une « *tierce partie* », sans préciser laquelle.

Pendant sa visite à Phnom-Penh, *M. Upadit*, qui était porteur d'une lettre du général Kriangsak, s'est longuement entretenu avec le premier ministre khmer, M. Pol Pot. Au cours d'un banquet donné en son honneur, il s'est félicité de la « *splendide amitié* » entre les deux pays, « *qui doivent vivre ensemble* » et qui « *ont un désir commun d'empêcher toute ingérence extérieure* » dans la région. De son côté, M. Ieng Sary, vice-premier ministre cambodgien chargé des affaires étrangères, a affirmé que les Cambodgiens sont « *décidés à mettre de côté le passé, quelles que soient les souffrances endurées* », afin de « *regarder seulement vers le présent et le futur* ». Faisant indirectement allusion à la guerre qui oppose son pays au Vietnam, il a assuré que la paix et la sécurité en Asie du Sud-Est ne pouvaient être dissociées de la paix au Cambodge.

Il reste cependant à savoir si, sur le terrain, la situation va aussi se stabiliser, si les responsables locaux et les groupes incontrôlés qui errent le long de la frontière, dont les maquisards khmers anticommunistes, entendront l'appel à la réconciliation lancé par les dirigeants de Bangkok et de Phnom-Penh.

P. de B.

ALORS QUE LES COMBATS SEMBLENT MARQUER UNE PAUSE

Hanoï et Phnom-Penh échangent des invectives de plus en plus violentes

Entre le Vietnam et le Cambodge, la guerre des propagandes s'intensifie, alors que les combats semblent marquer une pause. Phnom-Penh a reçu le ministre thaïlandais des affaires étrangères et invité des ambassadeurs en poste à Pékin. Hanoï, pour sa part, vient d'inviter sur le « front » un groupe de journalistes étrangers, dont une équipe de télévision américaine.

« *Pays frères* » aux dires de l'ambassadeur de Hanoï à Paris à la mi-janvier, le Vietnam et le Cambodge échangent des invectives d'une rare violence. Chaque partie dénie à l'autre le droit de se dire « socialiste ». Si Phnom-Penh met entre guillemets le terme de « République socialiste du Vietnam », Hanoï qualifie le régime d'en face d'« administration » ou d'« autorités », termes autrefois réservés... au régime « fantoche » de Saigon.

Les Vietnamiens ont montré aux journalistes étrangers les preuves de l'« agression » khmère : villages détruits, populations massacrées. Ils ont organisé des interviews de réfugiés cambodgiens. Ce faisant, ils ont rejoint le chœur de ceux qui dénoncent publiquement les atrocités commises par Phnom-Penh, alors que, jusqu'à présent, ils n'évoquaient ces horreurs qu'en privé.

Un appel aux opposants cambodgiens

Les « *autorités réactionnaires* » khmère, dont la politique est « *nationaliste et chauvine* », qui « *transforment systématiquement leurs jeunes en tyrans médiévaux* », n'ont, pour Hanoï, plus rien de marxiste. Ces « *esprits malades* » qui, selon l'agence vietnamienne de presse AVI, « *tuent leurs propres compatriotes pour faire croire que ce sont les Vietnamiens qui les ont massacrés* », ne sont plus membres d'un P.C., mais d'une « organisation », terme que se donnait le parti communiste khmer avant d'apparaître au grand jour en septembre dernier.

Les Vietnamiens lancent, d'autre part, des appels de moins en moins discrets aux éventuels opposants cambodgiens, déclarant que le régime de Phnom-Penh « *est isolé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur* », qu'il « *rejette obstinément les justes exigences des peuples des deux pays* » (pour resserrer leurs relations), que « *sa politique est nuisible aux intérêts nationaux du peuple khmer* ». Interviewé par l'AVI, un prisonnier khmer, un chef de peloton du nom de Nhun Xa Ranh, a lancé, le 26 janvier, cet appel : « *Je souhaite ardemment que le peuple cambodgien puisse vivre en pleine liberté sous la direction d'une organisation révolutionnaire clairvoyante et judicieuse qui entretienne des relations étroites avec le Vietnam !* »

Le style est aussi agressif et outrancier de l'autre côté de la frontière : « *La grande victoire du 6 janvier* (contre les Vietnamiens) *est comme celle du 17 avril 1975* », date de la prise de Phnom-Penh, déclarait la radio khmère le 26 janvier. Pour M. Pol Pot, premier ministre et chef du P.C.K., les Vietnamiens « *ont préparé une préparé une organisation pro-vietnamienne, un parti ou un mouvement importé du Vietnam, qu'ils prévoyaient d'installer une fois qu'ils auraient réussi à occuper une partie du territoire cambodgien* ». Ce n'est pas le socialisme qui détermine la politique de Hanoï, mais « *l'ancien et le nouveau colonialisme, le racisme, l'expansionnisme, une volonté d'annexion, de domination* ».

Le conflit est ancien : le P.C.K., fondé en 1960 par l'équipe au pouvoir à Phnom-Penh, n'a-t-il pas été créé pour faire pièce à l'organisation communiste née pendant la première guerre d'Indochine aux côtés des Vietnamiens, et dont les membres étaient appelés les « Khmers viet-minh » ?

Radio Phnom-Penh affirme aujourd'hui que, pendant le conflit qui prit fin en 1954, les Vietnamiens « *osaient seulement nous de morts après la prise de Phnom-Penh qu'au cours de la réforme agraire vietnamienne d'après 1954*...

PATRICE DE BEER.

QU'EST DEVENU Me TRAN VAN TUYEN ?

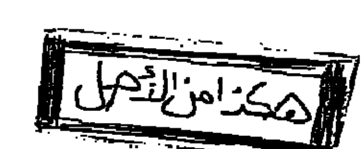
Amnesty International s'interroge sur le sort réservé à Me Tran Van Tuyen, qui fut président de l'Association des avocats sud-vietnamiens et de la section locale de la Ligue internationale des droits de l'homme. Ce nationaliste joua un rôle politique important au Sud avant 1975. Il fut notamment vice-premier ministre du gouvernement Quat en 1965 et dirigea l'opposition à l'Assemblée pendant la dernière période du régime du président Thieu. Il prit aussi la défense de prisonniers politiques.

Selon les informations recueillies par Amnesty International, Me Tran Van Tuyen aurait, en 1975, été envoyé dans un camp de « rééducation » de la province de Long Khan. Il aurait ensuite séjourné dans divers autres camps, et aussi à la prison de Chi-Hoa, à Saigon. On ignore aujourd'hui où il se trouve. L'un de ses fils serait détenu dans un camp dans la partie septentrionale du pays.

Me Tran Van Tuyen serait en très mauvaise santé. Il souffrirait des reins, du foie et aurait des troubles cardiaques.

Comment les dirigeants de Hanoï, qui ont, sans relâche, condamné les atteintes au droit de l'homme sous l'ancien régime, justifient-ils leur silence au sujet de l'avocat ? Pourquoi cette longue détention sans jugement ?

J. D.



EUROPE

République fédérale d'Allemagne

APRÈS AVOIR ACCEPTÉ LA DÉMISSION DE M. LEBER

Le chancelier Schmidt remanie son gouvernement

Le chancelier Schmidt a accepté, jeudi 2 février, la démission de M. Georg Leber, ministre de la défense, a-t-on annoncé vendredi en fin de matinée. Il a nommé à ce poste M. Hans Apel, qui était ministre des finances.

M. Hans Matthoefer *qui détenait le portefeuille de la recherche scientifique devrait succéder à M. Apel aux finances.* D'autre part, Mme Marie Schlei, ministre de la coopération économique, M. Helmut Rohde, ministre de l'éducation, et M. Karl Ravens, ministre de la construction, perdent également leur portefeuilles. Ces deux derniers ministres avaient proposé, en même temps que M. Leber, leur retrait. *Les noms de leurs remplaçants seront* connus le 16 février, à l'occasion de la prochaine session parlementaire.

De notre correspondant

Bonn. — Le chef de gouvernement avait poursuivi ses consultations d'une façon presque ininterrompue depuis la journée du jeudi 2 février.

Comme on pouvait s'y attendre, le président des chrétiens-sociaux bavarois, M. Franz-Josef Strauss, *n'a pas perdu de temps* pour passer à l'attaque contre M. Schmidt. A son avis, c'est l'ensemble du gouvernement qui est compromis dans l'affaire des écoutes téléphoniques réalisées par le contre-espionnage, affaire qui, avec d'autres, a conduit le ministre de la défense, M. Leber, a offrir sa démission. La conclusion de M. Strauss est que le chancelier lui-même devrait se retirer.

Les ministres libéraux de la coalition adoptent, bien entendu, une attitude assez différente de celle de l'opposition ; mais ils font de visibles efforts pour prendre leurs distances vis-à-vis d'un scandale qui, selon eux, concerne exclusivement le S.P.D. Les dirigeants du F.D.P. laissent donc entendre qu'il appartient au seul chancelier social-démocrate de résoudre ses propres problèmes. Encore insiste-t-on dans le camp libéral sur la nécessité de restaurer au plus vite le prestige du gouvernement.

On continue ici de discuter avec passion des opérations illégales du service de contre-espionnage de l'armée. Dans l'après-midi de jeudi, le ministre démissionnaire a communiqué les résultats de son enquête aux dirigeants des groupes parlementaires du S.P.D. et du F.D.P. Invités eux aussi à cette réunion, les chefs chrétiens-démocrates ont préféré s'abstenir. A leurs yeux, le chancelier tente de dissimuler les véritables responsabilités en suggérant qu'il s'agit d'une crise *nationale plutôt que gouvernementale.*

JEAN WETZ.

UNE MISE EN GARDE DU REPRÉSENTANT DE BONN A L'OTAN

Dans un télégramme adressé à son gouvernement le 17 janvier, et cité par « Die Welt » le 27 janvier, M. Rolf Pauls, représentant de la République fédérale au Conseil atlantique, exprimait en ces termes l'attention avec laquelle les milieux dirigeants de l'alliance suivaient l'« affaire Leber » :

« Dans la situation présente, le ministre a un très grand prestige à l'OTAN et jouit auprès des alliés d'un grand capital de confiance, pour le plus grand bien de la position allemande au sein de l'alliance. Le secrétaire général et tous mes collègues m'assurent que l'alliance ne pourrait se priver de son action, de son sens permanent de l'initiative en faveur de cette alliance, de son courage, de son bon sens, de son diagnostic clair, de ses interventions politiques et militaires, sans perdre une contribution de la plus haute valeur dans une phase très critique de son existence. »

Estimant qu'une démission de M. Leber ferait « douter de la capacité de jugement » de la République fédérale, l'ambassadeur Rolf Pauls la jugeait particulièrement malencontreuse « dans une situation qui voit l'OTAN pâtir du conflit gréco-turc, permanent et aux conséquences incalculables », et de la crise italienne en plein développement. « Le jugement selon lequel la République fédérale est le rocher de bronze de l'OTAN (...) serait remis en cause, à un moment où la confiance en nous est plus que jamais requise. »

Portugal

L'objectif prioritaire n'est plus de construire le socialisme mais de sauver la démocratie

déclare M. Soares

De notre correspondant

Lisbonne. — *« L'objectif prioritaire, en ce moment, n'est plus de construire le socialisme mais de sauver la démocratie »,* a déclaré M. Mario Soares, le jeudi 2 février, lors de la présentation aux députés portugais du programme de son nouveau gouvernement.

Le premier ministre a consacré l'essentiel de son discours, qui a *duré plus de deux heures,* à la justification de l'accord entre le P.S. et le Centre démocratique et social. Ce rapprochement, a déclaré M. Soares, était devenu inévitable après le rejet de la motion de confiance par le Parlement le 8 décembre. Selon le chef du gouvernement, le président de la République avait conclu, à la suite du vote négatif de la majorité des députés, que la formule de gouvernement *« socialiste homogène »* élargi à quelques indépendants n'était plus viable.

« Dans ces conditions, a précisé M. Soares, *nous ne pouvions pas nous montrer intransigeants, au risque de créer une situation qui mettrait en danger la démocratie portugaise. »* Pendant les négociations en vue de la constitution du nouveau cabinet, le C.D.S. a manifesté un *« remarquable esprit d'ouverture »,* plaçant, comme les socialistes, *« les intérêts nationaux au-dessus des intérêts du parti ».*

« D'ailleurs, a poursuivi le premier ministre, *l'entente entre socialiste et démocrates-chrétiens n'est pas un fait inédit en Europe. »* Elle pourra contribuer à améliorer la situation internationale du Portugal.

M. Soares a cherché à rassurer les membres des son parti qui ont mal accepté l'accord signé avec le C.D.S. : *« Nous sommes les mêmes que ceux qui ont lutté des années durant contre le fascisme ; nous sommes les mêmes que ceux qui, après le 25 avril 1974, ont lutté pour la décolonisation ; nous sommes les mêmes que ceux qui, en 1975, ont lutté pour la défense des libertés. »* Simplement, l'heure d'un certain reflux a maintenant sonné, rendant inévitable la révision *« de la politique de non-alliance »* préconisée par le P.S. depuis les élections législatives d'avril 1976.

Abordant les problèmes qui se présentent au deuxième gouvernement *constitutionnel,* le premier ministre a réaffirmé qu'il avait l'intention de faire appliquer la réforme agraire telle qu'elle a été votée en juillet dernier. *« Mais par le dialogue entre tous les intéressés, et non à l'aide de fusils »,* a-t-il précisé, faisant allusion aux interventions, l'été dernier, des forces de l'ordre dans l'Alentejo. Etait-ce un désaveu de la ligne de l'ancien ministre de l'agriculture ? C'est ainsi que l'a entendu M. Antonio Barreto, revenu à ses fonctions de député, qui, à la fin du discours, est resté assis, imité par une dizaine de parlementaires socialistes en désaccord avec la politique actuelle de leur parti.

La discussion du programme, long de trois cent huit pages, commencera le mercredi *9 février.* D'après la Constitution, le vote n'interviendrait qu'à la suite d'une *« demande de rejet »* du programme formulée par un des groupes parlementaires.

Le jour même où M. Soares lançait un appel à la *concertation,* une grève paralysait un grand *nombre d'écoles de la région de* Lisbonne. Les professeurs entendent *ainsi protester contre certains* mesures du ministère de *l'éducation.* Partant du fait *que* les modalités d'exercice du droit *de grève dans la fonction* publique n'ont pas encore été définies *par la loi, le ministre de l'éducation,* M. Sottomayor Cardia, a déclaré illégal cet arrêt de travail.

JOSÉ REBELO.

Union soviétique

L'écrivain André Siniavski lance un appel en faveur d'Alexandre Guinzbourg

L'écrivain soviétique André Siniavski, maintenant installé à Paris, nous a adressé le texte suivant :

Le 3 février 1977, il y a juste un an, le dissident soviétique Alexandre Guinzbourg fut arrêté *pour la troisième fois à Moscou.*

Nous ne savons pas pour l'instant *quel chef d'inculpation* formel sera invoqué à son procès. Car la visite d'un avocat à un détenu soviétique n'est autorisée que juste avant le début du procès. *En revanche,* toute la période de l'instruction, qui dure *de nombreux mois, est entourée* du secret d'Etat le plus rigoureux.

Mais nous savons ce qui a fait toute la vie d'Alexandre Guinzbourg. *Il fut arrêté pour la* première fois en 1960 pour avoir apporté son concours à de jeunes poètes : il avait commencé à éditer une revue poétique dactylographiée, intitulée *Syntaxis.* Après *avoir fait paraître* trois *numéros,* Guinzbourg se retrouve dans un camp pour deux ans.

Il fut arrêté une deuxième fois en 1967 pour avoir pris la défense de deux écrivains condam*nés,* Youli Daniel et moi-même. Guinzbourg avait alors réuni tous *les documents se rapportant à* notre procès : la sténographie des débats, tous les articles parus dans la presse soviétique, les réactions de la presse occidentale, et aussi les protestations individuelles de citoyens en notre faveur. Il avait envoyé un exemplaire de cet ouvrage au *gouvernement* soviétique ; un autre est parvenu en Occident, où *il a été publié sous le titre de Livre blanc sur l'affaire Siniavski-Daniel* (1). Ceci valut à son auteur cinq ans de camps de concentration à régime sévère.

A sa sortie de prison, Guinzbourg s'était occupé d'organiser l'aide aux *familles des prisonniers* politiques, aux femmes et *aux enfants qui, en Union soviétique,* se trouvent dans une situation de misère. C'est pour cela qu'il est détenu à présent.

Ces trois « crimes » et ces trois incarcérations d'Alexandre Guinzbourg nous montrent la *motivation essentielle de sa vie ;* elle consiste à combler des la*cunes et des carences soviétiques* : dans les domaines de la poésie, du journalisme, de l'éthique.

Comment pouvons-nous aider à présent Guinzbourg, cet homme qui a toujours aidé les autres ? Nous *devons* :

1) Mieux faire connaître, par l'intermédiaire de la presse, sa personnalité et son activité, tout ce que nous savons de lui ;

2) Exiger que ses avocats occidentaux aient immédiatement *accès auprès de lui* ;

3) Exiger la *présence* de correspondants étrangers à son procès ;

4) *Aider matériellement* sa femme et ses enfants (l'aîné a cinq ans, le cadet, trois ans) ;

5) Exiger des soins médicaux qualifiés pour Guinzbourg, qui, à l'expiration de sa deuxième peine, est sorti de la prison de *Vladimir gravement malade.* Son maintien en prison et un nouveau *séjour dans les camps* menacent sa vie.

N'oubliez pas cet homme, em*prisonné pour avoir* défendu notre éthique et notre liberté (2).

ANDRÉ SINIAVSKI.

(1) *Chez Christian Bourgois,* Paris, 1967.

(2) *S'adresser au Comité* international contre la répression, c/o. J.-J. Marie, 111, rue de Reuilly, 75012 Paris.

● *Pour le premier anniversaire* de l'arrestation d'Alexandre Guinzbourg, *ancien administrateur* du Fonds Soljenitsyne d'aide *aux prisonniers politiques et* à leurs familles, sa femme Irina a *organisé, le jeudi 2 février,* à Moscou, une conférence de presse à laquelle assistaient une trentaine de dissidents. Mme Irina Guinzbourg a déclaré que le Fonds aide environ sept cents familles de prisonniers politiques grâce à l'argent rassemblé soit en Union soviétique, soit à l'étranger. — *(Corresp.)*

CRITIQUANT LA DIRECTION DU P.S.

Le CERES souhaite la reprise des négociations avec le P.C.F. dès le 12 mars

Le numéro 49 de la revue mensuelle « Repères » (daté du mois de janvier) qui vient de paraître, s'ouvre sur une préface fort critique vis-à-vis de la politique menée par la direction du parti socialiste. Cette livraison de la revue du CERES — la minorité du P. S. — est d'ailleurs, dans son ensemble fort réservée sur la démarche actuelle du P.S.

Analysant plus précisément la politique suivie au cours des derniers mois par la direction du P.S., la revue du CERES écrit : *« En réalité, il semble que deux erreurs aient été commises : la première a été de penser que le P.C.F., et en particulier Georges Marchais, n'avaient pas d'autre choix que de s'incliner. La seconde, qui explique la précédente, a été d'anticiper, en cas de rupture, un effritement du P.C. et un bond en avant du P.S. à 35 % ou 40 % des voix. C'est cette analyse qui a conduit la direction du parti à définir des positions de négociation très restrictives, et en fait souvent peu réalistes par rapport à la cohérence politique de notre démarche. C'est à partir de là que certains dirigeants du P.S. et du M.R.G. ont repris (...) un certain nombre de thèmes et d'expressions à la droite (bureaucratie, stalinisme, capitalisme d'Etat) pour s'en prendre au P.C. (...). Il faut souligner que jamais le M.R.G. n'aurait pu claquer la porte comme il l'a fait, le 14 septembre 1977, si la direction du P.S. ne lui avait préparé le terrain. Robert Fabre n'a fait que chausser des bottes qui n'étaient pas préparées et qui d'ailleurs étaient trop grandes pour lui. »*

Les minoritaires socialistes expliquent ensuite que si l'union de la gauche n'a pu atteindre une stade supérieur c'est en raison de l'attitude du P.S. comme du P.C.F. L'éditorial de *Repères* indique : *« La majorité du P.S. parce qu'elle n'a cessé de considérer l'union de la gauche comme une affaire électorale, n'envisageant l'application du programme commun qu'avec un manque de rigueur inquiétant et le partage du pouvoir avec le P.C.F. qu'avec d'immenses réticences et sans y avoir réellement préparé le parti. Le P.C.F. parce qu'il ne s'est pas débarrassé d'une conception de l'union où l'hégémonie de la classe ouvrière se réduit à la sienne propre. Ainsi le P.C.F. semble moins soucieux de faire progresser l'union que de réaffirmer à toutes forces sa prééminence en tant que seul parti « révolutionnaire ».*

Un débat au comité directeur

A partir de cette analyse le CERES insiste sur la nécessité de reprendre le dialogue entre socialistes et communistes. Il estime qu'en l'état actuel des choses l'actualisation du programme commun et le fonctionnement d'un gouvernement de gauche *« ne sont plus dissociables »*. Il constate que le P.C.F. prévoit une telle négociation entre les deux tours des élections législatives. *« C'est la raison — presque avouée, —* écrit *« Repères »*, pour *laquelle Georges Marchais fait savoir que son parti subordonnerait la reprise de la discussion de l'accord aux résultats électoraux du 12 mars et à la pression qu'il compte pouvoir en tirer sur le P.S., ce qui est clairement l'aveu que, pour le P.C.F., son propre poids électoral dans l'union de la gauche prime désormais toutes autres considérations, même celle de l'exigence des travailleurs. Cette démarche ne manquera pas d'encourager la tentation symétrique chez les socialistes. Celle d'attendre, par exemple, le 19 mars et sa moisson espérée, pour discuter du programme et du gouvernement commun avec leur partenaire. Les responsabilités que les communistes ont prises jusqu'à présent dans la désagrégation de l'union n'excuseraient en rien une telle attitude. Imiter le P.C.F. en n'acceptant de ne reprendre la discussion qu'en position de force n'est pas la réponse qu'attendent ceux qui ont fait confiance au parti d'Epinay. »* L'éditorial de la revue *Repères* conclut :

« La situation de Mario Soares ne fait envie à aucun socialiste. C'est dans la mesure même où il saura décourager les spéculations, complaisamment entretenues par la droite, sur les conditions dans lesquelles un refus communiste pourrait le contraindre à la solitude du pouvoir que le P.S. exercera sur son partenaire une pression irrésistible. Il suffirait d'indiquer que, quoi qu'il advienne d'ici le 12 mars, les socialistes proposeront, s'ils sont en mesure de le faire, un gouvernement d'union de la gauche où chaque parti sera représenté à proportion de la confiance que leur auront témoignée les électeurs. »

Cette proposition, la minorité du parti socialiste a voulu la faire entériner par la direction du P.S. Le débat sur ce point a été renvoyé au 8 février, date de la prochaine réunion du comité directeur du P.S. Le CERES doit, à cette occasion, défendre un texte demandant que, dès le lendemain du premier tour de scrutin, la formation socialiste engage, conformément à ce que souhaite M. Marchais, des discussions sur le programme et le gouvernement d'une éventuelle majorité de gauche. Il est vrai que M. François Mitterrand, particulièrement soucieux de ne pas faire dépendre un gouvernement de gauche des états d'âme du parti communiste, semble porté à renvoyer après le second tour de scrutin toute négociation sur la composition et le fonctionnement de l'équipe ministérielle que l'actuelle opposition pourrait être amenée à former.

Le premier secrétaire sait, en outre, que toute négociation menée le 13 mars se fera sous la menace du refus du P.C.F. de se désister et placera donc, *a priori*, le P.S. en position de faiblesse. M. Mitterrand a indiqué, au cours d'un meeting, jeudi 2 février à Sainte-Geneviève-des-Bois, que son parti est disposé à discuter *« après les élections »* de la réactualisation du programme commun.

M. Pierre Mauroy avait déjà prévenu le P.C.F. (*le Monde* du 24 janvier) que les partis de gauche n'auront pas le temps de débattre de leur programme entre les deux tours de scrutin. Le maire de Lille a toutefois émis l'idée, lundi 30 janvier au micro de France-Inter, d'un texte qui serait négocié entre les deux tours de scrutin et qui traduirait l'accord minimum des deux grands partis de gauche. Il permettrait de justifier les désistements en faveur du candidat de gauche arrivé en tête en rappelant les grandes orientations du programme commun de 1972. Il s'agirait surtout de sauvegarder les chances de la gauche le 19 mars et le capital électoral de chacun des deux partis.

Les dirigeants du CERES craignent que, sur ce sujet, le premier secrétaire du P.S. commette une erreur d'appréciation du même type que celle qui l'a conduit à affirmer que les négociations d'actualisation du programme commun seraient achevées avant les vacances, puis pour le 14 juillet, puis fin juillet... Un des principaux animateurs de la minorité du P.S. explique par exemple que M. Mitterrand souhaite que le P.C.F. participe au gouvernement comme il souhaitait que le CERES restât associé au secrétariat de son parti : muet et soumis. Cette analyse est d'ailleurs partagée par de nombreux cadres du P.C.F., qui se plaisent à répéter : *« Nous ne sommes pas le CERES. »* Dans une interview publiée dans *Politique-Hebdo* daté 23-29 janvier, l'historien communiste Jean Elleinstein déclarait lui aussi : *« La direction du P.S. rêvait de nous tenir le même discours qu'au CERES : on vous écarte des centres de décision et vous vous taisez, ou bien on vous élimine ! »*

La nouvelle divergence d'appréciation qui tend à se manifester entre la minorité et la majorité du P.S. va contribuer à rendre plus cahoteuses encore les relations entre les deux courants. Le CERES, qui organise samedi 4 février un colloque sur « La démocratie mystifiée » (1), a pu craindre de voir cette manifestation interdite par la direction du P.S. Certains dirigeants avaient souhaité que cette mesure soit prise, mais ils n'ont pas été suivis par M. Mitterrand.

THIERRY PFISTER.

(1) Trois « tables rondes » sont prévues : « Démocratie et marxisme », « Les menaces sur la démocratie », « L'articulation du pouvoir ». MM. Hincker, membre du comité central du P.C.F., Poulantzas, Cardoso, Castells, Delors, Michel Rolant et Bruno Trentin participeront notamment aux travaux.

CRISE DANS LA FÉDÉRATION SOCIALISTE DU BAS-RHIN

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Le sabordage, mercredi 1er février, de la section socialiste des P.T.T. de Strasbourg vient rendre public le malaise qui couvait depuis longtemps dans la fédération du P.S. du Bas-Rhin entre les tenants du CERES et certains dirigeants du courant majoritaire. En annonçant la dissolution volontaire de leur section — la plus importante des sections d'entreprise du P.S. dans le département, — ses adhérents se solidarisent avec les responsables fédéraux de la tendance CERES sanctionnés par la commission nationale des conflits : MM. Jean Jacquinod et Claude Truchot ont été suspendus de leur mandat pour dix-huit mois ; Mlle Mado Schoen, MM. Albert Hamm et René Hampé ont été blâmés.

Les militants socialistes des P.T.T. refusent leur confiance aux dirigeants de la majorité du P.S., qui, disent-ils, risquent de se comporter, *« une fois élus, comme des notables de la droite alsacienne »*. Ce qui est considéré comme une querelle de personnes par de nombreux militants s'était cristallisé, en novembre dernier, à l'occasion de la désignation du candidat pour la circonscription législative de Strasbourg-I. La base avait retenu la candidature de M. Hampé, mais la direction nationale avait imposé celle de M. Marc Brunschweiler.

Dans « l'Unité »

M. Mitterrand revient sur les conditions de préparation de son entrevue avec M. Carter

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., revient dans *l'Unité*, datée 3-9 février, sur la polémique qui l'oppose à M. Raymond Barre à propos de sa rencontre avec M. Carter. Le premier ministre avait reproché à M. Mitterrand d'avoir sollicité cette audience. Le premier secrétaire du P.S. rappelle que dans une interview publiée dans *l'Express*, daté 28 novembre-4 décembre 1977, M. Jimmy Carter répond à la question : *« Rencontrerez-vous des leaders de l'opposition : M. François Mitterrand, par exemple ? »*, en disant : *« Oui, je le rencontrerai volontiers. »*

Le premier secrétaire rappelle également diverses conversations au cours desquelles il a indiqué — notamment à Jean Daniel — *« Pourquoi mettrais-je Carter dans l'embarras ? Il lui serait difficile de heurter Valéry Giscard d'Estaing, fort sourcilleux sur ce sujet. Et moi, je ne sais pas, je ne veux pas demander. »*

M. Mitterrand conclut : *« Primo : le rendez-vous a été préparé par l'ambassade des Etats-Unis à Paris, en accord avec notre secrétariat international. Secundo : j'ai été heureux de rencontrer le président des Etats-Unis d'Amérique et je crois cette approche utile. Tertio : la déclaration sur mon rôle « bénéfique » a été faite par Jimmy Carter* avant *notre rencontre. »*

» Un dernier mot — vous jugerez s'il faut en rire : le fameux communiqué de l'ambassade sur lequel M. Barre appuie sa démonstration et qu'il me somme de démentir... n'existe pas. »

M. ROCARD : les communistes ont toujours refusé de gouverner en union de la gauche.

M. Michel Rocard, membre du secrétariat du parti socialiste, a expliqué, jeudi 2 février, au micro d'Europe 1, que l'hypothèse selon laquelle *« l'idée de ministres communistes, lancée par M. Marchais, s'adresse directement au président de la République »*, par-dessus la tête du P.S., ne pouvait être écartée. Il a ajouté : *« En France les communistes ont toujours refusé de gouverner en union de la gauche. En revanche, l'unique fois où ils ont accepté de gouverner c'est dans un gouvernement d'union nationale. »*

ÉLECTION MUNICIPALE A ISSY-LES-MOULINEAUX

Les électeurs devront trancher un imbroglio juridique

Privés depuis plus d'un mois de conseil municipal, les habitants d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), retournent aux urnes les dimanches 5 et 12 février. Echéance très attendue depuis le soir du 20 mars 1977, lorsque, contre toute attente, la liste d'union de la gauche conduite par M. Guy Ducoloné, conseiller général et député communiste, qui comptait, à l'issue du premier tour, 83 voix d'avance sur sa concurrente, était battue de 44 voix (10 141 contre 10 097) par la liste proche de la majorité, conduite par le maire sortant, M. Raymond Menand (M.D.S.F.).

La liste d'union de la gauche, arguant de « nombreuses irrégularités » et présentant une longue liste de griefs, déposait aussitôt un recours devant le tribunal administratif. Celui-ci prononçait, le 13 juin, l'annulation pure et simple de l'élection. A son tour, saisi par M. Menand, le Conseil d'Etat confirmait, le 21 décembre, la décision du tribunal administratif.

Renonçant à *« examiner d'autres griefs »* (en l'espèce, les accusations de fraude électorale), le tribunal administratif ne retenait en fait, pour appuyer sa décision, qu'une irrégularité administrative mineure, à savoir le défaut d'enregistrement à la date du 1er janvier 1977, au rôle des contributions directes de la commune, d'une des candidates de la liste de M. Menand, Mme Christine Lagniez, plus connue sous le nom de Kiki Caron. L'ancienne championne de natation, domiciliée à Verrières-le-Buisson, et recrutée par M. Menand pour faire valoir l'intérêt qu'il porte aux problèmes sportifs, n'était que depuis peu locataire d'un appartement à Issy-les-Moulineaux et était, par conséquent, inéligible au sens de l'article L 228 du code électoral. Dans une commune qui compte quarante-huit mille habitants, le scrutin avait lieu à listes bloquées et l'inégibilité d'un conseiller entraînait l'invalidation de la liste tout entière.

Mais, à l'heure où la campagne électorale bat son plein, alors que les murs se recouvrent d'affiches vengeresses et que les conférences de presse succèdent aux distributions de tracts, Kiki Caron n'est plus au centre des débats. Certes, M. Menand et son équipe continuent de contester la décision des tribunaux, qualifiant d'*« arguties juridiques »* les raisons retenues par le Conseil d'Etat et dénonçant *« la politisation de certains grands services des corps de l'Etat »*. Cependant, ce sont désormais les accusations de fraude, reprises par M. Ducoloné, qui alimentent la polémique.

Selon l'union de la gauche, *« il ne fait aucun doute que l'équipe de M. Menand a truqué l'élection de mars 1977. »* Evoquant pour mémoire *« des tracts diffamatoires distribués hors des délais autorisés, la diffusion par France-Inter d'une interview de Kiki Caron le matin même du scrutin, ou des pressions exercées à l'entrée du bureau de vote »*, on en vient vite à l'essentiel : ce sont les lettres adressées par M. Ducoloné aux neuf cent cinquante électeurs qui, s'étant abstenus au premier tour, ont voté au second tour, lettres dont cent quatorze sont revenues avec la mention *« inconnu à cette adresse »*. Convoqués par le tribunal, deux seulement d'entre eux sont venus, en quelque dix mois, confirmer la régularité de leur vote. *« Tous les autres*, précise M. Ducoloné, *sont restés introuvables à l'issue de recherches approfondies. »* Il semble donc s'agir d'électeurs qui ont depuis longtemps quitté Issy-les-Moulineaux. *« Dès lors*, ajoutent les responsables de l'union de la gauche, *il n'était pas difficile à l'équipe en place de s'emparer des cartes de ces électeurs et de voter à leur place sur présentation d'une « carte orange », que n'importe qui peut faire établir à n'importe quel nom ! »* (On se souvient qu'un décret du 16 mars 1977 autorisait le vote sur présentation de la « carte orange » de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F.).

« Pure calomnie, répond M. Menand. *Il s'agit seulement d'anciens Isséens qui, ayant déménagé, ont omis de se faire inscrire sur les listes de leur nouveau lieu de résidence et restent inscrits à Issy. » « Ils sont introuvables*, rétorque la gauche. *Comment ont-ils pu recevoir leur carte d'électeur ? » « Ils ont voté sans carte »*, conclut *la majorité*.

Pour trancher ce différend, il faudrait pouvoir consulter les cahiers d'émargement, aujourd'hui inaccessibles au public...

On parle aussi de trente-trois électeurs domiciliés à la mairie et dont neuf seulement y occupent effectivement des logements de fonction. Qui sont les autres ? *« Pour partie, des Français de l'étranger »*, affirme M. Menand, tandis que M. Ducoloné relève, parmi ces vingt-quatre électeurs « suspects », d'anciens employés ou fonctionnaires de la mairie ayant depuis longtemps quitté la commune. Ont-ils ou non voté le 20 mars ? Et qui sont les onze électeurs domiciliés à la piscine ?

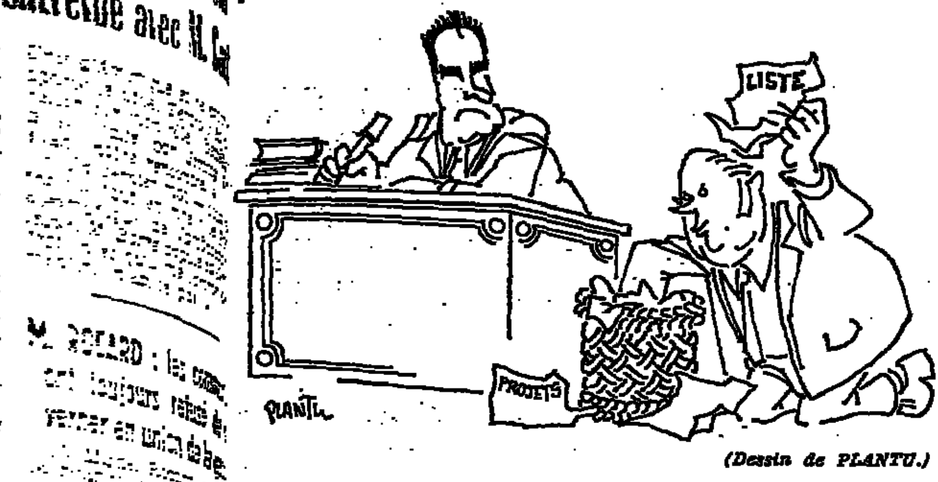
Autant d'éléments pour un véritable imbroglio juridique.

Dimanche, il faudra que les Isséens se prononcent, soit pour la liste sortante de M. Menand (où figure à nouveau Mme Lagniez), qui met en avant son *« bilan social »*, entend *« se situer sur le terrain apolitique de la gestion municipale »*, se dit *« ouverte à tous les courants, à l'exclusion des communistes »* et ne donne qu'approximativement sa composition politique (douze M.D.S.F., six C.D.S., six R.P.R., un P.R., et huit *« sympathisants sans étiquette »*) ; soit pour la liste d'union de la gauche, *« très sincèrement unie malgré les dissensions au niveau national »*, où la présence socialiste est encore renforcée et qui reproche aux sortants *« d'avoir laissé fuir les emplois et de n'avoir construit aucun logement social depuis 1969 »* ; soit encore pour la liste de M. Savary, radical-socialiste valoisien, déjà candidat en 1965 et jusqu'ici très discret.

FRANÇOIS ROLLIN.

La préparation des élections législatives

M. Poniatowski « révèle » quels portefeuilles ministériels exigerait le P.C.



(Dessin de PLANTU.)

M. Michel Poniatowski, prenant la parole jeudi 2 février, à Nantes, a évoqué le problème de la participation communiste à un éventuel gouvernement de gauche en disant : « *Je vais vous révéler les exigences minimum du P.C. :*

» — Un des trois grands ministères : défense nationale, intérieur ou affaires étrangères ;

» — Le ministère du travail ;

» — Le ministère de la Sécurité sociale et de la famille ;

» — Le ministère de la fonction publique ;

» — Le ministère de la production industrielle et des entreprises nationalisées ;

» — Le ministère de la jeunesse et des sports ;

» — Le ministère des finances sera démembré, le P.C. conservant tous les services économiques, de prévision et du Plan érigés en ministère ;

» — Le ministère de l'intérieur sera démembré, le P.C. recevant les collectivités locales et l'aménagement du territoire ;

» — Le ministère de la défense nationale sera démembré, le P.C. se réservant l'armement ;

» — Le secrétariat à l'enseignement supérieur ;

» — Sept ministères, trois secrétariats d'Etat ;

» — Voilà les exigences minima du P.C. dans l'état présent des choses. »

» — Leur choix est révélateur, car la manœuvre est claire : c'est la mainmise directe ou indirecte sur les postes clefs touchant l'économie, les ministères sociaux, l'appareil de l'Etat et les collectivités locales.

» Ainsi, de deux choses l'une :

» — S'il est associé au gouvernement, le parti communiste contrôlera l'essentiel de l'économie et du secteur social et contraindra son partenaire socialiste à subir la loi de ses constantes exigences ;

» — Si le P.S., au contraire, refuse de céder à ces demandes et constitue un gouvernement homogène, le parti communiste, soutenu par la pression syndicale et celle de la rue, imposera l'application totale et immédiate du programme commun et sa venue au pouvoir par la force.

» Mais ce choix existe-t-il encore puisque Georges Marchais, au Club de la presse d'Europe 1, le 29 janvier, a déclaré : « L'hypothèse d'un gouvernement socialiste homogène est irréaliste... »

[Interrogé à T F 1, jeudi soir, M. Poniatowski n'a pas « révélé » l'origine des documents qui lui avaient permis d'énoncer les « exigences » du parti communiste.

Les projets de réforme du ministère des finances et du ministère de l'intérieur, notamment, ont déjà été évoqués publiquement par M. Marchais et par les socialistes (« le Monde » du 12 novembre 1977.]

M. CHIRAC « DÉPLORE » LA CRÉATION DE L'UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

M. Jacques Chirac a évoqué jeudi 2 février à Beauvais (Oise) la création de l'Union pour la démocratie française en disant : « *Je déplore cette initiative, dont nos partenaires de la majorité devront prendre l'entière responsabilité.* » Le président du R.P.R. a ajouté : « *Nous respecterons le pacte majoritaire, et nous n'engagerons aucune polémique avec les autres candidats de la majorité. Je suis étonné de voir la débauche d'affiches des autres candidats de la majorité, mais cela ne nous empêchera pas d'arriver en tête des candidats de la majorité au premier tour dans cette région comme dans toute la France.* »

● *Une Alliance anticollectiviste universelle*, animée par M. Hainaut, a été créée, afin de « *soumettre la notion du collectivisme à un examen critique, signaler les dangers du collectivisme totalitaire et coordonner la résistance qui s'oppose à sa domination* ». (Siège social : 144, rue de Rennes, 75006 Paris.)

La victoire de l'opposition ne serait pas l'alternance mais le chambardement

déclare le parti républicain

Au terme de sa réunion de jeudi matin 2 février, le bureau politique du parti républicain a rendu publique la déclaration suivante :

« *A Verdun-sur-le-Doubs, le président de la République a dit le bon choix pour la France. Il l'a fait avec l'élévation d'esprit qu'impose sa fonction. Il l'a fait avec la clarté et la fermeté qu'attendait l'opinion.*

» La majorité est constituée de deux grands courants complémentaires et non concurrents. Le parti républicain a contribué à l'organisation et à l'élargissement du courant fondé sur le projet de Démocratie française. *Il respecte tous les accords qu'il a signés et souhaite fermement que la réciprocité soit rétablie là où le contrat n'est plus honoré.*

» Le P.R. agit pour la victoire de la majorité, et de toute la majorité.

» Que l'opposition soit ou non divisée, il y a une certitude : les socialistes ne pourront arriver au pouvoir qu'avec des ministres communistes et pour appliquer le programme commun, quelle qu'en soit la version. La victoire de l'opposition, ce ne serait pas l'alternance mais le chambardement. Le P.R. est conscient que désormais les Français en ont une conscience claire. »

Au cours de la conférence de presse qui a suivi la réunion du bureau, M. Soisson, secrétaire général du P.R., a indiqué : « *l'Union pour la démocratie française est une référence commune. C'est le même type de référence que celle que l'on peut faire à la pensée de Valéry Giscard d'Estaing dans* Démocratie française. *Il n'y a pas de front. Il y a une simplification* ».

Interrogé sur l'attitude du premier ministre à l'égard des non-gaullistes, M. Soisson a remarqué que M. Barre avait suivi « *avec intérêt* » leurs travaux et qu'il apporterait son soutien à tous les candidats de la majorité « *pourvu qu'ils aient adhéré aux objectifs de Blois* ».

[A plusieurs reprises et notamment le 30 janvier, M. Raymond Barre a déclaré qu'au cours de la campagne il soutiendra « les candidats de la majorité qui en feront la demande, à quelque formation de la majorité qu'ils appartiennent, sans exclusive ».]

● *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du parti républicain, qui présentait, mercredi 1er février, à la presse son livre, *la Victoire sur l'hiver* (éditions Fayard), a déclaré : « *La volonté de changement est actuellement sensible dans tout le pays. Les Français ont envie de changer les têtes, de changer les dirigeants. Si la majorité est capable d'assumer ce désir de changement, elle gagnera les élections ; si elle ne l'est pas, elle les perdra.* »

M. GISCARD D'ESTAING : la personnalité culturelle bretonne doit s'affirmer.

(De notre correspondant.)

Rennes. — « *Les engagements pris ont été tenus.* » Jeudi 2 février, quelques heures après la signature par les ministres de l'éducation, de la culture et de l'environnement et le président de F.R. 3 de la charte culturelle bretonne, le président de la République, dans une interview accordée au journal télévisé régional F.R. 3 Bretagne, a considéré que « *ce document traduit bien ce que, dans les circonstances actuelles, il convient, je dirai même il est nécessaire, de faire en faveur de la culture bretonne* ».

« *Le fait fondamental de cette charte, c'est de reconnaître non seulement l'existence de cette personnalité culturelle, mais encore l'utilité qu'il y a à ce que cette personnalité se maintienne et s'affirme.* »

Cette intervention du président de la République a provoqué une vive réaction de l'Union démocratique bretonne (U.D.B.), qui y a vu l'illustration « *du caractère essentiellement électoraliste de cette charte* ». Se réjouissant de ce que les partis de gauche hexagonaux aient également « *refusé de donner dans le piège d'une charte octroyée* », l'U.D.B. a affirmé que « *seule une profonde réforme régionale, qui doit être l'œuvre de la gauche, est susceptible de donner au peuple breton les moyens nécessaires à la sauvegarde et à la promotion de sa culture* ».

● *Le premier ministre* commencera sa tournée électorale en province, comme prévu, par un voyage dans le département de la Seine-Maritime, le mardi 7 février. Il se rendra successivement, au cours de l'après-midi, au Havre, à Montville et à Rouen. Il prononcera un discours, dans la soirée, au parc des expositions du Grand-Quevilly.

Tribune du 12 mars

Les gaullistes fourvoyés

par GEORGES-PAUL CUNY (*)

LA où nous voudrions saisir la vérité sur l'âpreté de ce siècle, sur la nuit dans laquelle il s'enfonce, sur le combat de Jacob qu'elle *promet*, sur la manière dont autour de nous, et de plus en plus, la liberté succombe sous la botte de tyrans hilares et provoquants, là où nous voudrions prendre conscience de la résurrection obligée des spiritualités, on vient sans honte nous saouler de bafouillages, on nous chausse l'esprit comme des pieds, avec les savates les plus éculées, les plus rongées, les plus avachies, comme les tempêtes dans le panier de crabes dont s'enorgueillit chaque camp. Bien sûr, et presque trop souvent, reviennent sur les lèvres les mots de paix, de progrès, de justice, de liberté, mais tellement sucés, tellement trahis, tellement raclés qu'ils finissent par être abandonnés une fois qu'ils ont servi à piper les voix, comme ces chewing-gums crasseux que les enfants se repassent sans dégoût de bouche en bouche avant de les coller sous leur pupitre.

Mais il serait trop simple de renvoyer tout le monde dos à dos, coulant dans le même plombage diviseurs et divisés, tricheurs et victimes. Car il y a des responsables dans cette affaire, et il faudrait tout de même que les points qui manquent sur les i sortent de leur cachette et désignent les principaux coupables : MM. Chirac et Marchais, ce que chacun sait, ce que chacun sent, ce qui a seulement le tort de ne pas être dit assez haut et crié assez fort. Et il faut le faire. Il faut le faire avant que ne nous trompent les ultimes tentatives de rabibochages qui surviennent de tous les côtés. A l'approche du jour fatidique, et la pétoche aux trousses, voilà qu'on prétend, dans la hâte, repeindre à nouveau les croûlantes façades et grimer les masques ! Pire : voilà qu'on nous demande de nous y laisser prendre !

M. CHIRAC se lamente parce que la politique suivie n'est pas exactement gaulliste. Fort bien ! Mais enfin, si M. Chirac tenait tant à ce qu'un gaulliste soit à l'Elysée, que n'a-t-il élu et fait élire M. Chaban-Delmas, un vrai gaulliste, avec, à son actif, trois ans de gouvernement de progrès ? Qui donc a trahi le premier M. Chaban-Delmas et l'a torpillé pour faire élire M. Giscard d'Estaing, fourvoyant le parti gaulliste qui ne se remet pas de la crasse qu'il s'est faite à lui-même ? Qui donc, une fois touchés les 30 deniers de la trahison, non seulement ne s'est pas pendu (nous n'en demandons pas tant), mais s'efforce insolemment de pendre celui-là même pour le compte de qui il a trahi ? Qui ? La réponse est tellement simple qu'elle ne ferait pas 100 sous à un jeu radiophonique.

M. Chirac se donne les airs d'un homme de rigueur, de justice, d'intransigeance, et bien entendu épris d'idéal et gaulliste. Chef de gouvernement, il a promené sa politique économique d'ordre en contre-ordre, pour laisser le désordre que M. Barre a maintes fois dénoncé ; voilà pour la rigueur. Il s'est employé à vider de son contenu la loi sur les plus-values ; voilà pour la justice. C'est en vain que nous avons attendu pendant vingt-sept mois, et venant de sa part, une proposition novatrice ou audacieuse ; voilà pour le progrès. Il n'a pas su résister aux syndicats comme l'a fait M. Barre ; voilà pour l'intransigeance. Chef de parti, il troque l'appui de M. Hersant contre un siège de député ; voilà pour l'idéal.

Quant au gaulliste, il y aurait de quoi s'étrangler. Car lorsqu'un gaulliste élit un président de la République, il l'aide à gouverner, il ne scie pas la branche sur laquelle il lui demande obligeamment de s'asseoir, il ne développe pas une atmosphère de perpétuels traquenards sous les grimaces de l'allégeance. Mais qui refuse l'arbitrage, l'autorité du premier ministre ? Qui donc, par la méfiance constamment exprimée, l'ironie cinglante toujours logé entre les dents, par les procès d'intention, tente de priver le chef de l'Etat de la confiance même de ses troupes, confiance sans laquelle personne ne pourrait donner sa vraie mesure ? Et qui, une fois ces boulets bien attachés à ses pieds, plonge le même dans le bain pour hurler plus fort que tous les autres lorsque s'annonce la noyade ? Qui, et avec quelle frénétique célérité, fut le premier à mettre à M. Barre la tête sous l'eau dans l'affaire des croissants ? Qui refuse aujourd'hui la taxe de coresponsabilité sur le lait ? Les producteurs ? C'est naturel. M. Chirac ? C'est scandaleux.

SI le parti chiraquien sort renforcé des élections, chaque semaine va nous apporter à nouveau sa moisson de pièges et de serments empoisonnés, d'effusions et de trahisons, comme nous le vivons depuis quatre ans. Voilà pourquoi nous disons que cela suffit, voilà pourquoi nous disons que nous en avons assez ! Assez de ceux qui se croient forts quand ils ne sont que violents, assez de ceux qui cachent leur âme de grenouille dans leur appétit de bœuf, l'exiguïté de leur esprit derrière la profusion de leur insolence et l'épaisseur de leurs ambitions dans la confiscation éhontée des thèmes gaulliens. Assez de voir menacer, par ceux-là même qui l'ont promu, un président de la République qu'ayant élu vous voulons garder, malgré ce qui nous sépare, et que nous voulons voir gouverner les mains libres, les mains ouvertes, pour le seul combat qui nous paraît devoir être le sien, celui pour lequel, et à une heure qui n'est pas encore venue, l'appellera l'histoire : celui de la liberté.

(*) Directeur de société.

AGRESSION CONTRE DES COLLEURS D'AFFICHES A SAINT-ÉTIENNE

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Deux grenades d'entraînement enduites d'une substance grasse ont été lancées par les trois occupants d'une voiture immatriculée en Haute-Loire sur sept militants socialistes qui collaient, mercredi 1er février, vers 22 heures, dans la Grande-Rue de Saint-Etienne, les affiches de M. Bruno Vennin, conseiller général et deuxième adjoint au maire de la ville, candidat du P.S. dans la deuxième circonscription de la Loire. L'un des engins roula sur le trottoir avant d'éclater. L'autre, en explosant, brisa un seau de colle. Aucun des colleurs d'affiches n'a été blessé. M. Vennin s'est élevé contre « *des actes inadmissibles qui auraient pu finir tragiquement* ».

M. Jean-Marc Ulmer, secrétaire de la fédération de la Loire du parti socialiste, a dénoncé de son côté « *les activités de certains groupes qui, à Saint-Etienne, essaient d'influer sur la décision des électrices et des électeurs. Le P.S.*, a-t-il dit, *appelle l'ensemble des Stéphanois à faire en sorte que le système démocratique de notre pays fonctionne pleinement et calmement pour que chacun se détermine dans son vote sur les positions politiques de chaque formation par rapport aux graves problèmes économiques et sociaux que connaît notre région et sans céder au climat de peur que voudraient instaurer certains* ».

● *Agression électorale.* — Un employé municipal d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne) a été attaqué par quatre inconnus, jeudi soir 2 février, alors qu'il était en train de décoller d'un abribus les papillons électoraux du R.P.R. qui y avaient été apposés. M. Alain Vivien, député de la Seine-et-Marne (P.S.), indique dans un communiqué qu'il a élevé une protestation auprès des autorités départementales contre cette agression qui fait suite à un autre incident de même nature survenu peu avant dans la localité de Soignolles-en-Brie.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XIII. — AQUITAINE : virage au frein vers la gauche

par ANDRÉ PASSERON

Bien peu de points communs sinon la passion du rugby et le goût de la bonne chère entre les cinq départements qui forment l'Aquitaine aujourd'hui.

Mais entre tous les habitants de cette région, une certaine gaieté et une manière de vivre ensemble ont développé un sens particulier de la politique, où l'idéologie le cède souvent aux relations personnelles pour transformer les affrontements en arrangements.

Longtemps terre d'élection du radicalisme, l'Aquitaine a évolué lentement vers le socialisme, alors que certaines zones rurales pauvres ont donné leur préférence au communisme et que le gaullisme y a conquis quelques fiefs grâce à l'action particulière de M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux depuis trente ans. Aujourd'hui, un conflit de générations se développe sans tapage entre les caciques du parti radical, de l'ancienne S.F.I.O. et du mouvement gaulliste, et la nouvelle génération de ces trois familles.

En 1973, les partis de la majorité qui détenaient dix-neuf circonscriptions sur vingt-quatre devaient en céder sept à l'opposition et se retrouvaient ainsi à égalité avec elle pour la représentation parlementaire de la région.

La Dordogne ne conservait à la majorité qu'un siège sur les quatre qu'elle possédait, et tous les autres départements devaient céder sous la poussée de l'opposition. Lors de l'élection présidentielle de 1974, M. Mitterrand avait recueilli dans tous les départements plus de 53 % des suffrages, sauf dans les Pyrénées-Atlantiques où M. Giscard d'Estaing avait obtenu 56,2 % des voix.

Cette pression de la gauche pourrait se confirmer en mars prochain, non seulement en Gironde, mais aussi dans les Landes, et être en revanche contenue ailleurs. La majorité, qui s'est organisée localement sans tenir compte des décisions parisiennes, escompte reconquérir un ou deux sièges dans l'ensemble de la région, mais un élément dominera l'issue du scrutin : l'incertitude concernant le comportement des communistes dont les relations avec les socialistes sont envenimées par des considérations locales et des rivalités ancestrales.

GIRONDE : le « système Chaban » grignoté

Il est difficile de distinguer dans l'action de M. Chaban-Delmas ce qui a trait à la 2e circonscription législative du centre de la ville qu'il occupe depuis 1946, à l'ensemble de Bordeaux dont il est le maire depuis 1947, à la communauté urbaine qu'il a présidée de 1967 à 1977, au département de la Gironde dont il n'a pourtant jamais présidé le conseil général, à la région Aquitaine dont il a présidé la Coder de 1964 à 1969 et préside le conseil régional depuis 1974, et enfin à ses fonctions, à ses préoccupations, à ses ambitions nationales. Tout cela soigneusement et habilement dosé a créé le « système Chaban », qui depuis plus de trente ans a fait du concurrent de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée au premier tour de 1974 l'homme indispensable, on serait tenté de dire irremplaçable, de cette région et de sa « capitale ».

Le charisme du maire de Bordeaux après son échec à l'élection présidentielle avait semblé décliner. Il n'avait pas réussi après les progrès du parti socialiste en 1973, qui avait conquis — comme en 1967 — le siège de député de la troisième circonscription de Bordeaux-Talenel, à empêcher qu'en 1976 la majorité du conseil général ne passe à la gauche et qu'un député socialiste, M. Philippe Madrelle, n'en devienne le président. L'année suivante, il n'a pas pu s'opposer à la conquête par les communistes et surtout les socialistes de nombreuses municipalités, ni au renversement, au profit de la gauche, de la majorité de la communauté urbaine.

Ces revers successifs ont, semble-t-il, stimulé « l'ardeur » de M. Chaban-Delmas. Usant tour à tour de résolution, voire de brutalité, et de charme ou d'amabilité, l'ancien premier ministre a entrepris de remonter le courant. Ses amitiés diverses dans toutes les tendances, ses « complicités » complexes avec presque tous les élus, trente ans de services rendus, d'affabilité, d'interventions, ne pouvaient pas ne pas encore être utiles. L'affaire de la CUB (Communauté urbaine de Bordeaux), qui domine encore la vie politique du chef-lieu, lui a offert une première occasion.

Afin d'éviter que, par une application stricte de la représentation proportionnelle, les petites communes de l'agglomération appartenant à la gauche n'imposent leur volonté à Bordeaux, M. Chaban-Delmas a obtenu qu'une loi spéciale répartisse à égalité (35/35) les voix de ses partisans et de ses adversaires et n'accorde au président socialiste — M. Michel Sainte-Marie, député — de voix prépondérante qu'en cas de vote à scrutin public.

Cette « manœuvre », aussitôt dénoncée par les communistes qui ont accusé les socialistes de « déloyauté » alors que ces derniers reprochaient aux premiers leur « intransigeance », a mis les rieurs du côté de M. Chaban-Delmas, crédité d'avoir tiré avec habileté toutes les ficelles. Les violentes attaques des communistes contre leurs alliés, qui se poursuivent et même s'accentuent en ce moment, convainquent beaucoup de Bordelais que leur maire tient encore en main la situation. Cette impression a été confirmée par sa réélection à la présidence du conseil régional d'Aquitaine où, pourtant, la gauche est numériquement majoritaire. La dissension s'en est trouvée accentuée au sein de l'opposition, où les accusations de trahison sont ouvertement lancées, tantôt contre certains socialistes, tantôt contre les radicaux de gauche. Et le 20 janvier, le budget de la région, proposé par le préfet et défendu par M. Chaban-Delmas, a été voté à l'unanimité, sauf par les conseillers communistes.

De l'hôtel de Rohan — l'une des plus belles mairies de France, — celui que l'on appelle encore un peu le duc d'Aquitaine entend rappeler que son rôle n'est pas terminé et il laisse même volontiers dire que son destin national n'est pas achevé. Ses relations, que l'on sait bonnes, avec le chef de l'Etat ne l'ont cependant pas poussé jusqu'à désavouer publiquement le comportement de M. Chirac, auquel il ne fait pas porter tous les torts.

La réconciliation publique intervenue entre eux le 22 janvier, leur présence conjointe à un meeting le 25, ont soulagé bien des électeurs girondins de la majorité. M. Chirac a d'ailleurs pris garde de ne pas se heurter à son prédécesseur dans les affaires locales du R.P.R., sachant bien qu'ici le gaullisme passe par le filtre d'un chabanisme fortement mâtiné d'un radicalisme un peu particulier.

Pour toutes ces raisons, l'ancien premier ministre n'aura pas à affronter le 12 mars, dans sa circonscription Bordeaux III et IV, de bien redoutables adversaires. Me Roland Dumas (P.S.) qui s'était vainement opposé à lui lors des élections municipales ne s'est pas remis sur les rangs. M. Claude Scipion, candidat du P.C., est vice-président de la communauté urbaine et, à ce titre, il adresse de véhéments reproches aux socialistes qui seront représentés par M. Robert Biondini. Enfin, M. Odin Rossignol, modéré, ne peut espérer entamer sérieusement l'électorat du député sortant, qui cherchera surtout à être réélu au premier tour, comme en 1968 et en 1970, alors qu'en 1973, le maintien du réformateur M. Junca, proche de M. Servan-Schreiber, l'avait contraint à un ballottage difficile.

Il est vrai qu'un solide rideau protecteur a été établi tout autour de l'Aquitaine contre les tentatives des radicaux parisiens, quelle que soit leur tendance. Et M. Chaban-Delmas, en collaboration aujourd'hui apparemment amicale avec M. Aymar Achille-Fould, député réformateur de la cinquième circonscription, entend traiter à l'aide de bons échanges de services tout ce qui concerne cet électorat.

C'est pour cette raison que dans la 1re circonscription (Bordeaux I et III), M. Jean Valleix, député sortant R.P.R. affrontera en primaire un candidat radical, M. Jean-Pierre Berron, qui devrait l'aider à mieux couvrir son électorat alors que l'extrême droite présente M. Robert Blancan, dans le même dessein. Afin de ne pas voir sa circonscription encerclée complètement par les socialistes, M. Chaban-Delmas a oublié les quelques dissensions qui l'ont opposé à M. Valleix, soupçonné de devenir trop « chiraquien ». Ce dernier reçoit aussi le renfort de Mlle Simone Noailles, adjoint au maire de Bordeaux pour les affaires sociales, très active et dévouée dans les milieux modestes.

M. Valleix est en effet sévèrement concurrencé par M. Pierre Lalumière, professeur à la faculté de droit de Paris, candidat du parti socialiste et qui, en 1977, à la tête d'une liste d'union de la gauche, a ravi à M. Max Monichon, sénateur indépendant, la mairie du Bouscat dans la banlieue nord de Bordeaux. Certes, c'est au Bouscat que Blanqui a été élu en 1871 et qu'avait été « inventée » en 1889, la célébration du 1er mai. Une tradition ouvrière subsiste, dans le quartier des docks notamment, mais cette influence peut être compensée par l'électorat des Chartrons. La lutte doit donc être serrée, et M. Lalumière a porté plainte contre l'inscription de deux cent quatre-vingt-deux électeurs de l'étranger qui se trouveraient presque tous... dans un hospice à Madagascar !

***

Dans la 3e circonscription (Bordeaux V et VI), M. Henri Deschamps, maire P.S. de Talence depuis 1965, avait repris en 1973 à M. Grondeau, R.P.R., le siège de député que celui-ci lui avait ravi dans la vague gaulliste de 1968. La candidature de Me Roland Dumas, un moment envisagée, n'a pas été encouragée et il a renoncé. Les responsables locaux du P.S. ont voulu éviter qu'une personnalité parisienne trop brillante ne vienne leur porter ombrage.

Contre M. Deschamps trois candidats de la majorité vont tenter de se répartir l'électorat hostile à la gauche : MM. Didier Cazabonne (C.D.S.), Alain Guglielmi (P.R.) et Robert Dussart (R.P.R.). Ce dernier a commencé une active campagne. Ingénieur en chef des ponts et chaussées, ancien fonctionnaire des services d'équipement de la Gironde, actuellement directeur de la voirie de Paris, ses adversaires de gauche l'accusent d'être le représentant de M. Chirac, et ils assurent que M. Chaban-Delmas voulait, pour plus tard, réserver cette circonscription à M. Valade, son actuel suppléant. Mais M. Dussart s'applique à être d'une égale loyauté envers le maire de Paris et celui de Bordeaux. Ses amis affirment que sa chance ne peut venir que par la grâce des communistes, qui présentent M. Guy Lacour, enseignant, s'ils faisaient défaut à M. Deschamps au second tour.

Dans la 4e circonscription (Bordeaux-VIII), les socialistes sont convaincus que leur député sortant, M. Philippe Madrelle, sera réélu dès le premier tour. Ils ne s'inquiètent guère des rancunes que les communistes peuvent nourrir à l'égard de celui qui, en 1976, est devenu président du conseil général de la Gironde, ni des conflits nés en 1977 où, dans de nombreuses communes de cette rive droite de la Garonne, aucun accord d'union de la gauche n'avait été conclu pour les municipales, ni des luttes qui opposent socialistes et communistes au sein des Chantiers de la Gironde. Le R.P.R. oppose à M. Madrelle un candidat de vingt-six ans, M. François Korber. Bien qu'il subisse de vives attaques des communistes, dont le candidat est M. Michel Broqua, le député sortant bénéficie d'un capital important de sympathies en raison de son amabilité, de son dévouement et de son intense activité.

La nouvelle génération socialiste

Ce sont des qualités comparables que met en avant M. Aymar Achille-Fould, ancien ministre, député sortant réformateur de la 5e circonscription (Lesparre), où il sera le candidat unique de la majorité. Elu sans interruption conseiller général de Saint-Laurent depuis 1961 et député du Médoc depuis 1962, M. Achille-Fould, ayant dû abandonner en janvier 1976 son poste de secrétaire d'Etat aux P.T.T. dans le gouvernement de M. Chirac, avait été réélu député en novembre de la même année avec 51,3 % des voix au second tour après n'avoir manqué que de 153 voix de l'emporter dès le premier.

Il retrouvera cette année ses adversaires habituels, MM. Alain Chancogne (P.C.) et Raymond Julien (radical de gauche), mais aussi un « divers gauche », M. Guy Coubris, maire de Saint-Laurent-de-Médoc, et M. Alain Chambord, candidat d'union des luttes pour l'autogestion socialiste, l'écologie, la libération des femmes et l'autonomie occitane.

La désignation du candidat de la gauche non communiste ne s'est pas faite sans mal. Le nom de M. Julien a dû en effet être imposé aux socialistes en invoquant les accords nationaux passés entre les deux formations. Les socialistes girondins souhaitaient en effet présenter M. Pierre Brana, secrétaire fédéral, qui venait de conquérir la mairie d'Eysines dans la banlieue de Bordeaux. Ils faisaient valoir que M. Julien, déjà battu en 1973 et en 1976 par M. Achille-Fould, avait aussi subi un échec aux élections municipales de Saint-Médard-en-Jalles. Ils lui reprochaient aussi son « manque d'activité » dans l'exercice de son mandat de conseiller général de Blanquefort, où il a été élu en 1976 « uniquement grâce au P.S. ». Les militants socialistes qui se sont sensiblement renforcés depuis l'élection présidentielle de 1974, où M. Mitterrand avait obtenu 53,3 % des suffrages dans cette circonscription, s'estiment « gravement déçus ».

Secrétaire général du Mouvement de la gauche réformatrice, M. Achille-Fould tente d'incarner en Aquitaine et dans la région Midi-Pyrénées une sorte de néo-radicalisme. *L'Entente républicaine et radicale du Sud-Ouest* qu'il a fondée veut réunir dans une structure assez lâche « *tous les partis ou les sans-parti de la majorité et de ses franges* », distribue des soutiens et organise le pluralisme sans souci des décisions parisiennes des partis mais en accord avec toutes les tendances locales. C'est pour cela que, malgré le souhait des gaullistes locaux, le R.P.R. n'y a pas de candidat. M. Chaban-Delmas a éprouvé quelque agacement de la façon spectaculaire dont usait le député du Médoc pour distribuer son « label ».

Dans la 6e circonscription (Mérignac), M. Sainte-Marie, député sortant socialiste, maire de Mérignac, peut, en raison de ses fonctions de président de la communauté urbaine de Bordeaux, subir de nouveau les assauts de sa concurrente communiste, Mme Simone Rossignol, maire de la ville ouvrière de Bègles. Dans la majorité, seul le R.P.R. lui oppose un candidat, M. Gilles Loffredo, âgé de trente-deux ans, directeur de l'école de notariat qui s'était, un temps, rapproché de M. Michel Jobert. Cette circonscription, détenue de 1958 à 1962 par M. Dalbos, U.D.R., a ensuite vu grandir sans cesse l'influence des formations de gauche.

Il n'en va pas de même dans la 7e circonscription (Arcachon), où le parti socialiste présente un jeune candidat, M. Kléber Haye, de tendance CERES, et le P.C. son secrétaire fédéral, M. Jean Barrière, candidat depuis 1962. Ils trouveront surtout leur électorat dans les zones rurales de cette région déjà presque landaise, où la gauche a progressé dans les petites communes.

M. Emile Durand, député sortant (ancien suppléant de M. Cazenave, réformateur puis républicain indépendant, décédé en 1974), apparenté au groupe républicain, ne se représente pas en raison de son âge (soixante-sept ans). Il devient suppléant de M. Michel Page, son collaborateur, adjoint au maire d'Arcachon et président des clubs giscardiens « Perspectives et Réalités ». Il a conclu avec le candidat R.P.R., M. Pierre Lataillade, un accord écrit de désistement réciproque. C'est à M. Robert Cazalet, CNIP, maire de La Teste, et président du syndicat d'assainissement du Bassin d'Arcachon, que le P.R. a donné son investiture sans toutefois désavouer formellement M. Page. M. Cazalet bénéficie aussi du soutien de M. Achille-Fould.

C'est aussi le cas de M. Jean-Michel Jardry, P.R. dans la 8e circonscription (Langon). Si la démocratie-chrétienne a désigné un candidat, M. Jean-Philippe Briol, le R.P.R. n'accepte pas sans réticence que M. Jardry soit candidat unique de la majorité, mais les gaullistes ne se sont pas encore manifestés. M. Pierre Lagorce, député sortant socialiste, maire de Langon, devra compter sur les reports des voix communistes qui seront allées à son concurrent habituel (depuis 1958 !) M. Jean Lafourcade. Son siège, dit-on du côté socialiste, a été proposé à M. Dumas, comme celui de la 3e circonscription, mais cette proposition s'est heurtée aux mêmes objections qu'à Bordeaux.

Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

Libourne : une circonscription fragile

La 9e circonscription (Libourne) est donnée par tous les experts girondins comme la plus fragile de celles dont dispose la majorité. M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, est maire de Libourne depuis 1959 et député de la circonscription depuis 1958. Il est peut être atteint par l' « usure du pouvoir », car son électorat ne progresse guère depuis 1967, malgré l'activité que déploie son suppléant, M. Gérald César, jeune responsable agricole considéré localement comme le véritable député de la circonscription. Aux dernières élections municipales, M. Boulin s'était en définitive sorti d'un premier tour difficile, mais trois socialistes étaient entrés dans son conseil municipal. Contre lui, le parti socialiste présente un tandem, dont il attend beaucoup : M. Pierre Lart, maire de Saint-Foy-la-Grande, directeur d'un hôpital, et M. Gilbert Mitterrand, fils du premier secrétaire, qui s'était déjà mesuré, mais sans succès, à M. Boulin en figurant sur la liste socialiste lors des élections municipales. Les autres candidats, communiste, jobertiste et écologiste, ne pourraient arbitrer le duel entre M. Boulin et ses challengers socialistes que s'ils se reportaient massivement sur ces derniers.

Dans la 10e circonscription (Blaye), le retrait du député R.P.R., M. Deliaune, laisse toutes ses chances au jeune candidat socialiste, M. Pierre Madrelle, professeur au C.E.S. de Blaye, et frère du président du conseil général, député de la 4e circonscription. Conseiller général depuis 1976, il livre une campagne active, soutenu par son père, ancien inspecteur des contributions, bien connu dans la région, et il compte utiliser le mécontentement des viticulteurs locaux.

Le R.P.R. lui oppose un candidat de poids, le docteur Gérard Grasillier, maire de Blaye depuis 1965 sans interruption, et le CNIP, M. Guirriec, dont les voix avaient été indispensables à M. Deliaune, au second tour de 1973, pour l'emporter.

DEMAIN : la suite du reportage sur l'Aquitaine : les Landes, la Dordogne, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques.

législatives

POLITIQUE

A propos de l'éducation

Le débat à Europe 1 entre Mme Saunier-Seïté M. Haby et deux représentants de l'opposition n'aura pas lieu

Le débat qui devait opposer ce vendredi 3 février sur les antennes d'Europe 1 Mme Alice Saunier-Seïté (ministre des universités) et M. René Haby (ministre de l'éducation) à deux représentants de l'opposition, MM. Louis Mermaz (P.S.) et Pierre Juquin (P.C.), n'aura pas lieu.

Les deux ministres ont en effet refusé d'y participer. Mais on précise au ministère de l'éducation que M. Haby n'avait jamais donné son accord. Le ministère des universités indique que la station de radio a annoncé la participation de Mme Saunier-Seïté avant qu'elle ait pris une décision.

A Europe 1, les organisateurs du débat reconnaissent qu'ils n'avaient pas l'accord écrit des intéressés lorsqu'ils ont annoncé le débat, tant sur l'antenne que par des publicités dans la presse. Mais ils ajoutent qu'ils avaient une acceptation de principe du cabinet du premier ministre pour la participation d'au moins un des deux ministres, et plus vraisemblablement de Mme Saunier-Seïté.

En remplacement des deux ministres, ils annoncent la présence de MM. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, et Eugène Claudius-Petit, député C.D.S. de Paris.

Le parti socialiste estime que *« le gouvernement cherche à éviter tout débat de fond sur le bilan de la réforme Haby, sur la situation catastrophique de l'enseignement public et des universités. Il préfère sans doute voir les deux ministres s'effacer des débats à la radio et à la télévision dans l'espoir de faire oublier les vrais problèmes au profit d'une diversion sur la « guerre scolaire »*.

M. Juquin nous a déclaré jeudi 2 en fin de matinée ne pas être informé du changement intervenu. Il rappelle que l'accord pour ce débat a été décidé au niveau des plus hautes instances du parti communiste. *« M. Haby a peur de me rencontrer*, a-t-il ajouté, *aucun ministre de l'éducation n'a d'ailleurs accepté de débattre avec moi sur les ondes. Ils se sont toujours dérobés. »*

D'un département à l'autre

ESSONNE. — M. Marc Bourgeois, C.D.S., investi par l'Union pour la démocratie française, se présente dans la troisième circonscription et non dans la première comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 3 février.

INDRE. — M. Daniel Bernardet, centre gauche, maire de Châteauroux, a annoncé sa candidature (*le Monde* du 20 janvier) dans la première circonscription où le député sortant, M. Marcel Lemoine, P.C., sollicite le renouvellement de son mandat. Le R.P.R. présente dans cette circonscription M. Michel Aurillac, ancien préfet du département. — *(Corresp.)*

INDRE-ET-LOIRE. — Dans la première circonscription, la candidature de M. Jean-Paul Locaquet, R.P.R., a été rendue publique mercredi soir 1er janvier. C'est la première fois depuis vingt ans que M. Jean Royer, actuel député non inscrit, ancien délégué départemental du R.P.F., ancien ministre de Georges Pompidou, se voit opposer un candidat gaulliste. Les responsables locaux du R.P.R. qui ont présenté cette canddidature ont tenu à souligner que leur décision avait été prise « *à la base* » et non par les instances nationales, ce qui est une façon de confirmer le peu d'enthousiasme des dirigeants nationaux du mouvement gaulliste pour cette initiative. — *(Corresp.)*

DÉFENSE

Les ventes d'armes

Trois importants contrats pourraient être signés avec l'Espagne, le Maroc et l'Arabie Saoudite

Avec trois clients importants : l'Espagne, le Maroc et l'Arabie Saoudite, des industriels français de l'armement mettent la dernière main à des contrats de ventes d'avions militaires et d'électronique qui devraient représenter plusieurs dizaines de milliards de francs au total. Les principales entreprises concernées sont les sociétés privées Dassault-Breguet et Thomson-C.S.F., mais elles agissent, en réalité, comme maîtres d'œuvre d'une série d'opérations qui intéressent aussi des sociétés nationales et privées de moteurs et d'équipements.

C'est probablement à la mi-février, *si l'on en croit des informations de source espagnole*, que le gouvernement de Madrid *dira* s'il retient, en fin de compte, le choix de son armée de l'air en faveur de l'intercepteur Mirage F1. Déjà équipée de trente et un Mirage-III-E de pénétration lointaine à basse altitude et de vingt-quatre Mirage F1 — intercepteurs de défense aérienne, — l'armée de l'air espagnole *pourrait recevoir* quarante-huit autres Mirage F1.

On ignore, à l'heure actuelle, si la conclusion d'un tel contrat avec la France annulerait et remplacerait la vente éventuelle, par les Etats-Unis, de soixante-douze avions F16 ou si les négociations de l'Espagne avec ses deux fournisseurs aboutiraient à deux contrats séparés qui s'additionneraient. *L'achat du F16 était suggéré* dans l'accord militaire sur les bases américaines en Espagne.

Les dernières discussions entre la France et l'Espagne butent encore sur l'importance de la contrepartie que l'aéronautique française devra consentir à l'industrie espagnole et, notamment, à la société CASA. On prête l'intention aux Espagnols de réclamer des *compensations* correspondant sur plusieurs années à l'équivalent de la valeur du contrat.

Représentant 90 % du potentiel de toute l'industrie aéronautique espagnole, la firme CASA coopère déjà avec la France sur les programmes civils Mercure et Airbus — la compagnie aérienne Iberia n'a toutefois acheté aucun de ces deux moyen-courriers — et sur les programmes Falcon et Mirage du groupe Dassault-Breguet. La CASA *pourrait donc* être associée à la fabrication des nouveaux Mirage F1 *s'ils sont effectivement* commandés. Mais cette même société espagnole, en coopération avec des firmes américaines et ouest-allemandes, a conçu le projet d'un avion léger d'entraînement et d'appui tactique à réaction concurrent de l'Alpha-Jet de Dassault ou du Fouga-90 de la SNIAS. Cette rivalité ne clarifie pas la situation.

Avec le Maroc, qui a déjà commandé, en deux contrats distincts, un total de cinquante intercepteurs Mirage F1, les discussions en cours portent sur la livraison de vingt-quatre biréacteurs d'entraînement Alpha-Jet et sur un nouvel accord d'achat de vingt-cinq Mirage F1 supplémentaires.

Une audace commerciale

Si la commande de vingt-quatre Alpha-Jet est définitivement conclue, le Maroc deviendra le sixième client — après la France, la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, la Côte-d'Ivoire et le Togo — de ce biréacteur d'entraînement et d'appui tactique conçu, en collaboration, par la France et l'Allemagne. Les Marocains ont porté leur attention sur la version française de l'Alpha-Jet, qui est d'abord un avion-école avec, cependant, de très légères capacités d'appui de troupes au sol.

On notera, d'autre part, que le Maroc est aussi l'objet de sollicitations commerciales des Britanniques et des Américains. Les Etats-Unis ne s'opposeraient pas à la vente à Madrid de vingt-quatre biturbopropulseurs OV-10 Bronco et de vingt-quatre hélicoptères Cobra de lutte antiguérilla, qui pourraient remplacer les hélicoptères Puma que le Maroc a déjà reçus de la France. De leur côté, les Britanniques viennent de proposer des biréacteurs d'appui tactique Jaguar, qu'ils produisent en coopération avec les Français et dont ils pensent qu'ils pourraient remplacer à la fois l'Alpha-Jet et le Mirage F 1 dans leurs missions.

Non sans une certaine audace commerciale, les missions britanniques au Maroc ont fait valoir à leurs interlocuteurs que les performances du Jaguar, telles qu'elles seraient apparues lors des récents raids de l'aviation française en Mauritanie, conviendraient en priorité à l'état-major chérifien. Les Français ont peu apprécié ce genre d'arguments. Quelles qu'elles soient, les considérations avancées par les différents pays fournisseurs doivent tenir compte du rôle primordial joué, dans le choix des matériels, *par le roi Hassan II. La prudence* du souverain marocain en la *matière est dictée par les souvenirs* qu'il a conservés de l'attaque dont il a failli être la victime, en août 1972, d'une partie de sa propre armée de l'air, et par la *nécessité d'un contrôle politique* étroit et permanent sur le renforcement *des moyens de l'aviation* chérifienne.

Selon des informations recueillies à Paris, l'un des bailleurs de fonds du Maroc, en la circonstance, *pourrait bien* être le gouvernement saoudien.

L'Arabie Saoudite est précisément en pourparlers avancés avec la France pour confier à *des sociétés comme* Thomson-C.S.F. et l'Electronique Marcel Dassault la maîtrise d'œuvre de la couverture aérienne, civile et militaire, du pays. Cette opération, qui coûterait environ 1 200 millions de francs, porte sur l'acquisition de radars, de télécommunications et de matériels *électroniques divers ; elle est* indépendante de l'achat déjà conclu, lors de la signature des contrats Palmier-1 et Palmier-2 entre Paris et Ryad, de certains matériels d'armement comme les missiles sol-air Crotale montés sur des chars AMX-30.

Avec plusieurs autres pays arabes, la France continue de négocier des contrats du même genre. De même, la vente de *vingt-cinq Mirage F 1 au Qatar* et d'avions Alpha-Jet à l'Egypte et à l'émirat d'Abou-Dhabi est en cours de discussion. — J. I.

GRACE A SON CONTRAT AVEC LE BRÉSIL

La SNIAS accentue son effort de pénétration sur le marché latino-américain des hélicoptères

Président-directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), le général Jacques Mitterrand doit se rendre, dans quelques jours, au Brésil pour parachever l'accord intervenu (*le Monde* du 3 février) entre sa société et le conseil de développement industriel brésilien sur la construction, en dix ans, de deux cent trente hélicoptères.

L'accord porte sur l'industrialisation de deux cents hélicoptères Ecureuil et de trente hélicoptères Lama, par l'intermédiaire de la société Helibras, en cours de constitution, dont la SNIAS détiendra 45 % du capital, avec, comme partenaires, à raison de 45 %, l'Etat du Minas-Gerais (où sera édifiée l'usine) et, à raison de 10 %, la société Aerophoto.

Grâce à la société franco-brésilienne Helibras, la SNIAS disposera, depuis le Brésil, d'une *plate-forme* à partir de laquelle elle pourra commercialiser en Amérique latine plusieurs de ses modèles d'hélicoptères civils ou militaires. A ce jour, le marché sud-américain a représenté la vente d'une centaine d'appareils, auxquels il faut ajouter, pour le seul Brésil, vingti-deux Alouette-III et deux Puma.

La SNIAS réalise ainsi, avec l'aide du Brésil pour l'Amérique latine, ce qu'elle a déjà réalisé, sur le continent nord-américain (Etats-Unis, Canada et Mexique), avec la constitution, il y a plusieurs années, de sa filiale américaine Aerospatial Helicopter Corporation (A.H.C.), qui commercialise ses produits dans cette région. Depuis 1970, la SNIAS a ainsi livré trois cents hélicoptères en Amérique du Nord.

La SNIAS estime qu'elle vient ainsi de confirmer sa vocation à être — ce qu'elle est déjà — le deuxième constructeur mondial d'hélicoptères. Le marché brésilien a, du reste, été conquis malgré la concurrence de la firme américaine Bell.

En 1977, la SNIAS a vendu trois cent vingt-huit hélicoptères de tous types, dont trois cent onze à l'étranger, soit 94,7 % de sa production. Ces ventes ont eu lieu dans trente-quatre pays, mais on considère actuellement que la SNIAS, dans le secteur des hélicoptères, a quatre-vingt-douze pays clients dans le monde. Le montant des commandes enregistrées à l'exportation, en 1977, a été de 1 300 millions de francs (au lieu de 1 009 millions l'année précédente).

Le Monde

société

LE 5 FÉVRIER DANS LA RÉGION PARISIENNE

Plus de cinquante professionnels de la communication prendront la parole dans des églises

L'Eglise catholique a institué, à la suite de Vatican II, une journée mondiale des moyens de communication sociale. Celle-ci tombe cette année le dimanche 5 février et a pour thème : « L'usager et les communications sociales : attentes, droits et devoirs ».

Plus de cinquante professionnels de la communication (journalistes, publicitaires, cinéastes, etc.) ont été invités par l'intermédiaire de la Fédération des organismes de communication sociale (FOCS) à s'adresser aux fidèles au cours des messes dominicales dans la région parisienne. C'est la première fois qu'une initiative de cette ampleur est prise. Elle a été freinée par l'ampressement inégal des curés de paroisse qui paraissent parfois plus réticents à l'égard des journalistes que les états-majors de diocèses.

L'avantage de cette formule — moins extraordinaire qu'il n'y paraît puisqu'il arrive assez souvent que des laïcs parlent dans les églises — est évident : mettre en contact les lecteurs des journaux avec ceux qui y écrivent ; leur permettre d'être informés sans intermédiaire des problèmes d'une profession somme toute mal connue, mieux peut-être que ne saurait le faire un prêtre sans expérience particulière dans le domaine de la presse.

L'évolution des mentalités

Le décret conciliaire sur les mass-media (1963) avait été quelque peu bâclé et voté à la sauvette, après un court débat. Les Pères du concile insistaient beaucoup plus sur l'immoralité d'une certaine presse et sur les dangers d'une information parcellaire que sur les avantages de la liberté d'expression et sur le droit du public à connaître les événements dans leurs diverses dimensions. Certains évêques étaient tentés de parler du bon usage de la presse un peu comme ils l'auraient fait du bon usage des maladies...

Depuis, les mentalités ont sensiblement évolué. L'information religieuse a pris de l'ampleur surtout dans la presse profane, où elle est traitée d'une manière moins superficielle et avec des méthodes comparables à celles qui sont utilisées pour les autres rubriques. De leur côté, les autorités ecclésiastiques mesurent mieux l'influence des journaux et s'efforcent de leur donner des informations moins elliptiques et moins tardives. Cela ne va pas sans mal, car tout appareil institutionnel aimerait travailler en vase clos et estime que le public n'a pas à être tenu au courant des tensions, des difficultés ou plus simplement des étapes de l'élaboration des décisions.

La hiérarchie se plaint parfois de l'incompétence des journaux ou, ce qui est pire à ses yeux, de leur « mauvais esprit ». Pour elle, un « bon journal » est souvent celui qui facilite sa tâche, soit en taisant certains faits ou en escamotant les contestations diverses, soit surtout en citant très largement les déclarations officielles.

Le plus important est ailleurs : il est dans l'intérêt porté au phénomène religieux en lui-même et à son insertion dans le tissu social. L'information religieuse est intéressante dans la mesure où l'Eglise est présente aux événements de la vie quotidienne et où les informateurs ne se contentant pas des réactions officielles se font l'écho des préoccupations des diverses communautés. Rarement les sources d'information ont été autant diversifiées et les appréciations aussi divergentes. C'est un signe de santé plutôt que de décadence.

L'osmose d'autre part est de plus en plus grande entre le clergé et le monde de la presse. Nombreux sont les ecclésiastiques qui sont portés à écrire, et il n'est pas rare que des sessions soient organisées pour familiariser les hommes d'Eglise avec les techniques des *mass media*. En sens inverse, les journalistes s'intéressent davantage aux problèmes théologiques au sens le plus large de ce mot et parfont leur culture religieuse.

Ce double mouvement ne supprime pas les tensions entre deux milieux dont les rôles sont très différents. Comme l'a écrit le Père Congar dans nos colonnes, un journaliste n'est pas un pasteur. Parfois leurs objectifs sont opposés ; il est sain qu'il en soit ainsi : la liberté d'expression le veut. Une presse d'« opposition » est aussi utile à l'Eglise qu'une presse plus ou moins inféodée.

Matière à réflexion

A cet égard, la presse joue un rôle ingrat mais plutôt bénéfique. A mettre dans la rue des débats d'idées jadis réservés aux spécialistes, elle contribue à forger la coresponsabilité. La presse en tant que telle, n'a aucun magistère à exercer, mais elle entraîne le public à penser par lui-même et à ne plus voir dans toutes les réactions des états-majors des « paroles d'Evangile ». Dans l'Eglise — comme partout ailleurs, — les réformes viennent en général d'en bas. Les actes disciplinaires indispensables au fonctionnement de toute société méritent considération, mais ne gagnent pas à être reçus passivement. Les successeurs des apôtres sont au service de l'intérêt général de la communauté, ce qui suppose un dialogue constant à tous les niveaux. Même en théologie, chacun est tour à tour enseigné et enseignant. Il existe peu de domaines réservés, ce qui ne veut pas dire que les fonctions et les responsabilités soient indifférenciées et que l'anarchie doive régner.

La presse a beaucoup moins besoin de l'Eglise que l'Eglise de la presse. L'audience des journaux conduit la hiérarchie à réfléchir sur son rôle avec d'autant plus d'attention qu'elle a rarement barre sur eux.

L'indépendance religieuse de la presse qui commence à gagner la plupart des journaux, même confessionnels, incite l'autorité à se rendre à l'évidence : elle est dépossédée de certaines de ses prérogatives qui étaient le fait d'habitudes ayant peu de rapport avec le message évangélique. La tâche de la presse est de vulgariser, ce qui implique nécessairement un risque de distorsion. Ses orfèvres le savent mieux que personne, mais le progrès de la conscience religieuse est à ce prix.

HENRI FESQUET.

L'interdiction de films sur l'homosexualité

DES MANIFESTANTS AU MINISTÈRE DE LA CULTURE

« *Au poste* », la réponse ne s'est pas faite attendre pour les manifestants qui, le mercredi 1er février, ont occupé le ministère de la culture et de l'environnement. Au nombre d'une vingtaine, les occupants, parmi lesquels se trouvaient MM. André Glucksman, René Scherer et Guy Hocquenghem, voulaient obtenir une entrevue avec le ministre et lui demander pourquoi son directeur de cabinet, M. Dominique Léger, avait interdit, le 26 janvier, la projection de dix-sept films programmés pour la quinzaine du cinéma homosexuel (*le Monde* daté 29-30 janvier). Ces films avaient été, néanmoins, projetés dans divers festivals. L'un a même été diffusé à la télévision (1).

« *Il fallait prendre rendez-vous par téléphone.* » Une vive discussion a opposé, dans l'antichambre du ministre, plusieurs manifestants à un membre du cabinet : « *Si vous avez une cravate et un costume, c'est aux gens qui travaillent dans la culture que vous les devez... Ce n'est d'ailleurs pas votre cravate qu'on vous reproche, mais votre casquette* » L'interlocuteur — responsable des affaires régionales — a aussitôt fait appel aux forces de l'ordre pour évacuer les lieux. Les manifestants emmenés au commissariat du 1er arrondissement ont été relâchés en fin d'après-midi après une vérification d'identité.

Au cours de la manifestation, les membres du Groupe homosexuel politique et quotidien (G.L.H.P.Q.) ont fait circuler une pétition pour « *le soutien des candidatures homosexuelles aux élections législatives* ». Elle est signée par une centaine de personnalités, parmi lesquelles : Mmes et MM. Arrabal, Simone de Beauvoir, Gilles Deleuze, Marguerite Duras, Yves Navarre, Edouard Luntz, Maurice Nadeau, Marie Cardinal, Madeleine Renaud.

(1) « Saint Genêt, poète et martyr », de Guy Gilles, A 2 en 1975.

Vingt ans de réclusion pour les tortionnaires

« La faillite du système d'assistance »

De notre correspondant

Lille. — Pour coups à enfant ayant entraîné la mort, la cour d'assises du Pas-de-Calais, siégeant à Saint-Omer sous la présidence de M. Albert Eulard de Guemy, a condamné, jeudi 2 février, Maryse Wache, vingt-trois ans, et son ami Jacques Dupont, vingt-huit ans, à vingt ans de réclusion criminelle. Le procureur de la République, M. Jacques Tabuteau, avait prononcé un réquisitoire très sévère, sans cependant demander la peine de mort.

Trois journées durant, les jurés ont entendu un récit hallucinant sur le martyre d'une enfant de quatre ans, Sabine, dans une H.L.M. d'Avion (Pas-de-Calais), où le couple s'était installé en 1974. Au mois d'août 1975, après son divorce, Maryse Wache obtient la garde de Valérie et de Sabine, les deux enfants qu'elle avait eus de son mariage avec M. Jean-Pierre Pierru. Sabine, « *qui ressemble à sa grand-mère paternelle* », est détestée, tant par sa mère que par le compagnon de celle-ci, M. Jacques Dupont ; tous les deux commencent à manifester par des violences leur haine à l'égard de l'enfant.

Dix-sept visites

Après six mois de coups de fouet, de ceinture, de poing et de bâton, la fillette meurt le 22 octobre 1976 alors qu'elle était attachée à son lit (*le Monde* du 16 décembre 1976). Ses bourreaux s'acharnaient sur elle à un tel point que les derniers jours elle ne pouvait ni se tenir debout, ni prendre la moindre nourriture, ni même émettre le moindre son. Le plus extraordinaire, dans cette lamentable affaire, est que Sabine, après les nombreuses péripéties et déboires conjugaux de sa jeune mère, ait néanmoins été confiée à celle-ci par le tribunal de Béthune sous le régime dit « *d'assistance éducative en milieu ouvert* ». Il est vrai que Maryse Wache avait fait de pressantes demandes pour obtenir la garde de sa fille, jusqu'alors confiée à ses grands-parents.

Il n'en reste pas moins que la famille a reçu dix-sept fois la visite d'un enquêteur départemental — une femme — et qu'elle fut convoquée à plusieurs reprises par un pédiatre ; la directrice de l'école maternelle que fréquentait Sabine et qui s'était rendu compte que celle-ci était frappée, avait demandé à trois reprises une enquête.

Au cours du procès, on a évoqué « *la faillite du système d'assistance et de surveillance* », de même que cet incompréhensible mutisme du voisinage qui couvre les cris des enfants torturés.

Maryse Wache, qui a connu une enfance difficile, fut une élève brillante ; elle a du caractère et une intelligence supérieure à la moyenne, mais elle s'est laissé aller à la débauche. Jacques Dupont était considéré comme un « *bon ouvrier, discipliné et travailleur, mais très influençable* ». On s'interroge vainement pour comprendre ce qui les poussa tous deux à devenir des tortionnaires. « *Les gifles partaient instinctivement* », dira à l'audience Maryse Wache.

Quand elle découvrit que sa fille était morte, elle se rendit en compagnie de Jacques Dupont chez sa grand-mère, Georgette Delattre, soixante-trois ans, qui les aida, ainsi que son ami Bernard Jackiewicz, vingt-sept ans, à transporter le petit cadavre ficelé dans une couverture sur le remblai de la route nationale, près d'Arras. C'est là qu'il fut découvert le 7 décembre, six semaines après la mort.

Pour complicité de recel de cadavre, Georgette et Bernard Jackiewicz ont été condamnés respectivement à deux ans de prison avec sursis et un an avec sursis.

G. S.

A Lyon

Procès et arrestations d'objecteurs « insoumis »

De notre correspondant régional

Lyon. — Une peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis a été demandée par le représentant du ministère public contre un objecteur de conscience « insoumis », M. Pierre-Yves Aubert, qui comparaissait le 1er février devant la cinquième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon. M. Aubert est l'un des deux mille deux cents objecteurs au service national qui refusent leur affectation autoritaire — pendant deux ans — à l'Office national des forêts, aux bureaux d'aide sociale ou au secrétariat d'Etat à la culture. Le jugement sera rendu le 22 février.

A la suite de l'audience des incidents se sont produits dans le centre de la ville entre cent cinquante manifestants, désireux de témoigner de leur soutien aux objecteurs, et les forces de l'ordre. Vingt manifestants ont été interpellés pour un contrôle d'identité.

Quarante-huit heures auparavant, la même juridiction avait examiné les poursuites intentées contre vingt-cinq membres du Groupe insoumission de Lyon, inculpés d'« *incitation à la désertion et à l'insoumission* » à la suite d'une distribution de tracts effectuée le 28 mai 1977 à Villeurbanne. Le jugement sera rendu le 13 février. A l'occasion de ce procès et pour démontrer le caractère « sélectif » des poursuites, trois objecteurs faisant l'objet d'un mandat d'amener pour « insoumission » ont demandé vainement à être arrêtés à l'audience.

Deux d'entre eux, MM. Jacques Roussey et Gilbert Foscoudis, insoumis respectivement depuis août et octobre 1977, ont été effectivement interpellés par la gendarmerie, le lendemain, alors qu'ils distribuaient des tracts dans le centre de sélection militaire de Lyon. Mis aux arrêts de rigueur, ils ont entamé une grève de la faim. — B. E.

● *La cour d'appel de Nancy* a confirmé le jugement du tribunal correctionnel de Saint-Dié qui, le 15 septembre 1977, avait condamné à six mois de prison, dont trois avec sursis, M. Gérald Loos pour désertion. Le prévenu, jouissant du statut d'objecteur de conscience, avait quitté son poste d'affectation à l'Office national des forêts.

Une lettre de M. Christian Harbulot

Nous avons reçu de M. Christian Harbulot, incarcéré le 5 décembre 1977 pour tentative de meurtre, la lettre suivante :

Mardi 24 janvier, le garde des sceaux a lancé un appel solennel aux Français pour la sauvegarde de la démocratie. Mais qu'en est-il de cette démocratie lorsqu'on traîne dans la boue volontairement, et sous couvert de je ne sais quel calcul, n'importe lequel de ses citoyens ?

Depuis le début de l'affaire Tramoni, je ne cesse de proclamer mon innocence sur le meurtre lui-même et l'affaire d'Alfortville. Je réaffirme une fois de plus que je n'ai rien à voir avec les NAPAP, bien que je ne démente pas avoir des idées d'extrême gauche. Est-ce désormais interdit ?

Or, la presse écrite de droite et ponctuellement certaines radios commerciales, guidées en cela par les informations de hauts fonctionnaires de la police parisienne, n'ont cessé, depuis mars 1977, de me transformer successivement de « témoin n° 1 » en « suspect n° 1 », puis en « homme dangereux à abattre », avant de conclure sur « tueur le plus diplômé de France » ou « Baader français ». Au nom de quelles preuves et sentence juridique issue d'un procès ?

Mardi 24, la coupe était pleine lorsque deux appels téléphoniques de dérangés concernant l'enlèvement du baron belge ont relancé ce style de campagne de presse à mon sujet, véritable manipulation de l'opinion publique.

Est-ce ce style de démocratie que le garde des sceaux appelle le peuple français à défendre ?

Au regard de mon affaire, j'avertis quant à moi tout citoyen français, jeune aux cheveux longs et aux idées de gauche, qu'il peut dorénavant se retrouver du jour au lendemain « un tueur et maître d'orchestre » du terrorisme international avec un nom réduit à l'état de marque de lessive bon à coller sur toute enquête qui s'y prête. Ce n'est pas ainsi qu'on défend la vraie démocratie, monsieur le garde des sceaux, surtout lorsqu'on protège soi-même par son silence de telles formes de chasse aux sorcières.

Il est permis de se demander si le gouvernement français, à défaut de « bande à Baader », ne cherche pas un peu trop grossièrement à en fabriquer une... sur le papier, du moins. S'il y a des hommes politiques de gauche honnêtes et clairvoyants dans ce pays, ils feraient bien de réfléchir au sens caché de telles manœuvres. Le terrorisme n'est pas toujours là où on pense.

Un enfant meurt de violences

Un enfant âgé de vingt mois, Raphaël Lévy, est mort, lundi 30 janvier, à Caluire-et-Cuire (Rhône) des suites des mauvais traitements que lui avait infligés sa gardienne, Mme Annick Serrano-Garcia, une jeune femme âgée de vingt-deux ans qui, bien que n'étant pas sa gardienne agréée, avait chaque jour la charge de deux ou trois enfants à charge.

Mme Serrano-Garcia a elle-même appelé, lundi après-midi, le service d'aide médicale d'urgence de Lyon (SAMU), affirmant que l'un des enfants qu'elle gardait, Raphaël, « venait de s'étouffer en mangeant un yaourt ». Lorsque les médecins arrivèrent, l'enfant était mort. L'autopsie de son corps a fait apparaître que le décès était dû, non à un étouffement, mais à de multiples traumatismes, dont une fracture de la colonne vertébrale.

Interrogée par la police, la gardienne a reconnu qu'elle battait régulièrement et sans motif les enfants qui lui étaient confiés, « surtout les plus petits », et que, lundi, elle avait saisi Raphaël et l'avait plié en deux en arrière, jusqu'à ce que sa tête touche ses talons. Constatant que le bébé était inerte, elle avait ensuite imaginé une mise en scène — placer l'enfant dans un fauteuil avec plusieurs cuillerées de yaourt dans la bouche — avant d'appeler le SAMU.

La jeune femme a, en outre, avoué être responsable des fractures du crâne et du bras dont avait été victime le petit Raphaël au mois de mai 1977, ainsi que de la fracture du bras d'un bébé de six mois, Grégory Carteron. Elle avait alors dit aux parents que leurs enfants s'« étaient blessés en tombant du lit ». Seuls M. et Mme Carteron lui avaient retiré la garde de leur fils. Mme Serrano-Garcia a été entendue par M. Jean Veyre, juge d'instruction à Lyon, qui l'a placée sous mandat de dépôt.

● *M. Jacques Vioux, délégué départemental du CID-UNATI-Val-d'Oise*, a été condamné, jeudi 2 février, à deux mois de prison avec sursis. Il était accusé de « *voies de fait et menaces à l'encontre de l'administration fiscale destinées à obtenir de la part des fonctionnaires l'abstention d'actes habituels à leur profession* ».

Cette inculpation faisait suite à plusieurs déclarations faites à la presse en novembre 1976, annonçant la création de « *brigades musclées anti-fisc* ». L'administration et le syndicat Force ouvrière des impôts s'étaient portés partie civile. Le syndicat a obtenu 1 franc de dommages et intérêts. — *(Corresp.)*

● *La troisième chambre correctionnelle de Saint-Etienne*, présidée par M. Pizetta, a condamné, jeudi 2 février, à deux ans de prison, dont un avec sursis, M. Jean-Marc Saïdi, vingt-deux ans, prévenu de vols, recel, usage de stupéfiants et trafic de drogue.

Détenu depuis treize mois, il lui était reproché d'avoir, pour s'approvisionner, cambriolé plusieurs pharmacies stéphanoises en compagnie d'autres toxicomanes, dont un mineur âgé de dix-sept ans, qui s'est pendu il y a moins d'un an dans sa cellule (*le Monde* du 1er mars 1977). — *(Corresp.)*

● Libération *et* Rouge *condamnés*. — Pour diffamation envers la police, la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné, ce jeudi 2 février, M. Alain Bobbio, directeur du journal *Rouge*, à 3 000 F d'amende pour des articles en date des 11 et 12 août 1976 et Mme Zita Rouabah, directrice du quotidien *Libération*, à 2 000 F d'amende pour un article en date du 16 août 1976. Ces articles relataient le témoignage d'un détenu portugais, M. Victor Barreto, qui, « *aurait été soumis à la gégène au quai des Orfèvres* ». Le tribunal a estimé qu'en se contentant du « *seul témoignage de la prétendue victime* », les journalistes ont manqué « *de prudence et d'objectivité* ».

Faits et jugements

Les surveillants de Clairvaux mécontents.

Les surveillants de la maison centrale de Clairvaux jugent insuffisantes les mesures de sécurité. Un nombre inhabituel d'entre eux était absent — une douzaine — mardi 31 janvier. Ils s'étaient fait porter malades. Cet absentéisme a-t-il un rapport étroit avec la peur qui semble gagner désormais une partie du personnel ? Les surveillants réclament, en effet, que plusieurs détenus condamnés à des peines perpétuelles soient transférés dans un autre établissement et que les parloirs soient aménagés dans le sens d'une plus grande sécurité.

Au cours d'une réunion, lundi 30 janvier, avec la direction, une centaine de gardiens ont exprimé leurs revendications. Les syndicats ne cachent pas que s'ils n'obtiennent pas satisfaction, ils passeront à l'action. Certains gardiens ont même évoqué la menace d'une grève. Au ministère de la justice, on indique que le transfert de plusieurs détenus va être effectué prochainement afin d'alléger les charges qui pèsent sur le personnel de surveillance.

« Autrement » et Autrement.

La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès, a débouté, le 1er février, la société exploitant la revue trimestrielle *Autrement* qui lui demandait d'interdire aux Jeunes Giscardiens d'utiliser ce nom pour désigner leur mouvement.

Le jugement déclare notamment : « *(...) Il n'est pas établi ni même allégué que le mouvement des Jeunes Giscardiens... ait publié la moindre revue, un livre ou un ouvrage quelconque ayant pour titre* Autrement. *(...) Au contraire, (...) il a pris l'engagement de ne jamais rien publier sous ce vocable. (...) Le seul journal édité sous sa responsabilité porte le titre* le Kangourou libéré. *(...) Malgré la similitude partielle de leur dénomination, la revue (...) et l'association (...) n'ont en réalité rien de commun. (...) Il s'agit, dans un cas, d'une entreprise de presse proclamant fermement son indépendance et son apolitisme, dans l'autre d'une organisation spécifiquement politique et s'affichant comme telle. Tant par les buts qu'elles poursuivent que par les moyens d'expression utilisés, il existe entre elles une antinomie évidente. Ne s'adressant pas au même public elles ne peuvent ni être confondues l'une avec l'autre, ni entrer en concurrence, de sorte que tout détournement de clientèle de l'une par l'autre se trouve exclu. (...) Aurait-il même, à l'origine, existé un léger risque de confusion, celui-ci aurait été immédiatement dissipé, grâce aux initiatives prises à bon escient par les responsables de la revue* Autrement *pour rassurer leurs lecteurs et aux multiples informations parues dans la presse nationale en vue d'attirer l'attention de tous sur la coexistence d'une revue d'inspiration intellectuelle et d'un groupement politique portant presque le même nom.* »

Quatre industriels écroués pour banqueroute.

M. Maurice Mangavel, cinquante-quatre ans, et son fils Christian, trente-trois ans, domiciliés à Veauche (Loire), tous deux dirigeants de la SOVEMI (Société de vente et achat de matériel industriel), 14, rue François-Albert, à Saint-Etienne, ainsi que MM. Robert Martinetto, quarante-huit ans, habitant Vence, et Robert Vincent, quarante-sept ans, domicilié à Auxerre, ont été inculpés jeudi 2 février par M. Gourd, juge d'instruction à Saint-Etienne, de banqueroute simple et frauduleuse, escroquerie, faux et usage de faux et recel. Ils ont été mis sous mandat de dépôt.

La SOVEMI, qui était en difficulté depuis 1974, aurait un découvert de 10 millions de francs. Elle aurait vendu des machines-outils à des sociétés en leasing qui payèrent comptant la marchandise. Mais celle-ci fut revendue à tempérament à la SOVEMI, qui la céda ensuite à des artisans dont les traites furent remises à des banques. De plus, la société a pu obtenir, en contractant des prêts, trois ou quatre fois le prix du matériel, alors qu'elle était en liquidation des biens depuis un an. — *(Corresp.)*

L'auteur présumé du double meurtre de l'autoroute se constitue prisonnier.

Bernard Berthet, recherché après le double meurtre commis le 24 janvier dans un parc à voitures de l'autoroute 1-34, près de Sarre-Union, dans le Bas-Rhin (*le Monde* des 26 et 31 janvier), s'est constitué prisonnier ce vendredi matin 3 février, peu après 7 heures, à la gendarmerie de Maisons-Alfort (Val-de-Marne). « *Je suis le meurtrier de l'autoroute de Strasbourg* », a déclaré aux gendarmes Bernard Berthet, qui était accompagné de sa femme. D'autre part, en le recherchant, les policiers ont découvert, le 31 janvier, à Frépillon (Val-d'Oise), au domicile de l'ancienne épouse de l'une des victimes, M. Emile Girard, une cache d'armes renfermant cent quarante-neuf fusils de guerre de fabrication allemande et italienne. Trois autres stocks d'armes appartenant, selon toute vraisemblance, à M. Girard avaient déjà été découverts trois jours plus tôt.

● *La cinquième chambre de la cour d'appel d'Aix-en-Provence* a rendu, mercredi 1er février, un arrêt relaxant MM. James Sarazin et Alain Moreau, respectivement auteur et éditeur du livre *Dossier M... comme milieu*, prévenus de diffamation envers M. Jean-Dominique Fratoni, président-directeur général du casino Ruhl, à Nice, et la société SOCRET, qui exploite l'établissement.

ÉDUCATION

AU CONGRÈS DE NANTES

La FEN admet la nécessité des étapes pour la nationalisation de l'enseignement privé

Le congrès de la Fédération de l'éducation nationale, qui s'achève ce vendredi 3 février, a adopté, jeudi 2 février, sur la question de l'enseignement privé, une position de fermeté sur les principes, mais qui n'exclut pas la nécessité des « étapes » pour une nationalisation.

De notre envoyé spécial

Nantes. — A quelques semaines des élections législatives, la FEN n'a pas voulu rallumer la querelle sur l'enseignement privé. Certes, la motion laïque adoptée jeudi demande aux partis politiques qui ont signé le programme commun de ne pas se renier sur ce point, mais elle admet que la nationalisation puisse se faire par étapes. « *Le projet commun,* déclare la FEN, *de nationalisation laïque et démocratique avec gestion tripartite du service public représente un apport doctrinal et un acquis politique de portée historique (...). La FEN ne saurait demeurer aujourd'hui témoin passif et muet face à une évolution de la situation à l'intérieur des forces de gauche qui, sous le prétexte d'enjeux électoralistes ou de compétition entre les formations engagées au côté du C.N.A.L. (Comité national d'action laïque) en 1972, aboutirait à des concessions au cléricalisme ou à passer sous silence l'exigence de la démocratisation et de la nationalisation de l'enseignement réclamés par tous les travailleurs.* »

« *La situation pré-électorale,* ajoute le document, *a conduit certains partis signataires de l'accord de 1972, préoccupés, semble-t-il, avant tout de rassurer l'opinion, à adopter dans leur langage des formules qui révèlent certaines ambiguïtés (...). Le congrès rappelle à tous les travailleurs et à toutes leurs organisations qu'aucun vrai changement ne saurait être construit sans rigueur sur les principes, et donc que, si des étapes peuvent sembler nécessaires, elles ne sauraient être envisagées sans que soit préalablement promulgué le principe de la nationalisation sur l'ensemble du territoire national, principe qui signifie l'abrogation de la loi Debré et de toutes les lois antilaïques.* »

Les accents laïques ou anticléricaux qui ont marqué certaines interventions au congrès, et dont quelques-uns ont été très applaudis par une partie des délégués, ne doivent pas faire illusion : la FEN, après ce congrès, n'exigera pas de la gauche, éventuellement au pouvoir, la nationalisation brutale de l'enseignement privé ayant reçu des fonds publics.

Laïcité et liberté

Le débat a illustré la permanence de la sensibilité anticléricale de certains délégués, mais il a montré aussi que beaucoup — notamment ceux du courant Unité et Action, proche des communistes — estimaient que cette attitude n'était plus de saison. Les représentants de l'Ecole émancipée *ont demandé* au congrès de condamner les nouvelles municipalités de gauche qui ont maintenu des subventions aux écoles privées. Ceux d'Unité et Action ont affirmé qu'il ne fallait pas « *se limiter à la bataille de l'enseignement privé* », et que cela pouvait constituer une « diversion ». Le délégué de la Côte-d'Or a ainsi vivement critiqué l'intolérance et dénoncé la publication, dans le dernier numéro de *l'Ecole libératrice,* hebdomadaire du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.), d'un dessin où l'on voit un évêque tenant une crosse terminée par une croix gammée.

« *Beaucoup de camarades,* a-t-il dit, *ont été choqués par ce dessin. Il faut être attentif à la manière dont s'expriment nos positions laïques. De telles caricatures aident-elles à la compréhension de nos positions dans des milieux qu'il faut convaincre ? Il faut nous élever au-dessus des sectarismes et des passions.* »

D'autres délégués comme celui des Vosges ont, au contraire, affirmé qu'il fallait que « *l'anticléricalisme, élément fondamental du combat pour la laïcité, ose dire son nom* ». Et le représentant du SNI-P.E.G.C., M. Yannick Simbron, s'est écrié : « *La laïcité, c'est la liberté, et tous ceux qui l'ont combattue combattaient la liberté, de Pétain aux A.P.E.L.* (1). » Le rapporteur, M. Michel Lasserre, secrétaire général du CNAL, a, de son côté, condamné « *la campagne publicitaire pour intoxiquer l'opinion* » lancée par les APEL (*le Monde* du 2 février) et estimé que c'est seulement lorsque les croyants sauraient « *se méfier du cléricalisme qu'ils seraient prêts à entrer dans le combat pour la classe ouvrière* ».

En dépit de ces proclamations, le congrès de Nantes marque sans doute une date importante dans l'évolution du courant laïc, qui devrait influer sur l'attitude que le CNAL adoptera le 11 février prochain lors de sa conférence nationale.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.

Rituel et blocages

Avec ses quarante-quatre syndicats aux sigles parfois cabalistiques — il ne faut pas confondre le S.N.C.T.P.E.P. et le S.N.P.T.E.S. ou le S.N.A.I.A.S.S.U. et le S.N.I.S.S.E.P.E. (1) — la Fédération de l'éducation nationale (FEN) est un grand corps aux cellules complexes qui se répartissent minutieusement le territoire de l'enseignement, de la recherche et de la culture. Nul chevauchement n'est toléré et les frontières sont sévèrement gardées. Un congrès de la FEN est à l'image de cette structure multiforme.

Un millier de délégués, certes, mais tous ne sont pas là au même titre : les uns représentent les sections départementales de la FEN, les autres les syndicats nationaux qui, au niveau départemental, sont regroupés dans la FEN... Les sections départementales répartissent leurs votes selon les diverses tendances de l'organisation, mais, dans certains cas, il y a eu consultation des adhérents, dans d'autres pas.

Il est d'autant plus difficile de s'y retrouver que la représentation des syndiqués au congrès est inversement proportionnelle au nombre des adhérents du syndicat auquel ils appartiennent. Aux catégories s'ajoutent — pour compliquer l'analyse — les tendances qui les traversent. Mais pas toutes : on peut être U.A. (Unité et Action) ou U.I.D. (Unité, indépendance et démocratie) au SNES, mais au SNAU on ne peut être qu'U.I.D. Pis : une même tendance peut ne pas avoir le même nom dans tous les syndicats.

L'organisation des travaux d'un congrès de la FEN tient compte de cette complexité. Les temps de parole sont strictement minutés — sauf pour le secrétaire général : pour le débat sur le rapport d'activité, trois catégories d'orateurs se succèdent : les représentants des départements, ceux des tendances et les porte-parole des syndicats nationaux en proportion du nombre des adhérents. L'un parle deux minutes, l'autre sept, le troisième quinze. Un signal lumineux rappelle à l'ordre ceux qui sont trop prolixes. Et cela se produit fréquemment.

Le congrès apporte d'autres surprises. L'organisation en tendances structurées donne lieu à un réseau de relations publiques enchevêtré : chacune des deux tendances principales a son chargé des relations avec la presse. Pendant les cinq jours du congrès, il n'y aura pas eu moins de trois repas de presse : un avec la majorité et le secrétaire général, un avec Unité et Action, un avec l'Ecole émancipée.

Joué d'avance

Immense organisme aux réflexes lents, la FEN repose depuis des années sur un équilibre entre les diverses forces — politiques, syndicales ou catégorielles — qui la composent. Rien ne doit venir rompre cet équilibre, et le congrès s'en ressent : chacun sait — à peu de chose près — ce qui va être dit, comment vont se répartir les votes. On guette la nuance dans le ton ou dans le fond d'une intervention, l'indice subtil semé dans le discours d'un leader de tendance, les silences des uns, les oublis des autres.

Le congrès est joué d'avance. Il n'y a même pas de bataille d'amendements : on ne peut pas en présenter. Les délégués de la majorité applaudissent les orateurs de la majorité, les Unité et Action applaudissent les leurs. Parfois, un orateur trouble le ronron des discours par un propos qui tranche sur l'ordinaire. Alors le congrès frissonne un court instant.

Les débats n'en sont pas : ce n'est pas là que les idées progressent. Le congrès est une interminable cérémonie au rituel figé. C'est, au mieux, la chambre d'écho des évolutions qui se font ailleurs, ou des absences d'évolution. Cette année, la proximité des élections et la polémique entre les partis de gauche ont contribué à renforcer le blocage de cette assemblée au lieu de lui donner plus de vivacité.

B. FR.

(1) Syndicats nationaux des conseillers techniques pédagogiques de l'éducation populaire, des personnels techniques de l'enseignement supérieur, des adjointes infirmières et assistantes sociales scolaires et universitaires et Syndicat national des infirmiers et infirmières de santé scolaire et des établissements publics d'enseignement.

SCIENCES

Le parti communiste présente son plan pour la recherche

Le parti communiste français vient de présenter ses propositions pour la recherche scientifique et technique. Elles s'articulent autour de cinq principes : définir démocratiquement les objectifs — ce qui implique un vote de l'Assemblée nationale ; — dégager les moyens ; démocratiser les structures et décentraliser la gestion ; élaborer des statuts du personnel qui tiennent compte des nécessités de la recherche ; enfin « *fonder la nécessaire coopération internationale sur le développement d'une recherche nationale* ».

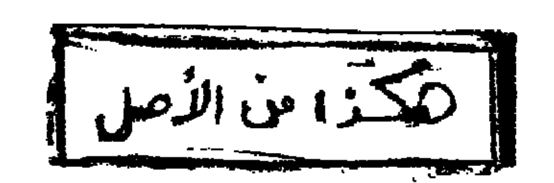
Le P.C. a chiffré l'effort qu'il préconise. Le financement budgétaire augmentera de 20 % en cinq ans, *en francs constants.* Mais la dépense nationale brute de recherche (D.N.B.R.) passerait de 28 millions en 1977 à 42 millions en 1983, ce qui est beaucoup plus rapide. Le P.C. estime, en effet, indispensable de rééquilibrer le financement de la recherche, « *la part réelle des entreprises s'établissant, le plus rapidement possible, à 40%* (contre 30% maintenant) *et celle des budgets régionaux et national à 60 %* » de la D.N.B.R.

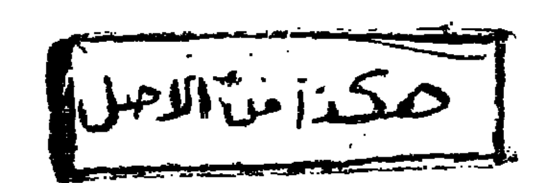
Pour démocratiser la gestion, le P.C. propose pour chaque organisme de recherche un conseil d'administration élu où « *les représentants de l'Etat ne seront pas en majorité ; les autres membres seront élus, ce qui exclut toute nomination ou cooptation* ». Ces conseils et ceux des entreprises nationalisées auront à élire la majorité des membres d'un « *comité supérieur de la recherche scientifique et technique* » qui comprendrait aussi des représentants de l'Etat, des régions, et des *centres privés de recherche, et qui* aurait la responsabilité de « *contrôler la cohérence et l'exécution des programmes, (...) les moyens et leur efficacité, de gérer un fonds de réserve de la recherche* ». Il assurerait la coordination *actuellement faite* par la Délégation à la recherche scientifique et technique, « *dont l'existence mrparraldeic37sgmi,*

M. A.

● *Skylab,* le laboratoire spatial américain lancé en 1973, pourrait retomber sur la Terre avant la fin de 1979, a indiqué, jeudi 2 février, la NASA. Jusqu'à présent, celle-ci estimait que *cette* station orbitale de 36 mètres de long et de 7 mètres de diamètre, et qui pèse environ 90 tonnes, resterait en orbite jusqu'en 1980 et qu'il serait alors possible, grâce à la navette spatiale, de lui *adjoindre un nouveau moteur pour* la remettre sur une orbite plus élevée.

Un satellite d'une telle taille risque fort, en effet, de ne pas se consumer totalement lors de sa rentrée dans l'atmosphère. S'il *n'est pas possible de renvoyer* Skylab sur une orbite plus haute, indiquent les Américains, il faudra provoquer sa chute afin qu'elle ait lieu au-dessus d'un océan.


هكذا من الأصل



Le Monde des loisirs et du tourisme

CES AGENTS DE VOYAGES QUI DONNENT DES ASSURANCES

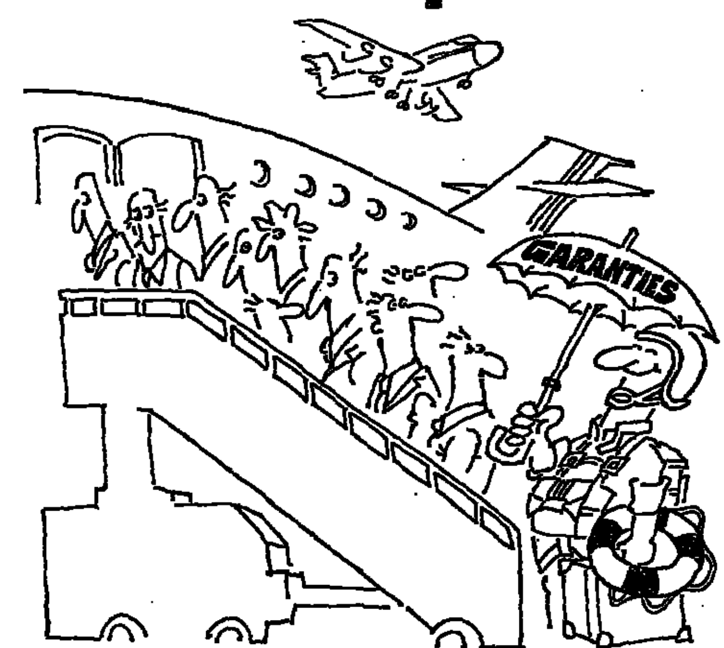
Départ à l'heure retour dans les temps

Partir à coup sûr : les clients le demandent. Les agents de voyages commencent à le garantir.

LE candidat au voyage avait rêvé sur les catalogues qui parlent de soleil et de l'eau. Il avait retenu l'Egypte pharaonique, le bestiaire du Kenya ou l'Algérie socialiste. Les dates étaient choisies, les enfants casés, la hiérarchie prévenue... Peu de jours avant le début de l'aventure, un coup de téléphone *ou une lettre* le préviennent qu'il ne part plus : tour-opérateur, transporteur ou hôtelier, quelque chose *ou quelqu'un* a craqué dans la chaîne complexe qui fabrique le « tour ». Mais les *agents de voyage commencent* à savoir soigner efficacement cette plaie de leur profession : l'annulation.

Premier cas, l'annulation « pathologique » provoquée par la *déconfiture* du fabricant de voyage. Exemple, l'agence Claude Vignet-Voyages qui a présenté le 30 décembre 1977 une déclaration de cessation *de paiements* au greffe du tribunal de Paris. Dès le 2 janvier 1978 l'Association professionnelle de solidarité pour la promotion du tourisme (A.P.S.) prend en charge les trois cent vingt-huit clients individuels et les dix groupes *comptant* de *trente* à *quatre* cent trente et une personnes ayant traité avec l'organisateur *défaillant*.

Le 6 janvier, M. Jean-Claude Rouach, président de l'A.P.S., adresse à chacune des personnes concernées une lettre où on peut lire : « *Dans le seul souci d'honorer les engagements pris à votre égard par un confrère devenu financièrement défaillant, et de façon à continuer de mériter la confiance que vous accordez à nos adhérents, notre association vous assure que votre voyage s'effectuera dans les meilleures conditions, en se substituant à Claude Vignet-Voyages.* »



(Dessin de PLANTU.)

Remplacer la felouque par l'avion...

Née en 1964, l'A.P.S. groupe un peu plus de sept cents agents titulaires des autorisations administratives délivrées par le secrétariat d'Etat au tourisme. L'adhésion dispense l'agence de verser une caution bancaire. La cotisation annuelle s'élève à 3,5 pour mille de la caution fixée par l'administration, et qui varie de 50 000 francs pour la plus petite agence à plus de 3 millions pour la plus importante. L'actif de l'A.P.S. est d'environ 3 millions de francs. Elle a notamment pour vocation d'entreprendre « *toute action justifiée, chaque fois que la réputation de la profession ou celle du tourisme français sera mise en cause* ».

Depuis ses origines, l'A.P.S. remboursait le public lésé par la *déconfiture* d'une agence membre de l'association. « *Nous nous sommes aperçus que les clients n'étaient pas satisfaits de ce dédommagement*, remarque M. Jean-Claude Rouach. *Ils voulaient recevoir la prestation convenue. Nous avons donc décidé d'intervenir lorsque la défaillance de notre adhérent est totale, par exemple en cas de dépôt de bilan. Il s'agit, bien entendue, d'une opération dite d'« assistance et de sauvetage à la clientèle* », *et non au fournisseur, hormis quelques rares cas prévus par la loi du 11 juillet 1975 et par ses décrets d'application. En effet, il n'est pas question pour nous de supprimer le risque inhérent aux professions commerciales en supportant toutes les faillites.* » L'A.P.S. couvre en principe le sinistre pour le montant de la caution de l'agence défaillante, mais il lui est arrivé de payer 200 000 francs, alors que la caution était seulement de 120 000 francs. L'association se réserve le droit de refuser un « sauvetage » si la facture est totalement disproportionnée par rapport au montant de la caution.

Dans tous les cas, elle essaie de maintenir les voyages prévus. Si elle est contrainte d'apporter à ceux-ci des modifications, elle propose aux clients soit d'être remboursés, soit d'effectuer un voyage équivalent à celui auquel ils avaient souscrit. C'est ainsi que 80 % des inscrits pour la croisière pharaonique de Claude Vignet-Voyages ont accepté de remplacer en Egypte la felouque par l'avion.

« *A partir du moment où nous déclenchons une opération de sauvetage, l'ensemble de la profession travaille pour faire partir les gens au prix coûtant, sans commission* », affirme le président de l'A.P.S. *En 1976, la faillite de l'agence Grandes Vacances nous a obligés à sauver plus de mille personnes ; grâce aux sièges charters libres, cédés gracieusement par nos adhérents, il nous en a coûté 350 000 francs, au lieu de 1 200 000.* » L'affaire Claude Vignet s'annonce comme l'une des plus coûteuses jamais traitées par l'A.P.S. : selon les premières évaluations, elle tournerait autour de 500 000 francs.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 17.)

Un Suisse au-dessus de tout soupçon

Le 1er avril prochain, Kuoni fêtera son soixante-douzième anniversaire. Combien sont-elles de par le monde les grandes maisons de tourisme à pouvoir se vanter de compter bientôt trois quarts de siècle d'existence — traversés par deux guerres mondiales, — tout en continuant à se porter à merveille ? Car la vieille dame suisse en remontrerait à bien des jeunesses ».

L'HISTOIRE commence en 1906 Le jour où Alfred Kuoni, qui travaille avec ses frères dans l'entreprise de transports qu'ils ont créée, se met *en tête d'annexer* à l'affaire un service « voyages », malgré le peu d'enthousiasme que son projet suscite dans le cercle familial. Pourtant, les avantages des « voyages en société » qu'il préconise sont multiples : « *Souvent, les personnes voyageant seules sont obligées de faire appel à des porteurs ou à des interprètes qui ne cherchent qu'à les exploiter ou à les tromper. Avec nos voyages, cet inconvénient tombe...* », peut-on lire dans les tout premiers prospectus qu'il distribue. Ou encore : « *Les voyages accompagnés permettent en particulier aux dames et aux messieurs seuls de voir le monde sous une conduite distinguée et en aimable société...* »

Il a su probablement convaincre des esseulés, puisque, très vite, son modeste local s'avère trop exigu Mais lorsqu'il jette son dévolu sur quelque chose de plus cossu, au 7, place de la Gare, à Zurich, il ne peut convaincre ses *frères, qui déclarent forfait.* Qu'à cela ne tienne, Alfred Kuoni fera cavalier seul ! Sur la nouvelle enseigne ne figure plus désormais, devant le nom de Kuoni, que son seul prénom Nous sommes en 1912.

On commence à voyager, tentés qu'on est par des prestations d'un nouveau genre « *Le surmenage est exclu et nous laissons leur indépendance, dans la mesure du possible, aux participants... Le guide reste à la disposition des participants même le soir... Nos prix couvrent toutes les dépenses : logis y compris boissons, beautés naturelles, arènes, cirques et la visite d'établissements distingués de plaisir...* »

Et sensibles à de judicieux conseils, comme ceux-ci, destinés aux voyageurs en partance pour l'Egypte « *A midi, il peut faire très chaud dans le désert, et nous recommandons à nos hôtes de porter des habits légers, un chapeau contre le soleil, un voile, ainsi qu'un parasol de couleur claire qui servira en même temps de canne... Nous recommandons d'emporter des lunettes à verres teintés à cause de la crudité de la lumière...* »

Un empire...

Aujourd'hui, Kuoni S.A., c'est une manière d'empire : quarante-sept succursales en Suisse et trente-sept à l'étranger. L'Autriche, l'Italie, la Grèce, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, la France, les Etats-Unis, l'Amérique du Sud, le Canada, l'Afrique du Sud, le Japon, le Mexique, ont tous une (ou même plusieurs) de ces « ambassades » où brille un nom devenu à juste titre pour les voyageurs avertis synonyme de qualité, de sécurité, de « perfection dans l'organisation ».

Et aussi synonyme de réussite dans les milieux internationaux du tourisme : en 1977, le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'organisation a affleuré les 700 millions de francs suisses (1 680 millions des nôtres), soit une augmentation de 14 % par rapport à l'exercice précédent. Dans le même temps, les ventes réalisées par les seuls bureaux suisses ont dépassé 430 millions de francs suisses (1 032 millions de francs français), soit une augmentation de 120 millions de francs français...

A la tête de cette machine imposante, et depuis 1956, un ancien international de hand-ball, *Jack Bolli*, cinquante-cinq ans. Il n'a réussi à entrer dans la maison qu'à sa troisième tentative, en 1945. Pas *comme* P.-D.G., comme.. sténo-dactylo ! Mais au muet tête-à-tête avec le *clavier il préféra* vite le contact avec la clientèle. Le voilà bientôt employé de guichet. Un poste où *le jeune homme* déploie tant d'activité (et rencontre un tel succès) qu'on le repère En 1948, il est chef du département « outre-mer ». Trois années encore, il est fondé de pouvoir, puis, peu après, devient secrétaire de la direction, où il travaille directement avec M Harry Hugentobler, l'un des piliers de la maison En 1955, Jack Bolli dirige le siège social Et en 1957 il dirige... tout. Son couronnement interviendra en 1968 avec la présidence du conseil d'administration, qu'il assume depuis

Un tel homme a sûrement des secrets ? « *Non*, répond-il modestement. *Avoir su constituer un grand « team » n'a rien d'un secret.. et si c'en était un, je n'en suis pas l'inventeur Une grande équipe — deux mille personnes à travers le monde et mille deux cents en Suisse, dont cinq cents ici, à Zurich, au siège, — une bonne atmosphère de camaraderie et un bon « capitaine » pour faire fonctionner le tout, voilà...* »

A ce secret de polichinelle, il faut cependant ajouter quelques potions magiques, non ? « *Si vous voulez.. Une chose, par exemple, à laquelle j'attache beaucoup d'importance : laisser chaque bureau à l'étranger travailler en fonction des mentalités du pays où il se trouve Ne soyons Suisses qu'en Suisse ! Ailleurs, soyons... comme les autres !* »

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 17.)

L'ACCUEIL A LA CARTE

L'exemple ardèchois

JUSQU'EN 1974, le tourisme s'est développé de façon anarchique dans l'Ardèche. A l'office départemental du tourisme, on se préoccupait surtout de vendre l'Ardèche aux Belges, aux Néerlandais aux Lyonnais et aux Marseillais, venus en masse à la rencontre d'une population rurale mal préparée pour les recevoir.

Les agriculteurs accueillirent d'abord avec méfiance, puis hostilité, ces « *doryphores* » qui pillaient leurs vergers, plantaient des panneaux « passage interdit » *au milieu de chemins que* leur père et leur grand-père avaient empruntés, s'indignaient *parce que le bruit des tracteurs les réveillaient* trop tôt, etc. Il fallut une série *d'incidents assez sérieux* entre estivants et autochtones pour que les pouvoirs publics *comprennent* qu'ils avaient « mis la charrue avant les bœufs » et qu'ils se décident enfin à *préparer puis* à associer les agriculteurs à l'activité touristique.

Depuis trois ans, deux chargés de *mission* à l'office départemental du tourisme ont pris leur bâton de pèlerin pour aller *expliquer dans les campagnes* que le tourisme ne présentait pas que des inconvénients La bonne *parole a été entendue* des chambres d'hôte, des gîtes ruraux, des auberges, le camping à la *ferme*, des foyers de ski de fond, ont vu le jour dans tout le département. Aujourd'hui, le tourisme rural figure au programme d'enseignement de certains élèves du lycée agricole Olivier-de-Serres, à Aubenas.

Ces actions, déjà appréciables, allaient être, en 1977, complétées *par celle confiée par les pouvoirs* publics au CEFRA (1) Cet organisme (association régie par la loi *de 1901, créée en 1971* à l'université de Lyon-II) s'est vu charger d'une mission-pilote de *formation* en milieu rural. Etalée sur trois ans et financée à parts égales par le Fonds de formation professionnelle et le Fonds social européen, cette opération originale a pour *objectif primordial* de permettre aux ruraux de maîtriser le développement de leur économie.

Artisans contre industriels

Parmi les quelque soixante-quinze stages proposés en 1977, *ceux consacrés aux métiers du* tourisme ont *rencontré* un très vif succès auprès des jeunes *agriculteurs, qui affirmaient ainsi* leur volonté de prendre en main la destinée touristique de *leur région. De nombreux ruraux* ont pu ainsi recevoir une formation d'accompagnateur de randonnées (ski de fond, spéléologie), de bateliers — la visite des gorges de l'Ardèche en barque *à fond plat reste l'excursion* favorite des estivants — ou s'initier à la gestion des activités touristiques.

Complément intéressant, sinon indispensable, de cette formation, *figuraient également au* programme des stages de restauration de l'habitat rural, de *connaissance de l'architecture rurale*, de formation pour la mise en place de groupements can*tonaux pour la construction tra*ditionnelle Ces stages devraient permettre aux artisans ardéchois de *résister plus efficacement* à la concurrence des industriels de la construction qui s'implan*tent solidement sur le marché de* la résidence secondaire et, dans le même temps, enrayer le processus d'enlaidissement *du paysage* — richesse unique de l'Ardèche — par des habitations qui ne correspondent en rien *à la* personnalité de la région.

En *matière* de développement *touristique*, l'Ardèche *pourrait* bien devenir dans ces prochaines années un modèle à suivre.

MAURICE LEBESQUE.

(1) Centre d'études et de formation rurales appliquées, avenue de l'Université, 69500 Bron (tél. : 78-26-92-32).

PARÉ A PARTIR

LE SKI... DU COTÉ DES ATTELLES

UN alignement d'ambulances, cinq avions affrêtés spécialement à l'issue des vacances de Noël pour transporter d'Innsbruck à Amsterdam des accidentés de la neige, c'est le spectacle décrit voici quelques semaines par les journaux néerlandais. Ils découvraient que la neige pouvait être dangereuse, et rapportaient les propos d'un moniteur de ski autrichien selon lequel les pistes de neige gelée ressemblent souvent à des « patinoires » et présentent des « dangers mortels » pour les skieurs.

Selon la presse des Pays-Bas, la mauvaise qualité de la neige aurait provoqué, depuis le début de la saison, un nombre d'accidents de ski de 60 % supérieur à celui de l'an dernier.

« La neige, comme la route, a son contingent d'usagers criminels », écrivent les docteurs André Bouvet, Marc-Hervé Binet et Alain Barthalais, dans le livre qu'ils consacrent aux aspects pratiques et médicaux du ski. Quatre-vingts pour cent des accidents seraient dus à une faute grave du skieur dont *« l'agressivité qui se cache sous la maitrise et la virtuosité se trahit par le refus de priorité ou la resquille pour éviter la file d'attente au téléski »*.

Au moins vingt jours

Les accidents de ski ont principalement pour origine, estiment ces médecins, le manque de préparation physique des hivernants. La plupart des traumatismes (entorses, fractures, luxations...) se produisent en fin de journée, au moment où la fatigue du skieur se fait ressentir.

« Dans le ski, la fatigue apparait de manière insidieuse, note le docteur Bouvet, qui fut pendant dix-huit ans président de la commission médicale de la Fédération française de ski. *Le skieur « occasionnel » surtout ne se rend pas toujours compte que son effort physique est soutenu pendant de nombreuses heures, d'autant plus que les conditions atmosphériques sont plus défavorables : froid, altitude, humidité, mauvaises conditions de visibilité.* » La classique « faute de carre » demeure la principale pourvoyeuse de traumatismes. Les statistiques montrent qu'environ un accident sur deux survient chez le skieur débutant dont la technique est encore très sommaire. Il semble, d'autre part, qu'on « casserait » moins lors d'une chute à vitesse élevée que lorsqu'on glisse lentement. On constate toutefois que l'amélioration du matériel du skieur — notamment les fixations — a permis de diminuer très sensiblement le nombre des lésions par rapport au nombre de personnes pratiquant aujourd'hui ce sport.

Le slogan « Vacances de neige égalent capital santé » ne trouverait sa justification, estime le docteur Bouvet, *« qu'à la suite d'un séjour d'au moins vingt jours en altitude. Outre le fait que trois semaines représentent une bonne durée pour voir le processus physiologique d'acclimatation à l'altitude se constituer, cela permet de passer le stade du « choc climatique » et d'en tirer les bénéfices »*.

Enfin, au chapitre de l'hygiène du skieur, les auteurs déplorent que les conceptions de la restauration hôtelière dans les stations d'altitude soient restées aussi traditionnelles et aussi peu adaptées à la vie sportive.

CLAUDE FRANCILLON.

★ *Ski, aspects pratiques et médicaux*, coll. « Sport et Santé », par les docteurs Alain Barthalais, Marc-Hervé Binet et André Bouvet, membres de la commission médicale de la Fédération française de ski.

Cordées

« L'ALPINISME est un jeu merveilleux, par son cadre et l'engagement qu'il exige de nous, mais aussi par l'équilibre qu'il établit au plus profond de nous entre notre enthousiasme et notre lucidité. » C'est à cette lucidité — qui n'est jamais acquise— que Patrice de Bellefon, guide pyrénéen de haute montagne, entend préparer le lecteur de *l'Alpinisme.*

Au sommaire de son livre, la connaissance de la montagne, l'équipement et le matériel, la technique de l'escalade, la progression en cordée, la technique de la glace et de la neige, la technique de récupération, les dangers de la montagne et la connaissance de l'alpinisme.

Comment choisir des pitons et une corde ? Comment économiser le travail des muscles en escalade artificielle ? Comment éviter les dangers de la foudre ? Autant de questions dont les réponses (qui peuvent se révéler vitales) figurent dans cet ouvrage, où il est rappelé, d'autre part, que : *« Etre aventureux, ardent, impétueux, voire audacieux, n'exclut pas d'être intelligent.* » Surtout en montagne... — Al. F.

★ *L'Alpinisme*, par Patrice de Bellefon. Denoël, coll. « Connaissance et Technique », 288 pages, prix : 100 F.

● **Après la France, le monde...** — La librairie Larousse lance « Beautés du monde », une nouvelle série de fascicules hebdomadaires, qui prend le relais de « Beautés de la France ». Cette série totalise 128 fascicules et sa publication s'étalera sur deux ans et demi.

Tirée à 250 000 exemplaires (au départ), vendus 5 F le numéro, de format 23×30, réalisée en offset par l'imprimerie D.M.C. à Mulhouse, cette collection (dont les premiers numéros sont consacrés à la Grèce et à la Hollande) est dirigée par M. Claude Moreau.

OHÉ, DES CANAUX !

LA France compte 4 300 kilomètres d'autoroutes. Mais combien de Français savent-ils que le réseau des canaux et des rivières est deux fois plus long ? Qui sait auprès de quelle administration, de quel office, de quel organisme plaisanciers et adeptes du tourisme fluvial doivent s'adresser pour trouver des cartes à jour, des notices sur le franchissement des écluses et les règles de navigation, des adresses de sociétés de location de bateaux ? Le ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire vient de combler cette lacune en éditant une utile brochure intitulée *« Le tourisme fluvial en France »*.

« Il faut que les voies navigables et les plans d'eau soient bien utilisés, donc il faut en multiplier les usages et les usagers. Nous voulons que les usagers puissent naviguer en toute sécurité avec le maximum de facilité et le plus grand confort », écrit, en préface, M. Paul Bastard, directeur des ports maritimes et des voies navigables.

Dans ce guide sont passées en revue les formalités administratives nécessaires (permis de navigation, signalisation), les règles de franchissement des écluses (les bateaux de plaisance sont invités à se regrouper pour économiser l'eau pendant les éclusages), les conditions d'assurance (c'est une recommandation, non une obligation).

Les plaisanciers liront avec intérêt les conseils nécessaires pour naviguer sur la Loire ou sur les canaux de la ville de Paris, pour choisir le meilleur itinéraire entre la Manche et la Méditerranée, et trouveront, région par région, l'adresse des organismes qui peuvent fournir des cartes, du carburant, des moyens de dépannage, des guides et des cartes de pêche... — F. Gr.

★ Ministère de l'équipement, direction des ports maritimes et des voies navigables, service d'information et de relations publiques, 244, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 544-39-93, poste 4138.

Un nouveau Togo

CET ouvrage est le vingt-cinquième volume publié dans la collection que dirige Jean Hureau. Comme dans chacun des ouvrages précédents, l'auteur présente la géographie et l'histoire, l'économie et la sociologie du pays traité. C'est l'occasion pour le lecteur de constater que le Togo est une des Républiques francophones de l'Ouest africain les plus aptes à séduire le touriste. En effet, non seulement cet Etat présente une étonnante variété de sites et de paysages, mais il est doté d'une importante infrastructure hôtelière de construction récente, et donc de conception très moderne.

Après les Allemands, qui, grâce à des transports par charters organisés à partir de Francfort, bénéficient de tarifs particulièrement modiques, les Français commencent à découvrir les charmes d'un pays dont l'hospitalité est des plus chaleureuses.

Ph. D.

★ *Le Togo aujourd'hui*, par Maurice Piraux. Editions Jeune Afrique. 240 pages, prix : 60 F.

Glisseurs et fondeurs

LE Ski pratique *et le* Ski de fond, *deux ouvrages du même auteur, Paul Zilbertin, peuvent servir de base à la bibliothèque du skieur confirmé et surtout à celle du débutant.*

Paul Zilbertin destine le premier non seulement à ceux qui savent, mais aussi et surtout aux néophytes qui viennent chaque année plus nombreux à la neige.

Historique succinct. Large place laissée à l'Ecole française et ses principes de base : recherche de l'équilibre, contrôle de la vitesse, possibilité de tourner; étude des virages, du chasse-neige au christiania aval. Suit un important chapitre sur le matériel : des skis aux fixations, en passant par les chaussures et tout l'habillement. La bande dessinée ou le découpage photo stroboscopique permettent de visualiser les mouvements compliqués.

Le ski de fond, on le sait, connait un développement accéléré en France depuis plusieurs années. Trente mille pratiquants en 1972, plus de trois cent mille aujourd'hui. Paul Zilbertin étudie cette discipline. Les pas tout d'abord : le pas alternatif, qui ressemble à la marche normale ; le stakning *(appui sur les deux bâtons à la fois); le stawug (pas intermédiaire entre l'alternatif et le* stakning*); le pas tournant et le pas alternatif dynamique.*

Les équipements sont passés en revue: les skis, les fixations, les bâtons. Puis le fartage — comment faut-il farter ?

Quelques conseils pour se tenir en forme : pratique de l'haltérophilie, du cyclisme et de la course à pied. Et enfin un coup d'œil sur les diverses compétitions pratiquées par les skieurs de fond. — M. F.

★ *Le Ski pratique*, 156 pages, Ed. Solar, prix : 35 F.
★ *Le Ski de fond*, 64 pages, Ed. Solarama, prix : 12 F.

DÉPART A L'HEURE, RETOUR DANS LES TEMPS

(Suite de la page 15.)

L'assemblée générale extraordinaire de l'A.P.S. se livrera le 14 février à un « toilettage » de ses règlements.

Elle s'appellera désormais Association professionnelle de solidarité des agents de voyage, et inscrira l'assistance à la clientèle dans ses statuts. D'autre part, il est question que l'A.P.S. étoffe son personnel et ses locaux, mais elle n'ira pas plus loin dans la défense du consommateur puisqu'il existe des recours d'arbitrage et des recours judiciaires. « *De toute façon, il n'y a chaque année que quelques centaines de réclamations vraiment fondées*, conclut M. Rouach. *Or nous dénombrons un million et demi de clients. La vraie faute n'existe donc dans notre profession qu'à l'état de traces, comme on dit en chimie.* »

A côté de ces mésaventures judiciaires existent les innombrables annulations dites « normales », parce que non directement imputables à l'agent de voyages. Certains de ces derniers se sont promis de mettre leur clientèle à l'abri de ces aléas. Tel Lucien Klat, qui dirige l'agence Klat Travel, et a décidé de garantir 85 % des voyages qu'il propose dans ses brochures *Tour West* et *Tour Orient*. Il se propose déjà d'assurer l'année prochaine la totalité de ses catalogues.

« *Nous passions trop souvent pour une profession de « margoulins » parce que nous ne nous comportions pas comme des entrepreneurs, mais comme des intermédiaires qui faisaient supporter tous les risques à leurs clients*, constate M. Klat. *Depuis trois ans nous avons décidé de prendre le risque du prix, c'est-à-dire que nous garantissons au client les tarifs indiqués dans nos catalogues.* »

Produits incontrôlables

Il suffit de savoir prévoir — et d'intégrer — dès novembre 1977 dans les calculs des coûts, l'augmentation qui affectera en avril 1978 les tarifs aériens ; il suffit encore de prévoir une marge de sécurité pour éliminer les risques de changes, étant bien entendu qu'une dévaluation de 25 % du franc au lendemain des élections législatives, par exemple, rendrait caduque la théorie de M. Klat. Ce dont il convient volontiers.

Selon lui, « *garantir les départs n'est pas un risque plus important. Le problème est d'assurer les voyages avant et après la pleine saison. Admettons que tel tour enregistre en mars, par exemple, peu d'inscriptions ; ce sera le cas également chez mes concurrents, qui, eux, annuleront. Comme nous serons les seuls à partir coûte que coûte, les clients de la concurrence viendront chez nous. Même si l'un des groupes part en nombre insuffisant, je fais ma publicité par ce moyen en m'assurant une réputation de fiabilité auprès des agents de voyage. Ce n'est pas une vraie perte* ».

Klat Travel est actuellement placé devant un dilemme. Son circuit en Afghanistan vient d'enregistrer un surcoût de 1 000 francs par voyageur. Les dix personnes inscrites partiront au prix convenu, mais l'agence envisage déjà de supprimer de sa brochure ce pays qui lui coûte de l'argent.

M. Klat a pensé améliorer encore les garanties offertes aux voyageurs. En créant des garanties « soleil » déjà en vigueur aux Etats-Unis et des garanties de service ? « *C'était trop risqué. Nous ne contrôlons pas nos produits de bout en bout*, remarque-t-il. *Au cours d'un circuit de quinze jours, il existe deux cent quatre-vingts manipulations, du petit déjeuner jusqu'au transport à l'aéroport. Nous ne sommes pas responsables d'un chauffeur qui oublie de se réveiller à plusieurs milliers de kilomètres. Même aux Etats-Unis on n'est jamais sûr que le car affrété pour la visite des villes sera bien équipé d'un micro. Quand rien ne rate, c'est un miracle !* »

Lorsque l'absence de « miracles » définie par M. Klat, ou la présence de « traces » d'incompétence dénoncée par M. Rouach se feront sentir au cours d'un voyage, les clients auront toujours la possibilité de manifester leur mécontentement auprès des organismes professionnels ou du secrétariat d'Etat au tourisme. Quelle que soit la bonne volonté préventive de l'un et des autres, le consommateur n'est jamais si bien défendu que par lui-même.

ALAIN FAUJAS.

★ Secrétariat d'Etat au tourisme, 8, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

★ Syndicat national des agents de voyage et association professionnelle de solidarité des agents de voyage : 4, rue Villaret-de-Joyeuse, 75017 Paris.

● **Un train nommé Nostalgie.** — Pour redonner vie à l' « Orient-Express », une agence de voyages de Zurich offre un programme de voyages « Nostalgie-Orient-Express » à destination d'Istanbul et d'Athènes. Les voitures datent toutes de la Belle Epoque ; ce sont des pullmans de type « Côte d'Azur » avec décors intérieurs en verre moulé de Lalique ou marqueterie de Prou. Les voitures-lits ne peuvent recevoir que seize personnes. Les départs se font « à la carte ».

★ Intraflug Ag., 8127 Farch-Zurich, tél. 01971772.

● **Du gîte rural à l'auberge de jeunesse** en passant par la maison familiale, les bases de plein air et même les établissements scolaires qui accueillent des groupes pendant les vacances, un petit livre fait le bilan des possibilités dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Ce document est le premier publié grâce au contrat passé entre l'établissement public régional et l'université de Lille-III pour la mise au point d'une carte socio-culturelle, culturelle et sportive de la région. Il a été réalisé par des universitaires en collaboration avec les associations d'éducation populaire, les mouvements de jeunes et les services de la jeunesse et des sports.

★ *Soixante-dix lieux d'accueil ou d'hébergement*, 150 pages. Publication de l'université Lille-III, 9, rue Auguste-Angellier, 59000 Lille, ou cabinet régional, rue de Paris, à Lille.

Un Suisse au-dessus de tout soupçon

(Suite de la page 15.)

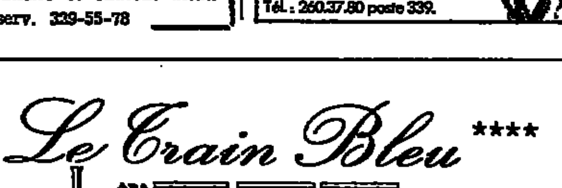
Ainsi, dans la mesure du possible, nous nommons à ces directions un homme du pays et pas un Suisse. Parce qu'il faut — et c'est Alfred Kuoni, le fondateur, qui, le premier, l'avait fermement préconisé, — savoir répondre aux désirs de chaque clientèle. Un Anglais n'a pas les mêmes exigences qu'un Mexicain, ou un Français celles d'un Canadien, et ainsi de suite... »

Et l'avenir, alors ? « *Pour la Suisse, d'abord, nous approchons le « top » : sur les cinq millions que nous sommes, deux cent mille voyagent régulièrement avec Kuoni. On peut difficilement espérer une meilleure proportion ! Pour le reste du monde ? Ma foi, cela devrait aller toujours mieux. Le tourisme, les voyages, sont désormais mieux qu'une habitude : un besoin, irréversible. Vous noterez que la crise générale actuelle n'a pas eu jusqu'ici, contre toute attente, de répercussions sur les mouvements touristiques internationaux...* »

Pas d'ombres au tableau, donc ? « *Si, tout de même. Le risque pour tel pays d'être soumis, un jour ou l'autre, à un strict contrôle des changes. Et, ensuite — et surtout, — l'éventualité de voir les grandes compagnies aériennes s'attaquer fermement au marché en s'y installant directement, c'est-à-dire sans passer, comme cela a été le cas jusqu'ici, par les tour-opérateurs... Si elles se défendent véhémentement d'avoir de telles idées derrière la tête, tout nous laisse — hélas ! — supposer que nous aurons peut-être de (fâcheuses) surprises en la matière...* »

En attendant, la machine Kuoni tourne à son rythme. Régulier... Celui d'un chronomètre suisse.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.







Plaisirs de la table

CINQ ASSIETTES

AH ! quel bonheur d'avoir un gendre, pourrait chanter M. Petrucci. Grâce au jeune Emmanuel Mounier en cuisine, tout en restant l'unique ambassade de la cuisine d'Auvergne à Paris (avec un jambon incomparable, l'aligot onctueux, la soupe aux choux et la potée, les grands fromages du pays, etc.), sa maison s'agrémente de plats hors folklore d'une grande gentillesse et d'une belle facture. En tête, une admirable soupe de haddock au pur-malt, mais aussi des rognons (cuits roses à point) aux épinards et des plats du jour variés. Un pâtissier enrichit la carte de joyeux desserts (et de chocolats « maison » avec le café). Dommage qu'il ne soit pas chiche en sucre, le bougre !

Bref, l'*Ambassade d'Auvergne*, avec son petit bar, son accueillante hôtesse, son personnel toujours aimable, sa table d'hôte, reste un des très bons restaurants de Paris.

★ 22, rue du Grenier-Saint-Lazare (3e). Tél. : 272-31-22.

∴

Neuilly-sur-*Mer*... De tout temps la marée est venue battre cette porte de Paris ouvrant sur les orées du Bois. Il y eut Mommaton (depuis longtemps médiocre et qui vient d'être repris), il y a Jarrasse (vieille gloire). Il y a aussi, et d'abord, le gentil *Océan Paris-Bar* (18, avenue De-Gaulle ; tél. 722-92-05), boutique dégustation d'huîtres et de muscadet. Il y a surtout et enfin *La Rascasse*.

Ici nous retrouvons, dans une aimable ambiance, le sérieux, le « cossu » des maisons d'autrefois, où tout ce qui vient de la mer est de première fraîcheur et simplement préparé. Où les poissons sont proposés beurre blanc, beurre d'anchois, sauce hollandaise, sauce béarnaise et le mieux, croyez-m'en, huile d'olive au basilic.

★ La Rascasse, 10, avenue de Madrid, à Neuilly. Tél. : 624-05-30.

Que faut-il faire, Seigneur, pour remplir cette auberge lointaine ? Déclencher un snobisme qui y précipite le toutou-Paris ? Mais alors adieu la tranquillité, le charme et surtout la qualité de fraîcheur (des matériaux, mais aussi d'âme) qui caractérise les étonnantes terrines de crustacés, coquillages et poissons de M. Goareguer ; adieu ces humbles galettes de sarrasin garnies de purée de céleri, de poireaux, et qui remplacent ici la pomme de terre abusive ; adieu ces prix encore doux, ces vins biologiques ou inattendus, comme celui de Retz, ce beurre salé si savoureux, ces portions énormes !

Non, tout est bien ainsi. Mais n'oubliez pas ce dépaysement en l'*Auberge de l'Argoat*. Et, croyez-moi, ce n'est pas aussi loin que cela paraît, surtout le soir. Et on peut trouver place aisément pour la voiture !

★ 27, avenue Reille (14e). Tél. : 589-17-05.

∴

Et puisque j'en suis aux maisons qui devraient refuser du monde, comment ne pas s'étonner aussi de l'oubli dans lequel on tient, le soir, ce *Bistrot de Lyon*, si amusant, si gourmand aussi ?

Une des meilleures têtes de veau dégustées à Paris ; des pieds de porc farcis : du boudin aux pommes succulent ; le lapin aux navets ; les harengs pommes à l'huile ; les salades de légumes ; les terrines, une aiguillette bœuf vinaigrette ; la cervelle de canut, tout cela, dans l'amicale atmosphère qui convient à ces nourritures terrestres et franches. J'en passe, mais goûtez aussi l'inoubliable (et jamais égalée) tarte aux pommes chaude ! Oui, une grande petite maison comme les aiment les vrais gourmands.

★ Bistrot de Lyon, 11, rue de Paris, à Clichy. Tél. : 737-82-47.

∴

Et Paris à vos pieds... Il est, dans Paris, des coins insoupçonnés. Qui dirait, par exemple, en pénétrant dans cette petite maison de la rue Lamarck, que de l'autre côté, et des deux fenêtres de la salle à manger, la vue sur Paris dégringole somptueusement ? Dans cette rue qui monte vers la Butte et où les gourmets avaient déjà remarqué le *Verger*, voici, au sommet, le tout jeune *Cabanon de la Butte*.

Un remarquable accueil (le client seul, et qui plus est déclarant n'avoir guère d'appétit, reçu avec le sourire et la proposition de ne prendre qu'un plat, cela est rare !) de Mme Syka, dont le mari, Patrick, est en cuisine. Un cadre qui laisse le loisir d'admirer Paris dehors, une soupe à l'ail, des saint-jacques à la mandarine, un medaillon de veau au Pécharmant, un feuilleté de foie gras, des noisettes d'agneau aux pruneaux, un soufflé aux noix, une mousse au chocolat à la purée de cerises. De l'originalité, mais mesurée.

Une découverte qui s'affirmera comme hier le *Chiberta*, avant-hier l'*Archestrate*.

★ Cabanon de la Butte, 6, rue Lamarck (18e). Tél. : 606-08-75.

LA REYNIÈRE.

LA BOUTEILLE DU MOIS

Le vin du roi Henri

J'AI lu quelque part : « Le vignoble de Jurançon, aux portes de Pau, produit des vins blancs très renommés, bien supérieurs aux rouges. » Et ailleurs : « Le Jurançon, qu'on rencontre si rarement, hélas ! sur les cartes des vins... »

Eh bien ! l'étonnant et charmant M. Bessière (97, avenue des Ternes-17e, tél. : 380-10-60) dont la carte des vins est un éventail de crus rares en même temps qu'un défi aux méchants négociants, vous proposera, avec le foie gras-apéritif (frais et qu'il prépare divinement et sert — c'est important et rare — non pas glacé mais onctueux) un étonnant jurançon blanc 1973, moelleux à souhait. Il vient de chez Joseph Burgué, vigneron à Saint-Faust en Béarn. Il a ce bouquet, rappelant la camomille, caractéristique, et il est nerveux et généreux à la fois.

La carte de M. Bessière (vous attendrez un peu entre les plats, mais il est en cuisine et n'entend les préparer qu'à la commande, avec cet amour inquiet des créateurs, cette sérénité des poètes) m'a enchanté. Notamment, après ce foie gras, une soupe de moules qui n'a rien à voir avec celles d'ici et là, aux légumes, imperceptiblement crémée, légère. Suivie d'une poule-au-pot qui devait obligatoirement faire appel à un rouge. Un rouge de Béarn de M. Capmartin, propriétaire viticulteur à Manmusson (cuvée André-Paul). Ce jurançon rouge, coloré, riche en tannat (avec aussi, j'imagine, les cépages Manseng et Arrouyat), âpre un peu, m'enchanta. Il est, si je puis dire, un « vin de chabrot », solide, les pieds accrochés au terroir. Il fit merveille sur la poule farcie aveyronnaise (du pays de M. Bessière) mais qu'aurait bien pu revendiquer le roi Henri...

Et l'évoquer est de mise ici puisqu'un document de 1564 rapporte que Jeanne d'Albret, sa maman, fit don à une de ses dames d'atour « d'une vigne de Jurançon rouge et blanche ».

L. R.

MIETTES

● *Un nouveau restaurant*, La Mouclade (18, rue Bayen, 17e, tél. 380-54-97), propose quelques plats charentais honnêtes à des prix corrects. La cuisine se cherche encore, mais, dans ce quartier, c'est déjà une bonne adresse.

● *Du beurre cru baratté comme autrefois*, quelle merveille ! On en trouvera désormais chaque mardi à La Ferme Saint-Hubert (21, rue Vignon, 8e, tél. 073-31-31).

● *Un charcutier de province digne de l'A.A.A.A.A, M. R. Ravolet* (place du Marché, 58210 Varzy) dont l'andouillette (un peu trop salée lors d'une dégustation inattendue chez Lucas-Carton) est onctueuse et souple. Mention bien.

● *La carte des vins* du *Télé Pub* (à côté des studios de la Télé, aux Buttes-Chaumont) propose un château Figeac à 25 francs la demi-bouteille, ce qui est honnêtement payé. Las ! Ne vous y laissez pas prendre : il s'agit d'un château La Grave-Figeac, ce qui est tout différent.

● *Un lecteur m'a signalé* l'excellent volailler qu'est Serge Caillaud (25, rue du Vieux-Colombier) à l'enseigne de *Bell Viandier* (à dix pas de Lionel Poilâne). Et s'il est trop tard pour se régaler des chapons qu'il préparait pour les fêtes, du moins peut-on toujours y en aller acheter pour les préparer selon ses recettes, à la mandarine, aux raisins verts, etc.

● *C'est le jeune et remarquable sommelier* de chez *Laurent*, Philippe Bourguignon, qui vient d'être reçu premier au concours du meilleur sommelier de France (région Normandie-Ile-de-France).

L. R.

brocante

« ARTS DÉCO » TOUJOURS

Réjane Garrel expose jusque en février les meubles de la décoratrice Renée Kinsbourg créés entre 1924 et 1931.

On peut notamment admirer une commode écaille, un bar-bibliothèque en bois de Macassar et un ensemble en acajou de Cuba avec des sculptures pseudo-africaines.

Les œuvres de Renée Kinsbourg, médaille d'or à l'Exposition des arts décoratifs de 1925, comptent parmi les valeurs sûres des « années folles », époque qui atteint des prix records aux dernières enchères. La vogue du style arts déco aura été plus qu'un engouement passager puisqu'elle dure depuis plus de dix ans maintenant !

E. V.

★ Réjane Garrel : 44, rue du Montparnasse, 75014 Paris. De 11 h. à 13 h. et de 15 h. à 19 h., sauf dimanche et lundi.

numismatique

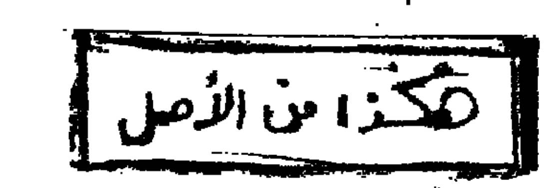
RENCONTRES A L'HOTEL DES MONNAIES

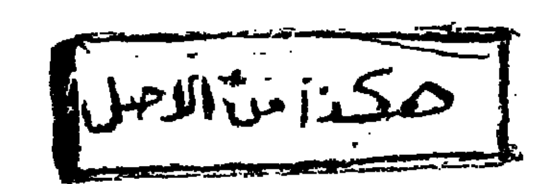
L'Hôtel des monnaies de Paris présente, depuis le 1er février, « La monnaie, miroir des rois ». Une exposition réunissant plus de quarante participants. Il s'agit là d'une exposition-concours s'inscrivant dans une longue tradition — elle remonte à 1949 — et associant, pour le plaisir et l'intérêt du public, les efforts de l'administration des Monnaies, de la Société française de numismatique et du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. Ainsi, tous les quatre ans environ, des numismates collectionneurs s'affrontent aux conservateurs de musées monétaires en présentant les monnaies les plus belles, les plus rares ou les plus curieuses.

Cette année, la participation étrangère est exceptionnellement importante avec la présence de superbes collections venant de l'Angleterre, de l'Espagne, de la Bulgarie, de l'Italie, de la Pologne, de la Suisse, de la Suède et de la Tchécoslovaquie. Beaucoup plus qu'une simple galerie de portraits royaux, cette importante présentation propose à l'amateur d'art et d'histoire un aspect du symbolisme du pouvoir lui-même et un reflet des grands événements depuis la Grèce antique jusqu'à nos jours. — A. W.

★ Hôtel de la monnaie : 11, quai de Conti, 75006 Paris : du 1er février au 29 avril, tous les jours de 11 heures à 17 heures, sauf dimanche et jours fériés. Entrée gratuite.







DES VACANCES POUR LES JEUNES

Pâques sur un tapis blanc

Les premiers jours du printemps sont la meilleure période pour aller skier. Nous publions ci-dessous une liste d'organismes proposant, en mars et en avril, des séjours en montagne à des prix raisonnables.

● **ARTS ET VIE.** — Séjours en Haute-Savoie et en Italie, pour les 18-30 ans, du 2 au 22 avril. Forfait « spécial jeunes » de 600 francs à 735 francs la semaine. Prix comprenant l'hébergement en pension complète, les leçons de ski (sauf la troisième semaine de Pâques) et l'assurance. Non compris : voyage, location de matériel, remontées mécaniques.

★ 62, boulevard Garibaldi, 75015 Paris. Tél. 306-21-70.

● **CENTRE DE COOPERATION CULTURELLE ET SOCIALE (C.C.C.S.).** — Ski en Savoie, Alpes du Sud, Autriche, Suisse, Italie. De 5 à 18 ans, du 9 au 23 avril. Prix : de 1 300 francs à 1 760 francs, comprenant voyage, hébergement en pension complète, cours de ski, remontées mécaniques, assurance. Non compris : location de skis et de chaussures.

★ 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. 261-53-84.

● **CHALETS INTERNATIONAUX DE HAUTE MONTAGNE.** — Ski de fond dans le Massif central, le Jura, les Alpes, du 2 au 22 avril. Prix : de 590 francs à 730 francs pour une semaine, tout compris sauf le voyage.

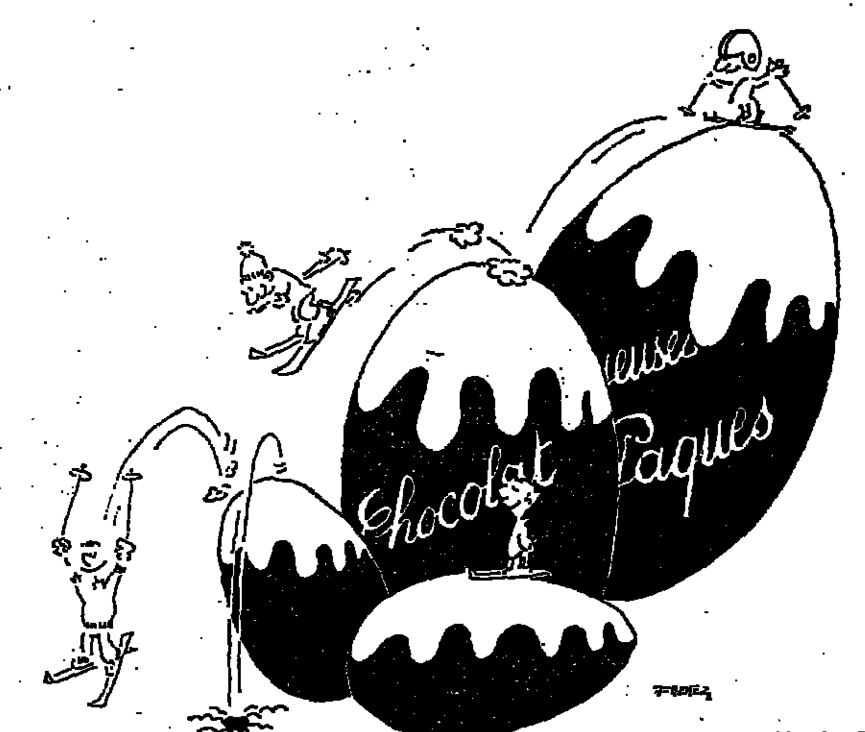
★ 15, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. 325-70-90.

● **CLUB LEO-LAGRANGE.** — Stages de ski et d'éducation populaire ouverts à tous et en particulier aux jeunes travailleurs. « Ski de piste et politique », à Chamrousse du 27 mars au 1er avril ; « Ski de fond et écologie », dans le Vercors du 5 au 11 mars et du 27 mars au 1er avril. Prix : de 400 francs à 520 francs, tout compris sauf le voyage (participation à la préparation des repas et à la vaisselle).

★ Fédération départementale Léo-Lagrange de l'Isère, 182, cours Berriat, 38000 Grenoble. Tél. (76) 96-60-79.

● **FEDERATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE (F.U.A.J.).** — Ski de piste et de fond dans les Alpes, le Jura, le Massif central. De 14 ans à 30 ans. En mars et avril. Prix : de 600 francs à 790 francs, pour une semaine, comprenant hébergement en pension complète, cours de ski (quatre heures par jour), location de matériel, assurance et remontées mécaniques. Voyage non compris.

★ 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Téléphone : 261-84-03.



(Dessin de CHENEZ.)

● **GUILDE EUROPEENNE DU RAID.** — Ski de fond et de randonnée dans le Jura pour les plus de 15 ans, du 2 au 22 avril. Prix : 620 francs pour une semaine, comprenant vivre, couvert, encadrement, assurance. Non compris : voyage et location de matériel.

★ 15, quai de Conti, 75006 Paris. Tél. 033-52-53.

● **LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE.** — Ski en France (Haute-Savoie, Hautes-Alpes, Vosges), Suisse, Italie, Autriche, du 3 au 23 avril. De 7 ans à 20 ans. Prix : de 1 260 francs à 1 724 francs pour deux semaines, comprenant voyage, hébergement en pension complète, cours de ski, remontées mécaniques, assurance. Location de matériel non comprise.

★ 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris-Cedex 03. Tél. 277-11-40.

● **LIGUE FRANÇAISE POUR LES AUBERGES DE JEUNESSE.** — Ski à l'Alpe d'Huez pour les 15-30 ans, du 2 au 23 avril. Prix : de 1 500 francs à 1 690 francs pour deux semaines, comprenant hébergement en pension complète, cours de ski (quatre heures par jour) et remontées mécaniques. Voyage et location de matériel non compris (réduction de 50 % pour la location des skis).

★ 38, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. 548-69-84 et 548-90-67.

● **LOISIRS DE FRANCE JEUNES.** — Ski en France (Haute-Savoie, Savoie, Hautes-Alpes) et en Autriche, en avril pour les 6-14 ans. Prix : de 1 420 francs à 1 535 francs pour deux semaines, comprenant hébergement en pension complète, location, cours de ski et remontées mécaniques. Non compris : voyage, location de chaussures et assurance-adhésion.

★ 30, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. Tél. 073-58-39 et 073-03-61.

● **LOISIRS ET SPORTS.** — Ski en Autriche pour les lycéens (11-18 ans) et les étudiants (18-25 ans), du 3 au 22 avril. Prix : 1 578 francs pour deux semaines, tout compris.

★ 14, rue de Breuvery, 78103 Saint-Germain-en-Laye. Tél. 963-53-07.

● **NEIGE ET SOLEIL.** — Ski en Savoie pour les 7-18 ans, du 1er au 13 avril et du 11 au 23 avril. Prix : 1 460 francs tout compris.

★ 1, rue du Guichet, 28200 Châteaudun. Tél. (37) 46-16-84.

● **RENCONTRE ET RANDONNEE.** — Ski dans les Alpes du Sud, du 8 au 16 avril, et du 14 au 22 avril. Prix : 1 050 francs pour une semaine, comprenant voyage en car, hébergement en pension complète, cours de ski, assurance. Non compris : location de matériel et adhésion (100 francs).

★ 30, rue Trébois, 92300 Levallois. Tél. 737-67-14.

● **RENCONTRE ET VOYAGE (Unions chrétiennes).** — Ski à Valloire (Savoie) pour les jeunes de 18 à 30 ans, du 2 au 22 avril. Prix : 420 francs pour une semaine, comprenant hébergement en pension complète, et cours de ski. Non compris : voyage, location du matériel, remontées mécaniques et assurance-adhésion (40 francs). Participation à la vie du groupe : vaisselle, cuisine, etc.

★ 5, place de Vénétie, 75013 Paris. Tél. 583-24-97 et 583-62-63.

● **VACANCES - JEUNES.** — Ski en Savoie pour les jeunes de 13 à 21 ans. Du 8 au 22 avril. Prix : 1 860 francs pour treize jours, comprenant voyage, hébergement en pension complète, encadrement, assurance. Non compris : remontées mécaniques et location de matériel.

★ 67, rue de Rome, 75008 Paris. Tél. 292-29-39.

● **VACANCES VOYAGES LOISIRS (V.V.L.).** — Ski de piste et de fond dans les Alpes, les Vosges, le Jura, en Savoie et Haute-Savoie, du 9 au 22 avril, pour les enfants de 6 à 14 ans et les adolescents de 15 à 17 ans. Prix : de 1 470 à 2 170 francs tout compris.

★ 7, avenue Robespierre, 94400 Vitry-sur-Seine. Tél. 681-02-20

DES ASTUCES POUR S'ÉQUIPER

Le ski c'est cher. Il existe cependant des astuces pour ceux qui disposent d'un petit budget. Deux possibilités : acheter ou louer.

On peut acheter d'occasion (jusqu'à 60 % moins cher que le prix initial) des skis et des chaussures pas trop démodés, chez un commerçant qui revend les modèles, à peine usagés, des années précédentes. Ski-Point, 30, rue d'Avron - 75020 Paris.

Pour les vêtements, on peut louer une combinaison ou un ensemble, soit directement, soit, pour ceux qui résident en province, par correspondance, sur catalogue. Prix forfaitaire : à partir de 100 F pour un week-end et de 300 F pour deux semaines. L.V.S. (Locavior de vêtements de ski), 113, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. : 544-73-10, et, 2, rue Caulaincourt, 75018 Paris. Tél. : 387-72-37.

Le Centre U.C.P.A. des Arcs

Le ski avant toute chose

EN ouvrant, il y a quatre ans, aux Arcs 1600 un centre de quatre cents lits, l'U.C.P.A. (1) a vu grand. Trop grand peut-être pour qu'on y trouve une atmosphère familiale. Mais, dernier-né des trente et un centres que l'association possède dans les Alpes, les Pyrénées, le Massif central et le Jura, il est aussi le plus confortable.

On atteint les Arcs depuis Bourg-Saint-Maurice (Savoie) par une route en lacet de 15 kilomètres qui surplombe la vallée de la haute Tarentaise. Reliées entre elles par quarante remontées mécaniques, Arcs 1600, Arcs 1800 et Arcs 2000 offrent, entre 1 250 et 3 000 mètres, 150 kilomètres de pistes de difficulté moyenne. Si les excellents skieurs n'y trouvent pas toujours leur compte, ceux qui ne pratiquent ce sport qu'une ou deux semaines par an peuvent skier dans d'excellentes conditions. Le prix du séjour est de 790 francs pour une semaine, plus le voyage. Il comprend la location du matériel, les cours et un forfait « remontées mécaniques ». Le centre possède mille paires de ski soigneusement entretenues, qu'il remplace tous les deux ans.

Les cours (cinq heures par jour) ont lieu par petits groupes d'une dizaine, sous la direction de moniteurs compétents et sympathiques. L'U.C.P.A. a mis au point sa propre méthode d'apprentissage, qui permet aux débutants de se tirer d'affaire en quelques jours, ce qui n'exclut pas, bien sûr, les chutes... Les premiers pas se font sur des skis courts, les suivants sur des skis un peu plus grands, jusqu'à ce que le skieur se sente à l'aise. La pause du déjeuner (11 h. 15 - 13 h. 45) est un peu longue, et ne permet pas de profiter totalement du soleil quand il se montre. Mais libre à ceux qui préfèrent skier seuls et déjeuner — à leurs frais — dans un restaurant d'altitude de le faire.

Enchantés-

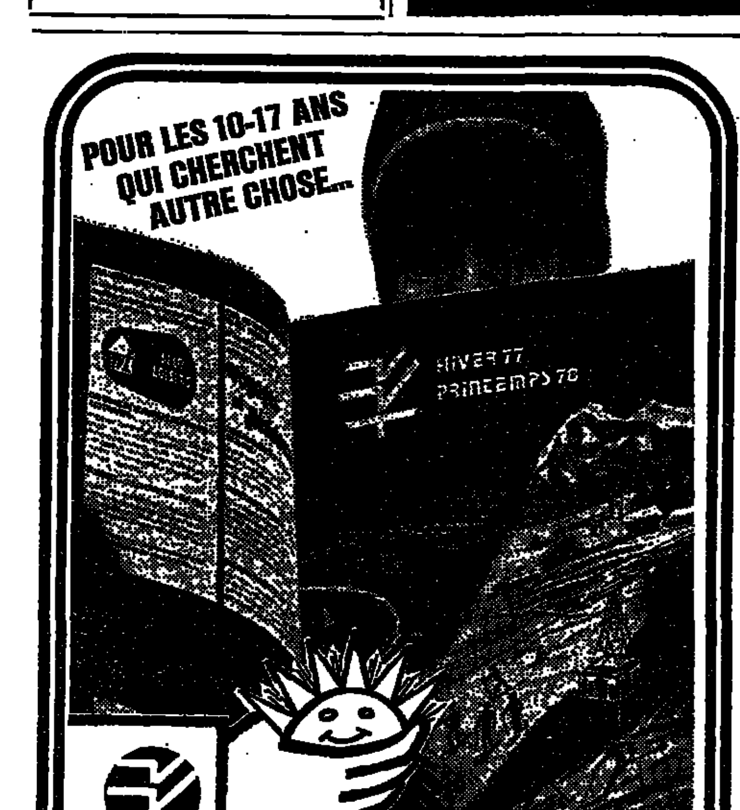
Arrivé le dimanche matin, le stagiaire reçoit son forfait le lendemain matin et doit rendre ses skis le samedi après le déjeuner. Il ne dispose pas de sept jours de ski pleins, comme il pourrait l'espérer, mais de cinq et demi. C'est un peu dommage, même si l'U.C.P.A. en avertit honnêtement ses clients.

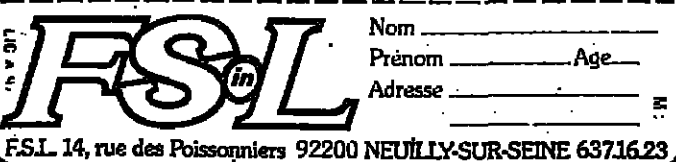
La cuisine, abondante et variée, reste celle d'une collectivité. Les stagiaires font eux-mêmes le service et participent à de menues tâches ménagères (rangement, vaisselle, etc.). Les chambres (de trois ou quatre) sont confortables, mais exiguës, les fenêtres trop petites pour profiter vraiment du soleil (les baies vitrées avec balcon que l'on voit sur la brochure où l'U.C.P.A. vante les mérites de ses centres sont celles du personnel). Le centre dispose de quelques chambres à deux (70 F de supplément par semaine). Rançon de l'évolution des mœurs et du vieillissement relatif des stagiaires, la plupart des demandes ne peuvent être satisfaites.

Par mauvais temps, et lorsque la neige est trop épaisse, l'accès, le soir, au centre de la station est difficile, excepté en voiture. C'est un peu regrettable, dans la mesure où, avec ses restaurants, ses night-clubs, ses deux cinémas et — en haute saison — ses manifestations culturelles, Arcs 1600 offre des distractions de qualité. Il est vrai qu'en sportifs accomplis, les stagiaires viennent d'abord pour skier et que, compte tenu du prix, la plupart se déclarent enchantés de leur séjour.

B. L. G.

(1) Union nationale des centres sportifs de plein air, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Téléphone : 336-05-20. L'U.C.P.A. reçoit des stagiaires de dix-huit à trente-cinq ans.





STAGES ET RANDONNÉES

ARTISANS EN HERBE

● ATELIER DES TROIS SOLEILS. — Peinture sur tissu, photo, poterie, tissage, vannerie, du 3 au 7 et du 10 au 14 avril. Prix : 415 F, comprenant l'inscription et les cours (trente-cinq heures). Fournitures en supplément (de 30 à 100 F selon l'atelier choisi). Voyage, hébergement et nourriture non compris.

★ 75, rue Eugène-Pons, 69004 Lyon. Tél. (78) 28-34-30.

● CENTRE D'ETUDES ET DE DIFFUSION DE TECHNIQUES EDUCATIVES (C. E. D. T. E.). — Artisanat (sculpture sur bois ou pierre, poterie, sérigraphie, céramique) au Creusot pour les plus de dix-sept ans. Du 4 au 22 avril. Prix : 572 F pour une semaine comprenant cours (soixante heures d'atelier) et fournitures. Voyage et hébergement (332 F en pension complète, 228 F en demi-pension) non compris.

★ 24, rue Salengro, Tinqueux 51100 Reims. Tél. : (26) 08-17-55.

● CHPENEUNEUX. — Dessin, peinture, poterie, sculpture sur bois en Corrèze, du 2 au 11 et du 13 au 22 avril. A partir de quinze ans. Prix : 450 F pour dix jours comprenant cours et fournitures. Hébergement en dortoir : 4 F par jour. Vie communautaire. Participation à la préparation du petit déjeuner et du dîner.

★ La Boissière, 19310 Ayen. Tél. : (55) 25-15-69.

● FEDERATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE (FUAJ). — Poterie et tissage à Paimpol du 2 au 23 avril. Mosaïque à Saint-Brieuc du 9 au 23 avril. Pour les seize-trente ans. Prix : de 440 F à 550 F pour une semaine, tout compris sauf le voyage.

★ 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 261-84-03.

● L'ATELIER. — Artisanat en Ardèche pour les plus de dix-huit ans. Tissage (du 3 au 22 avril), cuir (du 3 au 15 avril), émaux (du 17 au 22 avril), reliure, photo (du 3 au 8 avril). Prix 280 F pour cinq jours (hébergement et nourriture non compris). En pension complète : de 510 F à 720 F.

★ 07320 Saint-Agrève. Tél. : (75) 30-13-33.

● LIGUE FRANÇAISE POUR LES AUBERGES DE LA JEUNESSE (L.F.A.J.F.). — Poterie à Rothau (Bas-Rhin) pour les plus de dix-huit ans. Du 9 au 16 avril. Prix : de 520 à 640 francs tout compris, sauf le voyage.

★ 38, bd Raspail, 75007 Paris. Tél. : 548-69-84 et 548-90-67.

● MARYVONNE DURAND. — Peinture sur tissu en Bretagne (du 13 au 17 mars, du 3 au 7 avril et du 24 au 28 avril). Prix : 450 francs, comprenant les fournitures et les cours. Voyage et hébergement non compris.

★ 35150 La-Régère-en-Chanteloup. Tél. : (99) 44-03-44.

● RENCONTRES DE JEUNES. — Tissage dans l'Aubrac pour les jeunes de quinze à dix-sept ans, du 2 au 11 et du 13 au 22 avril. Prix : 885 francs tout compris, sauf le voyage.

★ 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-89-28.

● COMEDIENS MIMES DE PARIS. — Stage d'expression corporelle pour les plus de dix-huit ans à Grenoble du 7 au 16 avril. Forfait-stage plus deux repas : 400 francs.
★ Isaac Alvarez, 98, avenue Gambetta, 78400 Chatou. Tél. : 976-70-00.

Musique

● A CŒUR JOIE. — Activités musicales (direction de chœur et direction d'orchestre) à Vaison-la-Romaine, du 1er au 8 et du 7 au 14 avril. Prix : de 635 à 850 francs, comprenant pension et frais pédagogiques. Voyage non compris.

★ 8, rue de la Bourse, 69289 Lyon Cedex 1. Tél. : (78) 27-35-77.

● FEDERATION NATIONALE D'ASSOCIATIONS CULTURELLES D'EXPANSION MUSICALE (F.N.A.C.E.M.). — Stages musicaux à l'île de Ré (Charente-Maritime) pour les huit à dix-sept ans, et à Leysin (Suisse) pour les dix à dix-sept ans. Du 8 au 22 avril. Prix : 1 100 et 1 400 francs, comprenant hébergement en pension complète et activités. Voyage non compris.

★ Hôtel des Croisilles, 12, rue du Parc-Royal 75003 Paris. Tél. : 227-54-00 et 277-55-00.

● FEDERATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE (F.U.A.J.). — Initiation à la musique à Saint-Brieuc pour les jeunes de seize à trente ans. Du 9 au 16 avril. Prix : 500 francs tout compris sauf le voyage.

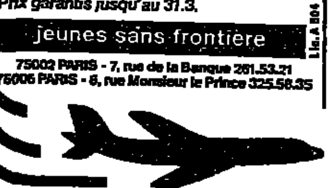
★ Auberge de jeunesse, rue Alphonse-Daudet, 22000 Saint-Brieuc. Tél. : (96) 61-29 33, poste 3-76.

SAUTE-FRONTIÈRES

● ARTS ET VIE. — Voyages à Pâques. Dix jours en Turquie ou en Tunisie : 2 420 F tout compris. Deux semaines en Algérie ou au Maroc : 3 170 F à 3 460 F tout compris. Deux semaines à Ceylan (4 790 F), au Mexique ou à Java - Bali (5 980 F).
★ 62, bd Garibaldi, 75015 Paris. Tél. : 306-21-70.

● LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE. — Voyages à Pâques. Dix jours au Maroc (2 383 F) et en Egypte (3 381 F). Deux semaines en Espagne (2 407 F), au Portugal (2 737 F), en Algérie (2 728 F) ou en Iran (5 476 F) tout compris.
★ 7, bd Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 277-11-40.

● RENCONTRES DE JEUNES. — Circuits itinérants pour les jeunes de quinze à dix-sept ans. En Allemagne et en Italie du 1er au 15 avril et du 9 au 22 avril. Au Portugal, en Espagne et aux Pays-Bas du 9 au 23 avril. Prix : de 1 350 F à 1 450 F tout compris (hébergement en résidences universitaires ou auberges de jeunesse).
★ 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-89-28.



La flûte pour tous

Deux violons, deux violoncelles et vingt-six voix interprètent une cantate de Bach à laquelle succède un chant en latin de Carl Orff, intitulé Catulli Carmina *et commenté par un bref exposé :* « Le thème de cette œuvre est l'amour. Elle fait partie d'un ensemble de trois chœurs comportant notamment le fameux *Carmina burana*. Ce chant doit son nom de *Catulli carmina* aux paroles latines de Catulle, Carl Orff désirant en effet que les airs anciens soient chantés dans la langue de l'époque. » *Les trente stagiaires se répartissent ensuite selon leur niveau dans quatre salles pour jouer de la flûte à bec en groupe ou individuellement sous la direction d'un moniteur, véritables cours particuliers pour permettre à chacun de surmonter ses difficultés et de progresser.*

L'après-midi, le travail se poursuivra dans les locaux et le parc du C.R.E.P. (Centre régional d'éducation populaire) de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) — un groupe répétant des danses de Gervaise dans une salle, un autre jouant du Bartok sur la pelouse, d'autres s'exerçant seuls, d'autres encore formant un orchestre réunissant piano, flûtes et cordes pour interpréter un mouvement d'un concerto de Haendel — et tout le monde se réunira à nouveau à 17 heures pour chanter une dernière fois.

Cette alternance du travail individuel et collectif et des activités (flûte, orchestre, chorale) est un principe fondamental des stages organisés par la F.C.M.R. (Fédération des centres musicaux ruraux). « La flûte à bec est un instrument individuel. Chanter ensemble rend le groupe plus homogène », *indique Mlle Arlette Vial, directrice du stage. Toutefois, la dominante reste la flûte à bec.* « Instrument démocratique par excellence — parce que peu coûteux, — celle-ci permet de choisir des morceaux faciles tout en étant de qualité (des pièces de Bach, Vivaldi, Telemann, Lœillet, Haendel, Gervaise, Corelli). D'où la possibilité de mélanger musiciens confirmés et débutants, ces contacts ayant pour effet de stimuler ces derniers en leur permettant d'entendre les autres et de s'intégrer à des ensembles », *souligne Mlle Vienney, animatrice.*

« Un moyen de s'évader »

Débutants ou non, venus d'horizons très différents (ils sont étudiants, lycéens, enseignants, bibliothécaires, secrétaires), qu'ils viennent pour des raisons professionnelles — comme cet animateur de maison de jeunes qui compte bien faire bénéficier son entourage de ses connaissances — ou simplement pour se distraire — comme cette jeune employée de bureau condamnée à « remplir des bordereaux et à faire de beaux chiffres huit heures par jour sans possibilité de promotion » *et pour qui la musique est* « un moyen de s'évader », *— tous viennent avant tout par goût et pour trouver un contact, rompre leur isolement, car, souligne une stagiaire,* « tout le monde n'a pas la chance de trouver une école de musique à proximité de chez soi, et il est dur de travailler tout seul ».

Les stagiaires apprécient les soirées consacrées à des veillées musicales, à des auditions de disques et les sorties au concert dans la région parisienne. Tous repartiront en ayant appris quelque chose : contact avec de nouvelles œuvres permettant de s'éloigner un peu de la sempiternelle « méthode » *et acquis techniques (manière de poser les doigts, de doser le souffle), mais aussi une meilleure connaissance de leur instrument grâce à une rencontre en fin de stage avec des éditeurs et marchands de musique qui expliquent comment choisir un bon instrument (les stagiaires qui le désirent peuvent d'ailleurs acquérir flûtes et partitions moyennant de substantielles réductions). Et, surtout, ils auront participé — chacun à la mesure de ses moyens — à une œuvre collective, un concert donné le dernier jour du stage.*

MICHAELA BOBASCH.

★ F.C.M.R. (Fédération des centres musicaux ruraux), 2, place du Général-Leclerc, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : 873-06-72. Stage pour les enfants de six à douze ans, à Crupies (Drôme), du 2 au 15 et du 9 au 22 avril. Prix : 910 F tout compris, sauf le voyage.

A cheval, à voile et en moto

● *Jeunesse et marine.* — Voile à Hourtin (Gironde) et à Groix (Morbihan) pour les 15-16 ans du 2 au 22 avril. Prix: 820 F pour deux semaines, tout compris, sauf le voyage.

★ 10, rue de Constantinople, 75008 Paris. Tél. : 522-58-38.

● *Club des Quatre-Vents.* — Spéléologie et canoë-kayak en Dordogne pour les jeunes de quinze à dix-sept ans, du 11 au 22 avril. Prix : 1 225 F, tout compris.

★ 1, rue Gozlin, 75006 Paris. Tél. : 329-60-20.

● *Fédération unie des auberges de jeunesse (F.U.A.J.).* — Voile à Sète et à Concarneau, du 2 au 22 avril, canoë-kayak à Morzine-Avoriaz, du 9 au 23 avril, équitation à Brive, du 1er au 20 avril. Prix : de 510 F à 782 F pour une semaine, tout compris, sauf le voyage.

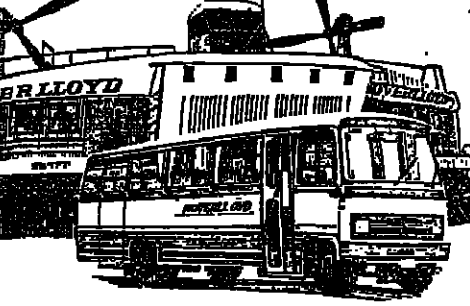
★ 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 261-84-03.

● *Guilde européenne du raid.* — Raid « moto » au Maroc, du 8 au 23 avril pour les motos, à partir de 250 cm3. Départ de Sète. Prix : 1 750F, comprenant voyage (aller-retour en bateau), mécanicien, véhicule d'assistance, outils et assurance. Nourriture et hébergement à la charge du participant. — Traversée de la Corse en moto, du 28 avril au 7 mai, pour les motos, à partir de 100 cm3. Prix : 500 F, jusqu'à 350 cm3, et 700 F au-dessus, comprenant traversée en bateau, assistance et outillage.

★ 15, quai de Conti, 75006 Paris. Tél. : 033-52-53.

● *Association départementale de tourisme équestre de l'Aveyron (A.D.T.E.).* — Possibilité de faire de l'équitation à Pâques dans quinze centres du département. Randonnées (155 F par jour), ou séjours (de 100 F à 110 F par jour).

★ Chambre d'agriculture, route de Moyrazès, 12009 Rodez. Tél. : (65) 68-11-38.



SÉJOURS LINGUISTIQUES

Leur langue chez eux

Les séjours linguistiques se multiplient, y compris en dehors des mois d'été. Nous publions ci-dessous une liste — non exhaustive — des organismes proposant de tels séjours pendant les vacances de Pâques.

● *A.C.F.A.J. (Association culturelle franco-allemande pour la jeunesse).* — Séjour linguistique en famille en Allemagne (en Sarre), du 8 au 23 avril, pour les jeunes de 14 à 18 ans. Participation aux cours dans l'école de l'hôte allemand, le matin ; activités de détente et cours intensifs de révision, l'après-midi. Prix : 1 330 F tout compris. Séjours libres en famille à Berlin-Ouest, Korback, Lubeck, Marne, pour les jeunes de 11 à 17 ans, du 8 au 23 avril. Prix : de 1 258 F à 1 334 F tout compris.

★ 204, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. : 531-30-51.

● *ACTE INTERNATIONAL.* — Séjours linguistiques en Grande-Bretagne et Allemagne pour les jeunes de 12 à 18 ans. Du 2 au 15 avril et du 9 au 22 avril. Prix : de 1 425 F à 1 615 F tout compris.

★ 26, rue Rennequin, 75017 Paris. Tél. : 227-50-42.

● *ASSOCIATION LINGUISTIQUE ET CULTURELLE FRANCO - BRITANNIQUE* (A.L.C.F.B.). — Séjours libres et séjours linguistiques en Grande-Bretagne (région de Londres et Tauton), du 2 au 14 avril et du 9 au 12 avril. Prix : de 1 196 F à 1 216 F tout compris.

★ 11, rue de l'Aubette, domaine de la Vallée, 78200 Mantes-la-Jolie. Tél. : 477-59-28.

● *B.I.L.D. (Bureau international de liaison et de documentation).* — Séjours en « centres d'études et de contact » en Bavière pour les jeunes de 14 à 17 ans, du 7 au 21 avril. Prix : 1 300 F à 1 620 F tout compris.

★ 50, rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. : 387-25-50.

● *C.C.C.S. (Centre de coopération culturelle et sociale).* — Séjours linguistiques en Grande-Bretagne pour les jeunes de 11 à 20 ans, du 3 au 15 avril, et du 10 au 22 avril. Prix : de 1 180 F à 1 330 F. Et en Allemagne, pour les 14-20 ans, du 9 au 23 avril. Prix : de 1 380 F à 1 450 F.

★ 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-84.

● *CLUB DES QUATRE VENTS.* — Séjours linguistiques en Grande-Bretagne du 1er au 15 avril et du 9 au 22 avril pour les jeunes de 13 à 17 ans. Prix : de 1 300 F à 1 500 F. En Allemagne du 3 au 15 avril et du 10 au 22 avril pour les 13-17 ans. Prix : 1 320 F. En Espagne du 9 au 22 avril pour les 14-17 ans. Prix : 1 490 F.

★ 1, rue Gozlin, 75006 Paris. Tél. : 329-60-20.

● *RENCONTRE ET VOYAGE* (Unions chrétiennes). — Séjour anglo-français à Southampton, en Grande-Bretagne, dans un centre international, réunissant cinquante jeunes Français et Anglais de 13 à 15 ans. Du 8 au 19 avril. Prix : 1 220 F tout compris.

★ 5, place de Vénétie, 75013 Paris. Tél. : 583-24-97 et 583-62-63.

● *ROBERTSON'S.* — Grande-Bretagne : échanges inter-familiaux du 22 mars au 12 avril. Prix : 620 F, comprenant le voyage aller-retour Paris-Londres accompagné et les frais d'organisation.

★ 51, rue de La Harpe, 75005 Paris. Tél. : 633-12-89.

● *S.I.L.C. (Séjours internationaux linguistiques et culturels).* — Séjours linguistiques en Grande - Bretagne du 2 au 15 avril et du 9 au 23 avril. Prix : 1 295 F. Séjours « sports-langues » (tennis, équitation, natation). Prix : 1 572 F à 1 730 F pour deux semaines.

★ 56, avenue Jules - Ferry, 16000 Angoulême. Tél. : (45) 95-83-56.

● *TOURING CLUB DE FRANCE.* — Séjours linguistiques et séjours libres en Grande-Bretagne, Irlande et Allemagne, pour les jeunes de 10 à 18 ans. Du 1er au 15 avril et du 8 au 22 avril. Prix : de 1 380 F à 1 580 F (sans cours) et de 1 660 F à 1 870 F (avec cours).

★ 65, avenue de la Grande-Armée, 75782 Paris Cedex 16. Téléphone : 502-14-00.

● *TOURISME SCOLAIRE.* — Séjours libres et séjours linguistiques en Grande-Bretagne et en Allemagne, pour les jeunes à partir de 4 ans. Du 2 au 16 avril et du 8 au 22 avril. Prix : de 990 F à 1 370 F (sans cours) et de 1 120 F à 1 680 F (avec cours). Voyage non compris.

★ 103, avenue de Versailles, 75016 Paris. Téléphone : 525-53-91, 520-22-07 et 520-44-44.

A nous les villes anglaises

ILS sont une trentaine, âgés de quatorze à seize ans dans les salles d'un local paroissial servant aussi bien aux cours de vacances qu'aux réunions pour le troisième âge. Le professeur propose des « charades », un élève tirant le nom d'une ville composé d'une ou deux syllabes, chacune ayant une signification en anglais (par exemple Southend). L'élève mime ces mots devant ses camarades qui tentent de reconstituer le nom de la ville. Les participants sont intéressés, l'atmosphère détendue. A midi, ils s'égailleront pour un pique-nique dans le parc avant le match de football.

Cours le matin, durant trois heures, excursions ou activités diverses (football, piscine, plage, randonnées) l'après-midi, week-ends libres avec les familles d'accueil, tel est l'emploi du temps des jeunes Français en séjour linguistique à Southend (Grande-Bretagne), ville touristique située à une cinquantaine de kilomètres de Londres, au bord de la mer. Malgré un large éventail d'activités sportives et culturelles, Southend présente pourtant un inconvénient : on y côtoie trop d'étrangers et l'on y compte au minimum une demi-douzaine de cours linguistiques. Réunis le matin pour les cours d'anglais et l'après-midi pour les activités, les jeunes Français ont peu d'occasions de fréquenter des Anglais, excepté les familles d'accueil. Là encore, le contact n'est pas toujours facile. « Ma famille d'accueil est très gentille. Tous les soirs on me demande si j'ai passé une bonne journée. Je réponds « oui », mais comme on ne me demande rien de plus, la conversation s'arrête là », *explique Xavier.* « Je ne parle pas très bien l'anglais, aussi la conversation est-elle un peu limitée, mais on se débrouille », *renchérit un de ses camarades.* « On peut parler avec eux tant qu'ils ne s'installent pas devant la télévision », *remarque un troisième. Il est vrai que certaines familles, plus préoccupées d'arrondir leurs fins de mois que de développer les contacts humains, ne font guère d'efforts et se contentent de fournir le lit et le couvert.*

Les familles d'accueil sont rémunérées 2,56 livres par nuit, soit environ 25 F. « En fournissant une nourriture pas trop élaborée, elles rentrent facilement dans leurs frais. Le breakfast anglais n'existe plus guère car le bacon est cher, et à midi les enfants déjeunent avec des sandwiches », *explique une accompagnatrice.*

Toutefois, l'organisme anglais (Council for International contact) chargé de recruter des familles à Southend pour le compte de plusieurs associations françaises et étrangères exerce un contrôle sérieux, fournissant aux parents des renseignements sur les familles qui recevront leurs enfants : nom, adresse, téléphone, profession du père, distance du domicile par rapport au centre ville, moyens de transport pour s'y rendre. « Nous travaillons régulièrement avec quatre-vingts familles recrutées par annonces, ou sur recommandations », *indique Mme Margaret Saunders, organisatrice locale, qui, avant d'envoyer un enfant dans une famille, effectue une visite des lieux, demandant à voir en particulier la salle de bains et la chambre où sera logé le paying guest.*

Il est vrai que le plus souvent les contacts avec celui-ci sont faciles, en particulier dans les familles où il y a de jeunes enfants. « Mon mari travaille souvent tard le soir et j'apprécie beaucoup la compagnie de ma jeune invitée », *souligne une hôtesse. Quant au jeune Français il se félicite généralement de découvrir de l'intérieur un pays et un mode de vie différents :* « Lorsque je suis arrivée, *raconte Sandrine,* on m'a donné une assiette où voisinaient tomates, pommes de terre, charcuterie et fromage. J'ai été très surprise et je leur ai demandé si c'était toujours comme cela. Maintenant je mange la même chose qu'eux. »

M. Bh.

CORRESPONDANCE

Les familles n'étaient pas au rendez-vous

Le sérieux de la plupart des organismes de séjours linguistiques n'exclut pas toujours les mauvaises surprises. Témoin la mésaventure survenue à la fille d'une de nos lectrices. Mme Annette Jullian, au cours d'un voyage organisé en Allemagne par le Service national vacances (S.N.V.) de la Ligue française de l'enseignement de l'éducation permanente. Après avoir acquitté un prix de séjour de 1 865 francs (pour trois semaines), la fille de Mme Jullian arrive à Reutlingen, où trois familes seulement sont là pour attendre... trente enfants. Notre correspondante écrit :

La responsable en Allemagne avait seulement omis de prévenir le S.N.V. qu'il ne s'était pas occupé de trouver les familles d'accueil. On croit rêver, et il paraît invraisemblable que le S.N.V. ne se soit pas assuré de la bonne organisation de ces séjours avant l'arrivée dans le pays étranger. On a « casé » deux ou trois élèves par famille disposée à les recevoir, et l'on se pose quelques questions quant à l'apprentissage de la langue de trois Français dans une même famille !

Inutile de préciser que le responsable du S.N.V. en Allemagne ne s'était nullement préoccupé non plus de l'organisation des cours, des cartes de transports, et qu'il était difficile de prévenir — à ce point du voyage — les familles françaises de cette incurie. De plus, indépendamment des cours perdus par la longueur du voyage, huit cours seulement ont été donnés, ce qui semble peu pour un séjour linguistique avec cours, dont le montant est assez conséquent.

Les laissés-pour-compte sont conviés à reprendre le train, après un voyage déjà fatigant, jusqu'à Tübingen (...). Là, même scénario : pas de famille d'accueil (...). A ce point du voyage, les pleurs et lamentations, la fatigue et le découragement, sont apparus, ce qui semble normal devant de telles incertitudes. Certains moniteurs souhaitaient annuler le voyage.

Il a fallu, de plus, attendre trois heures pour manger... finalement dans une cantine militaire ! Puis on a décidé que ceux qui le souhaitaient pouvaient revenir en France ou entrer dans d'autres organisations... Ma fille (...) resta pour poursuivre la quête d'une famille ailleurs qu'à Tübingen, pour éviter de se trouver avec d'autres Français dans une même famille (...). Elle put (...) être reçue (très bien d'ailleurs) à Pfaffenhofen, en Bavière, mais elle était très fatiguée, inquiète et déçue par cette première expérience.

[La Ligue de l'enseignement que nous avons interrogée sur cette affaire s'est refusée à toute déclaration. Mme Jullian a reçu en dédommagement un chèque de 150 F.]

● *Bourse de voyage en Thaïlande pour les étudiants.* — Asie Tours attribuera à la fin du mois d'avril un billet aller et retour Paris-Bangkok et une somme de 3 000 francs à l'auteur de la meilleure étude sur les échanges touristiques entre la France et la Thaïlande. Ce concours est ouvert aux étudiants français des établissements d'enseignement supérieur de commerce, d'économie et de tourisme, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans.

★ Asie Tours, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris, téléph. 555-40-49.

Jeux

échecs N° 747

DU NEUF

(Match Angleterre-Hollande, 1977.)
Blancs : J. TIMMAN
Noirs : A. J. MILES
Défense sicilienne.
Système du Dragon.

1. é4	ç5	16. Fd3	é5
2. Cf3	d6	17. Fé3	d5 (h)
3. d4	ç×d4	18. Rb1	Fh8 (i)
4. C×d4	Cf6	19. h4 !	é4 (j)
5. Cç3	g6	20. h5 ! (k)	g×h5 (l)
6. Fé3	Fg7	21. g×h5	h6 (m)
7. f3	Cç6	22. Fé2	Rh7
8. Dd2	0-0	23. Td—g1	Tç—d8
9. 0-0-0 (a)	C×d4 (b)	24. Tg6 !	C×h5 (n)
10. F×d4	Fé6	25. T×h6+ !	F×h6
11. Cd5 !! (c)	F×d5 (d)	26. T×h5	Tf6
12. é×d5	Tç8 (é)	27. F×h6	Df7
13. g4	Dç7 (f)	28. f×é4	Abandon (o)
14. ç3	é5 (g)		
15. d×é6	f×é6		

Notes

a) Toutes les analyses de ces dernières années reposent sur la continuation 9. Fç4 qui est considérée comme supérieure à la suite traditionelle 9. 0-0-0, dans la mesure où elle s'oppose à la réponse 9. ..., d5.

b) Miles renonce à la variante 9. ..., d5, se souvenant d'une partie jouée quelques mois plus tôt contre le même adversaire à Bad Lauterberg : 10. é×d5, C×d5 ; 11. C×ç6, b×ç6 ; 12. Fd4, é5 ; 13. Fç5, Fé6 ! ; 14. Cé4, Té8 ; 15. h4, Tb8 ; 16. g4, f5 ; 17. g×f5 g×f5 ; 18. Cd6, Tf8 ; 19. Cç4, Rh8 ; 20. Tg1, Ff6 ; 21. Dh6, Tf7 ; 22. Fh3, Td7 ; 23. Fd6, Cf4 ; 24. Td2 !!, Tb5 (si 24. ..., F×ç4 ; 25. F×f5, Tb—b7 ; 26. F×é5, F×é5 ; 27. D×h7 +!, T×h7 ; 28. T×d8 mat) ; 25. Ff1, Td5 ; 26. T×d5, C×d5 ; 27. F×é5, Tf7 ; 28. Dg5, Df8 ; 29. F×f6+, T×f6 ; 30. Cé5, Cé7 ; 31. Fç4, F×ç4 ; 32 Cd7 abandon.

c) Timman avait donc, non seulement une raison psychologique de choisir 9. 0-0-0, mais aussi une variante secrète, ce saut du C-D étant une nouveauté importante. Les théoriciens conseillent 11. Rb1, empêchant aussi la sortie de la D noire sur a5 (si 11. ..., Da5 ? ; 12. Cd5, D×d2 ; 13. C×é7+) ; D×d2 ; 11. g4, Da5 ; 12. Rb1, Tf—ç8 menaçant 13. ..., T×ç3 sans craindre 13. F×f6, T×ç3 ! ; 14. D×ç3, D×a2+ ; 15. Rç1, F×f6 ; 16. Da3, Fg5+ avec gain.

d) Ou 11. ..., Tç8 ; 12. g4 !

é) Naturellement si 12. ..., C×d5 ? ; 13. F×g7 et les Blancs gagnent une pièce.

f) Obligeant les Blancs, en raison de la menace 14. ..., C×d5, à défendre le pion ç2.

g) Si 14..., Da5 ; 15. g5 !, Ch5 ; 16. F×g7 et 17. Rb1.

h) Les Noirs ont réussi à obtenir deux pions centraux mais, en réalité, leur position reste délicate : face à l'attaque des Blancs sur l'aile - R, ils ne disposent pas de contre-jeu actif.

i) 18..., é4 perd un pion sans compensation : 19. f×é4, d×é4 ; 20. F×é4 C×é4 ; 21. Dd5+ et 22. D×é4. Le retrait défensif du R perd un temps important. 18..., Tf-d8 semble meilleur.

j) Le R noir étant sur h8, les Noirs ne craignent plus la variante précédente qui perdait un pion.

k) Sans perdre de temps.

l) Si 20..., é×d3 ; 21. h6 suivi de 22. h×g7+ et de 23. Fd4, après quoi les Blancs reprennent le pion d3 et conservent leur attaque.

m) Forcé pour éviter 22. h6.

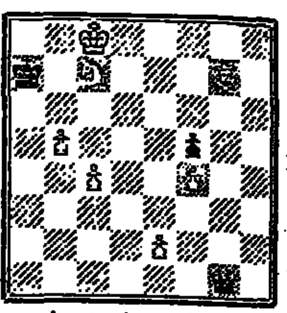
n) Si 24..., Cg8 ; 25. Th-g1, Td7 ; 26. f×é4, d×é4 ; 27. Dç2, etc.

o) Il faut se souvenir de la suite 11. Cd5 !

SOLUTION DU PROBLÈME N° 746
M. MATUCH, « Chaki », 1975
(Blancs : Rf6, Da6, Fd8, Pg6. Noirs : Rf8, Dé8, Ca8, Pa5, f7 et h7.)

1. Dç8 !, Rg8 ! ; 2. Dç7 !!, D×ç8 ; 3. g×f7+, Rh8 ; 4. Fé5 ! Dç5 ! ; 5. Fb2 !, Cç7 ; 6. Fa1 !, a4 ; 7. Fb2, a3 ; 8. Fa1, a2 ; 9. Fb2, a1=D ; 10. F×a1, Cb5 ; 11. Ré6+, Cç3 ; 12. F×ç3+, D×ç3 ; 13. f8=D mat.

M. KOVATCHEVIC (1974)



BLANCS (7) : Rç8, Fg7, Cç7 Pb5, ç4, é2, f4.
NOIRS (3) : Ra7, Dg1, Pf5.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 744

LE SOUS-TOP DE DJERBA

En tournoi par paires, quand on a renoncé à demander un chelem qui semble excellent, il faut prendre des risques pour essayer de faire le plus de levées possible dans le contrat de manche qui a été déclaré.

Nord : ♠ D 8 2 ♥ 10 ♦ 9 5 4 2 ♣ A R V 9 5
Ouest : ♠ 7 5 4 ♥ R V 9 7 4 ♦ D 8 6 ♣ 8 7
Est : ♠ R 10 9 3 ♥ D 8 3 2 ♦ 7 3 ♣ 10 3 2
Sud : ♠ A V 6 ♥ A 6 5 ♦ A R V 10 ♣ D 6 4

A plusieurs tables, les enchères, Ouest donneur, personne vulnérable, ont été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	passe	passe	1 ♦
passe	2 ♣	passe	3 SA...

Ouest ayant entamé le 7 de cœur, Est a pris avec la dame et a rejoué le 8 de cœur. *Comment Jean Besse, en Sud, a-t-il fait* ONZE levées (deux de mieux) au contrat de TROIS SANS ATOUT?

Réponse :

La façon technique d'assurer le contrat, tout en essayant de faire des levées supplémentaires, est de prendre avec l'as de cœur, puis de tirer as roi de carreau et, si la dame de carreau n'est pas tombée, le déclarant réalise les cinq trèfles, et, suivant les défausses adverses, il tire l'as de pique en tête ou fait l'impasse à pique ou essaie un placement de main...

Toutefois, si l'on pense que beaucoup de paires ont déclaré le chelem à carreau, il n'est pas illogique, après l'as de cœur, de tirer l'as de carreau, puis de monter au mort à trèfle pour faire l'impasse à carreau et... chuter (si elle échoue) ou faire le sous-top (si elle réussit).

Par ailleurs, si Sud laisse passer la dame de cœur et prend ensuite le 8 de cœur avec l'as, il peut faire onze levées : après l'as de carreau, cinq tours à trèfle (pour la défausse d'un pique et d'un carreau), Sud fait l'impasse à pique :

♥ R V ♦ D 6 — ♠ A ♥ 6 ♦ R V

Sur l'as de pique, Ouest doit jeter un cœur et Sud le met en main à cœur pour faire encore deux carreaux.

L'HÉSITATION INTERDITE

Depuis toujours, le problème des hésitations a existé. Dans quel cas a-t-on le droit d'hésiter dans les annonces ou dans le jeu de la carte ? Nous ne sommes pas des robots et les hésitations sont inévitables dans bien des cas, même pour les champions. Le principe est que le partenaire ne doit pas en tirer parti, mais certains cas sont impossibles à juger. Toutefois, il y a des hésitations qui sont interdites, par exemple hésiter avec un singleton ou bien hésiter délibérément dans les enchères pour essayer de tromper l'adversaire.

Voici un cas célèbre, en 1934, au cours du match de 300 donnes entre l'équipe de Culbertson et une équipe anglaise.

Nord : ♠ V 10 9 8 7 ♥ V ♦ A 10 3 ♣ R V 10 4
Ouest : ♠ 2 ♥ A 9 8 ♦ R 9 6 5 4 2 ♣ A 9 6
Est : ♠ A D 6 5 4 3 ♥ R ♦ D 8 ♣ D 8 5 3
Sud : ♠ R ♥ D 10 7 6 5 4 3 2 ♦ V 7 ♣ 7 2

Ann. : O. don.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Culberts.	Hughes	Lightn.	Ingram
—	1 ♠	passe	passe
contre	passe	passe	2 ♦ !
contre	passe	passe	2 ♥
contre	passe	passe	passe

Après avoir été contré à « 2 ♦ », Ingram hésita longtemps avant de dire « 2 ♥ », ce qui déclencha la colère de Culbertson quand il constata qu'il avait huit cœurs.

Ouest ayant entamé le 2 de pique, Est prit de l'as et rejoua le 3 de pique. *Comment Ingram, en Sud, aurait-il dû jouer pour gagner* DEUX CŒURS *contre toute défense ?*

Note sur les enchères :

Le passe de Sud avec huit cœurs n'est pas très risqué, car il est probable que l'adversaire réveillera les enchères.

COURRIER DES LECTEURS

La perte du contrôle (n° 736)

« En ce qui concerne les enchères qui pourraient être utilisées sur l'ouverture de « 2 SA », écrit *J. Lobel*, vous dites que « 3 ♦ » est un Texas, mais je crois que dans ce cas, la convention utilisée est un « Flint », le Texas étant réservé à l'ouverture de « 1 SA » (sauf erreur). »

Il s'agit bien du Texas qui est utilisé aujourd'hui par la plupart des experts aussi bien sur l'ouverture de « 1 SA » que de « 2 SA ».

La convention Flint, qui était d'un emploi très rare, a été avantageusement remplacée par le Texas dont l'usage est très fréquent.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 60

COMBINAISON EN NEUF TEMPS

(Championnat Interclubs des Pays-Bas, 1977)
Blancs : R. Koot
Noirs : Th. de Bruijn
Ouverture Raphaël

1. 32-28	17-22 (a)	25. 40×29	15×24
2. 28×17	11×22 (b)	26. 28-23!! (p)	18×29 forcé
3. 37-32	6-11	27. 35-30	24×35
4. 41-37 (c)	12-17	28. 33×24	19×30
5. 46-41	8-12	29. 32-28 (q)	22×42
6. 34-29 (d)	2-8	30. 31×22	17×28 (r)
7. 40-34	19-23	31. 26×6!	42×31
8. 32-28 (e)	23×32	32. 36×27 (s)	30-34 (t)
9. 37×28	16-21	33. 39×30	35×24
10. 41-37	20-24 (f)	34. 44-39	9-14 (u)
11. 29×20	15×24	35. 45-40	8-12 (v)
12. 31-26 (g)	11-16	36. 40-35	13-18 (w)
13. 38-32	7-11	37. 39-33	28-39
14. 43-38	1-6	38. 43×34	12-17 (x)
15. 37-31	14-19	39. 48-42	5-10
16. 45-40 (h)	10-15	40. 42-38	18-23
17. 49-43	21-27 (i)	41. 38-33 (y)	14-19 (z)
18. 32×21	16×27	42. 34-29	23×34
19. 42-37 (j)	11-16	43. 6-1	24-29 (aa)
20. 47-42 (k)	16-21 (l)	44. 33×13	3-8 (bb)
21. 37-32 (m)	18-23	45. 13×2	34-39
22. 42-37	12-18	46. 1-12	abandon
23. 50-45	6-11 (n)		
24. 34-29! (o)	23×34		

NOTES

a) Réplique dynamique pour chasser les Blancs du centre.

b) Meilleur que (12×21) parce qu'un pion du centre de la formation est alors prématurément porté sur une aile.

c) La suite défensive 32-27 [au de 41-37] 31-26 (22×31) 26×37 est fréquemment adoptée. Un tel regroupement est préconisé pour différer le plus longtemps possible l'engagement des pions sur les ailes, au-delà de la rangée 26 à 30.

d) Tout autre coup pouvait être retenu et notamment 34-30 ou 32-28. Après 32-28 (20-24) 34-29 (2-8) 29×20 (15×34) 37-32 est interdit car N+ par le coup de dame élémentaire (19-23) 28×30 (22-27) 32×21 (17×46).

e) Les Blancs pouvaient aussi temporiser par 45-40 puis 50-45

f) Sur (13-19) 28-23 (19×28) 31-27 (21×41) 42-37 (41×32) 38×27 (22×31) 33×2 et de nombreuses suites à étudier après ce coup de dame sur lequel les Noirs peuvent poursuivre par (31-37) [sans doute le meilleur] et si 47-42 (17-21) 42×31 (11-16) 2×11 (16×7) égalité numérique avec léger avantage positionnel pour les Noirs.

g) La stratégie évolue constamment : les principes de l'attaque et de la défense en vue de la domination au centre demeurent toujours valables, mais les mouvements d'encerclement comme le coup du texte ont aussi leurs partisans parmi les maîtres actuels.

h) Une suite classique semblant être défavorable aux Noirs, meilleur était peut-être d'effectuer le regroupement 31-27 (22×31) 26×37.

i) Pour placer un pion taquin à 27 et menacer du gain de pion par (18-23).

j) Les Blancs sont temporairement réduits à la défensive pour assurer la protection de leur pion à 28.

k) Et maintenant si (18-23) 37-32 (5-10) [entre autres] 32×21 (16×27) 50-45 (23×32) (33-29, etc., égalité numérique.

l) Les Noirs semblent rechercher la difficulté et la suite constituera un nouvel exemple de la fragilité d'une position compacte permettant en apparence d'être à l'abri des combinaisons.

m) On peut être battu par le fait d'être dans l'impossibilité de pouvoir progresser. A ce stade de la partie, il est très difficile de dire qui des deux adversaires risquerait d'être ainsi « pris par le temps ».

n) Le coup juste était (8-12) avec menace d'accentuer la pression au centre.

o) Le début d'une combinaison en neuf temps et difficile à déceler en partie en raison précisément de la formation compacte des deux camps.

p) Le premier élément de surprise.

q) Une variante thématique du « coup de la trappe ».

r) Si (42×31) 36×7, etc., + immédiat.

s) Cette combinaison est originale et c'est peut-être la première fois qu'elle est placée. Dans ce cas, et plusieurs maîtres le pensent, il s'agirait d'un nouvel enrichissement tactique du jeu à partir duquel il doit être possible de composer des problèmes de très bonne facture.

t) L'ambition des Noirs ne peut plus être d'obtenir le gain mais d'arracher la nulle par des menaces de prise de la dame ennemie avec défense simultanée de leur pion isolé à 28.

u) Si les Blancs damaient, leur dame serait immédiatement prise par (13-18) 1×9 (4×13) et nulle probable.

v) (13-18) était peut-être préférable car, tout en interdisant la promotion du pion à 6, les Noirs auraient pu alors faire progresser leur pion à 5 et contraindre ainsi l'adversaire à jouer plusieurs coups d'attente sur ses arrières.

w) Interdit toujours 6-1 à cause de (12-17) 1×9 (4×13) et si 27-22 (28-32) 22×11 (32-37), etc. =

x) Grâce à la présence d'un pion à 5, les Noirs peuvent prolonger cette interdiction.

y) Et non 34-30?? car collage par (17-21) 30×28 (21×43) et les Noirs pourraient envisager le gain.

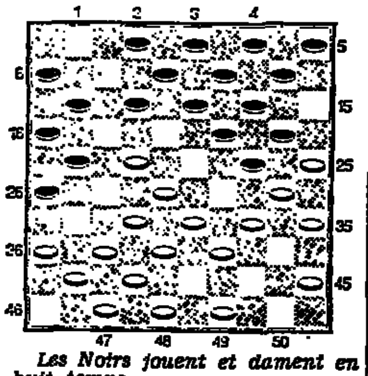
z) Il fallait forcer sans retard le passage à dame par (24-29) 33×24 (23-28) 6-1 [menace ensuite de 1-6] (17-22) 27×18 (28-32) 18-12 [menace de gain par 12-8] (4-9) [pour parer cette menace] et la nulle eût été sans doute possible dans cette variante.

aa) La meilleure défense résidait dans la continuation (10-15) 1×40 (3-8) menaçant de prendre la dame par (8-12) (19-23) etc. =. La dame aurait dû donc, après (3-8), quitter la diagonale 1 à 45 et les Noirs auraient pu poursuivre par (19-23) avec une nulle probable en raison de leur supériorité numérique compensant la présence de la dame.

bb) Sur (34-39) 13-8 (3×12) 1×43...+.

EN PARTIE

D. Baas (1953)



Les Noirs jouent et dament en huit temps.

● *Diagramme de la chronique n° 58 :*

[Noirs : pions à 6, 8, 9, 13, 19, 26, 29, 33 et 36. — Blancs : pions à 11, 25, 27, 31, 32, 37, 43, 44 et 47] 47-42 ! (6×17) 32-28 (33×22) 37×1... (13×22) 44-39 (36×27) 37-31 (26×48) 39-34 [thème du coup renversé] (48×30) 25×32 !! + par opposition.

● *Diagramme de la chronique n° 59 :*

[Noirs : pions à 7, 8, 9, 17, 18, 24 et 36 ; Blancs : pions à 20, 28, 29, 39, 42, 43 et 47] 28-22 (24×44) 22×4 (44-49 a, b) 4×31 (49×15) 31-4! (15-20... forcé) 42-38 (20×42) 47×38 (36-41) 4-10!+

a) (18-23) 43-39 (44×33) 4-22, etc., +

b) (44-50) 4×27, etc., × par supériorité numérique.

JEAN CHAZE.

● Pour disposer de divers éléments d'étude, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, vice-président de la Fédération française du jeu de dames, « la Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. A l'appui de chaque réponse sont transmis deux opuscules conçus pour permettre de franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance de toutes les règles et de la signification des chiffres et des signes conventionnels).

philatélie N° 1522

FRANCE : « Eglise abbatiale d'Aubazine. »

La série « touristique » de l'année débutera par un timbre représentant l'église abbatiale d'Aubazine. Vente générale le 20 février : (14e/78).

1,25 F, brun Van Dyck et rouge. Format 36 × 22 mm. Dessiné et gravé par Cécile Guillame. Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

La vente anticipée aura lieu :

— Les 18 et 19 février, de 9 h. à 18 h., au Syndicat d'Initiative, place de l'Eglise à Aubazine (Corrèze). — Oblitération « P. J. ».

— Le 18 février, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste d'Aubazine. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « P. J. ».

FRANCE : « Juvexniort. »



La première exposition philatélique nationale de la jeunesse qui se déroule du 25 février au 5 mars à Niort sera soulignée par l'émission d'un timbre spécial. Vente générale le 27 février (15e/78).

0,80 F, brun clair, brun Van Dyck et rose violacé.

Format 22 × 36 mm. Maquette réalisée par Hugette Sainson ; gravure de Jean Pheulpin. Tirage : 10 millions d'exemplaires. Imprimé en taille-douce dans les ateliers du Timbre de France.

La mise en vente anticipée :

— Les 25 et 26 février, de 9 h. à 18 h., à l'Hôtel de Ville de Niort. — Oblitération « P. J. ».

— Le 25 février, de 8 h. à 12 h., à la R.P. de Niort. — Boîte aux lettres spéciales pour l'oblitération « P. J. ».

FRANCE : Carnets au type « Sabine ».

Depuis l'émission du nouveau timbre d'usage courant au type « Sabine » quatre sortes de carnets sont confectionnés à l'intention des usagers.

1° Carnets de cinq timbres de 1,00 F. sous couverture violet ; prix 5,00 F. ;

2° Carnets de dix timbres de 1,00 F. sous couverture rouge ; prix 10,00 F. ;

3° Carnets de vingt timbres de 1,00 F. sous couverture rouge ; prix 20,00 F. ;

4° Carnets de vingt timbres de 0,80 F. sous couverture verte ; prix 16,00 F.

FRANCE : Série « Régions ».

Le second timbre pour la série des « Régions » de cette année sera consacré à l'Ile-de-France. Vente générale le 6 mars (16e/78). Retrait probable le 6 octobre 1978.

1 F, rouge, bleu et noir.

Format 22 × 36 mm. Réalisé d'après le logotype de l'Ile-de-France. Impression hélio; Atelier du Timbre de France.

La vente anticipée aura lieu :

— Les 4 et 5 mars, de 9 h. à 18 h., au Conseil régional d'Ile-de-France, 33, rue Barbet-de-Jouy, à Paris-7e. — Oblitération « P. J. ».

— Le 4 mars, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e, ainsi que de 10 h. à 17 h. au Musée Postal, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « P. J. ».

● *A propos des timbres « région ».* — Il convient de signaler que le sujet du timbre pour chaque région est décidé — après concours — par un jury et les autorités préfectorales de la région concernée. Le service intéressé de l'administration des P.T.T., dans bien des cas, n'est même pas consulté. De ce fait, contrairement à certains bruits, les P.T.T. ne peuvent être responsables du choix du sujet, qui est l'exclusivité absolue de la région sollicitant le timbre.

Nouvelles brèves

● BENIN : *tableaux de Rubens, deux timbres avion, 200 F, « Suzanne Fourment », et 380 F, « Albert Rubens » (fils). Dessins et gravures de Claude Haley.*

● NOUVELLE-ZELANDE : *le timbre de 2 1/2 c., « Puysegur Point », a reçu par surcharge la nouvelle valeur de 25 cents.*

ANDORRE : Retrait de timbres.

Au cours du mois de février, trois timbres de la principauté d'Andorre seront retirés de la vente :

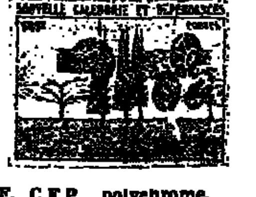
— Le 10 février : Ancolie, 0,50 F, et Anémone, 0,80 F.

— Le 17 février : Jeux olympiques d'hiver, « Innsbruck », 1,20 F.

Les retraits seront également effectués aux guichets philatéliques de Paris, Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Strasbourg, Riquewihr et au Service philatélique, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09 (vente par correspondance seulement) et comme d'habitude à la R. P. de Perpignan.

NOUVELLE - CALÉDONIE : « Protection de la nature ».

En faveur de la protection de la nature il a été émis un timbre-poste titré « Protégeons les arbres calédoniens ».



20 F. C.F.P., polychrome.

Impression hélio, d'après une maquette de Kallaki Lucia, dans les Ateliers du timbre de France.

Bureaux temporaires

⊙ 13300 Salon-de-Provence, (salle du Cosec, les Canourgues), les 11 et 12 février. — Exposition interrégionale consacrée à Nostradamus.

⊙ 93340 Le Raincy (Hôtel de Ville), les 25 et 26 février. — 40e anniv. de l'Etoile Philatélique du Raincy.

⊙ 69000 Lyon (Palais Saint-Jean, 4, av. A.-Max, les 4 et 5 mars. — 50e anniversaire de l'A.P.R.

CANADA : 2 × 12 pence de 1851 à 12 cents de 1978.

Afin de signaler la future exposition philatélique internationale du Canada, « CAPEX 78 », qui se tiendra à Toronto, du 9 au 18 juin prochain. Les postes canadiennes ont émis, le 13 janvier, une figurine postale de 12 cents représentant une paire du timbre de 12 pence de la reine Victoria émis en 1851.

Dessin de Carl Brett, gravé par Robert Couture.

Expositions philatéliques

● *A SAINT-VIANCE, les 18 et 19 février.*

● *A LA GARENNE-COLOMBES, du 10 au 12 février, salle des fêtes, 10, rue Louis-Jean.*

● *A SAINT-CLOUD, les 11 et 12 février, salle Ravel, 14, rue des Ecoles.*

● *A SALON-DE-PROVENCE, les 11 et 12 février, salle Cosec des Canourgues.*

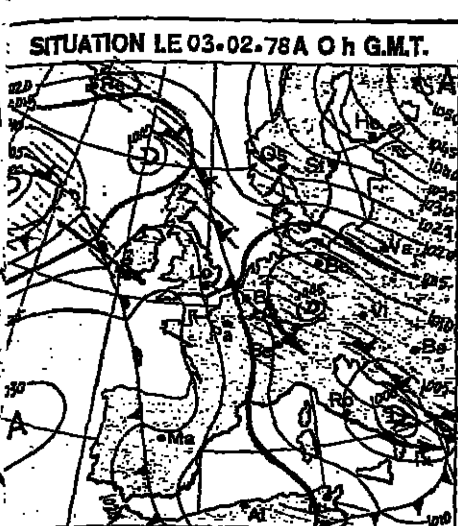
● *A AUBAZINE, les 18 et 19 février, au syndicat d'initiative.*

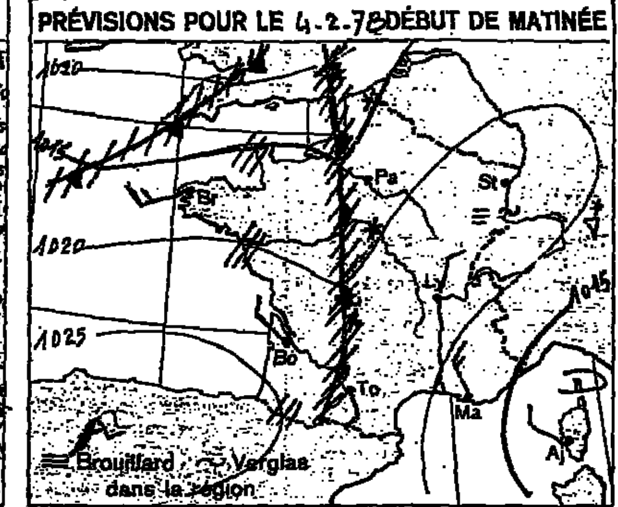
● *A RIQUEWIHR, le 18 mars, au musée postal, débutera l'exposition temporaire « Dix ans d'activités des amis de l'histoire des P.T.T. d'Alsace ».*

ADALBERT VITALYOS.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages → Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 février à 0 heure et le samedi 4 février à 24 heures :

Une nouvelle perturbation venant de l'Atlantique atteindra notre pays. Samedi 4 février, la moitié ouest de la France sera, dès le matin, sous l'influence de cette perturbation. Le temps y sera généralement couvert avec des pluies éparses, qui pourront être précédées de chutes de neige sur le Massif Central et le Bassin parisien. Quelques éclaircies apparaîtront en fin de journée sur la Bretagne, la Vendée et la Normandie, où les vents, de secteur ouest, deviendront assez forts dans l'intérieur, forts avec des rafales sur les côtes.

Sur la moitié est de la France, des éclaircies matinales entraîneront des gelées et quelques bancs de brouillard givrant au lever du jour. Le ciel se couvrira ensuite, et des pluies — souvent précédées de neige — n'épargneront guère que la Corse et l'extrême Sud-Est. En montagne, le danger d'avalanche s'accentuera sur tous les massifs où la couche de neige est importante et peu stable. En plaine, dans les vallées, une accentuation des crues est à redouter.

Vendredi 3 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,5 millibars, soit 766,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 février ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 12 et 4 degrés ; Biarritz, 11 et 7 ; Bordeaux, 10 et 3 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 8 et 5 ; Cherbourg, 8 et 5 ; Clermont-Ferrand, 7 et 3 ; Dijon, 6 et 3 ; Grenoble, 4 et 0 ; Lille, 6 et 3 ; Lyon, 7 et 2 ; Marseille, 11 et 5 ; Nancy, 6 et 1 ; Nantes, 10 et 1 ; Nice, 16 et 7 ; Paris-Le Bourget, 7 et 3 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 9 et 0 ; Strasbourg, 7 et 2 ; Tours, 8 et 2 ; Toulouse, 10 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 24 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 8 degrés ; Amsterdam, 2 et 1 ; Athènes, 14 et 7 ; Berlin, 3 et 0 ; Bonn, 4 et 0 ; Bruxelles, 6 et 2 ; Le Caire, 18 (max.) ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 5 et 1 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 8 et 2 ; Madrid, 16 et 1 ; Moscou, —10 et —18 ; Nairobi, 26 (max.) ; New-York, —3 et —5 ; Palma-de-Majorque, 15 et 5 ; Rome, 12 et 0 ; Stockholm, 0 et —2.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 février 1978 :

UN DECRET

● Relatif au prêt du crédit agricole mutuel aux victimes des gelées et des inondations du printemps et de l'été 1977.

UNE DECISION

● Portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 1977 dans l'armée active.

UNE LISTE

● D'aptitude aux fonctions du personnel scientifique des musées contrôlés.

Circulation

● *Voie express rive droite fermée entre le quai des Tuileries et le pont Henri-IV.* — En raison de la crue de la Seine, la voie Georges-Pompidou (rive droite) est interdite à la circulation entre le quai des Tuileries et le pont Henri-IV depuis jeudi 2 février. D'autre part, la voie sur berge rive gauche reste toujours fermée.

Documentation

● *Un répertoire de la presse pour enfants et adolescents.* — Les éditions Fleurus viennent de publier une mise à jour du dossier qu'elles consacrent régulièrement à la presse des enfants et des adolescents. Au sommaire de ce dossier de huit pages, un catalogue descriptif des différentes publications et un tableau comparatif du tirage et de la diffusion.

★ *Répertoire de la presse pour enfants et adolescents*, Point F, 78, janvier 1978. Editions Fleurus, rue de Fleurus, 75260 Paris Cedex 06. Commande minimum : 10 F pour cinq numéros.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 988

HORIZONTALEMENT

I. *Eclate sous l'effet d'une pointe* ; *Abréviation* ; *Est parfois dure de la feuille.* — II. Comprend sans doute très vite si on lui donne *de longues explications* ; *Se montrerait infidèle.* — *III.* Avec eux, il est permis de rêver ; Apprises ; Sa vallée mérite d'être photographiée. — IV. Fut, en son temps, un homme de bonnes... relations ; On se découvre à son approche ; Caches. — V. Chaudes quand elles sont vives. — VI. Conduit fatalement à la morgue ; Maréchal britannique. — VII. Préfixe ; L'envers du décor ; Nudiste intempérant. — VIII. Très approchables ; Sculpteur. — IX. Aux U.S.A. ; Sont plus d'une fois à la merci d'une liaison. — X. Jacasse ; Dans le Bas-Rhin ; Pronom. — XI. Tint la jambe ; Affaires de poids ; Possessif. — XII. N'évoque le passé que pour rire ; Récipients ; Pour lui, Paris n'avait aucun secret. — XIII. Perfide conseillère ; Inspecta. — XIV. Affectation spéciale ; N'est qu'en partie chaussée. — XV. Conjonction ; Article espagnol ; Pour un play-boy, ce serait une véritable calamité ; Sujet de maints proverbes.

VERTICALEMENT

1. Sujet épineux entre tous ; Donne à la terre ce que la nature lui refuse sèchement. — 2. Vit sur un grand pied ; Goûteraient. — 3. Abréviation ; Rendras moins élevé ; Attire la faune du Soudan. — 4. Département ; Conjonction ; Mesure espagnole ou portugaise. — 5. Orientation ; Rafraîchies par de constants échanges ; Commence à courir, se livre à des débordements pour, finalement, finir vaseux. — 6. Couvertes d'une naturelle toison ; Très capables. — 7. Confiera pour un temps ; Couche de couleur ; Brillants ouvrages (épelé). — 8. Bloquer ; Pronom ; Renonciez à tout arrangement. — 9. Le nouveau finira bien par marcher ; Couvertures. — 10. Edifiante, par définition ; Pronom ; Est restrictif ; Véhicule. — 11. Ne fis sûrement pas plaisir ; Exagérée. — 12. Titre abrégé ; Réduit souvent à néant. — 13. On la salue, à l'occasion ; Ne passe pas quand il est bon. — 14. Elément de soutien ; La fille d'un roi qu'on ne saluait plus au passage ; Bruit ; Sur les genoux ou sous terre. — 15. Sa tête chenue s'orne d'un lourd panache ; Cherche toujours à s'élever ; A peine le prix de quelques chinoiseries.

Solution du problème n° 1 987

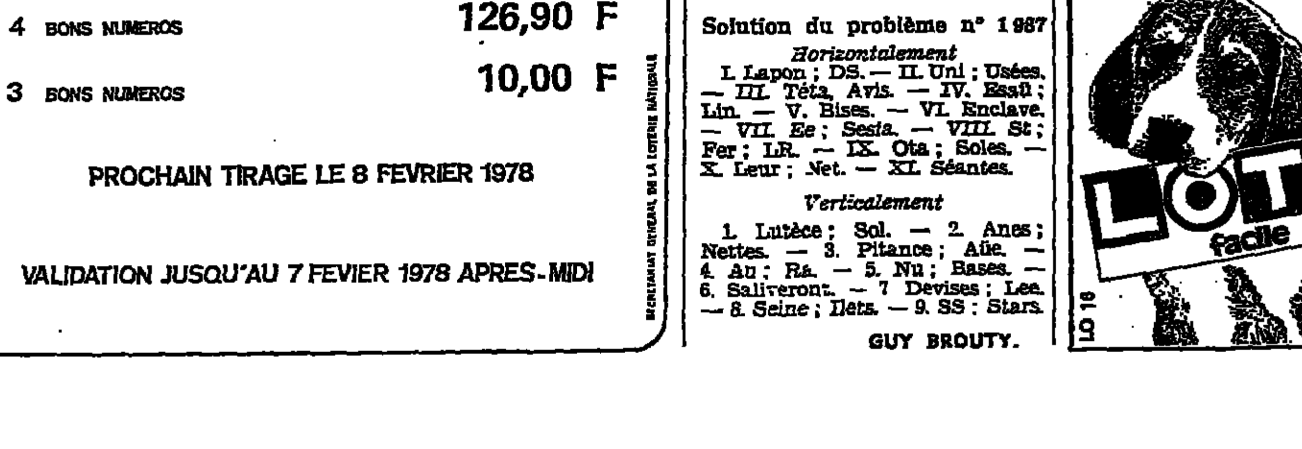
Horizontalement

I. Lapon ; DS. — II. Uni ; Usées. — III. Téta, Avis. — IV. Essai ; Lin. — V. Bises. — VI. Enclave. — VII. Ee ; Sesia. — VIII. St ; Fer ; LR. — IX. Ota ; Soles. — X. Leur ; Net. — XI. Séantes.

Verticalement

1. Lutèce ; Sol. — 2. Anes ; Nettes. — 3. Pitance ; Aüe. — 4. Au ; Ra. — 5. Nu ; Bases. — 6. Saliveront. — 7 Devises ; Lee. — 8. Seine ; Dets. — 9. SS ; Stars.

GUY BROUTY.



SPORTS

SKI

Le Suédois Stenmark champion du monde de slalom géant

Une discipline de plus en plus internationale

De notre envoyé spécial

Garmisch-Partenkirchen. — Le grand skieur suédois Ingmar Stenmark a largement confirmé sa suprématie dans les disciplines techniques en remportant, jeudi 2 février, sur les pentes du Hausberg et sous les chutes de neige, le titre de champion du monde de slalom géant après avoir terminé *premier* des deux manches. Les grands vaincus sont les slalomeurs italiens, principalement le champion olympique Piero Gros (13e) et Gustavo Thoeni (24e), le glorieux prédécesseur de Stenmark, qui fut le héros des championnats du monde de Saint-Moritz en 1974.

Pour le reste, l'épreuve disputée par cent quatre concurrents de trente-cinq nations, a consisté dans un aimable méli-mélo au classement : l'Autriche et la Suisse tremblant sur leurs bases, le Liechtenstein plaçant deux hommes dans les trois premiers, les Allemands inexistants et les Français plus encore, le jeune Navillod *trouvant* le moyen de tomber. Mais les skieurs du monde entier *montent en ligne dans nos* Alpes. Non seulement les ressortissants des pays de l'Est, qui bénéficient aujourd'hui d'une *assistance « olympique »*, *mais* ceux de pays plus « confidentiels » comme l'Islande, l'Andorre, Chypre ou même, aux antipodes de notre hémisphère, telles l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Corée.

Longtemps après le passage des virtuoses, ces obscurs et sans grade continuaient à se visser et à se dévisser selon les principes d'une technique de plus en plus problématique. On voyait ainsi Lin Chi-caing ou Demetri Papathodotou ou Mohamad Khalor pousser sur les bâtons avec des airs fantoches sans avancer d'un mètre, ramer l'air en perte de vitesse ou trébucher comme si on leur avait fait un croc-en-jambe — effet toujours irrésistible. Toutes ces acrobaties n'avaient certes qu'un lointain rapport avec *l'esthétique* superlativement aérienne des champions du « *cirque blanc* » : *l'espoir autrichien* Hans Enn a réussi la performance rarissime d'être crédité du quatrième temps de la première manche après *avoir descendu la* pente (1 355 mètres) avec un seul bâton.

OLIVIER MERLIN.

Une souplesse exceptionnelle

Le nouveau champion du monde de slalom géant, Ingmar Stenmark, est né le 18 mars 1956 à Tarnaby, un petit village de sept cents habitants situé au nord de la Suède. Mesurant 1,80 mètre pour un poids de 73 kilos, il utilise des skis relativement courts pour sa taille (2,10 mètres). C'est un coureur réservé qui n'a pas le contact avec les foules comme le possédait un autre grand champion scandinave, le Norvégien Stein Ericksen, médaille d'or du slalom géant en 1952. Aux festivités mondaines, Stenmark préfère la compagnie de son directeur sportif, Ermano Nogler, ou celle des techniciens de la marque de ski yougoslave, hier totalement inconnue et qui équipe aujourd'hui, grâce à son patronage, tous les coureurs de l'Est.

Stenmark s'est révélé en 1974. Il manqua d'un souffle de remporter la Coupe du monde en 1975 après un dernier slalom parallèle contre Thoeni, à Val-Gardena, qui restera dans les mémoires. Il ne fit rien aux Jeux d'Innsbruck de 1976, mais se rattrapa en enlevant les Coupes du monde 1976 et 1977. Au début de cette saison, il n'avait pas gagné moins de six épreuves techniques (trois slaloms géants, trois slaloms spéciaux) avant de venir décrocher, à Garmisch, le titre qui lui manquait.

Doté d'une souplesse exceptionnelle, Stenmark possède comme nul autre l'art de skier à plat entre les piquets de slalom. Les pentes les plus fortes, où il gagne de précieux centièmes de seconde, ne lui font pas peur. D'où le regret de ses admirateurs de ne pas lui voir disputer des courses de descente, les plus spectaculaires du ski.

Ingmar Stenmark est aujourd'hui l'idole de la Suède. A l'image de Bjorn Borg, le roi du tennis, et comme celui-ci, à vingt et un ans, il a déjà gagné assez d'argent pour pouvoir se retirer. — O.M.

VOLLEY-BALL

Une sérieuse préparation en vue des championnats d'Europe

Le volley-ball français ne se limite désormais plus aux petits matches du samedi soir. Tout est déjà mis en œuvre pour la préparation des prochains championnats d'Europe masculins et féminins, organisés à Paris et en province au mois d'octobre 1979.

Huitième aux championnats d'Europe 1975 à Belgrade, dixième cette année à Helsinki, les volleyeurs français *viseront* cette fois une place dans les quatre premiers qui les qualifieraient automatiquement pour les Jeux olympiques de 1980 à Moscou.

Cette ambition de rivaliser avec les meilleures équipes d'Europe de l'Est pourrait paraître utopique si la Fédération française de volleyball (F.F.V.B.) n'avait pas entrepris de placer provisoirement ses meilleurs éléments dans des « conditions de professionnels ». Sport essentiellement scolaire et universitaire, le volley-ball compte dans son élite une majorité d'enseignants ou d'étudiants en éducation physique.

Avec l'appui du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, la F.F.V.B. a donc pu faire détacher à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) près de la moitié des joueurs de l'équipe de France : Séverin Granvorka, Didier Baronnet, Yves Letocart, Eric Daniel et Stéphane Faure.

Bouleverser la formule

Ceux qui ne peuvent pas participer à ce rassemblement permanent retrouveront souvent leurs coéquipiers puisque cent jours de stages, de tournées ou de compétitions sont prévus cette année, et cent vingt sont programmés dans les mois qui précéderont les championnats d'Europe.

Pour habituer son élite aux conditions des grandes compétitions internationales, la F.F.V.B. n'a pas hésité, d'autre part, à bouleverser la *formule* de ses championnats nationaux. La saison prochaine, deux groupes de quatre équipes formeront la première division masculine. Après une phase préliminaire classique, avec matches aller et retour, les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour une poule finale à quatre équipes, qui se retrouveront pendant plusieurs semaines, du vendredi soir au dimanche après-midi, pour disputer chaque *fois* trois *rencontres* sous forme de tournoi.

Une formule assez voisine est expérimentée, dès cette année, en première division féminine. Une poule unique de six clubs a qualifié en dix journées l'A.S.P.T.T. Montpellier, le Paris-U.C., l'ASU Lyon et le SLUC Nancy pour six tournois que ces quatre équipes jouent les samedis *soir et dimanches* après-midi. Dès le deuxième, organisé par le Paris-U.C., *les 28 et 29 janvier*, les spectateurs, plus nombreux que jamais, ont déjà pu mesurer les premiers bienfaits de la formule.

La perspective de devoir affronter ses meilleurs adversaires chaque semaine et non deux fois par an comme auparavant provoque déjà une plus grande motivation aux entraînements. *La répétition des efforts* à moins de vingt-quatre heures *d'intervalle oblige*, d'autre part, les joueuses à mieux se préparer. Dans ce domaine, les universitaires parisiennes, toujours invaincues, ont jusqu'à présent dominé leurs rivales, et notamment les postières montpelliéraines, pourtant plus expérimentées. Toutefois, il faudra attendre le 5 mars pour faire le bilan de l'expérience et connaître les nouvelles championnes de France.

GÉRARD ALBOUY.

PATINAGE ARTISTIQUE

HOFFMANN POUR LA TROISIÈME FOIS

L'Allemand de l'Est Jan Hoffmann a remporté, pour la troisième fois de sa carrière, le titre de champion d'Europe de patinage artistique, jeudi 2 février, à Strasbourg. Champion du monde en titre, Hoffmann précède son grand rival, le Soviétique Vladimir Kovalev et la vedette incontestable de ces championnats, le Britannique Robin Cousins, qui a ébloui le public dans les figures libres.

En se classant dixième, le Français Gilles Beyer a acquis le droit de disputer les championnats du monde qui auront lieu dans un mois à Ottawa.

BASKET-BALL. — *Au terme d'un match « retour » des quarts de finale de la coupe d'Europe, les basketteuses du CUC (Clermont université club) ont battu celles du Spartacus de Budapest (76-55), jeudi 2 février, à Clermont.*

BOXE. — *Le boxeur allemand Joerg Eipel est arrivé jeudi 2 février à Berlin, venant de Paris, où il était hospitalisé depuis le 12 décembre. Il était resté vingt-cinq jours dans le coma après son combat contre le Français Alain Marion.*

SKI DE FOND. — *Jean-Paul Pierrat a pris la première place de l'épreuve des 30 kilomètres des championnats de France de ski de fond, remportant ainsi son quatrième titre national consécutif sur la distance.*



VOILE

GOD SAVE « PEN DUICK » !

M. Eric Tabarly est un outrecuidant. M. Tabarly n'a aucun sens du « fair-play ». M. Tabarly est un tricheur.

La preuve ? Il gagne.

Il gagne même tellement souvent qu'il a fallu édicter des règlements à valeur rétroactive pour se débarrasser de lui : les Britanniques ne supportent pas de voir la poupe d'un voilier français les devancer sur une ligne d'arrivée. Et le lest de Pen Duick-VI, *en uranium appauvri, a servi de prétexte : non conforme ! Un peu comme si on décrétait illicite le progrès technique.*

Menacé de disqualification, alors même qu'il avait déjà pris le départ de la deuxième étape, M. Tabarly s'est tout de même offert le luxe d'aller jusqu'au bout. Et de gagner.

Pen Duick-VI *est arrivé — le 26 janvier dernier, à Rio-de-Janeiro — quarante-huit heures avant...* Great Britain-II, *le « vainqueur » anglais, si le Français n'est pas classé. N'est-ce pas de l'outrecuidance ?*

Voilà pour le classement en temps réel, qui ne tient compte que de la chronologie des arrivées. Voyons maintenant le classement en temps compensé, celui qui fait intervenir le handicap de certains bateaux : leur longueur, leur âge, leur jauge, etc. Et revoici Pen Duick-VI. *Non pas en tête, mais, tout de même, à la troisième place. Seulement devancé par un représentant de la flotte néerlandaise (autre concurrente traditionnelle des navires de Sa Majesté) et un Français. N'est-ce pas un manque de « fair-play » ?*

Et ce bateau français, qui remporte l'étape en temps compensé, quel est-il ? Il se nomme Gauloises-II *pour une histoire de gros sous. Mais son nom de baptême, son vrai nom ? Son vrai nom est* Pen Duick III. Pen Duick-III, *vainqueur de la Fasnet, de Sydney-Hobart, et de quelques autres grandes courses, souvent considérées par les Anglais comme des chasses gardées.* Pen Duick-III, *conçu et dessiné en 1967 par M. Eric Tabarly...*

Gagner avec un bateau à bord duquel on ne se trouve même pas ! Là, c'est carrément de la triche.

« God save » Pen Duick (s) !

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Un atelier régional en Haute-Normandie.

Si les assemblées régionales apportent régulièrement leur aide à des troupes théâtrales ou à des ensembles musicaux, rares sont les crédits consacrés au cinéma. En acceptant de verser 410 000 francs pour la mise en place d'un atelier de création filmique, le conseil régional de Haute-Normandie fait un peu figure de pionniers. Son vote vient, en fait, récompenser les efforts bénévoles d'une poignée de convaincus qui, en 1966, fondaient le C.N.E.C. (Centre normand d'études cinématographiques) dans le but de conduire efficacement une recherche dans le domaine de l'audio-visuel. Respecté pour son action et son efficacité, le C.N.E.C. deviendra, dans les prochains mois, grâce aux 410 000 francs accordés par la région, un atelier régional disposant d'un ensemble technique pouvant être mis à la disposition de toute personne, association, ou organisme agissant pour un but non lucratif et culturel, afin d'accroître leurs moyens d'action.

Instrument de réflexion, de création, de diffusion, cet organisme s'intéressera à l'information (gestion d'un centre de documentation spécialisée, organisation d'expositions), à la formation (organisation de stages pour animateurs ou enseignants, collaboration a divers types d'enseignement, etc.), à l'animation (contribution à la vie des collectivités, organisation de rencontres entre créateurs et public), à la recherche, en liaison avec l'université, et à la création. Comprenant un centre fixe, il disposera aussi d'unités mobiles permettant la décentralisation d'un mode d'expression trop souvent réservé aux habitants des villes, chaque collectivité locale pouvant faire appel aux services des deux animateurs qui, dès septembre prochain, seront à la disposition de l'atelier. — (Corresp.)

Perspectives militantes.

La Maison de la culture de Rennes publie le compte rendu des « Quatre jours pour le cinéma militant » qu'elle a organisés en juin dernier. Guy Hennebelle, René Vautier et Robert Prot présentent la brochure en situant ces rencontres dans une perspective historique. En plus de la synthèse de deux colloques (« problèmes d'expression » et « problèmes d'organisation ») et la résolution finale, on peut prendre connaissance (en français, anglais, espagnol, allemand, breton et arabe) des perspectives pour 1978 et 1979 : cette année, du 9 au 13 mai, auront lieu les Journées internationales du cinéma militant, et l'an prochain est prévu un colloque sur « Vingt ans de cinéma politique dans le monde, des années 1960 à nos jours ». Enfin (et c'est ce qui fait son principal intérêt), la plaquette contient une bibliographie et les adresses de trois cent dix collectifs du monde entier.

★ Maison de la culture de Rennes, 1, rue Saint-Hélier, B.P. 675, 35008 Rennes.

Des lauriers pour les Césars.

Les Césars du cinéma français pour l'année 1977, attribués par l'Académie des arts et techniques du cinéma, seront décernés samedi soir. Les lauréats sont désignés, à bulletins secrets, par mille six cents professionnels — acteurs, réalisateurs, dialoguistes, techniciens — au cours d'une cérémonie retransmise par Antenne 2. Une première sélection a déjà eu lieu. Restent en compétition : pour le titre du meilleur acteur, Alain Delon, Gérard Depardieu, Charles Denner, Patrick Dewaere, Jean Rochefort ; pour celui de la meilleure actrice, Simone Signoret, Brigitte Fossey, Isabelle Huppert, Miou-Miou, Delphine Seyrig ; pour le meilleur réalisateur, Luis Bunuel, Claude Miller, Alain Resnais, Pierre Schoendoerffer ; pour le meilleur film : le Crabe-Tambour, la Dentellière, Nous irons tous au Paradis, Providence.

Cinéma

Les Mirabelles devant l'œil rond de la caméra

Les oiseaux de nuit gonflent leurs plumes multicolores au soleil d'Avignon. Il y a deux ans, *les Guerilleroses* étaient les reines du off-festival. La caméra de Luc Barnier et d'Alain Lafargues suivait les Mirabelles à la trace de leurs paillettes semées entre le cours Mirabeau et la place de l'Horloge. Elle s'immisçait dans l'intimité des répétitions, des coulisses, des loges. Elle fixait son œil rond sur le plateau, captant le plaisir du jeu et celui du public. Elle cherchait derrière les faux-semblants du spectacle et des confidences la vérité de ces garçons connus sous le nom de « Mirabelles », travestis venus d'Aix-en-Provence, et qui parcourent la France, s'arrêtent parfois à Paris (*les Fauves, les Berceuses d'orage, les Guerilleroses, les Contes de la dame blanche*).

Les Mirabelles font la parade : ils passent, distribuant les tracts, battant des faux-cils, ondulant sur leurs talons aiguille. Les badauds, d'abord effarés, sourient à cette image convenue, et puis les suivent. On se bat pour assister à leurs danses folkloriques, à leurs sketches acerbes, à leurs chansons de poésie goguenarde. A la sortie, des spectateurs, qui n'appartiennent pas au même monde, affirment qu'ils ont bien ri et qu'ils n'ont pas été choqués. Après tout, ils ont assisté à l'exhibition d'un phénomène social très exotique, très éloigné de leurs préoccupations.

Les Mirabelles, eux, s'interrogent. Comment peuvent-ils rester eux-mêmes, des comédiens qui, pour les besoins d'une fable, endossent des habits de femmes ou d'hétérosexuels sans s'identifier aux unes ou aux autres ? Comment peuvent-ils être reconnus en tant qu'homosexuels, capables de porter hors de leurs ghettos trop confortables leur manière de parler, de s'habiller, de se comporter ? Ils refusent d'établir des théories à partir de leur situation, de devenir les porte-drapeau des marginaux de toute sorte. Ils rêvent de se faire entendre sans sourire complice ou contraint, sans regard égrillard ou réprobateur, sans provoquer de curiosité pseudo-scientifique.

Mais rien n'est si simple. Dans la troupe, il y avait une fille. Elle cherchait férocement à se définir, à canaliser le malaise de sa condition féminine. Depuis que le film a été tourné, elle est partie dans le déchirement et les drames. L'élément étranger a été rejeté, et les Mirabelles n'aiment pas ça. C'est un échec. A présent, ils la rencontrent avec amitié, calmement. Quand c'est un acteur qui s'en va, ceux qui restent ne pardonnent pas.

Les Mirabelles ont choisi le théâtre pour vivre leur homosexualité tout naturellement, au plein jour. Mais les jours de théâtre sont en lumière artificielle et le titre même du film les renvoie à leurs masques d'animaux extravagants, livrés à des regards amusés, qui peuvent devenir facilement hostiles, méchamment indifférents.

COLETTE GODARD.

★ *Les Oiseaux de nuit*, Action Christine, Olympic.

« LIENS DE SANG », de Claude Chabrol

Qui a tué Muriel, sauvagement, sadiquement, à coups de couteau, alors qu'elle s'était réfugiée avec sa cousine Patricia sous une porte cochère, pour échapper à l'orage ? L'inspecteur Carella (Donald Sutherland) mène l'enquête. A la fois témoin et victime (elle n'a échappé que par miracle au sort de Muriel), Patricia donne un vague signalement de l'agresseur. Puis elle revient sur ses premières déclarations. C'est son propre frère, dit-elle, qui a commis le crime. Là-dessus, l'inspecteur découvre le journal intime de Muriel. Et la vérité, une triste et affreuse vérité, se fait jour.

Claude Chabrol aime ces histoires où l'horreur se glisse insidieusement dans la banalité quotidienne, ces personnages qui dissimulent derrière le masque du conformisme ou de l'innocence la furie de leurs sentiments. Que se passe-t-il dans le cœur d'une adolescente de quinze ans ? Sur quels chemins peuvent la conduire la passion, la jalousie, le sens du péché ? Parce qu'il a une fille de l'âge de Patricia, Carella croit la comprendre, pouvoir l'aider. Mais il se trompe, comme se trompent ce père, convaincu d'être un irréprochable éducateur, et cette mère qui noie ses problèmes dans l'alcool.

Dans toute la première partie du film — celle qui décrit le « suspense » policier et les rapports de Patricia avec l'inspecteur et les gens de son entourage, — on retrouve le Chabrol des bons jours. Par les seuls moyens de la mise en scène, sans violence, sans éclats inutiles, il crée ce que doit être *le climat du film*, cette atmosphère feutrée, un peu trouble, où le mystère n'apparaît pour ainsi dire qu'en transparence. Puis le récit bifurque, Chabrol matérialisant par une suite de flash-back le contenu du journal de Muriel. Bien que *nécessaires à la progression* dramatique, les scènes qui relatent les amours de la jeune fille avec le frère de Patricia donnent une impression de longueur. Quant au coup de théâtre final, s'il ne constitue pas à proprement parler une suprise (nul besoin d'être fin limier pour le prévoir), il a le mérite de nous ramener à celle dont nous n'avons jamais douté qu'elle était la véritable héroïne de l'histoire, autrement dit à Patricia.

Après divers films trop souvent bâclés, Chabrol renoue ici avec un genre — le « thriller » psychologique — qui convient à son tempérament de moraliste désabusé et à son habileté de conteur cinématographique. Certes, on eût aimé qu'il vise un peu plus haut et qu'il échappe aux conventions de sa sulfureuse tragédie. Du moins, cette fois, tend-il ses pièges sans galvauder son talent. *Liens de sang* intrigue, parfois captive, c'est une honorable réussite... Et aux côtés d'un excellent Donald Sutherland (le Casanova de Fellini), la jeune Aude Landry incarne fort bien l'innocence chabrolienne.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Biarritz, Danton (version anglaise), Mistral, Images, Bienvenüe-Montparnasse, U.G.C. Gare de Lyon, Trois-Secrétan, U.G.C. Gobelins, Trois-Murat, Cinémonde-Opéra, Convention Saint-Charles (v.f.).

Musique

« La Damnation de Faust » revue par Louis Erlo

De la nouvelle mise en scène de la Damnation de Faust, *réalisée par Louis Erlo pour un spectacle en coproduction des Opéras de Lyon et du Rhin, on sort saoulé d'images et de proliférations oniriques extravagantes. Erlo se montre aussi désinvolte vis-à-vis de Berlioz que celui-ci à l'égard de Goethe ou que Béjart par rapport au Verdi de* la Traviata. *Il semble avec plaisir dépenser beaucoup de talent pour un spectacle « en soi » qui ne fait pas toujours bon ménage avec la naïveté romantique du compositeur, et renchérit sur les ruptures de construction dramatique qu'il avait au contraire réduites par sa rigoureuse mise en scène de mystère il y a près de dix ans.*

Sans doute, tout de ce spectacle pourrait-il être justifié dans l'optique radicale des mises en scène d'aujourd'hui qui transcendent les temps, les genres et les styles, mais ce n'en est pas moins une « folie » de spectacle tiré par les cheveux à la manière de certains Chéreau. On est loin du Couronnement de Poppée *linéaire de l'an passé où le baroque de certaines inventions scéniques collaborait à l'intensité musicale. Il est vrai qu'il y a un monde entre ce chef-d'œuvre dramatique et le tissu inconsistant qui relie les beaux numéros lyriques de* la Damnation.

Ouvrons donc ce livre d'images qui ne manque ni de verve ni de plaisantes inventions, et où l'on trouve quelques pièces habituelles de l'arsenal moderne : deux Faust deux Méphisto, deux Marguerite, l'un pour le chant, l'autre pour le jeu dramatique, encore que les deux acteurs ne fassent pas grand-chose d'autre que de regarder au balcon ; tout un rituel d'habillages et de déshabillages sur scène ; un grand déploiement de draps pour mouvementer les chœurs ; l'irruption fréquente de gandins romantiques en frac et gants blancs, et de vaporeuses danseuses aux bras chargés de roses, qui introduit le temps réel de la composition dans le temps fictif de l'action médiévale.

On notera aussi une première communiante et un premier communiant à brassard qui s'entortillent dans un drap pour « Christ vient de ressusciter » et se battent pendant la course à l'abîme ; le menuet des follets où des danseurs poursuivent la malheureuse Marguerite et l'accablent sous les feux de leurs miroirs, tandis que quatre valets à la française portent cérémonieusement leurs flambeaux à travers la scène. Quant à la Marche hongroise, *gratuitement insérée dans* Faust *par Berlioz, elle est illustrée ici par* la Liberté guidant le peuple *le 28 juillet 1830, de Delacroix, et une touchante scène de salut à un drapeau bleu dans lequel s'enroule un acteur demi-nu.*

Cette prolifération des images, à peine plus anarchique que celles de Berlioz, ne porte pas atteinte pour autant aux grandes pages lyriques de la partition qui ressortent dans le dépouillement de la scène, sur le beau décor simple et cosmique d'André Acquart : entre trois rangs de loges où chantent les chœurs, un vaste escalier de bois, dominé par deux grandes orbes de lattes également à claire-voie donnant sur les lointains de la nature et du ciel, vers lesquels montera lentement la Marguerite danseuse (Chantal Dupuy) dans une lumière d'aurore, la plus belle vision de ce spectacle.

La première Marguerite, c'est Nadine Denize, touchante gretchen blanche à la voix imposante, riche et ronde, un peu confite dans son rôle, bien accordée avec le Faust romantique, immergé dans ses lourds « problèmes », de Guy Chauvel, surpuissant et d'un lyrisme convaincu, qui abuse parfois des ports de voix. Le Méphisto d'Alexander Malta s'amuse beaucoup dans cette mise en scène bigarrée et ne craint pas la surcharge en faisant un sort à chaque mot, bon diable de comédie, autoritaire et sûr de lui.

Alain Lombard dirige remarquablement la représentation avec un sens rare des plans sonores et une grande rigueur ; il obtient de l'excellent Orchestre de Lyon une sonorité dépouillée et profonde qui donne toute leur beauté à des pages admirables comme l'Invocation de la nature *et* « D'amour l'ardente flamme », *tandis que les chœurs parfaitement soudés des Opéras de Lyon et du Rhin sont pleins de vie et d'éclat. Même s'il y a quelque dissociation, d'ailleurs souvent savoureuse, entre musique et spectacle, cette* Damnation *mérite d'être vue, comme certaines « folies » baroques.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ A l'Opéra de Lyon, les 3, 5, 8, 11 février, et à l'Opéra du Rhin ultérieurement.

Expositions

Le « Bread and Puppet » à la chapelle de la Sorbonne

Masaccio sur une chaise de cuisine

Dans ce noble lieu qu'est la chapelle de la Sorbonne, tout contre la figure plate d'une Théologie sérieuse, accrochées sous les coupoles comme des bannières, des images en gros relief peint, contre-icônes frustes, qui sont loin d'être impassibles et immobiles : corps en chute décomposée en cinq ou six tableaux, gestes de silence démontés, analyse de l'expression douloureuse d'une Eve honteuse de sa nudité et à jamais chassée du Paradis terrestre par l'Ange rouge, auquel peut se substituer l'ombre d'un avion noir.

Agression, mort, innocence, rédemption, martyre. « Madame et monsieur, voyez Masaccio », nous dit-on. Voyez Peter Schuman et le Bread and Puppet, plutôt que le peintre dont les fresques de l'église du Carmine à Florence ont inspiré ces images modelées dans du papier mâché, primitives mais non point naïves.

Peter Schuman — peintre et sculpteur de formation, il ne faut pas l'oublier, avant d'être homme de théâtre — insatisfait de la façon dont la peinture et la sculpture en général, les chefs-d'œuvre du passé en particulier, parlent aux gens, a voulu, lors d'une séjour à Florence, en 1976, « seulement détrôner un vieux maître et le mettre sur une chaise de cuisine, le rendre utile, l'ôter aux studieux de l'art et aux touristes ». *Une initiative qu'il faut resituer dans un contexte florentin, car c'est avec des étudiants d'un institut d'art — celui de la Porta Romana, — transformé en atelier, qu'en deux semaines a été produit ce Masaccio « new look ».*

Une invite pour les étudiants à tâter du chef-d'œuvre à pleines mains, plutôt qu'à s'enfoncer dans le respect de l'ancien, à faire du non-beau, du fragile, du périssable, du léger, contre le marbre lourd et éternel de la ville-musée. En rattrapant un peu du gâchis de notre société, avec le papier journal, qui ne coûte rien.

Arte povera. Soit. Il se peut qu'à Florence, dans le quartier populaire d'Oltr'arno où vieilles, vieux et clochards hantent quotidiennement les lieux où passa Masaccio, ces images aient quelque utilité « autre ». A Paris, dans les parages de l'Université, qu'y voir, si ce n'est un prolongement des recherches théâtrales de Peter Schuman. Mais un prolongement à qui il manque la dimension théâtrale. Ce n'est pas la décomposition du mouvement synthétisé dans les fresques qui la donne. Et si le relief et l'animation des figures engendrent une vie virtuelle, cela ne fait pas un spectacle. C'est, qu'on le veuille ou non, une exposition qui se regarde comme une exposition, et à ce titre peut enchanter les naïfs du milieu théâtral et les snobs du milieu artistique.

L'exposition, donc, est accompagnée de deux films projetés dans les chapelles latérales de l'église, l'un sur la vie, les fêtes du Bread dans le Vermont (le Monde du 29 septembre), l'autre qui met en parallèle les reliefs de papier avec les modèles originaux, et de chansons populaires. S'il y a spectacle, c'est de ce côté-là qu'il faut le chercher avec ce groupe de huit musiciens et chanteurs de tarentelles et de villanelles. Le groupe, tout jeune, n'a pas encore enregistré ; il travaille à Florence, s'appelle Pupi et Fressedde. Il faut absolument aller l'écouter. Il y a là des voix superbes, celle surtout sauvage, drue, calleuse, d'une jeune Sarde. A vous faire pleurer.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *Masaccio, l'art de la fragilité et le papier mâché*, qui a déjà été accueilli au dernier Festival de Nancy, sera présenté par Alpha-Fnac à la M.C. de Caen du 22 février au 15 mars et à la Fnac-Lyon, du 16 mars au 2 avril. A Paris, jusqu'au 19 février : tous les jours, deux séances à 18 h. et 20 h. 45 avec les groupes de chanteurs italiens : Pupi et Fressedde, jusqu'au 5 ; Catarina Bueno et trois musiciens, du 7 au 12 ; Alberto d'Amico, Luisa Ronchini et deux musiciens, du 14 au 19.

Théâtre

« LES PORTES DU SOLEIL » d'Alejo Carpentier et Michel Puig

Alejo Carpentier, conseiller culturel de l'ambassade de Cuba à Paris, auteur du célèbre roman *le Partage des eaux*, a écrit l'argument d'un opéra de poche : *les Portes du soleil*, évocation scénique des pensées d'Antonin Artaud sur le Mexique, Héliogabale, et la cruauté. Alejo Carpentier y adjoint des réminiscences de Shakespeare, surtout de *Hamlet* et de *Troïlus et Cressida*.

Alejo Carpentier est musicien aussi, il avait composé la musique de scène de *Numance*, la pièce de Cervantès qu'avait montée Jean-Louis Barrault en 1937. Mais c'est Michel Puig qui signe la partition de *les Portes du soleil*, et Michael Lonsdale la mise en scène.

Il y a quelque chose d'artisanal bon enfant dans les travaux de Puig et Lonsdale. Leur « théâtre musical » — *Sa négresse Jésus* (1974), *Nuits sans nuit* (1975), *Fragments pour Che Guevara* (1975), *Je quotidien* (1976) — s'emploie à « halluciner », comme l'on dit aujourd'hui, des segments optiques et sonores très simples, jusqu'à susciter un chant continu, un peu comme on détermine une vibration claire prolongée en frottant du doigt le bord d'un verre.

Appelons cela l'« effet-Puig-Lonsdale », — effet synthétique audio-visuel qui exprime des choses parfois graves. Et cela à partir de riens, de bouts de ficelle sur fond de chuchotis, avec, derrière l'épaule de nos deux manipulateurs, une ironie à fleur d'eau.

On songe à une diffraction *transcendante d'on ne sait quelle* plaisanterie élémentaire, par exemple la danse des petits pains de Chaplin ou les boulettes de papier mâché catapultées sur le tableau noir en classe. Lonsdale pratique ce détournement des objets (les pains devenus petons de danseuse, les feuilles de cahier à rayures multiples devenues projectiles), et l'intervention énergique des miaulements de Puig « juchent » ces transferts d'objets sur un appui haut perché, dans l'espace mental.

L'illusionnisme est de la partie, comme si Puig et Lonsdale étaient le corbeau et le renard jouant au badmington avec le fromage — ni l'un ni l'autre n'en ont jamais mangé, comme le savait bien La Fontaine.

Centré sur Antonin Artaud, poète qu'il est difficile de prendre à la légère, l'« effet Puig-Lonsdale » opère moins bien que d'habitude. La musique de Puig perd de son innocence, elle navigue entre un sévère cantique japonais, suite de paliers suraigus, et une parodie du Schoenberg de l'*Ode à Napoléon Bonaparte*. Et les évolutions feutrées d'une coiffe de plumes indiennes et d'un casque de motocycliste sur fond de velours noir, réglées par Lonsdale, évoquent les panoplies du Mardi gras.

Les phrases assemblées par Alejo Carpentier nous parviennent alors comme dites d'un ton farceur funèbre, dans une matinée enfantine où l'on veut se faire un p'tit peu peur, sous les draps de lit des parents.

Plus l'« effet-Puig-Lonsdale » se rapproche d'un zéro souriant, plus il marque. Cette fois, il vise trop haut et ramasse une bonne petite pelle. Nous tendons volontiers la main, pour relever les deux compères, qui méritent estime, amitié. Le conseiller culturel, lui, reste indemne. Tout finit bien.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre d'Orsay, 20 h. 30.

Variétés

Alan Stivell au Pavillon de Paris

(Suite de la première page.)

Avant Stivell, Glenmor avait rappelé que la langue bretonne est capable de rendre les nuances les plus subtiles de la pensée et les idées les plus abstraites, que, *sans doute parce qu'elle a un* rythme intérieur, elle est très musicale et crée avec presque rien de : images fantastiques, qu'elle fabrique ses propes mots et s'adapte au monde moderne sans chercher le secours d'autres langues. « *Pellgomz* », qui veut dire parler loin, traduit aussi du breton le mot téléphone, et « *tredan* » (par le feu) le terme électricité. Simplement, la langue bretonne utilise des mots venant du peuple et non des scientifiques. Alan Stivell, en libérant le musicien breton de l'alternative biniou-bombarde, en introduisant d'autres instruments, en profitant de la musique rock — et de son besoin de folie, de spirale qui ressemble étrangement à la musique gaélique — pour adapter les thèmes anciens sans rien perdre des racines, a fait resurgir toute une tradition que le monde gréco-latin avait eu tendance à écraser comme toute autre tradition orale.

Les formes musicales dans le pays breton, où la chanson, chronique sociale, joua pendant des siècles, dans les villages, le premier rôle, ont souffert peut-être d'un manque de recherche, mais ces formes n'en sont pas moins variées (il y a en Bretagne des styles très différents à 20 kilomètres de distance) et ont de la richesse rythmique. Et puis chacun sait que Stivell ne se contente plus des adaptations, compose des mélodies, écrit sur des thèmes d'actualité ou bien retrace à sa manière l'histoire du peuple breton en une dizaine de chansons.

Entouré d'une nouvelle équipe de musiciens, Alan Stivell reprend aussi porte de Pantin des chansons des gens des côtes et de la campagne, de basse Bretagne et du pays vannetais.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Pavillon de Paris, 20 h. 30.

■ Le « Journal officiel » du 2 février, publie le décret modifiant le statut du Théâtre national de l'Odéon. Selon ce nouveau statut, le directeur de l'Odéon est l'administrateur de la Comédie-Française. Le théâtre, entre autres missions, « assure la représentation de spectacles de la Comédie-Française » (« le Monde » du 20 janvier).

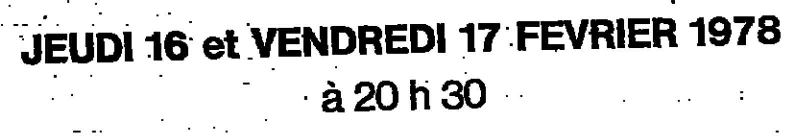
■ A l'occasion du premier anniversaire du Centre Georges-Pompidou, les sections syndicales C.G.T., C.F.D.T. et FEN de l'établissement ont distribué aux visiteurs, jeudi 2 février, un tract dénonçant les conditions de travail du personnel et réclamant notamment l'augmentation de ses effectifs et l'obtention d'un statut garantissant ses droits.

■ L'hebdomadaire « Sud » a deux ans. Pour fêter cet anniversaire, il organise un fête, à Montpellier, le dimanche 5 février, à laquelle participeront entre autres les chanteurs Gilles Servat, Patric, Lluis Llach, Djamel Allam.



PUBLICIS ÉLYSÉES • PUBLICIS MATIGNON • PUBLICIS SAINT GERMAIN
PARAMOUNT MAILLOT • PARAMOUNT MARIVAUX
PARAMOUNT MONTPARNASSE • PARAMOUNT GAITÉ • MAX LINDER
PARAMOUNT BASTILLE • PARAMOUNT ORLÉANS
PARAMOUNT GALAXIE • PASSY • STUDIO JEAN COCTEAU
CONVENTION SAINT CHARLES • PARAMOUNT MÉDICIS
PARAMOUNT Orly • PARAMOUNT La Varenne • C2L Versailles • CARREFOUR Pantin
ARTEL Rosny • ARTEL Nogent • ARTEL Villeneuve St Georges • BOXY Val d'Yerres
FRANÇAIS Enghien • ALPHA Argenteuil • ULIS Orsay • FLANADES Sarcelles
STUDIO Rueil • MELIES Montreuil • ROYAL St Germain
PARAMOUNT ELYSEE II La Celle St Cloud

le film le plus attendu
du cinéma français
EMMANUELLE 2
libérée de ses complexes
vit de nouvelles
et troublantes "aventures"
à Hong-Kong et à Bali.





Si drôle
si intelligent
si réussi,
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS
Bertrand Blier prouve
que le cinéma français
peut s'éclater.
RTL

Interdit aux moins de 13 ans

bernard
HALLER
Un sacré bonhomme !
(G. Dumur, Nouvel Observateur)
La perfection même ...
(B. Mabille, Quotidien de Paris)
Palais des Arts - 325 rue St-Martin
Paris 3e (278.04.68 - 272.62.98)

AMBASSADE - RICHELIEU - MONTPARNASSE PATHÉ - WEPLER
GAUMONT SUD - CAMBRONNE - GAMBETTA - CLUNY PALACE

Le nouveau film des
Charlots, avec Claude Piéplu
et Georges Géret.
ET VIVE LA LIBERTÉ !
Un film de Serge Korber.

Belle-Epine - Evry - Champigny - Maisons-Alfort - Velizy - AVIATIC Le Bourget - GAMMA Argenteuil - ÉPICENTRE Epinay - CYRANO Versailles

THEATRE EN ROND
MARIE
OCTOBRE

le Fou et la Nonne
de Witkiewicz
Mise en scène Jacqueline RUPPERT
... Tour à tour glace le sang et rend irrésistible le fou-rire... Une vérité subversive. (Patrick de Rosbo)
Un comédien tout à fait impressionnant, Benoît Regent. (Dominique Jamet)
Ombre du goulag des nouveaux philosophes est en toile de fond sous le regard généreux de David Cooper. (Lucien Attoun)

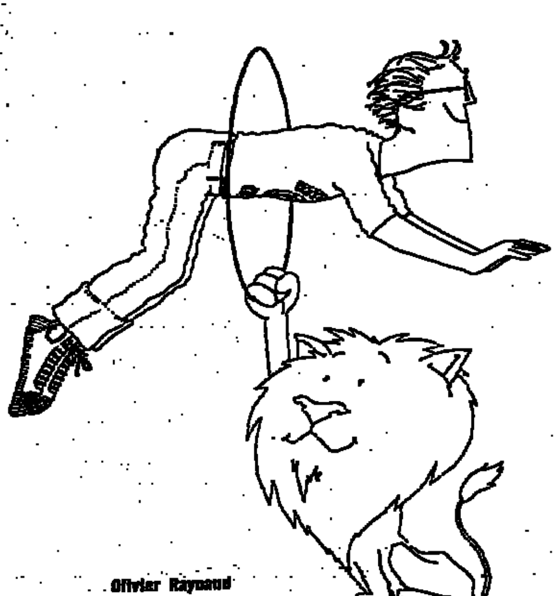
THÉATRE MOUFFETARD
75, r. Mouffetard, 336-02-87, de 15 h à 21 h - Mº Monge - Places : 20 à 28 F.
Soirée 20 h 30 - Relâche dimanche.

MARIGNAN PATHÉ - GAUMONT LUMIÈRE - CLICHY PATHÉ - MONTPARNASSE 83
QUINTETTE - GAUMONT GAMBETTA - GAUMONT CONVENTION - BELLE-ÉPINE
PATHÉ Thiais - PATHÉ Champigny - VELIZY - ARIEL Rueil - GAMMA Argenteuil
PARLY 2 - AVIATIC Le Bourget - GAUMONT Evry



JEUDI 16 et VENDREDI 17 FEVRIER 1978
à 20 h 30

2e GALA
DES GRANDES ECOLES



Au Nouvel Hippodrome de Paris
Porte de Pantin
CHAPITEAU JEAN-RICHARD

Avec la participation de
15 GRANDES ECOLES
Pour que 300 étudiants
sur la piste présentent
un spectacle
de cirque et de music-hall.
(Clowns - acrobates - gymnastes - éléphants - chevaux - motos)

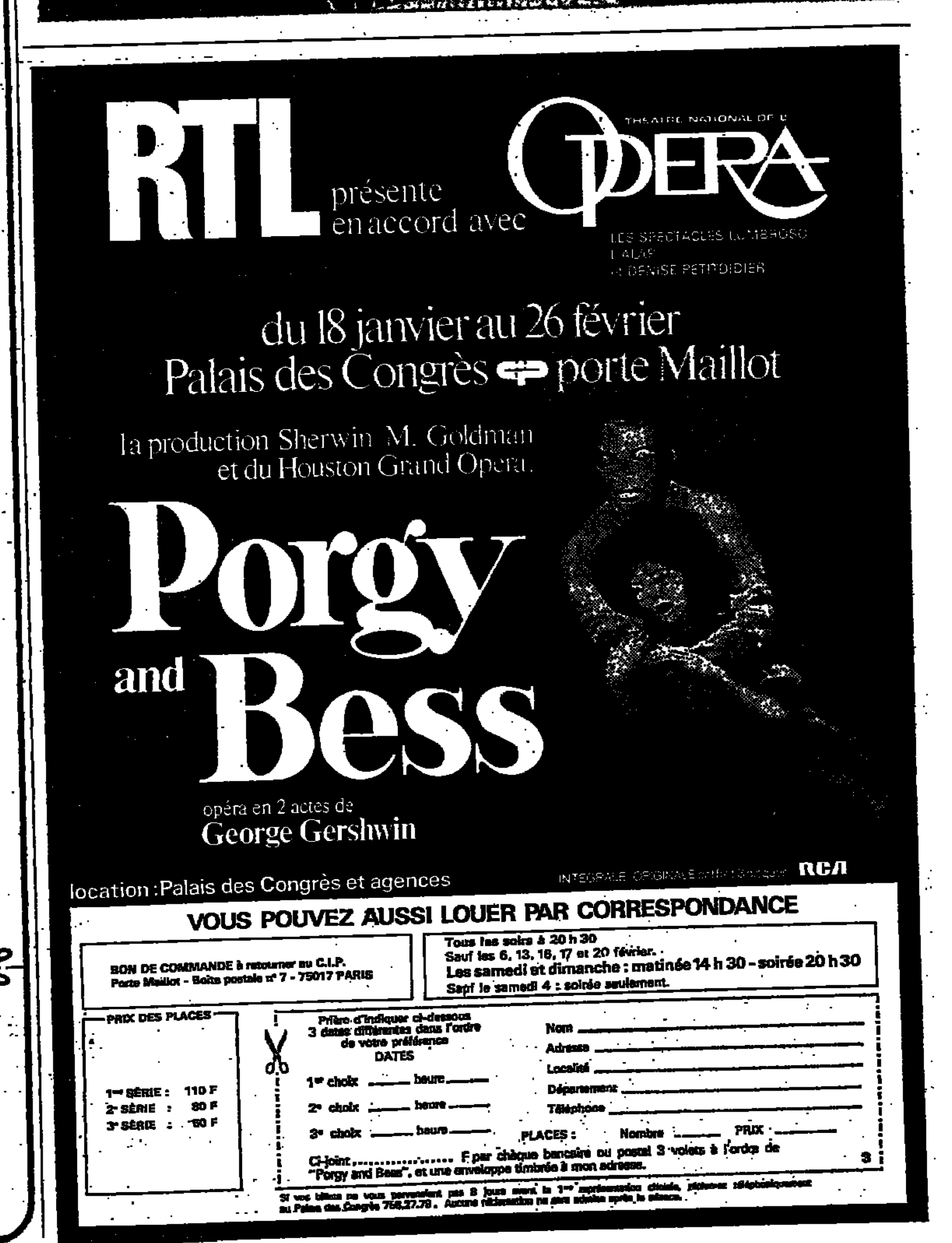
RENSEIGNEMENTS-RÉSERVATIONS: 504-97-97
A.G.G.E., Association régie par la loi de 1901, 8, rue de Lota, 75116 PARIS, 553-87-46.

• Remplissez le bon ci-dessous et retournez-le à A.G.G.E., 103, rue de la Faisanderie, 75116 Paris, *après avoir indiqué la date choisie.* (Joignez-y un chèque bancaire ou postal établi à l'ordre de l'A.G.G.E.), ou louez sur place.

(à découper suivant le pointillé)

NOM : ______ Prénom : ______
Téléphone : ______ Adresse : ______
______
______
Code postal : ______ Ville : ______
Ecole : ______
Jeudi 16 Février 1978 : ☐
Vendredi 17 Février 1978 : ☐
cochez la case correspondant à la date choisie)

• Prix spécial étudiant :
30 F × ______ = ______ F
(fauteuils 1re et 2e série uniquement)
• Fauteuils 1re série
50 F × ______ = ______ F
Fauteuils 2e série
80 F × ______ = ______ F
Loges 110 F × ______ = ______ F
Total ______ F



location : Palais des Congrès et agences

VOUS POUVEZ AUSSI LOUER PAR CORRESPONDANCE

BON DE COMMANDE à retourner au C.I.P.
Porte Maillot - Boîte postale nº 7 - 75017 PARIS

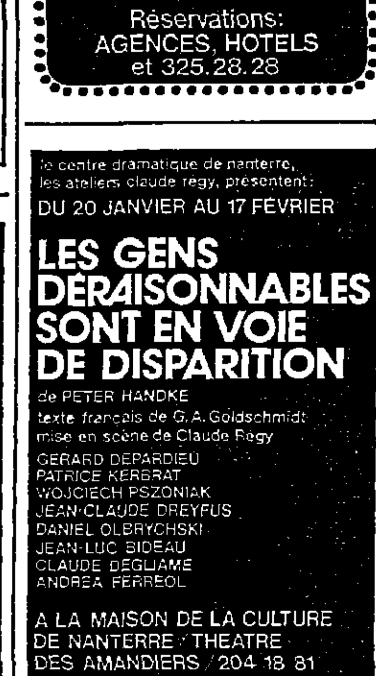
Tous les soirs à 20 h 30
Sauf les 6, 13, 16, 17 et 20 février.
Les samedi et dimanche : matinée 14 h 30 - soirée 20 h 30
Sauf le samedi 4 : soirée seulement.

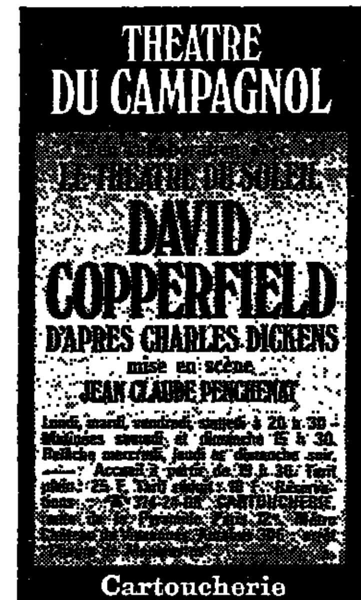
PRIX DES PLACES
1re SÉRIE : 110 F
2e SÉRIE : 80 F
3e SÉRIE : 60 F

Prière d'indiquer ci-dessous 3 dates différentes dans l'ordre de votre préférence
DATES
1er choix ______ heure ______
2e choix ______ heure ______
3e choix ______ heure ______

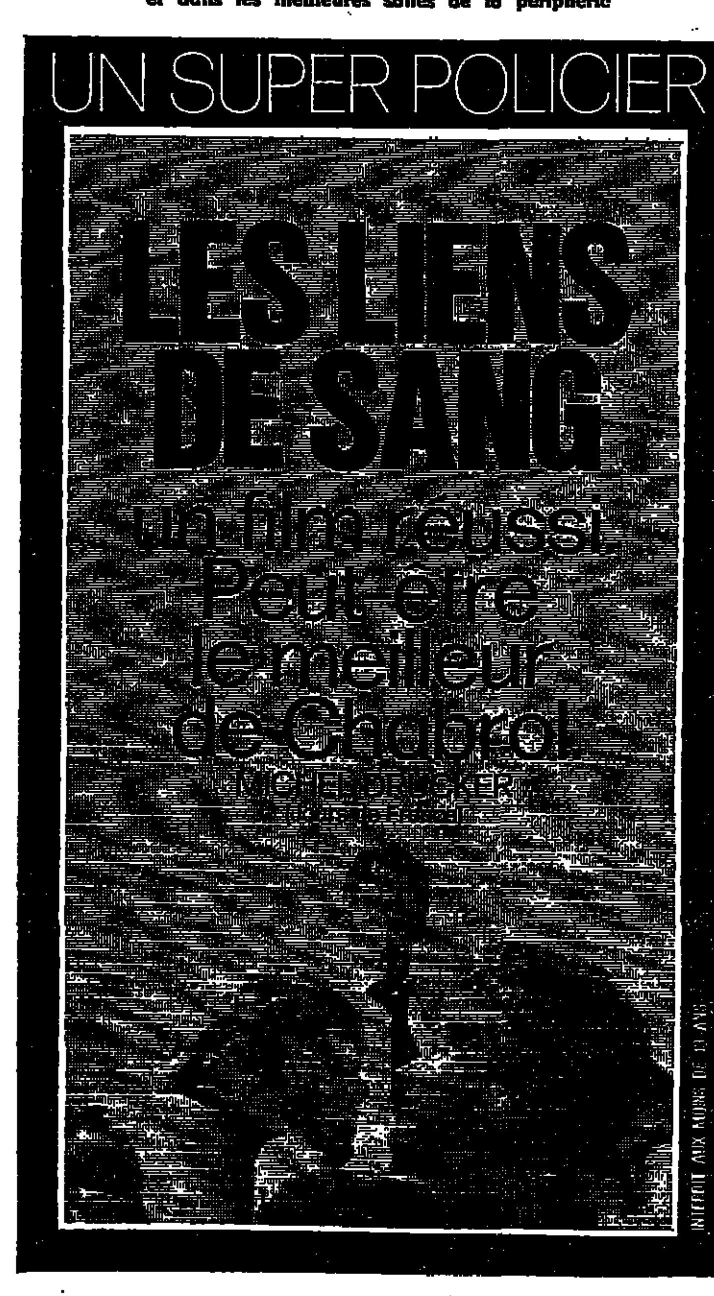
Nom ______
Adresse ______
Localité ______
Département ______
Téléphone ______
PLACES : Nombre ______ PRIX ______

Ci-joint .... F par chèque bancaire ou postal 3 volets à l'ordre de "Porgy and Bess", et une enveloppe timbrée à mon adresse.









SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Roméo et Juliette.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Meurtre dans la cathédrale. — Salle Gémier, 20 h. 30 : Candide.
Odéon, 20 h. 30 : l'Oncle Vania.
Petit Odéon, 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.
Petit TEP, 20 h. 30 : Francis Lemarque.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Fantastic Miss Madona.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Récital Jean Sommer ; 22 h. 30 : le Dernier Eden.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Marie-Paule Belle ; 20 h. 30 : Santé publique.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Charlie Mac Death ; Amour maternel.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : les Pâques à New-York.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30 : Entretiens avec le prof. Y. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Maison de l'Allemagne, 20 h. 45 : le Bleu du ciel.
Marigny, 21 h. : Miam-miam.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Rhinocéros. — Petite salle, 20 h. 30 : les Portes du soleil.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Renaissance, 21 h. : Cuarteto Cedron.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 30 : Par-delà les marronniers.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.

Vendredi 3 février

Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 20 : Chanson arabe ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : les Frersmol et Kie.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Nefertiti.
Théâtre Saint-Médard, 20 h. : Cendrillon.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Baroufe à Chioggia.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre du 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : Demandons l'impossible.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ol Peppins.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Seule dans la boîte ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Du Pecnot Story.
Blancs-Manteaux, 20 h. 20 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Douby ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : Le bruit qui court.
Café de la Gare, 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid ; 22 h. : Plantons sous la suie.
Campagne-Première, I, 20 h. 30 : Arnaque 77. — II, 20 h. : la Matriarche ; 21 h. : Parade.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.
Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis ; 22 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : A. Sachs ; 22 h. : Fromage ou desserts ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Le Fanal, 18 h. 30 : B. Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : J.-P. Sentier.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Copain copain à Miami ; 20 h. 45 : Aquilon et Zéphir.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; 22 h. 15 : Alain Meilland.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : D. Wetterwald.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. : Green et Lejeune.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 23 h. 30 : la Goutte.
Le Sélénite, I, 20 h. : Huis clos ; 21 h. : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franczozos. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : M. Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.
La Veuve Pichard, 20 h. 15 : Renaud.
La Vieille Grille, I, 18 h. 20 : M. Gourge ; 20 h. 30 : Tiempo argentino ; 21 h. 45 : Soli-loques. — II, 22 h. : Rectangle blanc ; 23 h. : M. Legoubee.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Porgy and Bess.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir, on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, Salle J.-Vilar, 20 h. 45 : Willem Breuker Kollektif, jazz.
Cachan, C. C. communal, 20 h. 45 : les Dames du Jeudi.
Chelles, C. C., 20 h. 30 : la Cruche cassée.
Choisy-le-Roi, C. M. A. C., 21 h. : Nourzil, théâtre de la danse.
Clichy, ARC, 20 h. 30 : la Voix de la tendresse ; Toi l'Indien (danse).
Créteil, C. C., 20 h. 30 : Quatre à quatre.
Evry, Agora, 21 h. : la Folle.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Tambours dans la nuit.
Goussainville, Théâtre P.-Neruda, 21 h. : Ensemble français de musique de chambre, dir. P. Ferraris (Haendel).
Montreuil, Théâtre, 20 h. 30 : l'Assommoir.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : Les gens déraisonnables sont en voie de disparition.
Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : Woyzeck.
Ris-Orangis, Salle R.-Desnos, 21 h. : les Mémoires d'un bonhomme.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : le Petit Mahagonny.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : la Fortune de Gaspard.
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : Workshop de Lyon, jazz.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Amphitryon 38.
Villeparisis, Salle A.-France, 20 h. 30 : Echo du Bayou, blass' sound.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Roméo et Juliette.

Les concerts

Le Lucernaire, 19 h. : D. N'Kaova et J. Vandeville, piano et hautbois (Bach, Poulenc, Hindemith, Schumann).
Salle Gaveau, 21 h. : Quatuor de Prague (Mozart, Martinu, Tansfinger, Smetana).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. S. Baudo (Messiaen, Wagner).
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : P. Mariétan et P.-A. Gette (électro-acoustique).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Ensemble Pro Musica de Paris (Bach, Frescobaldi, Vivaldi).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 45 : Orchestre de chambre de Meudon, dir. C. Goulnguené (Mozart, Haydn).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure (Bach).

Jazz, pop', rock et folk

Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h. 45, 22 h. : Laserium, rock.
Gibus, 22 h. 30 : Jean Robinson.
Hippodrome de Paris, 18 h. : Fête antirouille.

La danse

Palais des sports, 20 h. 15 : Roméo et Juliette.
Centre Mandapa, 21 h. : Danse masquée de Bali.
American Center, 20 h. 30 : Opéra Ballet Rodéo.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

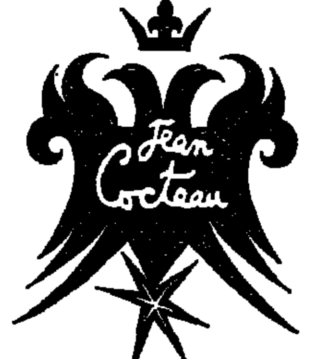
La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30 : Terre d'Espagne ; Indonesia Calling ; A Valparaison, de J. Ivens ; 20 h. 30 : le Dix-Septième Parallèle, de J. Ivens ; 22 h. 30 : le Coup de grâce, de V. Schlondorf.

Les exclusivités

A BIENTOT LA CHINE (Ch., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.), en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e en matinée ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).







SPECTACLES

cinémas

...RBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
...S BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
...ANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08).
...NEMA CHINOIS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : jours pairs : les ...eurs rouges du Tienchan ; jours impairs : les Pionniers ; Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) : jours pairs : le Détachement féminin rouge ; jours impairs : le Torrent de la révolution.
...URS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
...CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
...OIX DE FER (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; ABC, 2e (236-55-54) ; ...io-Opéra, 2e (742-82-34) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
...UX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) : Secrétan, 19e (206-71-33).
L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
...ABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
...MANUELLE II (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-69-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
ETNA (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 14 heures.
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FEMININ PLURIEL (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). Vendôme, 2e (073-97-52). Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Haussmann, 8e (770-47-55) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
L'HERETIQUE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93). Ermitage, 8e (359-15-71). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (326-41-02), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Lord Byron, 8e (225-04-22), Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JE SUIS UN AUTARCIQUE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JESUS DE NAZARETH (Première partie) (It.-Ang). v. Ang. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v. Ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) (Sam. en v.f. ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
MAC-ARTHUR, LE GENERAL REBELLE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24).
MEMOIRE COMMUNE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Rivoli, 4e (272-95-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Ternes, 17e (380-10-41).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Action Christine, 6e (325-85-78).
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70)
LA PART DU FEU (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
PAULINE ET L'ORDINATEUR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; J. Renoir, 9e (874-40-75).
PERDITION (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-52) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egypt. v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), H. sp. ; Studio Logos, 5e (033-26-42).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 16e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 14e (522-37-41)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
TETES COUPEES (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e. H. Sp.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Champollion, 5e (033-51-60).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).

Les films nouveaux

LE BOIS DE BOULEAUX, film polonais d'A. Wajda. V.O. : Quintette (5e) (033-35-40) ; Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14)
LES LIENS DE SANG, film français de C. Chabrol (*). V. A. : U.G.C. Danton (6e) (329-42-62) ; Biarritz (8e) (723-69-23). V.F. : Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90) ; U.G.C Gare de Lyon (12e) (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (359-52-43) ; Convention Saint-Charles (15e) (579-33-00). Bienvenue-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Secrétan (19e) (206-71-33) ; les Images (18e) (522-47-94).
...E VIVE LA LIBERTE, film français de S. Korber : Richelieu (2e) (233-56-70) ; Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Ambassade (8e) (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Wepler (18e) (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
...OR ETAIT AU RENDEZ-VOUS, film américain de A. Lazarus V.O. : Cluny-Ecoles (5e) (033-20-12) ; Ermitage (8e) (359-15-71). V.F. : Rex (2e) (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19) ; Miramar (14e) (326-41-02) ; Mistral (14e) (539-52-43).
...-DELA D'UN PASSE, film musical américain de Neil Young V.O. : Vidéostone (6e) (325-60-34)

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'AIGLE A DEUX TETES (Fr.). La Pagode, 7e (750-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., version Am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LA DERNIERE FEMME (Fr.) (**) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LES DOUZE SALOPARDS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58). H. Sp.
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
EASY RIDER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
FAHRENHEIT 451 (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
FUNNY GIRL (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44)
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
1900 (première et deuxième parties) (It., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e ; v.o/v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).
PHASE IV (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.
SILENT RUNNING (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.

Les festivals

H. HAWKS (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Chérie, je me sens rajeunir.
D. SCHMID : Studio Galande, 5e (033-72-71) : l'Ombre des anges.
LE CINEMA FRANÇAIS, UN REGARD DIFFERENT : Action-République, 11e (805-51-33) : la Maman et la Putain.
FESTIVAL DU RIRE : Bilboquet, 6e (222-87-23), en alternance : le Frère le plus fûté de Sherlock Holmes, Un éléphant, ça trompe énormément, la Dernière Folie de Mel Brooks, Mon oncle, les Vacances de M. Hulot, Jour de fête.
FANTASTIQUE (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : la Femme reptile ; 15 h. 30 : les Sorciers de la guerre ; 17 h. : le Voyage fantastique ; 18 h. 45 : Théâtre de sang ; 20 h. 30 : l'Abominable docteur Phibes ; 22 h. : le Retour de l'abominable docteur Phibes ; 23 h. 30 : la Nuit des vers géants.
F. ASTAIRE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Entrons dans la danse.
STUDIO 28, 18e (606-08-40) : le Toboggan de la mort.
M. DURAS, le Seine (5e) (325-95-99) : 12 h. 20, : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 16 h. 30 : le Camion.
LES ROIS DU THRILLER (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : l'Inspecteur Hardy.
COMEDIES AMERICAINES (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : la Blonde et le Shérif.
TENDANCES DU CINEMA AMERICAIN CONTEMPORAIN (v.o.) Action Lafayette (9e) (878-80-50) : Abattoir 5.
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) : I : 13 h. (+ V. et S. à 0 h. 30) : Easy Rider ; 14 h. 40 : Cinq pièces faciles ; 16 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Nos plus belles années ; 20 h. 15 : Frankenstein Junior ; 22 h. 15 : Un tramway nommé désir.
II : 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : The Yellow Submarine ; 16 h. : le Lauréat ; 17 h. 45 : En route pour la gloire ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise ; V. et S. à 0 h. 15 : Délivrance.
CHATELET-VICTORIA (v.o.) (508-94-14) : I : 13 h. 30 : le Crépuscule des dieux ; 16 h. 30 (+ V. à 0 h. 15) : Taxi driver ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 30 (+ S. à 0 h. 15) : Cabaret ; 22 h. 40 : A bout de souffle.
II : 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : la Ballade de Bruno ; 18 h. : la Dentellière ; 20 h. : Duellistes ; 22 h. : Rosemary's Baby ; V. et S. à 24 h. : A l'Est d'Eden.

ANNIVERSAIRE

Il y a cent ans naissait André Citroën

Il y a cent ans, le 5 février 1878, naissait à Paris André Citroën.

Polytechnicien, André Citroën va tout d'abord créer une usine de taillage d'engrenages à chevrons (on s'en souviendra plus tard quand l'écusson en forme de double chevron frappera les calandres de ses automobiles), puis remettre sur pied comme ingénieur en chef les usines Mors. Durant la guerre de 1914-1918, Citroën s'intéresse de près à la fabrication des munitions d'artillerie. Pour ce faire, des terrains sont achetés à Javel.

La fin du grand massacre voit se poser le problème de la reconversion des usines. Comme Ford aux Etats-Unis, André Citroën va s'attaquer à la production de voitures en grande série. Sort une 10 CV qui sera fabriquée à quatre cents exemplaires par jour dix ans plus tard. Et suivent d'inoubliables véhicules : B 2, B 12, 5 CV, B 14, C 4, C 6, Rosalie 8, 10, 15, et, finalement, la « traction avant », 7 et 11 CV, une technique à laquelle beaucoup de marques d'automobiles vont se rallier par la suite.

La « traction », voiture révolutionnaire, entraîna d'immenses et coûteux travaux quai de Javel. On abattit l'usine pour en construire une autre sur le même emplacement, l'objectif étant de porter la cadence de fabrication à mille exemplaires par jour. Cette opération eut lieu en 1933 en pleine crise économique et si, les plâtres assuyés en 1934, la vente put prendre l'essor qu'on espérait, la société Citroën dut déposer son bilan. Michelin se trouvait être le principal créancier de la société en raison de ses ventes de pneus et, de plus, créancier d'André Citroën personnellement, qui avait dû donner en garantie un nombre croissant de titres au fur et à mesure que les cours de la Bourse baissaient. C'est ainsi que Michelin se retrouva propriétaire de la totalité des titres possédés par André Citroën, c'est-à-dire de la majorité des actions de la société.

En janvier 1935, exténué par le travail et les soucis, dévoré par le démon du jeu, André Citroën est hospitalisé. Il s'éteint à cinquante-sept ans, le 3 juillet 1935.

Il meurt ruiné, mais Citroën restera lié à l'histoire de la grande aventure automobile à travers les différentes voitures auxquelles il donnera naissance et les expéditions qui, d'Afrique (la « croisière noire ») à l'Asie par l'Himalaya (la « croisière jaune »), firent connaître au monde entier un nom aujourd'hui toujours synonyme d'un génie inventif qui ne se dément pas.

C. L.

★ A l'occasion du centenaire de la naissance d'André Citroën, une exposition se tiendra au magasin Citroën des Champs-Elysées du 4 au 20 février.

PRESSE

● LE Berry républicain *cesse de publier la chronique de M. Pierre Rouanet.* — Depuis le 25 janvier, le Berry républicain, quotidien d'information paraissant à Bourges et appartenant au groupe Hersant, a cessé de publier la chronique quotidienne de Pierre Rouanet sur la journée politique. M. Jean-Philippe Demey, directeur de la publication du *Berry républicain*, se serait référé, devant la rédaction, de l'intention de M. Hersant, de substituer aux articles de M. Rouanet des édtoriaux engagés en faveur des candidats de la majorité sortante.

De fait, *Le Berry républicain* a commencé à publier des éditoriaux de la rédaction du « *Figaro* », à la place des chroniques de M. Rouanet sans que ce dernier en soit averti officiellement.

● *Les autorités est-allemandes* ont refusé, mercredi, de recevoir une délégation de l'Institut international de la presse pour discuer sur le problème des correspondants étrangers en R.D.A., a-t-on appris, jeudi 3 février de très bonne source.

Un porte-parole du ministère est-allemand des affaires étrangères a indiqué que *« les autorités est-allemandes ne voyaient pas l'utilité d'une telle rencontre »*. Cette demande d'audience avait été adressée le 18 janvier dernier par l'Institt international à la suite de l'affaire de l'expulsion du correspondant du *Spiegel* à Berlin-Est (*le Monde* du 5 janvier). — *(A.F.P.)*

RADIO-TÉLÉVISION

Une sélection pour le week-end

● **TAYLORISME**

Sous le titre « Les batailles du quotidien », la cinquième émission de la série « La qualité de l'avenir » propose, à partir de reportages réalisés par Steve Walsh, en Allemagne fédérale, en Italie, en Suède et en France, l'image des progrès accomplis hors de l'Hexagone en ce qui concerne les conditions de travail — cadences, normes de production, etc. Des chefs d'entreprise, des syndicalistes font le point. (Vendredi, FR 3, 20 h. 30.)

● **QUESTIONS A MGR LEFEBVRE**

Ce n'est finalement pas Maurice Duverger mais Mgr Lefebvre que Jean-Louis Servan-Schreiber reçoit à son « Questionnaire ». « Evêque contre le pape » (c'est le sous-titre de l'émission), le fondateur du séminaire d'Ecône, qui, bien que *suspens a divinis* par le pape, ordonnait, en juin dernier, quatorze prêtres, s'explique pour la première fois devant les caméras de la télévision. (Dimanche, TF 1, 22 heures.)

● **PRAGUE, 1968**

Héros du magazine de Jean-Marie Cavada « Un homme un jour », *Jiri Pelikan* a été l'artisan, aux côtés de Dubcek, du printemps de Prague avant d'être exclu du parti, déchu de sa nationalité et contraint à l'exil après la « normalisation » d'août 1968. Des documents d'archive, des interviewes récemment recueillies à l'Est, témoignent de cette terrible page d'histoire. (Dimanche, A 2, 21 h. 40.)

● **LES PAYS D'OU ILS VIENNENT**

Le sculpteur César raconte sa vie. Laurent Rossi, fils de Tino, chante la Belle-de-Mai, la maîtrise Gabriel-Fauré interprète en provençal *Magali*. Sont évoqués les délices de la bouillabaisse et les souvenirs de Pagnol. Georges Chelon, Léo Ferré, Pia Colombo, les élèves de l'école de danse de Marseille sont là et d'autres artistes attachés à la région. Cette veillée a lieu dans la criée aux poissons du Vieux-Port. Produit par FR 3-Marseille et réalisé par Dirk Sanders, ce « Grand Echiquier » régional inaugure la série qui, un dimanche chaque mois, permettra de resituer les artistes dans leur pays. (Dimanche, FR 3, 20 h. 5.)

● **VITTI DANS ANTONIONI**

Le mal de vivre et de créer d'un architecte oisif, partagé entre Monica Vitti, la « blanche », et Léa Massari, la « noire » ; une Sicile d'un autre siècle, baignée de lumière crépusculaire ; la quête impossible d'êtres fermés l'un à l'autre : l'itinéraire désespéré d'Antonioni dans *l'Avventura*, un film — une fois n'est pas coutume — à ne pas manquer au cinéma de minuit. (Dimanche, FR 3, 22 h. 40.)

D'une chaîne à l'autre

INA : LE CENTRE DE BRY-SUR-MARNE EST OCCUPÉ PAR LES PERSONNELS EN GRÈVE

● Les personnels C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. du centre de Bry-sur-Marne de l'INA (Institut national de l'audio-visuel) occupent depuis le 2 février à midi les locaux de l'établissement. Les organisations syndicales ont en effet appelé à une grève de durée indéterminée à partir du 1er février. Le Centre des Mercuriales (Vidéothèque centrale) est également en grève pour une durée indéterminée à compter de ce vendredi 3 février.

Les syndicats demandent « *l'ouverture de négociations avec la direction générale* », protestent « *contre l'utilisation abusive de personnels contractuels pour des fonctions permanentes* » et « *s'opposent à tout licenciement, notamment celui de Patricia Guy* ». Ils veulent « *obtenir le respect du statut, par la création de postes nécessaires au fonctionnement du centre de Bry-sur-Marne, et l'application de règles statutaires en matière de définition de fonction et de promotion* ».

A la direction de l'INA, on indique que « *le contrat de Patricia Guy prenait fin légalement le 31 décembre 1977* ».

NAISSANCE DE RADIO LIBRE-59 A LILLE

● Une nouvelle station locale pirate, Radio libre-59, a émis, le mercredi 1er février au soir, à Lille, en modulation de fréquence sur 99.5 MHz.

Sa création avait été annoncée par l'ALLIO, Association lilloise pour la liberté de l'information sur les ondes, fondée récemment. Au cours de cette première émission pirate, plusieurs « luttes urbaines », notamment dans le vieux Lille et à Roubaix, ont été évoquées. Les responsables de Radio libre-59 ont fait part de leur intention d'émettre régulièrement les mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 18 h. 30 à 20 heures, à partir du 7 février.

D'autres stations pirates émettent déjà dans les banlieues lilloise et roubaisienne, telle Radio-Beau Délire depuis juin 1977 (*le Monde* du 21 juin 1977), et dans la partie septentrionale du département du Nord-Radio-Uylenspiegel (*le Monde* du 3 janvier 1978).

MENACES SUR L'EMPLOI A RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

● Suite à la réduction du volume horaire des programmes de Radio-France Internationale destinés à l'étranger (*le Monde* daté 15-16 janvier), une trentaine de collaborateurs de R.F.I. seraient « *menacés dans leur emploi* », indique dans un communiqué le syndicat S.N.J. Ce même syndicat s'inquiète, d'autre part, de la « *concurrence sauvage* » avec le secteur privé que risque d'entraîner l'appel d'offre publique lancé par le ministère des affaires étrangères pour assurer un certain nombre d'émissions. « *Tout le travail est suspendu dans l'attente des résultats de ce concours* », déclare le syndicat qui entend « *saisir les responsables politiques sur cet état de fait que la direction de Radio-France ne devrait pas admettre.* »

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 3 FEVRIER

— Un débat sur l'éducation réunit MM. *Eugène Claudius-Petit* (C.D.S.), *Guy Guermeur*, député R.P.R. du Finistère, *Louis Mermaz*, membre du secrétariat national du P.S., *Pierre Juquin*, membre du comité central du P.C., sur Europe 1, à 19 heures.

— MM. *Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, ministre de la justice, et *Pierre Mauroy*, membre du secrétariat national du P.S., participent à un débat : « Mars 1978, est-ce un choix de société ? » sur France-Inter, à 19 h. 15.

SAMEDI 4 FEVRIER

— *M. Yves Guéna*, ancien ministre, délégué politique du R.P.R., est l'invité du magazine Samedi et demi, sur A 2, à 12 h. 30.

— *Mgr Boillon*, évêque de Verdun, parle de « la peine de mort » au cours du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 5 FEVRIER

— *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du P.R., participe au Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

● *La télévision soviétique va diffuser prochainement « le Pain noir ».* — Cette réalisation de Serge Moati, sur un scénario de Georges-Emmanuel Clancier (programmé fin 1974 et début 1975 par la deuxième chaîne), est le premier feuilleton français que verront les téléspectateurs soviétiques.

VENDREDI 3 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour le petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : De doux dingues, de J. Carole, avec J. Le Poulain, M. Pacome, F. Bruno, C. Allary, G. Descrieres.

Un homme raisonnable se voit pris dans le tourbillon d'une famille « impossible ». Sa raison chancelle.

22 h. 30, Patinage artistique : Championnat d'Europe (Danse, à Strasbourg).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.



20 h. 30, Feuilleton : Les Eygletière ; 21 h. 35, Apostrophes : Le roman en liberté.

Avec MM. Félicien Marceau (le Roman en liberté), *Andrzej Kusniewicz* (le Roi des deux Siciles), *Jules Roy* (le Désert de Retz), *F.-O. Rousseau* (le Regard du voyageur), *P. Bouchard* (Romanciers à treize ans) ; *Mme Ch. Arnoty* (le Bonheur d'une manière ou d'une autre).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (ciné-club) : WHITE ZOMBIE, de V. Halperin (1932), avec B. Lugosi, M. Bellamy, J. Cawthorn, R. Freizer (v.o. sous-titrée N.).

Une jeune Américaine vient à Haïti pour se marier. Un planteur, amoureux d'elle, la fait transformer en « morte qui marche » par un inquiétant sorcier.

Une performance de Bela Lugosi, son génie du mal dans un film qui doit plus au romantisme noir qu'aux effets habituels du fantastique hollywoodien. Œuvre rare.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h., Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La C.F.T.C. (la Confédération française des travailleurs chrétiens) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série documentaire : La qualité de l'avenir (Les batailles du quotidien, cinquième partie), d'E. Leguy et F. Willaume.

21 h. 30, Enquête : Les maîtres d'œuvre (Sur cette pierre, je bâtirai), de J. Lallier et M. ...sello, réal. J. Arbois et D. Page.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Feuilleton : « Le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Relecture : Pierre Louys, par H. Juin ; 21 h., Musique de chambre ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; 22 h. 35, Journal de voyage au Québec ; 23 h., Entretien avec Pierre Tal Coat.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz ...; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil.

20 h., Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre symphonique de Sudwestfunk, dir. E. Stockhausen, avec S. Stephens, clarinette : « Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur » (Mozart), « Formel », « Jubiläum » (Stockhausen) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit : grands crus.

SAMEDI 4 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

12 h., Ski : Coupe du monde (slalom géant dames) ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 10, Restez donc avec nous ; à 15 h. 20, Rugby : Tournoi des cinq nations (Ecosse-France à Murrayfield) ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Yves Simon) ; 21 h. 30, Série : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 22 h. 30, Téléfoot.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

9 h. 55, Ski : Championnat du monde (Slalom géant dames) ; 11 h. 45, Journal des sourds et des mal entendants ; 12 h., Formation continue ; 12 h. 30, Magazine samedi et demi : M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R. ; 13 h. 50, Loto chansons ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 15 h. 30, Rugby : Ecosse-France ; 17 h., Loto chansons ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, En direct de la salle Pleyel : La nuit des Césars, de G. Cravenne, réal. P. Badel.

22 h. 10, Polémique : Le dessus du panier, de Ph. Bouvard ; 23 h., Patinage artistique.

23 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

15 h. 30, En hommage au comédien Henri Nassiet : Mauprat, de G. Sand. Adapt. M. Mohrt, mise en scène J. Trebouta. Avec J. Weber, K. Petersen, H. Virlojeux, H. Nassiet (Rediffusion) ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : L'invention de Morel, de De Adolpho Bioy Casares. Adapt. J.-Cl. Bernardot et M. Andrieu. Réal. J.-Cl. Bonnardot. Avec A. Saury, J. Mill, D. Conti, A. Talt, A.-M. Blot (Rediffusion).

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Samedis de France-Culture : semaines musicales dans la région Rhône-Alpes ; 16 h. 20, Le livre d'or : le quatuor Melkus ; 17 h. 30, Pour mémoire : Denis de Rougemont..., avec des témoignages d'Eugène Ionesco, René Clair, Michel Tournier et Robert Jungk ; à 18 h. 30, Le régionalisme face à l'Etat centralisateur, avec les professeurs Yves Person et Robert Lafont ; 19 h. 25, Communauté radiophonique : Roman Jakobson... « La Guirlande des poètes ».

20 h., « Céleste et Cécilia contre la C.I.A. », de ... Bruneau, avec J.-M. Thibault, G. Montero, D. ...; réal. B. Horowicz ; 21 h. 10, « Quintette en sol mineur pour hautbois, clarinette, violon, alto et contrebasse » (Prokofiev) ; 21 h. 28, « La Raclette », de Hans Kasper, adapt. R. Richard, avec M. Cassan, Y. Clech ; 22 h., La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 ; 15 h., En direct du studio 118... récital de jeunes solistes ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h., Groupe de recherches musicales de l'INA catalogue 7... Mc Cartney, A. Savouret, W. Carlos, F. Bayle, Sun ..., P. Henry ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « La Clémence de Titus » (Mozart), avec J. Baker, Y. Minton, S. Burrows, l'orchestre et le chœur du Covent Garden de Londres, dir. C. Davis.

20 h. 5, Musiques oubliées : la symphonie no 3, de Spohr ; 20 h. 30, Cordes pincées : « Suite en sol mineur » (Dufault), « Tombeau de M. de Blancrocher » et « Suite en sol mineur » (Froberger), « Nocturnales » (J.-J. Werner), « Une châtelaine en sa tour » (Fauré), « Sonate pour harpe » (Hindemith), « Danse des lutins » (H. Renie) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit : l'orchestre philharmonique de Berlin, dir. K. Boehm : « Symphonie 83 » de *Haydn* ; « Symphonie no 7 », de Bruckner.

DIMANCHE 5 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton : Paul et Virginie (rediff.) ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série : L'île perdue ; 16 h. 35, Sports première.

18 h. 15, FILM : L'ENIGME DU CHICAGO-EXPRESS, de R. Fleischer (1952), avec Ch. McGraw, M. Windsor, J. White, G. Gebert, Q. Leonard (N.).

Un détective accompagne à Chicago, par le train, la veuve d'un gangster qui doit témoigner au procès posthume de son mari. Les anciens complices du mort veulent l'abattre.

Brillant exercice de suspense et d'humour qui rappelle certains « films de train » d'Alfred Hitchcock.

19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LES DOIGTS CROISES, de R. Clément (1971), avec M. Jobert, K. Douglas, T. Howard, T. Courtenay, P. Mower.

En voyage de noces à Bucarest, une jeune femme est prise dans une machination des services secrets soviétiques à laquelle son mari prête la main sans qu'elle le sache. Un aventurier lui vient en aide.

Un scénario rocambolesque pour une comédie de série adroitement conduite. Marlène Jobert et Kirk Douglas font des étincelles.

22 h., Questionnaire : Mgr Lefebvre (Un évêque contre le pape).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Formation continue ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue Jeans 78 ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 35, Série américaine : Drôles de dames ; 15 h. 30, La lorgnette ; 16 h. 20, Les Muppets ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre (Les convictions de papa) ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Magazine : Un homme, un jour : Jiri Pelikan (Prague, 21 août 1968), par J.-M. Cavada ; 22 h. 40, Patinage artistique.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 35, Enquête : Les maîtres d'œuvre (Sur cette pierre, je bâtirai, reprise de l'émission du 3 février) ; 17 h. 25, Espace musical : « Concerto no 1 » de Chopin ; 18 h. 25, Cheval mon ami (Les derniers samouraïs) ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton pour les jeunes : L'odyssée de Scott Hunter ; 20 h. 5, Hexagonal (Le pays d'où je viens) ; 21 h. 20, Journal ; 21 h. 35, L'homme en question : Frédéric Dard.

22 h. 35, FILM (Cinéma de minuit, cycle Aspect du cinéma italien) : L'AVVENTURA, de M. Antonioni (1959), avec M. Vitti, G. Ferzetti, L. Massari, D. Blanchard, R. Ricci, J. Adams (v. o. sous-titrée N., rediffusion).

Une jeune fille disparaît au cours d'une croisière aux îles Lipari. Son fiancé et sa meilleure amie partent à sa recherche et l'oublient en s'éprenant l'un de l'autre.

Récit sans événements, découverte du monde intérieur de personnages angoissés, perdus dans leur mal de vivre. Une des grandes œuvres du cinéma moderne. Consacra Antonioni.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente « le Misanthrope », de Molière ; 16 h. 5, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Biennale musique 1977, par D. Caux ; 23 h., Black and Blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Adam, Bizet, Delibes, Pierné ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche en direct du Théâtre d'Orsay-Yuval Trio : Tchaïkovski, Mozart ; 12 h., Des notes sur la guitare : J. Obrobska, L. Berkelay, A. Carlevaro ; 12 h. 40, Opéra-Bouffon : « Anacréon ou l'Amour fugitif », acte II (Chérubini), par l'Orchestre symphonique de la R.A.I. à Turin. Direction G. Ferro. Avec P. Bomisolli, L. Ligi ;

13 h. 40, Jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « 2e Quatuor à cordes avec soprano » (Schoenberg), avec Max Deutsch ; 17 h., Le concert égoïste de F.-R. Bastide ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Orchestre national de France, dir. M. Soustrot : « Ouverture du Carnaval romain » (Berlioz), « Symphonie no 2 » (G. Hugon), « Trois Atmosphères » (A. Louvier), « L'Apprenti sorcier » (P. Dukas) ; 23 h., France-Musique la nuit... Musique de chambre ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Paysages sonores.







CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur d'Iran et Mme A. Chilaty ont offert une réception le jeudi 2 février à l'occasion de leur prochain départ.

Décès

Jacques-Émile PARIS

On nous prie d'annoncer la mort subite de

M. Jacques-Emile PARIS,
ministre plénipotentiaire (E. R.),
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

De la part de :
Mme Jacques-Emile Paris, née de Bourrée de Vichenet, son épouse,
Mlle Gilda Paris,
M. Marc-Harold Paris, ses enfants,
Et toute la famille.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale, à Avenay (Marne).

[Né en 1905, Jacques-Emile Paris était entré dans la carrière diplomatique en 1929. Après avoir été en poste à Bruxelles, Rio, Madrid et Oslo, J.-E. Paris s'était engagé en mars 1941 dans les Forces françaises libres. Il avait été délégué par le Comité national français auprès des gouvernements belge, luxembourgeois, néerlandais, norvégien, tchécoslovaque et polonais en exil à Londres.

Chargé d'affaires à Oslo (1945), ministre plénipotentiaire à Sofia puis à Damas (1950), il fut ensuite ambassadeur à Téhéran (1955), Bucarest (1958), Dublin (1960) et Luxembourg (1964-1969).]

— On nous prie d'annoncer que les obsèques de

Michel ANTIER,

disparu le 17 décembre 1977 ont eu lieu à Angers, dans la plus stricte intimité, le 1er février 1978.
11, rue Lagarde,
75005 Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. René GIRARDET,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 janvier.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Dié le 27 janvier.

[Né le 20 février 1903 à Nancy, diplômé de l'Institut de chimie de la même ville, M. René Girardet fut directeur, gérant, puis P.-D. G. de la société des Fonderies Girardet et Dartevelle à Saint-Dié, prenant également la tête de l'imprimerie Fricotel à Epinal. Vice-président de la chambre de commerce de Saint-Dié, et de l'Union régionale des Fonderies de l'Est, il fut aussi membre du comité de direction du Syndicat général des fondeurs de France.]

— M. et Mme Claude Hebert et leurs enfants,
M. Remy Hebert,
M. et Mme Michel Hebert et leurs enfants,
Mlle Nicole Hebert,
Et leurs famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre HEBERT,
née Valentine Hanrot,

survenu le 30 janvier 1978, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, le 1er février, dans l'intimité familiale.

38, rue des Moissons, 51100 Reims.
Wynnewood at Wyomissing,
Appt. D 301
855 N. Park Road,
Wyomissing, Pa 19610 (U.S.A.).
2, allée des Sapins,
10150 Pont-Sainte-Marie,
20 rue Ferdinand-Duval,
75004 Paris.

— Les familles Jonas, Vasseur, Lefebvre, Haon,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Serge JONAS,
née Denise Vasseur,

survenu le 30 janvier, à l'âge de quarante-quatre ans.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciement à tous ceux qui ont exprimé leur sympathie.

Méjannes-lès-Alès.

— Dieu a fait entrer dans sa paix

Mme Jacques PAPI,
née Hélène Rollin,

dans sa quatre-vingt-*deuxième année* le 1er février.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité en Normandie.

Une messe sera célébrée samedi 11 *février en l'église Sainte-Jeanne*-de-Chantal (porte de Saint-Cloud), à 8 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

De la part de :
M. et Mme Claude Boullnier et leurs enfants,
Les familles Papi, Rollin, Boullnier, Sifferlen, Levistre et leurs amis.

— M. Marcel Prenant,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès décès de

Mme Lucy PRENANT,
née Soto,
ancienne directrice
de l'Ecole normale supérieure
de jeunes filles,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 janvier 1978, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

6, rue Tonlier, 75005 Paris.
30, rue L. Thévenet,
69000 Lyon-4e.
18, rue des Sources,
92350 Le Plessis-Robinson.

— *Le président de l'U.E.R. - E.P.S.*, les membres du conseil, les professeurs, le personnel administratif et de service, les étudiants,
ont la douleur de faire part du *décès de*

Bernard SANTONA,
directeur de l'U.E.R. - E.P.S.
de Dijon.

[Né le 10 novembre 1921 à Sontallier-sur-Saône (Côte-d'Or), Bernard Santona était l'un des plus prestigieux sportifs dijonnais. Neuf fois international d'athlétisme, champion de France du 400 mètres en 1947, champion d'Europe du relais 4 X 100 mètres en équipe de France à Oslo en 1946, il fonda les sections d'athlétisme et de hand-ball au Dijon - Université Club. Joueur pendant plusieurs années au Cercle sportif laïc dijonnais, il fut international de hand-ball à six et à sept une vingtaine de fois.

Après avoir abandonné la carrière sportive, il s'était consacré à l'enseignement au lycée, puis à l'université, où il dirigeait l'U.E.R. d'éducation physique et sportive.]

— M. et Mme Marc Ullmann,
Leurs enfants et toute leur famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Benjamin ULLMANN,
née Denise Lang,

survenu le 2 février, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 6 *février, à 10 h. 45, au cimetière* des Batignolles, Paris-17e.

Remerciements

— Mme Léon Castro,
Ses enfants et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui par leur *présence et leurs messages* se sont associés à leur peine lors du décès de

M. Léon CASTRO,

les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Yves COUTEL,

Mme Yves Coutel, ses enfants et sa famille prient tous ceux qui partagent leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Dans l'impossibilité *de répondre* personnellement à tous les témoignages de sympathie dont ils ont été entourés, M. Raymond Rogeon et ses enfants remercient vivement tous ceux qui, *lors du décès de*

Mme Raymond ROGEON,

se sont associés à leur grande douleur.

— Mme Maurice Stroumza,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. Maurice STROUMZA,

adresse à tous ses sincères remerciements.

Communications diverses

— Le Centre d'études supérieures *des techniques industrielles* organise son gala annuel, le vendredi 10 février, à 22 heures, à l'hôtel Inter-Continental (3, rue de Castiglione, 75001 Paris) avec la participation du Silver Stard *Orchestra* et de nombreuses vedettes. (Prix des places : 50 francs - étudiants : 25 francs.)

— L'Association des élèves de l'Ecole française *des attachés* de presse organise un « Grand gala des attachés de presse », le 17 février, dans les salons Roches-Brunes et Roches-Jaspées de l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques (75014 Paris).

(Réservations et renseignements : 196, rue Saint-Honoré, 260-88-50.)

Visites et conférences

SAMEDI 4 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, métro Rambuteau, Mme Oswald : « Le Centre Pompidou ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « *Hôtel* de Sully ».

15 h., 128, rue de l'Université, Mme Lamy-Lasalle : « Hôtel de Lassay ».

15 h., 23, quai Conti, Mme Legregeois : « Le collège des Quatre-Nations ».

15 h., métro Cité, Mme Lemarchand : « *Le* tribunal révolutionnaire ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Meynier : « Le château de Maisons-Laffitte ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Versailles » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 45, hall entrée, Grand Palais : « Le siècle de Rubens » (Académie internationale des arts et des lettres).

15 h., rue Saint-Dominique : « Ambassade de Roumanie » (L'Art pour tous).

15 h., entrée du musée : « Appartements privés de Louis XV au château de Versailles » (Art et Histoire).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le palais du Sénat. Le café Procope » (A travers Paris).

*15 h., Musée des monuments fran*çais : « L'art religieux en pays cathare » (Histoire et Archéologie).

15 h., métro Saint-Paul : « Hôtel d'Ourscamp » (Connaissance d'ici et *d'ailleurs*).

15 h. 30, façade, portail de droite : « *Notre-Dame de Paris* » (M. de La Roche).

15 h., 107, rue de Rivoli : « *L'époque de Louis XVI* ».

15 h., 193, rue du Temple : « Le mystère des Templiers » (Paris et son histoire).

15 h., parvis de l'église Saint-Gervais - Saint-Protais : « Les mystères templiers au Marais » (Templia).

15 h. 30, Grand Palais : « Le siècle de Rubens » (Tourisme culturel).

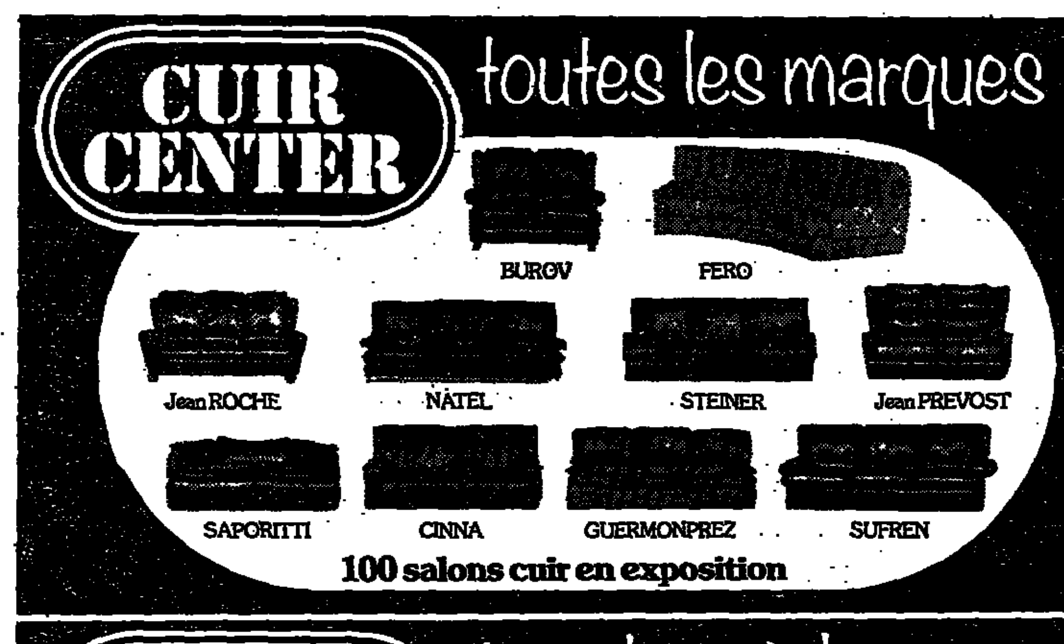
CONFERENCES. — 9 h. 30, hôtel Bedford, 15, rue de l'Arcade : « Rencontres 1978 sur l'astrologie d'aujourd'hui ».

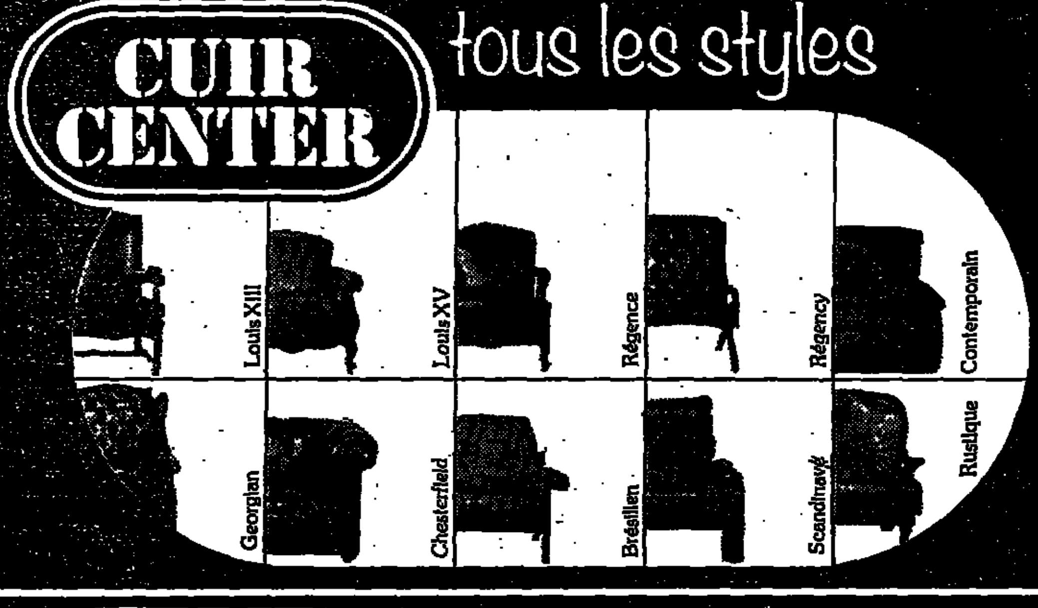
14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. J. Rabeyrin : « Non, nous ne jetterons pas le manche après la cognée » ; Mme F. de Bernardy : « Stéphanie de Beauharnais » ; *M.* J. Blondeau, généraux G. Gardon, G. Gombeaud : « Vérités » (Club du Faubourg).

15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme Massonaud : « *Les arts de l'Afghanistan* ».

15 h., 10, rue de Lancry, Mme Martine Monod, M. Kapéliouk : « Les derniers événements du Proche-Orient » (U.J.R.E.).













	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

TRES IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
Banlieue Sud - Ouest de Paris
recherche

INGENIEUR LOGICIEL

Il sera chargé de l'intégration du logiciel de centraux téléphoniques électroniques sur les sites.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant 2 à 3 ans d'expérience en temps réel.

Una certaine mobilité est indispensable.

Envoyer curriculum vitae et prétentions (avec photo) à no 46433, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

ORGANISATION :
vous êtes INGÉNIEUR

— Vous avez le goût de la rigueur, de la formation à tous niveaux.
— Vous aimez ETUDIER, ADAPTER et DIFFUSER des méthodes d'analyse, de programmation, d'organisation d'un groupe décentralisé.
— Vous avez au moins 3 ANS D'EXPERIENCE dans ce domaine et en INFORMATIQUE.
— LES FREQUENTS DEPLACEMENTS EN PROVINCE vous conviennent, bien que votre bureau soit à Paris, fin 1978 en proche banlieue Ouest.
— Alors, vous pouvez être le futur collaborateur d'un service Méthodes et Assistance filiale d'un ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 3.528 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

BANQUE
recherche
CHEF DU PERSONNEL

45 ans env., capable d'assurer la gestion complète d'un effectif de 350 personnes sur les plans : humain, administratif et comptable.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions, nº T 02886 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

U. S. E. B.
recherche
ATTACHÉS COMMERCIAUX
HOMMES ou FEMMES de val. âgés de 25 ans min. pouvant négocier à haut niveau.
Il leur sera offert :
— la vente de produits compétitifs ;
— un stage de formation ;
— une rémunération qui tiendra compte de leur valeur + STATUT V.R.P.
Env. C.V. avec photo Monsieur LAMBEZ 34, rue Salvador-Allendé (92) Nanterre ou 893-16-17

INFORMATIS SYSTÈMES
recherche pour démarrage de systèmes temps réel en FRANCE et à l'ETRANGER
INGÉNIEURS LOGICIELS
NOVA-MITRA-PDP 11 - SOLAR
Réelles possibil. de promotion pour éléments de valeur.
26, rue Daubenton, 5e. 337-99-72

Banque privée (Paris-8e) recherche
SPÉCIALISTE
COMPTABILITE ET VALORISATION SICAV
Adress. C.V. nº T 02889 M REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e. Discrétion assurée.

DESSINATEUR QUALIFIÉ
EN GENIE CLIMATIQUE
Adresser C.V. et prétent. à : I.C. ENTREPRISE 68, av. Jean-Baptiste-Clément 92100 BOULOGNE

SPÉCALISTE INFORMATIQUE
Formation supérieure pour enseignement à l'Institut d'Informatique de BAGDAD (IRAK). Anglais courant. Adr. C.V. très détaillé au ministère des Affaires étrangères, Coopération technique, Bureau 111, 36, rue La Pérouse, 75016 PARIS

EDITIONS MUSIQUES CHAMPS-ELYSEES recherchent
COMPTABLE 2e ÉCH.
EXPERIENCE : comptabilité obbo décalque, salaire, fiscalité.
Ecr. avec C.V. et prétentions : S.E.C.M.A., 1, rue Pasteur 78430 LOUVECIENNES

ENTREPRISE SONATRACH
DIRECTION LABORATOIRE
CENTRAL DES HYDROCARBURES
BOUMERDES - ALGÉRIE

RECRUTE :
Ingénieurs géologues
dans la spécialité Palynologie ayant travaillé sur le primaire et le secondaire

CONDITIONS :
— Expérience professionnelle minimum 5 ans.

AVANTAGES :
— Salaire intéressant.

Ecrire à la SONATRACH
Direction Laboratoire Central des Hydrocarbures
BOUMERDES - ALGÉRIE

Nous recherchons de toute urgence
CHEF COMPTABLE
35 ans minimum. Niveau très élevé en comptabilité (minimum D.E.C.S.). 5 ans d'expérience exigés au au même poste. Sens des responsabilités et de l'organisation. Très dynamique. Libre immédiatement si possible.

Possiblité logement grande banlieue Sud

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à : PUBLIVIT, sous la référence 3.253, 93, faubourg Saint-Honoré. — 75008 PARIS.

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS recherche
RESPONSABLE DE LA FONCTION PERSONNEL
Etudes supérieures. Connaissances approfondies législation sociale et conventions collectives, travaux publics.
Ecrire C.V. à STO 11, rue Jéricevit, 75015 Paris

SAGEM PARIS 16e recherche
1) ANALYSTES-PROGRAMMEURS
2) PROGRAMMEURS CONFIRMES
COBOL ANS - DL 1 - CICS
Adr. C.V. + photo + prétent., à M. CAMUS, 6, avenue d'Iena, 75783 PARIS CEDEX 16

THOMAS COOK
2, pl. de la Madeleine, Paris-8e recrute pour son service P.T.A.
AGENT DE VOYAGES
parfaite connaissance tarification aérienne, anglais indispensable.
Tél. pour R.-V. : 260-33-23, p. 266

CENTRE HOSPITALIER Intercommunal d'AULNAY-SS-BOIS recherche
UN MANIPULATEUR
d'électro-radiologie. Français : âge minimum 18 ans et diplômé. TEL. : 930-66-60.

IMPORTANTE SOCIETE rech.
PROGRAMMEUR COBOL
1 AN EXPERIENCE pour son département INFORMATIQUE DE GESTION
Ecr. av. C.V. et prétent., ss réf. 5.516, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès 92807 Puteaux, qui tr.

Recherchons PROFESSEURS histoire, géographie, mathémat. et philo pour cours particuliers de rattrapage terminale A Tél. Mme CHAPEL, 781-01-11.

Le Centre d'Informations financieres recherche
CONSEILLERS COMMERCX
— Très bonne presentation
— Goûts contacts à haut niveau
— Formation assurée
— Possibilité cadre
— Rémunération importante
Tél. 574-33-33

ORGANISME DE TOURISME
recherche pour ses
VILLAGES DE VACANCES AU MAROC ET EN FRANCE

Directeur Gestionnaire
Animateur d'équipe. Responsable de l'animation réf 7669/1

Econome
Responsable restauration réf 7669/2

Chef Animateur réf 7669/3

Adresser CV détaillé, préciser le poste et le pays à LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui tr.

Importante Société recherche pour filiale MARTINIQUE
CHEF DE GROUPE
comptable. B.P. ou niveau D.E.C.S.
Libre rapidement.
Envoyer C.V. et prétentions à F. TENDON, 21, bd Soult, 75012 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE
recherche pour poste haute responsabilité chargé du développement d'une activité nouvelle
INGÉNIEUR
Expérimenté dans le domaine des moteurs à combustion
Anglais indispensable.
Adresser C.V., photo et prét., nº 47.609, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01



emplois régionaux

LE GROUPE BRUYNZEEL
leader européen dans le secteur de la porte-plane
engage
DIRECTEUR DE PRODUCTION
pour son usine de USSEL Corrèze
- expérience requise dans l'industrie du bois,
- connaissance de l'allemand et de l'anglais souhaitée,
- sens de l'organisation et du contact humain,
- salaire élevé pour candidat de valeur

Envoyer CV, photo, rémunération actuelle à BRUYNZEEL Monsieur Gilbert COHEN B.P. 25 - 78170 LA CELLE ST-CLOUD

Emplois et Entreprises

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne
recherche
UN JEUNE
ASSISTANT DE FORMATION
pour organisation, encadrement, animation de stages et études sur l'emploi.

Formation supérieure : ESCAE, maîtrise gestion... plus expérience administrative ou financière, ou commerciale en entreprise.

Envoyer C.V. et photo au 35, rue du Marché, 86006 POITIERS CEDEX.

J F A PAMPRYL recherche pour son service informatique équipé IBM 3 15 D T P
UN CHEF DE SERVICE
Format. supér. Ingénieur 4 à 5 années expér. analyse programmation, connaiss. GAP 2 COBOL. Poste à pourvoir à Nuits-Saint-Georges 21700 (20 km Dijon). Ecr. avec C.V. et rémunération souhaitée à M. Patrick Thomas J F A PAMPRYL Nuits-Saint-Georges 21700.

IMPORTANTE STE T.P. CH.
CHEF MÉCANICIEN
pour chantier en métropole Ecr. HAVAS MARSEILLE 91426.

ORGANISME PUBLIC recherche
INGÉNIEUR
système IBM DOS Connaissances CICS DL 1 souhaitées
Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, à : H 8135 HAVAS BORDEAUX.

CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX LIMOGES recherche
JEUNE COLLABORATEUR
licencié en droit ou dipl. équiv., ayant déjà quelques années de pratique professionnelle en droit des sociétés ou droit fiscal. Débutant s'abstenir.
Ecrire HAVAS LIMOGES sous le nº 89.065 H.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

l'agenda du Monde

Ameublement

CHIFF-TIR SPÉCIALISTE DRAPS U.S.A.
DRAPS de SATIN « SEXY » (lavable en machine) 8 Coloris : ivoire, sable doré, marron, marine, noir, prune, rouge, vert-pré.
Lit 2 places toutes dimensions :
LA PARURE 4 PIECES :
2 draps, 2,80 × 3,10 m ; 2 taies, 0,65 × 0,65 m : 392 F.
Point de vente :
CHIFF-TIR, 56, r. de Seine - 75006 Paris, 633-14-43
Env. et paiem. contre remboursem. Port en sus.

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté
literies, salons, toutes marques.
MOBILIA
téléphone 322-56-41, 30, bd de Vaugirard, Paris (15e) (à 60 m. gare Montparnasse).

Antiquité

ACHETE antiq., meubles, tablx, bibelots. TTES EPOQUES, TS STYLES. TELEPH. 233-20-86.

ACHETE pâte de verre, Gallé, Daum, Lalique, meubles 1900 et 1930, de 14 h. à 20 h. Tél. 508-40-03.

Artisans

TRANSFORMAT. et AMENAG. d'appts, tous corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauff. central + carrelage, peintures, électr. Menuiserie : cuisines sur mesure en bois massif naturel (pin). Crédit possible dans certains cas sur 3, 5, 7, 12 ans, intérêt 5,50 %. Devis gratuit. Exécution rapide. Téléph. : 770-54-59 ou 770-86-32.

ARTISANS RÉUNIS
se chargent de tous vos travaux d'aménagement et décoration
COORDINATION
et devis gratuit.
Tél. : 957-65-84

PEINTURE
Entreprise artisanale - Appartements, bureaux, cages d'escalier. Remise importante. Téléph. 464-35-27, 036-64-05.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. Téléphone : 033-00-83.

Fourrure

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT 91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Rencontres

Mme **DUMONTET**
MARIAGES - discrétion
22 r. du 4 Septembre
PARIS 2e - 742.63.44

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Colette Lesure. Téléph. 548-95-16, PARIS.

Pour élargir votre cercle de relations et accroître le champ de vos loisirs : écrite ou téléph. à AREL, 116, Chps-Elysées : 563-17-27.

Relations

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS
Depuis 30 ans par relations dans la meilleure Société Française et Internationale d'Expression Française.
Maître RUCKEBUSCH
tenant compte des valeurs humaines, professionnelles et de l'excellence de l'éducation, favorise avec le tact et la discrétion qui s'imposent des rencontres très élaborées.
Aucune succursale, mais 2 cabinets où, en alternance il reçoit, sur R.V. chacun de ses correspondants.
Une prestation hors du commun

5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / 78

4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

Rien ne vaut une rencontre organisée sérieusement. Elle peut vous faire réaliser un mariage heureux
Mme DESACHY
44, Chaussée-d'Antin, PARIS-9e. 874-29-80 et 874-66-03

Moquette

RABAIS 30 A 60 %
SUR 10.000 M2 MOQUETTE TOUTES QUALITES. 757-19-19.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Décoration

DELITA TISSUS
Ts les tissus d'ameublem., pose tenture, rideaux, etc. 51 bis, rue Sainte-Anne, Paris-2e. 742-06-01.

Meubles

MEUBLES MODERNES occasions, Knoll, Formes nouvelles, Mobilier international, etc. Achat - Exposition - Vente. 50, rue Université (7e), 544-29-48. 41, rue Dulong (17e), 227-10-40.

REGALI - 1.500 M²
SOLDE
DERNIERS JOURS
MEUBLES retours d'exposition fin de série, tables bases, salles à manger, meubles rustiques, anglais, canapés, luminaires. Parking dans le local, de 10 h. à 19 h. 15. Téléph. 359-94-23. 10, rue du Colisée, PARIS (8e).

Peinture

TABLEAUX DE FOUJITA achetés par particulier. Téléph. 747-84-06.

Vacances Tourisme Loisirs

VOTEZ POUR
LE SOLEIL ! NICE, locat. 15/30 jrs, vastes chbres meubl., rénov. 77, kitch., frigo, soleil, calme, mer 300 m., no dogs, park. aisé. Villa Conzuelo, 37, av. Grosso.

UNITED KINGDOM STUDIES
de Gosport, ANGLETERRE
VACANCES EDUCATIVES POUR LES JEUNES DE PLUS DE 18 ANS
Pâques (2 semaines) : 1.110 F. Eté (3 semaines : 1.550 F. PRIX TOUT COMPRIS. U.K.S., 132, r. Blomet, Paris-15e.

TERRE SAINTE, EGYPTE, GRECE, ITALIE, ESPAGNE... 170 voyages culturels et religieux dans l'année : la Procure Voyages, 80, rue Bonaparte, 75006 PARIS, tél. 329-72-40 Cor. Sip Voyages. Cat. grat. s. dem.

Dans les Alpes du Sud, plan d'eau d'Embrun, 15 km. de la station des ORRES. A saisir studio 4 personnes, plein Sud, meublé, 33 m² + loggia. 135.000 F. — Tél. TRANSIMO, (92) 44 - 01 - 38.

ANGLETERRE : séjours linguistiques organisés par association profes. d'anglais, voyage accompagné, logem. en famille, cours, activités culturel. et sportives. Deux semaines Pâques : 1.135 F. Téléph. 350-60-71.

ISLANDE, juillet 78, expédition Land-Rover, 4 sem. Coût env. 7.000 F p. p. Ecr. Dr Bellemin, 5, bd Toutain, 28200 Châteaudun.

SPORTS D'HIVER. Appartem. 3 p. à louer cœur station LES MENUIRES (73), Mardi gras (zone B), mars (Pâques) et juillet, août. — Téléph. 959-13-10.

secrétaires

de direction

QUARTIER INVALIDES
INGENIEUR RECHERCHE
EXCELLENTES SECRÉTAIRES DE DIRECTION
- Age indifférent ;
- Sténodactylo ;
- Sens organisation, classem. Horaire souple pouvant aller jusqu'à 19 heures (40 heures par semaine)

QUALITES SOUHAITEES
- BAC MATH. ;
- Format. math. sup. ou spé. ;
- Lic. ou certif. math. ou phys. ;
- Multipointiste.

Adr. C.V. manuscrit ou B.E.C. 11, rue Surcouf, 75007 PARIS.

ACTIVITE DANS BATIMENT et MINES recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
pour être secondée, connaissances comptabilité appréciées. Adresser C.V. dactylographié, lettre manuscrite, photo et conditions particulières
EGETE
95, bd Berthier, 75017 PARIS
NE PAS SE PRESENTER

représent. demande

CADRE REPRESENTANT 38 ans. Tr. bnes connaiss. de la distribut., rech. emploi secteur
BRETAGNE
DOMICILE NANTES
Ecr. nº T 02799 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

demandes d'emploi

J.H., 23 a., bac philo, bil. angl., lib. O.M., ch. empl. stable. Tél. M. Armstrong, ap. 10 h, 887-44-70

Fme, 50 ans, ch. poste collaboration, gestion, contentieux, ds service prêts hypothécaires. Ecr nº 71 R.-CONSEILS, 12, rue de l'Isly, 75008 Paris, qui trans.

Rech. emploi Vendeuse ou aide Vendeuse Librairie, Papeterie-Presse. 16 ans d'expérience. Tél. : 343-91-83 de 9 h à 12 h

Jeune fille, 23 ans, désirant perfectionner son anglais, cherche place au pair en Grande-Bretagne, de préférence à Londres. Ecr. nº 6648, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

GRENOBLE. Part. vend tr. bel appt 110 m2, s. de sél. 43 m2, 3 ch., terrasse 120 m2, pr. centre. 540.000 F - (76) 87-28-13, h. rep.

H. 30 a. ACHETEUR. PHOTOGRAPHE dipl. Etat, long. exp. achats en image et son, Bazar, etc. ds gde centrale française. Formation gestion-Vente. Disponible, cherche poste à respons. Ecr. nº 2228, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

cours et leçons

Cours maths et statistiques par chargé de rech. univ. ts niv. exp. pédag. Tél. matin 628-24-65

perdu-trouvé

Chienne BOXER bringé appartenant à enfant handicapé. Si trouvée : tél. 633-55-02 ou 544-19-37. Forte récompense.

capitaux ou proposit. com.

EXPORT vers la R.F.A.
Promotion chiffre d'aff. et tous problèmes organisation du marché allemand
L. SEILER, 2, r. du Printemps, 67150 Gerstheim.

autos-vente

5 à 7 C.V.

Cause départ, vends MINI 1000 (74). Prix 10.000 F. - JAGUAR X J 36. Tles options. Px 25.800 F. Tél. : 233-71-30 (Poste 34)

8 à 11 C.V.

Part. à part., cherche VW Minibus ou Combi. Occasion. Soir : tél. au 633-35-06 après 19 heures

CHRYSLER 2 L 1977
1re main, 12.900 km., brun métallisé, garantie. Crédit possible. Téléph. 757-48-90.

12 à 16 C.V.

Particulier, je vends ma
MERCEDES 280 S (W 116)
année 1973, très bon état, bleu métallisé, glaces électriques, intérieur cuir + en option radio F.M., cassette enregistr. Prix : 43.000 F. Tél. h. bur. 246-16-71. Le soir : 935-98-33.

+ de 16 C.V.

ROYCE COUPÉ
Corniche 1976, marron, 30.000 km Valeur neuve : 480.000 F Vendue : 260.000 F Téléph. heures bur. : 224-83-30

JAGUAR XJ 6
B.A. Année 1978 Gris métall. 2.800 km. Valeur neuve : 103.000 F Vendue : 87.000 F. Téléph. heures bur. au 527-09-97

S.M. 1971, 75.000 km., intérieur cuir, peinture neuve, excellent état. — Téléph. 16 (32) 40-01-11.

BMW FRANCE
VEND PLUSIEURS
VÉHICULES DE DIRECTION
faible kilom. 664-13-13, p. 24-77.

MERCEDES 280 SE exceptionnelle, velours, automatique, conditionnement. Janvier 1977, 80.000 F. TELEPH. (81) 80-86-00.

caravanes

A VDRE CARAVANE DIGUE 530 H, 6 places, juin 77, PTCA 1.200 kg, parf. état.- Jamais roulé, poss. louer terrain week-end. - Prix 19.500 F. Tél. 045-49-29 après 18 h.

bateaux

Cause départ, vends
BATEAU BELOUGA
1974 - Transportable sur route Quille rétractable - 4 couchettes Equipé compétition, 2 jeux de voiles (8 voiles) + Spi + remorque routière Satellit 1974 + moteur HB Suzuki 7,5 CV + capote de roof donnant hauteur sous barrot.
Tout parfait état - 50.000 F
Tél. bureau : 285-15-85 domicile : 771-81-82

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris rive droite

NOUVELLE 2 p., c., wc, salle d'eau. Prix 145.000 F. - 260-20-30.

Près PL. VOSGES, Petaire vd dans immeuble rénové, duplex 250 m2 environ, terrasse, balc. Grand cachet. Prix 1.700.000 F. Téléph. : 604-09-58

BUTTES-CHAUMONT. Bon imm. 2 pièces, entrée, cuis., wc, bns, soleil. 145.000. Gieri - 373-05-81

CROISSY-SUR-SEINE
CADRE EXCEPTIONNEL. Dans villa caractère, APPT 3 PCES PRINCIP., sanit., surf. 80 m2. PRIX : 270.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. - 976-05-90.

Paris rive gauche

Province

Région parisienne

Etranger

constructions neuves



VIVRE RIVE GAUCHE

A deux pas du Quartier Latin.
Dans un 13e bien équipé où il fait bon vivre, venez découvrir LA TRIADE.
3 petits immeubles avec jardins intérieurs.

Encore disponibles : 2, 3 et 4 pièces.
Prix moyen : 5300 F le m² ferme et définitif.
Crédit privilégié.

Venez nous voir sur place. 54, rue Dunois.
75013 PARIS du jeudi au lundi, de 14 h à 19 h.
Tél. 583.92.17.

Nom ____
Adresse ____
Tél. ____

SOVIC — Retournez ce coupon à : SOVIC
173, r. de la Croix-Nivert - 75015 Paris. Tél. 531.41.49

MEUDON - BELLEVUE
Résidence « Les Balysis »
APPTS de QUALITE
Studio 30 m2, 4 pièces 95 m2, 5 pièces 122 m2. Prix moyen pondéré 6.100 F le m2 ferme et définitif. Habitable immédiatem. APPT TEMOIN, s/pl. : samedi, dim. 14-19 h, semaine 18-20 h : 34, av. Gallieni. Tél. 027-14-13. Réalisation et vente : COCIM Marc Fleury SARL. T. 387-84-30

CHATOU

LES TERRASSES DE CHATOU

SAINT-MANDÉ (94)

VAVIN

locations non meublées Offre

Paris

Région parisienne

locations non meublées Demande

Paris

appartements occupés

appartem. achat

échanges

locations meublées Offre

Province

locations meublées Demande

Paris

immeubles

Cause retraite vds urgent direct. Imm. ancien 320 m2 au sol jouxtant remparts, sur base 300.000 F. Ecr. M. Ch. Lombard r. A.-Daudet, 30220 Aigues-Mortes

FG ST-ANTOINE (près Bastille) Immeuble en totalité rez-de-chaussée et 1er étage Boutique meublé, rapport 42.000 F + HOTEL 35 chbres

hôtels-partic.

ST-RÉMY-DE-PROVENCE

bureaux

propriétés

fonds de commerce

locaux commerciaux

locaux indust.

immobilier (information)

terrains

maisons individuelles

INVESTISSEZ
dans un site exceptionnel
A BELLE-ILE-EN-MER
MAISONS EN BORD DE MER
à partir de 186 000 F
Renseign. : SERVIMO, 21, rue des Murlins, 45000 ORLEANS. Tél. : (38) 62-05-63.

MAS dans le GARD

PRIX : 550.000 F

35 km ROISSY

35 KM. PARIS

5 KM. FERTÉ

LAC D'ANNECY

TORQUAY-DEVON

LE VÉSINET

SOLOGNE

ALPES-MARITIMES

pavillons

FONTENAY - SOUS - BOIS RER et BOIS
16, rue Maurice-Barthélémy
Résidentiel - Belle villa, grand sous-sol 100 m2, living 50 m2, cheminée + 5 chbres, tt confort. PARC 1.258 m2. Gar. 4 voitures. 850.000 F. - Crédit. - Voir samedi, dimanche, de 10 à 18 h.

Cause départ PROVINCE particulier vend pavillon 5 pces.

130 km PARIS

villas

VERSAILLES

CHOISY - LE - ROI

LE VESINET

fermettes

80 km

manoirs

villégiatures

viagers

FONCIAL VIAGERS

forêts

Le Monde

régions

Corse

LE NATIONALISME EST UNE DOCTRINE PLEINE D'ÉCUEILS déclare M. Edmond Simeoni

M. Edmond Simeoni, qui présidait jeudi 2 février à Paris une réunion publique du mouvement autonomiste l'Union du peuple corse (U.P.C.), a, une nouvelle fois, condamné le recours à la violence. Faisant allusion au Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), il a déclaré : « *Ceux qui veulent imposer par la force des solutions apparemment généreuses sont totalement dans l'erreur. Il est impossible de faire le bonheur des insulaires contre eux ou malgré eux.* »

Pour M. Simeoni, « *il n'y a pas de cause désespérée* ». A son avis, « *il faut inlassablement poser le problème corse en termes de complémentarité* ». « *Fasse le ciel,* a-t-il ajouté, *qu'un jour la jeunesse insulaire ne soit pas contrainte de remettre en cause la présence française en Corse, faute de ne pouvoir engager le dialogue avec Paris* ».

Favorable à un système autogestionnaire pour la Corse de demain, M. Simeoni a reconnu que « *le nationalisme était une doctrine pleine d'écueils pour l'avenir, même si, à juste titre, elle est, aujourd'hui, pour certains un refuge et une arme de combat* ». Evoquant la découverte de pétrole au large de la côte orientale, le responsable autonomiste a conclu : « *Si pétrole il y a, un jour, en Corse, il appartiendra sans partage au peuple corse.* »

A PROPOS DE...

UN CONFLIT ENTRE LES ASSOCIATIONS ET LA MUNICIPALITÉ DE DUNKERQUE

Deux rivaux pour un cadre de vie

Le comité interministériel répartissant les subventions du Fonds d'intervention culturel se réunira le 21 février sous la présidence de M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement. Parmi les dossiers à l'ordre du jour, celui de Dunkerque est un des plus délicats puisqu'une petite guerre est ouverte entre les associations locales et la municipalité.

Rien ne va plus entre les associations de la région de Dunkerque et le maire de la ville, M. Claude Prouvoyeur (R.P.R.). La proximité des élections envenime encore les choses. L'affaire a commencé à l'occasion d'une demande de subvention déposée en octobre 1977 auprès du Fonds d'intervention culturel (FIC) par l'Association pour la défense de l'environnement du littoral Flandres-Artois (ADELFA). Cette fédération groupe vingt-deux comités s'intéressant à la défense de la nature, à la consommation, à la promotion féminine et à la vie culturelle.

L'ADELFA avait déjà reçu l'aide du ministère de l'équipement pour lancer une opération baptisée « Repensons notre cité ». Par le biais d'un concours d'idées, le but était de sensibiliser les habitants de dix-huit communes de la région à l'urbanisme et à l'environnement. Voulant prolonger son effort et y ajouter une animation culturelle au moyen d'une bibliothèque le prêt, d'un ciné-club, de pièces de théâtre, d'une chorale flamande, etc., l'ADELFA chercha, à l'automne 1977, d'autres concours financiers. Elle sollicita l'aide des collectivités locales, de divers ministères et du FIC qui a précisément pour mission de donner les coups de pouce nécessaires. Le dossier dûment constitué, s'accompagnait d'une demande de subvention de 167 000 francs.

Trois mois plus tard, en janvier 1978, les responsables de l'Association, étonnés, apprenaient que la municipalité de Dunkerque avait envoyé au ministère de la culture et de l'environnement un dossier ressemblant presque trait pour trait au leur.

La commission interministérielle, qui doit examiner les dossiers du FIC, rendra son verdict le 21 février prochain. Mais, en tout état de cause, elle n'étudiera qu'un seul projet pour Dunkerque. « *Celui de la mairie* », affirme l'ADELFA, qui proteste contre cette « *substitution* ».

L'ADELFA a demandé à M. Prouvoyeur de retirer son dossier ou, au moins, de partager la subvention éventuellement accordée. Le maire a refusé. « *Nous ne sommes pas disposés à collaborer sous une forme ou sous une autre à vos projets, étant donné que vous avez négligé de nous consulter* », dit-il. Et il ajoute : « *Personne ne se méprend sur la finalité partisane et sectaire de vos initiatives.* »

La politique empoisonne le débat. M. Prouvoyeur est le candidat de la majorité à Dunkerque. Parmi ses concurrents, Mme Dominique Martin, membre de l'une des branches de l'ADELFA, se présente sous l'étiquette « Ecologie et Autogestion ».

Cette affaire montre les difficultés que vont rencontrer les associations qui entendent participer — comme le souhaite le président de la République — à l'aménagement du cadre de vie.

Si elles n'ont pas les mêmes idées que les municipalités en place sur l'aménagement et l'animation, des conflits surgiront. Ils seront d'autant plus aigu que les militants ont tendance à solliciter l'arbitrage de la population en se présentent aux élections. C'est alors la guerre ouverte, comme à Dunkerque.

Les écueils

Lorsque, en 1975, M. Giscard d'Estaing demanda que des réformes soient préparées visant à accroître la participation des Français à l'amélioration de leur cadre de vie, en particulier par le mouvement associatif, avait-il songé à tous les écueils d'une telle entreprise ? Le groupe de travail réuni autour de M. Pierre Delmon remit son rapport en janvier 1976. Il contenait quarante-cinq propositions. Deux ans plus tard, une quinzaine d'entre elles ont reçu un commencement d'exécution. Mais, déjà, on le voit, leur application « grippe » ici et là.

Pourtant, le chef de l'Etat tient à son idée. Parmi les cent six mesures de la charte de la qualité de la vie récemment approuvées par le gouvernement (*le Monde* du 2 février), sept concernent les associations. On leur promet des locaux et des facilités de crédit pour qu'elles assurent, en particulier, la gestion d'équipements culturels. C'est exactement ce que demande l'ADELFA, à Dunkerque.

Comment sortir de cette crise? Dans l'interview qu'il accordait au *Monde* le 26 janvier, le président de la République disait : « *Les écologistes auraient tort de se poser en antagonistes. Ils feraient mieux d'entrer dans la cellule locale, c'est-à-dire la commune, et de participer directement à la vie locale.* » Encore faut-il que la municipalité accepte cette participation. Si elle refuse, le problème reste entier, et l'on en revient à la guérilla. Nul doute que cette épineuse question sera, une fois de plus, examinée à l'assemblée générale de la puissante Fédération nationale des sociétés de protection de la nature, qui se réunit les 4 et 5 février à Brest.

Pays de la Loire

PRIORITÉ AUX ROUTES ET AUX TRAINS

(De notre correspondant.)

Nantes. — Après la réélecti[on] de M. Olivier Guichard, consei[ller] d'Etat, maire R.P.R. de La Ba[ule] (*le Monde* du 31 janvier), à [la] présidence, le conseil régional [des] Pays de la Loire a voté [son] budget, dont le montant s'élève [à] 243 millions de francs. Com[pte] tenu des frais de fonctionnem[ent] (6 millions) et du service de [la] dette (40 millions), il sera possi[ble] de dégager environ 200 milli[ons] d'investissements.

Le conseil régional dépens[era] 53 millions pour les infrastru[c]tures routières, dont 15 milli[ons] pour le pont de Saumur [et] 8,3 millions pour la route [des] estuaires, sur l'itinéraire Renn[es-]Nantes. 49,3 millions seront con[sa]crés à l'alimentation en eau [po]table ; 21,4 millions aux aides [à] l'industrialisation ; 17,8 million[s à] l'assainissement ; 15,5 millions [à] l'humanisation des établisseme[nts] de soins ; 6 millions à l'acti[on] culturelle.

Parmi tous les dossiers bud[gé]taires, celui du schéma des tra[ns]ports collectifs a longueme[nt] retenu l'attention. Dans le ca[dre] de ce schéma régional, une réa[li]sation avait déjà vu le jour : [la] desserte ferroviaire — à titre te[m]poraire — Nantes-Cholet, dont [le] déficit devait être comblé solid[ai]rement par la région, les cons[eils] généraux de Loire-Atlantique et [de] Maine-et-Loire, les villes de Cho[let] et de Nantes. Or, au conseil rég[io]nal les représentants nantai[s] ... redit non à toute participation [fi]nancière. L'affaire est donc da[ns] une impasse. Si les trains con[ti]nuent de rouler, on ne sait pas [qui] paiera. Ayant retenu au mois [de] juillet dernier le principe d'u[ne] réorganisation de la ligne Nant[es-]Saint-Nazaire, l'assemblée rég[io]nale a décidé d'acquérir tr[ois] autorails.

Le Monde

économie

LA LUTTE DES ENTREPRISES FRANÇAISES CONTRE LA CRISE

Hostile à des mesures protectionnistes

M. Rufenacht donne la priorité à la modernisation de la tannerie

Non aux mesures protectionnistes ; oui aux opérations de restructuration. Telle est en substance la réponse de M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, aux *inquiétudes* manifestées par les tanneurs français.

Au cours d'une récente conférence de presse, M. Olivier Sueur, président du Syndicat de la tannerie, avait dressé un triste bilan du secteur : avec leurs treize mille salariés, leurs 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires et leur place de cinquième producteur mondial, la tannerie et la mégisserie françaises n'en finissent pas de s'enfoncer dans la crise : chute de 20 % de la production en octobre puis en novembre ; mise au chômage partiel de 40 % des effectifs, dépôt du bilan des Tanneries de Sireuil (Angoulême), la quatrième affaire française...

« Devant la brusque aggravation de la situation survenue au cours des six derniers mois, de nombreuses usines risquent de s'arrêter à brève échéance », estimaient les responsables professionnels. Selon eux, *« l'avenir ne pourra être préservé sans que des mesures énergiques soient prises pour limiter les importations en provenance de certains pays »*. Car les responsables professionnels considéraient que tout le mal venait *« d'une très forte augmentation des importations de cuirs finis en provenance des pays d'Amérique du Sud »*. Il s'agit de l'Argentine, du Brésil et de l'Uruguay, dont les produits, qui transitent partiellement par l'Allemagne fédérale, arrivent à des prix inférieurs de 30 % à ceux pratiqués en Europe. Du coup, les importations de cuirs finis, qui représentaient 12 % de la consommation intérieure en 1969, atteignent 40 % en 1977.

Bref, les professionnels demandaient *« un répit »*, c'est-à-dire la mise en place, *« même à titre précaire »*, de limitations quantitatives des importations, particulièrement d'Amérique du Sud, au niveau, par exemple, des importations de 1975.

« Le recours à des mesures protectionnistes ne saurait être envisagé », vient de répondre M. Rufenacht, dans une lettre au président de la tannerie. Certes, le secrétaire d'Etat note que, *« s'il était prouvé que des exportations en provenance de tel ou tel pays bénéficiaient de concours illégitimes (...) nous prendrions aussitôt nos responsabilités (...) »*, mais pour lui *« la question de fond demeure à l'évidence la modernisation et l'adaptation de l'industrie française de la tannerie »*.

Dans ce but, M. Rufenacht rappelle qu'*« une nouvelle taxe parafiscale va être créée qui se substituera au deux taxes perçues au profit l'une du Centre technique du cuir, l'autre du Codifac »*, et dont le produit, 40 millions de francs, sera affecté à *« l'amélioration de la qualité des produits, la modernisation et l'adaptation des entreprises et le développement des exportations »*. Le secrétaire d'Etat conclut en précisant que *« les pouvoirs publics examineront favorablement et apporteront le cas échéant un soutien aux programmes de restructuration qui leur seront présentés, dès lors qu'ils permettront de remédier efficacement aux défauts* [du secteur] *et notamment de mieux valoriser la ressource nationale de cuir brut (...) »*.

DANS L'INDUSTRIE TEXTILE

JACQUARD EN DIFFICULTÉ

Spécialisée dans les articles de confection, de sport, dans la lingerie et la chemiserie, l'entreprise Jacquard, dont le siège est à Chalon-sur-Saône, et qui occupe un personnel de l'ordre de 1 800 personnes, réparti dans ses usines de Chalon (640), Le Creusot (500), Montchanin (450), Autun (100) et Louhans (70), connaît de graves difficultés.

Cette entreprise, créée il y a une vingtaine d'années, s'était taillée une belle réputation dans la profession grâce à l'efficacité de sa politique commerciale et à la diversification de sa production, qui lui permettaient d'offrir aux grandes centrales d'achats les articles à des prix compétitifs. L'échec de la reprise en location-gérance d'une entreprise en difficulté et la poussée des importations de certains produits textiles à des prix très bas ont entraîné une crise, aggravée par une mauvaise campagne été-hiver 1977.

Le président de la société, M. Paul Jacquard a donné sa démission le 2 février et le tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône a nommé deux administrateurs provisoires. Les organisations syndicales qui ont créé un comité de coordination sont d'autant plus surprises de la situation que les carnets de commandes permettent de donner du travail aux quelque 1 800 salariés pendant quatre mois encore dans les cinq usines de la société, et que la société participera normalement au Salon de l'habillement, du 4 au 6 février, à Paris.

De son côté, le préfet de Saône-et-Loire aurait obtenu du ministère de l'industrie l'assurance que des facilités de crédit seront données à l'entreprise pour permettre son redressement.

Reste, pour continuer, à trouver un partenaire. Le nom de l'homme-providence du secteur, M. Maurice Bidermann, est le plus souvent avancé car il cherche une usine de chemises pour produire sous les marques Yves Saint-Laurent et éventuellement Peroche. Mais une autre société, Aunay-Fortier à Rouen, est aussi à prendre.

● *Le groupe Bouygues* vient d'acquérir 54 % du capital de l'entreprise de travaux publics Pertuy, en Meurthe-et-Moselle, qui emploie sept cents personnes et réalise un chiffre d'affaires de 110 millions de francs. Cette prise de contrôle fait suite au décès accidentel du fondateur de la société. Bouygues a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires consolidé de 2,6 milliards de francs.

● *Creusot-Loire Entreprises a signé un contrat de 100 millions de francs* avec la société Unicafé, de Côte-d'Ivoire, pour la réalisation de cinq usines de décorticage de café d'une capacité globale de production de 100 000 tonnes par an. — *(A.F.P.)*

Renault-Véhicules industriels investira 2,50 milliards de francs dans la région Rhône-Alpes

De notre correspondant régional

Lyon. — M. François Zannotti, P.-D.G. de Renault-Véhicules industriels (R.V.I.), société qui se substituera officiellement en 1978 à la Saviem et à Berliet, a donné, au cours d'une conférence de presse, jeudi 2 février, un certain nombre de précisions sur la restructuration de l'industrie française du poids lourd et l'avenir de la nouvelle société. En choisissant d'organiser cette réunion d'information à Lyon, dans les locaux où était installé jusqu'à présent le siège social de Berliet et où s'installera celui de R.V.I., le P.-D.G. de la nouvelle société, qui était entouré de toute son équipe, entendait opposer, au moins dans la forme, un démenti à ceux qui pensent — et n'ont pas manqué de le faire savoir au cours des derniers mois — que Lyon aurait à souffrir de cette fusion. *« Le choix n'est pas Lyon ou Paris ; il faut Lyon et Paris, pour garantir le succès de R.V.I. dans l'avenir »*, a-t-il remarqué. Evoquant au fond la question de l'implantation des services financiers, M. Zannotti a indiqué qu'une part importante de la direction financière continuerait à être assurée depuis Lyon-Vénissieux, et que les opérations traitées représenteraient la moitié environ du chiffre d'affaires de R.V.I. (près de 8 milliards).

M. Rodolphe Messeguer, directeur financier de la société, a ajouté qu'ainsi, non seulement *« le flux financier de la région lyonnaise ne disparaîtrait pas »*, mais qu'il s'en trouvera *« légèrement renforcé »*. Cependant, il n'a pas précisé si cette situation, qui contraint R.V.I. à assurer le fonctionnement de deux directions financières, l'une à Suresnes, l'autre à Vénissieux, serait *maintenue à tout prix dans l'avenir*. Il est évident, pour les dirigeants *de Renault, que Lyon — quoi qu'en* disent les voix les plus officielles — n'est pas de taille à fournir les moyens que réclame régulièrement un *« emprunteur institutionnel »* comme la Régie. *« Les centres de décision — Trésor, Banque de France, grandes banques nationalisées — sont toujours à Paris, et, en ce qui concerne Berliet, il y a longtemps que les décisions étaient prises dans la capitale et non à Lyon »*, a déclaré M. Messeguer.

Un souci d'équilibre

En se plaçant toujours dans un *souci d'équilibre entre la région* lyonnaise et les autres zones d'implantation *de R.V.I., M. Zannotti* a indiqué que, dans les perspectives d'une valorisation des *actifs* de Berliet, 2,5 milliards sur les 4 milliards destinés à *« développer le produit et l'outil »*, seront injectés dans les activités de haute technologie : fonderie, moteurs, boîtes de vitesses, qui sont localisées dans la région Rhône-Alpes. Enfin, un troisième milliard sera investi dans les réseaux commerciaux — 600 millions pour l'étranger, 400 millions pour la France. Ces investissements devraient permettre à R.V.I. de surmonter ses handicaps : le *« manque de compétitivité au plan industriel »* et *« une fragilité relative et une instabilité »* de ses exportations. Pour les dirigeants de R.V.I., l'effort le plus important devrait être fait aux deux extrémités de la gamme : en gamme haute à cause de l'accroissement attendu du trafic à longue distance ; en petite gamme, en raison de l'augmentation rapide des livraisons provoquées par la concentration urbaine.

M. Zannotti a confirmé que la fusion conduira progressivement à *« monter des moteurs fabriqués par le groupe sur l'ensemble des véhicules industriels »*. Toutefois, a-t-il précisé, *« il faudra trouver un raccordement progressif »*, proposer, par exemple, le moteur allemand en option pendant quelques temps encore, sous peine *« d'ouvrir trop largement les portes de cette flotte à notre ancien partenaire* (la société allemande Man) *devenu aujourd'hui notre fournisseur »*. Ce plan de relance de l'industrie du poids lourd pourra être modifié, naturellement, en fonction de la conjoncture. Jusqu'à présent, celle-ci a été très défavorable. *« Année difficile »*, lit-on dans la note de synthèse sur les activités de Berliet-Saviem en 1977. La baisse de la production a été de 13,8 % (55 534 véhicules au lieu de 64 477 en 1976) et celle du chiffre d'affaires de 3,4 % (7 620 millions de francs au lieu de 7 887 millions en 1976), tandis que les stocks augmentaient : 12 500 véhicules actuellement.

M. Zannotti croit néanmoins entrevoir les signes d'une reprise : *« La vente des pièces de rechange a atteint un niveau élevé, ce qui traduit l'usure des véhicules en service. »* Cependant, l'attentisme dont témoignent les investisseurs est, pour quelques semaines encore, *« lié aux prochaines élections, que que soit le résultat de celles-ci »*.

BERNARD ELIE.

CIBIÉ : un troisième contrat au Japon.

Un troisième contrat japonais est en vue pour *la société Cibié*, premier fabricant français de projecteurs pour véhicules.

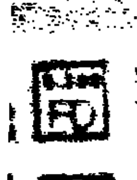
De passage à Tokyo, M. Pierre Cibié, président de la firme, a engagé des pourparlers avec les dirigeants de Ichikoh (groupe Datsun), l'un des deux plus grands fabricants nippons d'équipements électriques pour véhicules, en vue de lui céder la licence Cibié sur les correcteurs hydrauliques de projecteurs. Un accord serait imminent.

Précédemment, un premier contrat avait été conclu en novembre dernier entre Cibié et Tokyo Kogyo, constructeur des automobiles Mazda, pour la livraison de deux cent cinquante mille phares de voitures destinés aux véhicules exportés en Europe (*le Monde* du 3 novembre 1977). Ce contrat vient d'être définitivement signé. Un second contrat du même type avec Toyota (*le Monde* daté 4-5 décembre 1977) avait été ensuite conclu, qui, lui, sera signé dans quelques jours.

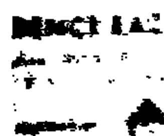
Dans une conférence de presse, M. Cibié a indiqué que d'ici à 1980 il espérait que sa firme réaliserait au Japon un chiffre d'affaires de 10 millions de dollars (48 millions de francs) soit 10 % de ses exportations.

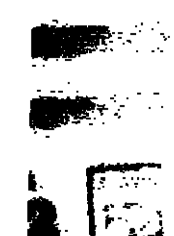
M. GISCARD D'ESTAING SE FÉLICITE DES RÉSULTATS DE C.I.I.-HONEYWELL

Le président de la République a reçu, le 1er février, M. Jean-Pierre Brûlé, P.-D.G. de C.I.I.-Honeywell-Bull. Dans un communiqué, la présidence de la République précise que *« M. Giscard d'Estaing s'est félicité de ce que ces résultats soient conformes à la volonté qu'il avait exprimée, lors de la restructuration, en 1976, des activités françaises dans le domaine de l'informatique, de doter la France d'un ensemble industriel de fabrication d'ordinateurs compétitif sur le plan international »*. Il y a quelques jours, C.I.I.-Honeywell-Bull avait célébré, au ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, la commande du millième ordinateur « 64 » (une machine de moyenne puissance). Trois cents de ces ordinateurs ont été vendus aux Etats-Unis.









ÉNERGIE

L'INCERTAIN AVENIR

(Suite de la première page.)

Selon l'étude présentée par l'université de Cambridge à la *Conférence mondiale de l'énergie* à Istanbul au mois de septembre, *« la consommation mondiale de pétrole va augmenter jusqu'à la période comprise entre 1985 et 1995, et se trouvera alors limitée en fonction des ressources potentielles »*. C'est aussi un plafonnement des capacités de production de pétrole entre 4 milliards et 5 milliards de tonnes par an dans les années 90 qu'imagine M. Desprairies, *président de l'Institut* français du pétrole. Enfin, selon les « perspectives énergétiques mondiales » de l'O.C.D.E., la demande de pétrole originaire de l'OPEP s'inscrira, en 1985, dans une fourchette de 42 à 54 millions de barils par jour, alors que la capacité totale de production des pays exportateurs ne dépassera pas 44 millions de barils : or nul ne peut assurer que ceux-ci *utiliseront à plein leur capacité* d'extraction.

Dépendance

A la pénurie possible s'ajoute, en effet, l'immense dépendance des pays riches non communistes : en 1976, sur les 1 900 millions de tonnes de pétrole consommées dans la zone O.C.D.E., 1 380 millions de tonnes étaient importées (72 %).

Ainsi, malgré le ralentissement de la croissance décelé par toutes les études (avant la guerre du Kippour, qui aurait osé envisager une croissance inférieure à 4,5 % ?) et des économies d'énergie massives, le monde risque, d'un avis unanime, d'être confronté à une crise de ses approvisionnements pétroliers avant 1995, et, dès les années 80, à des tensions inévitables sur les prix.

Il est vrai que rarement les prévisions passées ont été confirmées. Mais déjà le rythme des découvertes de nouveaux gisements est inférieur, depuis le début des années 70, à celui de la production. Et s'il existe d'autres sources d'énergie, compte tenu des délais de substitution (de l'ordre de dix ans), ne vaut-il pas mieux être prudent et convenir avec M. Giraud, délégué du commissariat à l'énergie atomique : « *Prédire l'avenir est difficile, votre illusoire. Méfions-nous donc de toutes les prévisions trop affirmatives (...). Mais elles sont utiles pour identifier les périls possibles. L'incertitude, ici, est trop grande et les effets trop graves pour qu'on ne préfère pas à une illusoire optimisation une stratégie de minimisation des risques.* »

L'O.C.D.E. ne dit pas autre chose lorsqu'elle recommande à ses membres, *« s'ils veulent réduire les risques au minimum, de prendre des mesures efficaces pour accroître l'offre intérieure (notamment à partir de sources conventionnelles : pétrole, gaz naturel, charbon et fission nucléaire), d'économiser davantage l'énergie en rationalisant plus efficacement les emplois et de constituer des stocks plus importants pour amortir les effets des réductions délibérées des approvisionnements. Si, pour faire accepter le coût de ces mesures aux consommateurs et aux contribuables, ils attendent que les dangers deviennent plus évidents, alors le temps risque de leur manquer pour procéder aux adaptations nécessaires et ils pourraient se voir confronter à de graves bouleversements économiques, à un ralentissement de la croissance et à une aggravation du chômage »*.

Le poids américain

Le 20 avril 1977, le président Carter fit siennes ces recommandations. N'était-il pas logique que ce pays, qui a consommé en 1976 40 % de l'énergie du monde non communiste — et qui dispose d'immenses richesses de charbon, d'uranium et d'une production pétrolière et gazière que peuvent envier Européens et Japonais, — montrât l'exemple ? Réclamant à ses concitoyens « *l'équivalent moral d'une guerre* » pour éviter « *une catastrophe nationale* », le nouveau président américain entendait agir sur les prix intérieurs, substituer le charbon au gaz et au pétrole, enfin développer les économies d'énergie.

Pour porter progressivement le *prix d'achat du « brut » aux* Etats-Unis au niveau international, il était prévu une taxe dite *« à la tête de puits »*. L'augmentation de la production de charbon de plus de 400 millions de tonnes d'ici à 1985 devait être encouragée par une taxe dissuasive sur l'utilisation du gaz et du pétrole, tant dans l'industrie que dans les centrales électriques. Enfin, des économies d'énergie devaient être réalisées grâce à l'isolation des immeubles, à la construction de voitures économes en carburant et à des investissements dans l'industrie favorisés par des crédits fiscaux.

Mais ce plan, s'il a été accepté dans ses grandes lignes par la Chambre des représentants, a été mis en pièces par le Sénat, au grand dam de M. Carter, qui a *accusé de son échec les compagnies* pétrolières. La commission qui est chargée de rédiger un compromis entre les deux Chambres bute toujours sur la taxation du pétrole à la production et sur les prix du gaz naturel. Aucune mesure n'a donc encore été prise et les effets du programme présidentiel en seront amoindris. Or tout échec de la politique américaine rendrait illusoires les tentatives des autres pays industrialisés. L'Agence internationale de l'énergie, lorsqu'elle s'est réunie à Paris en octobre dernier, n'a-t-elle pas signifié que, sur les 10 millions de barils quotidiens qu'il faudra éviter d'importer de la zone OPEP en 1985, 6 millions seront à la charge des Etats-Unis ?

En Europe, les réactions ont également été limitées. Inégalement riches en charbon, en gaz et, depuis la découverte en mer du Nord, en pétrole, les pays de la Communauté se sont lancés individuellement dans des politiques énergétiques où se retrouvent les objectifs définis par la Commission : développement des ressources internes et économies d'énergie. Mais en dehors d'un plan de répartition du pétrole en cas d'embargo ou de crise, aucune mesure collective concrète n'a été adoptée. L'accès prioritaire des pays de la C.E.E. aux ressources communautaires, la protection d'investissements pétroliers, de plus en plus élevés et de plus en plus risqués, ou même l'aide à l'industrie pétrolière de la Communauté (notamment par la réduction des surcapacités de raffinage) n'ont pu rencontrer une adhésion unanime. Il n'y a pas de politique européenne de l'énergie.

Autre sujet d'inquiétude : la lenteur à développer dès maintenant des sources de substitution en raison de la surproduction de pétrole résultant actuellement de la crise économique mondiale. Nul ne croit désormais possible que le plan Carter atteindra ses objectifs charbonniers ; en Europe, il n'est pas facile de maintenir une production de charbon qui supporte des coûts de 80 à 90 dollars par TEP (Tonne équivalent pétrole) alors que les coûts des mines à ciel ouvert d'Afrique du Sud et d'Australie ne dépassent pas 8 dollars.

De même l'énergie nucléaire qui était apparue en 1974 à beaucoup de gouvernements comme le seul substitut rapide au pétrole est partout en recul, en raison de la *lourdeur des investissements*, de difficultés technologiques et de l'opposition des populations. La C.E.E. qui, en 1974, fixait un objectif de capacité nucléaire de 200 gigawatts (millions de kW) pour 1985 estime désormais qu'elle ne dépassera pas la moitié de ce chiffre. Et aux Etats-Unis l'accroissement d'énergie électrique d'origine nucléaire n'a été que de 11 % en 1976, contre un taux moyen de 38 % les cinq années précédentes. Pourtant, l'Institut de recherches Morgan Stanley voit encore dans le nucléaire la seule source qui, dans les quinze années à venir, soit appelée à croître plus vite que la demande *énergétique (bien que, selon une* étude présentée à Istanbul, la capacité de production d'uranium, d'après les sources connues en 1977, risque de devenir inférieure à celle des besoins mondiaux au cours des années 90 s'il n'est pas fait appel aux surrégénérateurs).

Enfin, pour éviter que la crise des approvisionnements pétroliers n'intervienne trop rapidement, les pays *consommateurs* doivent s'assurer que les exportateurs développeront leurs capacités de production. Comment l'obtenir de pays peu peuplés comme l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis ou le Koweït, qui regorgent déjà de surplus de pétrodollars, sinon par la concertation ? Or, en ce domaine aussi, 1977 aura été marqué d'un échec. La seule concession des pays industrialisés lors de la *conférence Nord-Sud, en avril*, à Paris — la discussion d'un fonds commun *de stabilisation des matières premières*, — n'a pas été suivie d'effets à Genève, en novembre, dans le cadre de la conférence des Nations unies pour la *coopération économique et le développement* (CNUCED) ; les négociations sont interrompues.

Quatre ans après la guerre du Kippour, les pays riches ont bien du mal à réagir et à mettre en place des politiques appropriées et une concertation avec les pays pauvres. En 1977, les Etats-Unis ont battu leur record d'importations pétrolières ; ailleurs, on continue de consommer de l'énergie comme si rien ne s'était passé. Tout laisse croire pourtant que, dès les années 80, s'instaureront sur le marché des tensions permanentes.

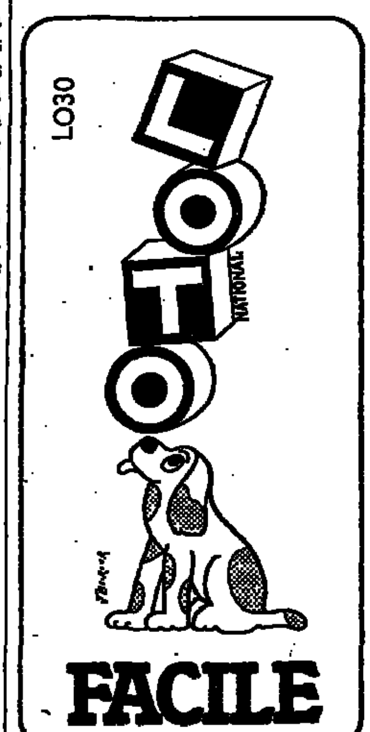
BRUNO DETHOMAS.

Prochain article :

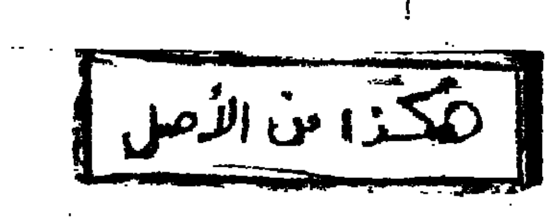
FEU LE PROGRAMME MESSMER

QUAND LA DEMANDE DE PÉTROLE DÉPASSERA-T-ELLE LA PRODUCTION ?

La courbe P1 représente la capacité maximum de production techniquement possible selon l'étude de la Shell. P2 figure une possibilité moins astreignante de production (étude C.I.A.). Quelles que soient les hypothèses, les courbes se coupent entre 1985 et 2000 et la production ne satisfait plus la demande potentielle. L'étude Waes, pourtant plus optimiste, arrive au même résultat entre 1990 et 2000 (source C.E.A.).







EMPLOI

LA C.G.C. DEMANDE ...TERDIRE LES LICENCIEMENTS ...DELA DE CINQUANTE ANS

Il faut interdire purement et ...plement le licenciement entre ...uante et soixante ans (sauf cas de faute grave) dès lors ... la somme — âge plus nombre ...nées d'ancienneté dans l'en...prise — dépasse soixante-... », a déclaré M. Menin, au ... de la C.G.C., au cours d'une ...férence de presse, jeudi 2 fé...r. La C.G.C., qui présentait sa ...quette sur l'emploi — le der...r des six documents publiés ... la Confédération sur ses ...ntations, — a également ré...mé l'ouverture rapide de négo...ions avec le C.N.P.F afin ...ccorder des allocations de ...mage aux quelque soixante-... mille personnes qui sont sans ...ploi depuis plus de deux ans. ...I. Menin, qui a insisté sur la ...essité de la croissance et ré...mé à nouveau la tenue d'un ...ommet » sur l'emploi, a rap...é que la C.G.C. « *n'a jamais ...mé, et ne donnera jamais, de ...signe de vote* ».

CONJONCTURE

Dans les restaurants

LES MENUS CONSEILLÉS ...ONT AUGMENTER DE 7 %

...es restaurateurs sont autorisés par un arrêté publié au *Bulle... officiel du service des prix* du ... février — à relever de 7 % ...r l'ensemble de 1978 les tarifs ...s menus conseillés. Le même ...méro du *B.O.S.P.* publie un ...tre arrêté autorisant les petits ...tels de tourisme à augmenter ...r prix de 6 % en 1978. Un ...isième texte donne aux sociétés ...pprovisionnant les restaurants ...entreprises la liberté de relever ...ur prix de 7 % durant l'ensemble ...e l'année.

D'autre part, les prix de plu...eurs articles textiles (chemises ...our hommes, chemisiers pour ...emmes, tee-shirts et filés de ...oton), qui avaient été bloqués à ...a production et au stade du gros ...en juin 1976 (en contrepartie du contingentement des importations en provenance notamment d'Asie ...u Sud-Est), ont été libérés par ...n arrêté publié au *B.O.S.P.* du ... février.

CONFLITS

APRÈS L'INTERVENTION DE LA POLICE A CRÉTEIL

Grève dans de nombreux centres des P.T.T. de la région parisienne

A la demande de l'administration des P.T.T., les forces de police ont procédé ce vendredi matin 3 février à l'évacuation du centre de tri automatique de Créteil (Val-de-Marne), qui était occupé par des employés depuis le 27 janvier. Cette opération, qui a eu lieu peu après 7 heures, s'est déroulée sans incident.

Mais les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de région parisienne ont aussitôt appelé l'ensemble des travailleurs des postes, des communications et des services financiers à cesser immédiatement le travail, et ce vendredi en fin de matinée les syndicats indiquent que le mouvement de grève était observé dans les centres de tri suivants : Austerlitz, le Landy, Est, Montparnasse, Clignancourt, Saint-Lazare, P.L.M., Orly (colis postaux avions), Poissy, Issy-les-Moulineaux, Pontoise, Trappes, le Nord et Brune. Ces deux derniers centres sont occupés par une partie du personnel.

La grève touche également, selon la C.G.T. et la C.F.D.T., le centre de chèques de Montparnasse, les bureaux de poste de Paris V, Paris VIII, Paris XIII et Paris XIV, La Varenne-Saint-Hilaire et Rungis, ainsi que, dans les télécommunications, le personnel technique de Bobillot et Paris Inter-Archives. Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. n'était pas encore en mesure, non plus que les syndicats, d'apprécier, vendredi midi, l'ampleur de ce mouvement.

La réintégration d'un agent

L'occupation du centre de tri de Créteil avait été décidée par les sections C.G.T. et C.F.D.T., pour obtenir la réintégration d'un jeune agent vacataire licencié il y a trois mois « *en raison de ses activités syndicales* », selon la C.G.T. et la C.F.D.T., « *pour faute strictement disciplinaire* », selon l'administration des P.T.T.

Bien que licencié, cet employé continuait de se présenter chaque jour à son travail et d'assurer son service, malgré les injonctions de l'administration, validées par une décision de justice. Avant de décider l'occupation du centre de tri, une partie du personnel avait observé, depuis le mois de décembre, trois arrêts de travail et occupé, vendredi 27 janvier, la direction départementale des P.T.T., avant une première intervention de la police.

Après l'opération de ce vendredi, le secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications a publié un communiqué déclarant notamment :

« *La décision d'évacuation du centre a été prise pour les raisons suivantes : plus de cinq cent mille objets de correspondance, dont certains présentaient un caractère urgent (envois médicaux, paie de fin de mois, courrier économique de toute nature), étaient bloqués. Malgré la demande faite sur place par l'administration, le mardi 31 janvier, les occupants se sont refusés à rendre le courrier urgent. L'administration a donc pris la décision de récupérer l'ensemble des correspondances en souffrance. (...) Le caractère illégal de l'occupation s'était par ailleurs aggravé par l'attitude du personnel occupant, qui, en violation de la règle fondamentale de la protection du courrier, a introduit dans le centre des personnes qui lui étaient étrangères, comme l'ont attesté les contrôles d'identité effectués après l'évacuation.* »

A propos du mouvement de grève déclenché ce vendredi matin, on s'étonne au secrétariat d'Etat du « *faible mobile de cette affaire par rapport aux réactions qu'elle suscite* ».

Enfin, les élus communistes du Val-de-Marne ont demandé une « *entrevue d'urgence* » à M. Raymond Barre.

PERTURBATIONS A LA CAISSE PARISIENNE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La grève des techniciens à la caisse des allocations familiales de la région parisienne a provoqué, le jeudi 2 février, la fermeture du service des guichets, rue Viala. Les techniciens (environ quatre cents) qui sont chargés de traiter et d'examiner les dossiers des allocataires se sont mis en grève mercredi 1er février pour obtenir une amélioration de leur classification ; ce mouvement revendicatif, suivi à 44 % mercredi, s'est durci puisque jeudi on comptait 66 % de grévistes selon la direction, 75 % selon les syndicats. Le conflit s'est étendu aux caisses de Marseille, Lyon et Brive.

A la caisse d'allocations familiales, on indique qu'aucun retard n'est prévisible dans le paiement des prestations mais que des perturbations sont à craindre pour le versement des rappels et l'examen des dossiers qui prêtent à discussion ou font l'objet de réclamations.

● *Extension de la grève des remorqueurs.* — La grève des remorqueurs déclenchée il y a une semaine au Havre s'est étendue, jeudi 2 février, pour des périodes de vingt-quatre heures reconductibles, aux autres ports français. Cette aggravation du conflit est la conséquence de la présence au Havre de quatre remorqueurs de la marine nationale.

● *Renouvellement de l'accord sur l'indemnisation du chômage conjoncturel* dans la sidérurgie du Nord et de l'Est (120 000 sidérurgistes) par la C.F.T.C. et F.O. signé le 4 juillet 1977 pour une durée de six mois, l'accord qui vient d'être renouvelé prévoit l'indemnisation de toutes les heures chômées au taux de 60 %.

TRANSPORTS

Le réseau d'autoroutes est trois fois plus dense en Europe qu'aux États-Unis

« *Evalué en tonnes-kilomètres, le trafic routier de marchandises, qui représentait en 1950 moins du quart du trafic ferroviaire, en représente aujourd'hui environ la moitié* », indiquent les auteurs d'une étude que vient de publier l'Union internationale des transports routiers (I.R.U.).

Selon l'I.R.U., le trafic routier a dépassé le trafic ferroviaire en Amérique du Sud et en Océanie ; il est sur le point de le dépasser en Europe, à l'exclusion de l'Union soviétique, où le rail reste prédominant. Les chemins de fer l'emportent encore largement en Amérique du Nord, en Afrique et en Asie, mais l'écart se réduit progressivement.

Pour ce qui concerne le trafic des voyageurs, le rapport note que les autobus et les autocars arrivent dans le monde en seconde position avec environ 15 % du total des passagers-kilomètres, loin derrière l'automobile, qui en représente les deux tiers. « *En valeur relative,* constate l'I.R.U., *depuis une dizaine d'années c'est le trafic aérien qui augmente le plus vite.* »

Le transport routier emploie, aujourd'hui, plus de soixante-cinq millions de personnes dans le monde. La Chine exceptée, le parc mondial des véhicules commerciaux, constitué pour plus des trois quarts par des véhicules de faible tonnage, est passé de vingt-sept à soixante-trois millions d'unités entre 1960 et 1974.

A propos du développement des infrastructures routières, l'I.R.U. remarque qu'aux Etats-Unis le programme en cours de réalisation vise à construire dans ce pays un réseau d'autoroutes dont la longueur atteindra, vers 1985, plus de 66 000 km, ce qui représente 6,6 km pour 1 000 km2 de superficie.

A titre de comparaison, la densité d'autoroutes de l'Europe des Neuf est de 17,3. Ce sont les Pays-Bas qui ont la densité la plus forte (33,2), suivis par la Belgique, l'Allemagne fédérale et l'Italie, et, très loin derrière, par la France (4,4).

L'ASSURANCE DE « CONCORDE » : 1 MILLIARD DE FRANCS

Concorde, l'avion le plus cher du monde à l'achat (300 millions de francs), est assuré pour environ 1 milliard de francs. Selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), cette somme couvre l'ensemble des risques encourus.

Les compagnies aériennes assurent leur responsabilité civile à l'égard de leur clientèle : le « prix » minimum d'un passager victime d'un accident est fixé par accord international à 375 000 francs pour les vols comportant au moins une escale aux Etats-Unis et à 300 000 pour les vols effectués dans d'autres pays.

Les transporteurs aériens s'assurent également pour les dégâts éventuels causés par l'avion, en vol et au sol, à des biens ou à des personnes autres que les passagers. Pour Concorde, cette garantie est de 400 millions. En revanche, les effets du « bang » supersonique ne sont pas pris en charge par l'assureur.

Quant aux dommages éventuellement subis par Concorde, ils sont couverts par une « *assurance-corps* » qui peut atteindre 800 millions de francs. Enfin, indique le C.D.I.A., quel que soit le genre de l'avion, une assurance prévoit, en cas de vol ou de pertes de bagages, une indemnisation de 92,20 francs par kilo de bagages enregistré et de 1 844 fragncs par bagage à main.

SYNDICATS

AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

...udience de la C.G.T. diminue depuis 10 ans

La C.G.T. est-elle en perte de vitesse ? La première confédé...ion ouvrière, qui régulièrement publie un bilan des élections ...fessionnelles, vient d'admettre que, pour la période du 15 sep...bre au 31 décembre 1977, elle a recueilli un nombre de voix ...érieur à celui qu'elle avait obtenu, à la même époque, en ...6 : dans deux cent trente-huit entreprises recensées, la C.G.T. ...lare avoir obtenu 58,80 % des suffrages exprimés au lieu de ...9 % en 1976. « Des reculs ont été observés dans certaines ...reprises, indique la C.G.T., ce qui ne manque pas de retenir ...tention des organisations concernées. » « Mais des progrès ...t enregistrées dans de nombreux cas », ajoute la centrale, ... fait état d'un progrès de 2,84 % pour l'année 1976 par ...port à 1975.

...'annonce par la C.G.T. d'une ...dance à la baisse de son in...nce intervient au moment ...ne où des résultats d'élections, ...ut 1978, démontrent que ce ...dicat enregistre, ici et là, des ...es de voix beaucoup plus im...antes : — 4 % à — 10 %, ...n les cas, chez Renault, au ...dit du Nord, à la R.A.T.P. ...s doute la personnalité des ...didats et des raisons spéci...es à chaque entreprise peu... expliquer des variations, ...s ces explications, aussi fon...s soient-elles, ne suffisent plus ...que les reculs sont observés ...s des firmes très différentes. ...e phénomène n'est d'ailleurs ... nouveau : depuis plusieurs ...ées déjà, on observe une cer...e perte d'audience de la C.G.T. ...tes les statistiques sont cer... discutables et discutées. Il ... cependant noter que toutes, ...les que soient leur origine et ...s insuffisances, révèlent qu'en ...ans la C.G.T. a reculé.

...es résultats que publie F.O. ...quent que le pourcentage de ... obtenues par la C.G.T. est ...é de 48,3 % en 67-68 à 42 % ... 1976-1977. Ceux que fournit ...édération C.F.D.T. de la mé...urgie aboutissent à un constat ...ore plus sévère : 45,69 % pour ...C.G.T., au lieu de 56,3 % dix ... plus tôt. Enfin, les statistiques ... ministère du travail sur les ...ltats des élections aux comi... d'entreprise permettent aussi ...constater la perte d'audience ...a C.G.T. : 44,1 % en 1972, au ... de 50,8 % en 1966, et le der... résultat connu, celui de 1974, ... est fondé sur de nouvelles ...hodes d'enquête, révèle que la ...T. n'a recueilli que 42 % des ...1 000 suffrages exprimés et ...nsés.

...évolution des effectifs syndi...s à la C.G.T. montre enfin ... l'organisation de la rue La ...ette, tout en restant de loin ...remière centrale, est en perte ...vitesse : depuis 1968, le nom... de cartes confédérales officiellement déclarées oscille autour de 2 300 000 ; les effectifs, évalués en 1968 à 2 301 543 (dont 243 641 retraités), sont passés à 2 333 056 en 1970 pour retomber à 2 318 120 en 1972 et remonter à quelque 2 400 000 selon les plus récentes estimations de la C.G.T.

L'opération « 3 millions d'adhérents » lancée par la confédération cégétiste au début 1976 a été un échec : en novembre 1976, la C.G.T. a annoncé 350 000 adhésions nouvelles ; mais, pour seulement maintenir ses effectifs, la centrale doit obtenir 10 à 15 % d'adhésions nouvelles (soit environ 340 000) en raison de l'importance des départs naturels (retraites, changements d'entreprise, chômage) ou des démissions, la C.G.T. donc n'aurait accru réellement ses effectifs que de 10 000 unités en 1976.

Sans qu'il soit possible d'évaluer exactement la régression ou la progression d'une organisation syndicale puisqu'il n'existe aucune statistique incontestable, la confrontation de toutes les données citées ci-dessus permet au moins de constater la dégradation relative de la C.G.T. : en dix ans, de 1966 à 1976, la C.G.T. a accru ses effectifs d'environ 20 %, alors que le nombre des salariés a augmenté dans le même temps d'environ 30 %. — J.-P. D.

● *Le Comité national de l'organisation française (C.N.O.F.)*, dont M. Paul Appell, président d'Entreprise et progrès, vient d'accepter la présidence, organise en collaboration avec le CESA (Centre d'enseignement supérieur des affaires de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris) le 7 février au Centre international de conférence à Paris un colloque sur le thème : « Protectionnisme ou compétitivité - Dilemme d'une politique industrielle ». Participeront à cette journée des industriels, des hauts fonctionnaires et des économistes.

ÉTRANGER

La politique économique du président Carter est vivement contestée aux États-Unis

M. Burns dénonce l'insuffisante volonté de combattre l'inflation

Sur les marchés des changes le dollar a fléchi vendredi matin vis-à-vis des devises fortes, son cours revenant à Francfort de 2,11 à 2,1030 D.M. et de 1,9760 à 1,9680 F suisses à Zurich. En revanche, la devise américaine a fortement monté à Paris et a également progressé à Londres.

Cependant, le programme économique du président Carter se heurte à de nombreuses critiques tant au sein du Congrès que parmi les responsables des affaires. Certains reprochent l'insuffisance des dégrèvements fiscaux, d'autres soulignent l'insuffisance de la relance. M. Burns déplore, quant à lui, l'insuffisante volonté de lutte contre l'inflation.

De notre correspondant

Washington. — M. Carter en a fini avec la présentation de ses divers « *messages* » *économiques du début* d'année : message sur l'état de l'Union, rapport économique, projet de réduction fiscale, budget, rapport des conseillers économiques du président. Il lui reste maintenant à « faire passer » les divers éléments de cette politique auprès du Congrès et à les transformer en projets de loi. La tâche est difficile en raison de l'opposition de certains milieux, du morcellement du processus législatif et des intérêts contradictoires des parlementaires.

Une partie des responsables politiques et commerciaux contestent le programme délibérément expansionniste du président et regrettent que la lutte ne soit pas menée avec plus de fermeté contre l'inflation. Le porte-parole de cette école reste M. Arthur Burns, qui termine son mandat à la tête de la Banque fédérale de réserve. Tout en affichant les meilleures dispositions à l'égard de son successeur, M. Miller — M. Burns a renoncé à siéger au conseil d'administration de l'institution, comme la loi l'y autorisait, — le président sortant de la « Fed » *a formulé à nouveau ses réserves au cours d'une dernière apparition* devant le National Press Club de Washington. « *La volonté de combattre l'inflation n'est pas assez forte dans ce pays* », a-t-il dit, alors que ce mal est « *l'ennemi mortel du progrès économique et de nos libertés politiques* ».

Les réserves de M. Burns

Comme si ces accents « allemands » ne suffisaient pas, M. Burns a affirmé que les projets de réduction fiscale n'avaient pas été assez analysés. Il aurait fallu, à son avis, les accompagner d'une réduction des dépenses afin de limiter le déficit budgétaire et d'orienter davantage les sommes dégagées vers la stimulation de l'épargne et de l'investissement. Enfin, les « *mesures techniques prises jusqu'à présent pour le soutien du dollar ne peuvent pas en elles-mêmes assurer en permanence une monnaie forte* ». On peut penser que ces critiques resurgiront avec plus de force dans les mois qui viennent, surtout si M. Burns s'oriente vers l'activité journalistique, comme il l'a laissé entendre à son auditoire.

D'autres responsables, tout en approuvant les objectifs du président, doutent que les mesures annoncées soient suffisantes pour y parvenir. Mme Alice Rivlin, directrice du bureau du Congrès pour le budget — un organisme « non partisan » de consultation, — a indiqué récemment que les buts fixés par l'administration pour 1978 — croissance de 4,8 %, réduction de l'inflation à 6 % et du chômage à 5,9 % — se situent tous du côté optimiste des fourchettes établies par ses experts. Elle estime aussi que les perspectives sont plus incertaines encore pour les années à venir. Pour parvenir à un taux de chômage de 4 % en 1983 et à un budget équilibré dès 1981, comme l'envisageait tout récemment encore le gouvernement, il faudrait, selon elle, une « *croissance sans précédent* » de l'activité dans le secteur privé ; ce qui n'est nullement garanti, compte tenu de la mollesse reconnue des hommes d'affaires en matière d'investissements. On sait que les syndicats et les organisations noires trouvent pour leur part insuffisantes les mesures prises pour le soutien de l'emploi, encore que les crédits consacrés à cette fin dans le domaine public aient été sérieusement relevés dans le projet de budget.

L'administration Carter se sent plus proche de la seconde école que de la première. M. Schultze, principal conseiller économique du président, admet dans son rapport la possibilité d'un ralentissement de la croissance dans la seconde moitié de 1978. Les réductions d'impôts lui paraissent d'autant plus nécessaires ; mais il admet qu'elles pourraient n'être pas suffisantes. D'autres mesures analogues ne sont pas exclues dans une étape ultérieure, comme l'a encore dit au Congrès M. Blumenthal, secrétaire au Trésor. Pour le moment en tout cas, la réponse officielle aux critiques est que ces réductions ne peuvent aller ni au-delà ni en deçà des 25 milliards de dollars annoncés. Toute correction trop forte dans un sens ou dans l'autre détruirait un équilibre que l'on assure avoir savamment calculé.

Les réponses faites aux « *orthodoxes* » de la première école se situent, elles, sur le plan de la doctrine. M. Schultze ne cache pas, tout au long de son rapport, que l'équilibre de la balance des comptes et la valeur du dollar ne doivent pas être des « *fins en soi* » et que la réduction des déficits passe après la nécessité de maintenir la croissance et l'emploi. Il reprend l'argument connu selon lequel les interventions de soutien du dollar ne sont justifiées que lorsque les fluctuations deviennent « *désordonnées* » ; ces mêmes interventions ne doivent jamais viser à ramener la monnaie américaine à un cours déterminé. Bien entendu, il salue l'introduction des taux de change flottants en 1971 comme « *une réalisation majeure* » et s'en prend aux pays en excédent, qui ont pour devoir de relancer la croissance. M. Blumenthal aura l'occasion de répéter ce même argument au cours des entretiens qu'il doit avoir avec le ministre ouest-allemand de l'économie, en visite actuellement aux Etats-Unis.

Les critiques du Congrès

Enfin, le rapport des conseillers économiques ne cache pas une certaine impuissance de l'administration face à l'inflation. Plus encore que le rapport économique du président, le texte de M. Schultze met en lumière les difficultés de la politique de « *décélération volontaire* » des salaires et des prix prônée par la Maison Blanche. Il remarque que cette décélération devra être plus accentuée dans certaines blanches industrielles qui ont trop joué sur l'inflation dans le passé. L'année 1979 s'annonce particulièrement difficile à cet égard, de nombreuses conventions collectives devant être renégociées. Or près de 60 % de celles qui sont en vigueur aujourd'hui contiennent des clauses de garantie automatique — encore que non totale — contre l'inflation, contre 25 % seulement en 1970. De toute manière, constate encore M. Schultze, il sera difficile de combattre la mentalité d'« *inflation institutionnalisée* », autrement dit les réflexes conditionnés créés par la hausse des prix ces dernières années, et qui conduisent les hommes d'affaires comme les syndicats à tabler à l'avance, dans leurs plans, sur un taux d'inflation élevé.

Dans l'immédiat, cependant, c'est au niveau du détail que l'administration aura à livrer le plus rude combat. Le plan de réduction des impôts présenté par M. Carter soulève déjà des critiques aussi décidées que contradictoires au Congrès. Les uns, comme le représentant démocrate Ullman, président de la toute-puissante commission des « *voies et moyens* » de la Chambre, veulent ramener le paquet des réductions fiscales à 15 ou 20 milliards de dollars. D'autres envisagent des amendements plus ou moins démagogiques qui pourraient avoir l'effet inverse, c'est-à-dire comme l'a déploré M. Carter « *augmenter les réductions d'impôts et réduire les augmentations* », donc aggraver le déficit au-delà du supportable.

D'un côté, certains veulent reprendre le projet — ajourné par le président jusqu'à ce que les temps soient mûrs pour sa « grande » réforme fiscale — de restitution au contribuable des impôts déjà payés sur les dividendes, ou encore autoriser de nouvelles déductions pour les entreprises recrutant du personnel parmi les minorités en chômage, les parents qui envoient leurs enfants dans des écoles privées, etc. De l'autre, on s'élève, avec l'appui des restaurateurs, contre la fameuse disposition limitant à 50 % la déduction autorisée par les déjeuners d'affaires... Aussi bien M. O. Neill, président de la chambre et grand ami de l'administration, estime-t-il lui-même que seulement 60 % des projets fiscaux du président seront acceptés par ses collègues.

Devant cette agitation inquiétante, l'administration serre les rangs et répète à satiété que son programme constitue un « paquet » dont l'équilibre ne saurait être remis en cause. Cependant, après ce qui est arrivé au programme énergétique, on est en droit de se demander si ces exhortations ne sont pas des vœux pieux.

MICHEL TATU.

NIPPON STEEL VEUT RÉDUIRE LES SALAIRES DE SES CADRES

Nippon Steel, la première entreprise industrielle japonaise, envisage de réduire les appointements de ses directeurs et de ses cadres de direction, en raison de mauvais résultats financiers. L'hebdomadaire économique « Eurasie-Echanges », qui donne cette information, ajoute que Nippon Steel pourrait ainsi épargner quelque 22 ou 23 millions de francs par an.

Il est prévu que, lors de la prochaine réunion au conseil de surveillance, les traitements des cinquante et un directeurs et cadres de direction seront amputés de 16 %. Une baisse de 7 % des salaires des 3 300 employés du secteur « management moyen » doit être discutée dans les prochains mois. Compte tenu de la faiblesse de la demande intérieure et de la forte régression des exportations, on escompte au Japon une production annuelle d'acier de moins de 100 millions de tonnes en 1978 contre 120 millions de tonnes en 1973.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ U.S.	4,8875	4,8925	+ 90	+ 120	+ 205	+ 245	+ 750	+ 850
$ can. ...	4,4070	4,4170	+ 70	+ 110	+ 180	+ 230	+ 700	+ 750
Yen (100)	2,0220	2,0320	+ 90	+ 120	+ 200	+ 250	+ 670	+ 740
D. M.	2,3215	2,3275	+ 110	+ 160	+ 260	+ 300	+ 880	+ 960
Florin ...	2,1690	2,1750	+ 70	+ 100	+ 180	+ 220	+ 680	+ 730
F B.	14,9750	15	+ 200	+ 350	+ 550	+ 750	+2100	+2500
F. S.	2,4810	2,4865	+ 170	+ 220	+ 380	+ 420	+1170	+1270
L. (1 000).	5,6250	5,64	— 380	— 240	— 700	— 500	—1700	—1400
£	9,4925	9,5025	+ 180	+ 260	+ 460	+ 520	+1500	+1700

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	2 3/4	3 1/4	2 3/4	3 1/4	2 3/4	3 1/4	2 7/8	3 3/8
$ U.S. ...	6 3/4	7	6 7/8	7 1/4	7 1/4	7 5/8	7 1/2	7 7/8
Florin ...	5	5 1/2	4 5/8	5 1/8	4 5/8	5 1/8	4 3/8	4 7/8
F B.	6	7	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2	7 3/8	7 7/8
F. S.	0	1/2	1/8	1/2	1/2	7/8	1 1/4	1 5/8
L. (1 000).	13	19	16	18	16	18	16	18
£	6 1/4	6 3/4	6 3/8	6 7/8	6 3/8	6 7/8	7 1/8	7 5/8
Fr. franç..	9	9 1/2	15 1/8	15 5/8	15	15 1/2	14 1/4	14 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MONNAIES

Le franc continue à glisser

(Suite de la première page.)

Quant aux exportateurs, ils disposent eux, d'un mois à compter de la date d'exigibilité d'une créance en devises, pour en rapatrier et en céder le montant, la cession (depuis le 23 septembre 1976) devant obligatoirement avoir lieu dans les huit jours du rapatriement. Raccourcir encore ces différents délais poserait de difficiles problèmes techniques. On peut du reste douter de l'efficacité d'une pareille mesure.

Presque 70 % des opérations commerciales avec l'étranger sont libellées en francs. L'administration française est impuissante pour empêcher de se couvrir les non-résidents en possession de francs. Ce qu'elle peut faire et ce qu'elle fait déjà, c'est interdire aux banques françaises de prêter des francs à l'étranger afin de restreindre l'approvisionnement du marché de l'euro-franc. On limite ainsi l'ampleur de la spéculation en la coupant de la somme potentiellement la plus importante de munitions.

Au sortir de l'Elysée, où il avait été reçu jeudi soir par le président de la République, M. Raymond Barre avait déclaré à la presse : « *La baisse du franc qui est intervenue aujourd'hui sur le marché des changes ne s'explique pas par des facteurs techniques et objectifs. La situation de l'économie française est saine, notre balance commerciale est équilibrée, notre balance des paiements courants est également dans une situation satisfaisante. Mais nous sommes sur un marché des changes flottants, les facteurs psychologiques ont une grande importance. Nous voyons apparaître ici la conséquence des incertitudes politiques. Bien entendu le rôle du gouvernement est de faire en sorte que ces incertitudes politiques soient réduites au minimum, mais il faut être bien conscient de l'enjeu.* »

PAUL FABRA.

UN IMPORTANT GISEMENT D'URANIUM EST DÉCOUVERT EN AUSTRALIE

Une très importante découverte d'uranium vient d'être réalisée dans le nord de l'Australie par un consortium minier formé par les entreprises Peko Wallsend et Electrolytic Zinc. Le gisement se situe à 32 kilomètres à l'est de Darwin, dans la région d'Alligator Rivers. De source proche du gouvernement de Canberra, on estime que ce gisement pourrait atteindre 1 million de tonnes d'oxyde d'uranium, soit dix fois plus que celui, voisin, de Ranger, pourtant décrit précédemment comme le plus important du monde non communiste.

Le district uranifère d'Alligator Rivers, avec les gisements de Ranger, Jabiluka, Koongarra et Nabarleck, renferme près de 85 % des réserves bon marché de l'Australie. Selon l'Agence de l'O.C.D.E. pour l'énergie nucléaire et l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui ont publié conjointement, le 2 février, un rapport sur *Ressource, production et demande d'uranium* (et estiment les réserves suffisantes pour faire face à la consommation jusqu'en 1992-1996), l'Australie doit couvrir dans les quinze années qui viennent près de 20 % des besoins en uranium du monde non communiste.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

Situation trimestrielle au 31 déc. 1977	Epargne-Unie	Uni-Foncier
Capital social (en millions de francs) ..	445,26	111,49
Actif net (en millions de francs)	594,71	154,71
Nombre d'actions en circulation	2 226 278	557 461
Répartition de l'actif net (en %) :		
— Liquidités et placements à cour terme	4,32	5,74
— Créances hypothécaires	4,20	2,58
— Obligations françaises classiques	30,96	29,80
— Obligations françaises convertibles ..	2,93	4,22
— Actions françaises	25,04	40,93
— Valeurs étrangères	33,55	16,73
	100,00	100,00
Valeur liquidative	F 267,13	F 277,53

ÉPARGNE-VALEUR

Société d'investissement à capital variable.

Au 31 décembre 1977, le capital de la société est de 1 147 095 500 F et l'actif net, en tenant compte des produits courants acquis (103 078 700 F), est évalué à : 1 854 008 700 F soit une valeur par action de 161,63 F.

Le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice et décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires qui sera convoquée dans les meilleurs délais, la distribution d'un dividende net de 8,99 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 2,01 F soit au total 11 F contre 10,77 F pour l'exercice précédent.

En fin d'exercice, la répartition de l'actif était la suivante :

Obligations françaises : 29,20 % ; actions françaises : 35,61 % ; obligations étrangères : 2,06 % ; actions étrangères : 28,80 % ; autres éléments d'actif net : 4,33 %.

ÉPARGNE-OBLIGATIONS

Au 31 décembre 1977, le capital de la société s'élevait à 1 681 238 90 F contre 1 568 854 580 F à fin décembre 1976.

L'actif net était de 2 221 972 744 F (contre 2 054 030 022 F au 31 décembre 1976) et se répartissait ainsi :

Obligations en francs : 74,82 % ; actions françaises : 3,66 % ; obligations en devises : 12,55 % ; autres éléments d'actif : 8,97 %.

La valeur liquidative ressortait à 132,16 F contre 130,93 F à fin décembre 1976.

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende net de 11,20 F augmenté d'un crédit d'impôt de 1,04 F, soit un revenu global de 12,24 F (contre 12,07 F pour l'exercice 1976). Ce revenu se décompose en 9,89 F ouvrant droit aux avantages fiscaux des obligations, 0,34 F ouvrant droit à l'abattement pour les dividendes d'actions françaises et 2,01 F sans avantages fiscaux.

ÉPARGNE-INTER

Société d'investissement à capital variable

Au cours de l'exercice 1977, les souscriptions nettes enregistrées dans le public se sont élevées à 98 103 actions. En tenant compte des produits courants acquis (20 557 068 F), l'actif net de la société était évalué, au 31 décembre 1977, à 430 434 500 F, soit pour chacune des 1 687 836 actions en circulation une valeur liquidative de 255,02 F.

Les revenus distribuables permettent au conseil d'administration, qui a examiné les comptes de l'exercice, de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende net de 12,18 F par action assorti d'un crédit d'impôt de 1,30 F, soit au total un dividende global de 13,48 F, en augmentation de 15,4 % sur celui de l'exercice précédent, qui était de 11,68 F.

La répartition de l'actif net au 31 décembre 1977 était la suivante :

Obligations françaises, 28,01 % ; obligations étrangères, 22,05 % ; actions étrangères, 46,69 % ; autres éléments d'actif net, 3,25 %.

ÉPARGNE-CROISSANCE

Société d'investissement à capital variable.

En tenant compte des produits courants déjà acquis (6 004 749 F), l'actif net de la société était évalué au 31 décembre 1977, à 268 789 00[illegible] La valeur liquidative de chacune des 570 248 actions en circulation à cette date s'établissait à 471,32 F.

Il est rappelé qu'il a été mis en paiement, le 21 septembre 1977, un dividende net de 20,73 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 3,3[illegible] soit un dividende global de 24,09 [illegible]

La répartition de l'actif net au 31 décembre 1977 était la suivante :

Obligations françaises, 31,40 % ; actions françaises, 28,70 % ; obligations étrangères, 1,25 % ; actions étrangères, 37,47 % ; autres éléments d'actif net, 1,18 %.

BURROUGHS

La société ajoute des lecteurs M[illegible] compacts à sa série « S » de systèmes de traitement de documents à usage bancaire et financier.

Cette nouvelle gamme comporte des systèmes de lecture, d'encodage et de traitement des documents à caractères magnétiques.

Le modèle S 700 est destiné à permettre aux organismes financiers et aux entreprises commerciales de réduire le prix de revient du traitement des documents MICR.

VOYAGE CONSEIL

Au cours d'une conférence de presse, Pierre Amalou, directeur général de Voyage Conseil, filiale du Crédit Agricole, a présenté les nouveaux documents et livres de l'é[illegible] 1978, publiés par Voyage Conseil, et commenté les résultats du sondage Voyage Conseil/SOFRES sur les Français et leurs vacances.

Il a souligné les intéressantes initiatives et nouveautés que prend son agence dans le domaine du voyage et des séjours organisés tant en France qu'à l'étranger.

Rappelons que Voyage Conseil a ouvert le 5 septembre 1977 une agence-conseil d'information au 43-45, avenue de l'Opéra.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

La B. N. P. a signé avec le Crédit foncier de France la convention l'habilitant à consentir les nouveaux prêts conventionnés dans le cadre de la réforme de l'aide au logement.

Ces crédits permettront prochainement l'accession à la propriété dans des conditions particulièrement avantageuses, à une fraction élargie de la clientèle.

La charge de ces prêts pourra, de surcroît, être sensiblement allégée par l'« Aide personnalisée au logement » pour ceux qui en bénéficieront.

SICAV DU GROUPE CIC

31.12.77 / 30.9.77	S.E.M.	CREDINTER	OBLISEM
SICAV A VOCATION	GENERALE	INTERNATIONALE	DE RENDEMENT
Actif net (en millions de F)	261,2 / 268,3	183,2 / 183,9	*490,6 / 526,5
Nombre d'actions (en milliers)	1.773 / 1.797	1.380 / 1.395	4.247 / 4.247
Valeurs liquidatives (en francs)	147,2 / 149,2	132,7 / 131,8	*115,5 / 123,9
Coupon (dernier payé)	F 7,30 (1.4.77)	F 5,60 (1.4.77)	*F 10,00 (23.12.77)

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
2 FÉVRIER

Forte baisse

La baisse des valeurs françaises amorcée mardi, et qui s'était accélérée mercredi, s'est encore amplifiée jeudi, avec un recul de 2,3 % en moyenne.

C'est la chute brutale du franc (voir en première page) qui a précipité le mouvement bien que le volume des transactions soit resté assez faible, comme les jours précédents.

Tous les compartiments ont été touchés, que ce soit les banques, l'alimentation, les travaux publics, la construction électrique ou les valeurs diverses. Jusqu'à présent, le franc avait relativement [illegible] résisté à la fièvre pré-électorale. L'accès de baisse brutal qui l'affecte vient encore saper le moral des boursiers, déjà bien éprouvé.

Les « gendarmes » (organismes de placement institutionnels) ont, comme d'habitude, limité les dégâts.

Très logiquement, dans un tel climat d'inquiétude, les cours de l'or ont monté : le lingot a gagné 280 F à 28 780 F et le napoléon 2,60 F à 293 F, entraînant l'emprunt 4 1/2 % 1973 qui a progressé de 6 F à 798 F, rejoignant presque son plus haut niveau historique, atteint la semaine dernière à 801 F.

Aux valeurs étrangères, la reprise de Wall Street et la hausse du dollar ont fait monter sensiblement les valeurs américaines, tandis que les allemandes, les hollandaises et les pétroles internationaux progressaient assez vigoureusement.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Bois Dér. Océan, c. 1 ..	6 p. 2	o 18 70
— (act. anc.), c. 18	5 p. 21	o 2 30
Bque Comm. Maroc, dr.	1 p. 5	5 85
Sté Genl., c. 18	1 p. 20	.. ..
Sélection Etrang., c. 14	3 p. 2	.. ..
Trav. Publ. Ouest, c. 61	1 p. 10	o 1 88

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 1/8 %

LONDRES

Le marché est hésitant, désappointé par l'évolution des négociations salariales avec certains syndicats. Repli des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 175 20 contre 174 85

VALEURS	CLOTURE 2.2	COURS 3/2
Beecham	617	617 ...
British Petroleum	776	772 ..
Courtaulds	117	117 ...
De Beers..........	291 ...	293 ..
Imperial Chemical ...	338 .	338 ...
Rio Tinto Zinc Corp. ..	173	169 ...
Shell	486 .	485 ..
Vickers	184 .	183
War Loan 3 1/2 % ..	36 1/4	36 1/8
*West Driefontein	26 1/2	26 ...
*Western Holdings ...	23 1/8	22 11/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

BOUYGUES. — Les résultats de l'exercice 1977 seront en sensible augmentation et le dividende global sera majoré. C'est ce qu'il ressort d'une lettre adressée par M. Francis Bouygues à ses actionnaires. Pour 1978, le président de la firme s'attend à un doublement du chiffre d'affaires à l'étranger (1 milliard de francs en 1977), mais à un plafonnement à 2 milliards de francs de l'activité en France.

SCOA. — Le bénéfice net consolidé pour l'exercice clos le 30 septembre 1977 a diminué, pour revenir à 90 millions de francs contre 104,3 millions. Le dividende global a été fixé à 8,10 F (+ 12,5 %).

A. D. G. - CAMPING GAZ. — Bénéfice net de la société mère pour l'exercice 1976-1977 : 3,29 millions de francs contre 5,95 millions. Dividende global inchangé à 6 F.

SIEMENS. — Le dividende pour l'exercice clos le 30 septembre dernier reste inchangé à 8 DM par action.

DEGREMONT. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 1977 : 13,6 millions de francs (+ 26 %). Dividende global : 16,50 F contre 15,90 F, sur un capital augmenté de 23 % par attribution gratuite en 1977.

FACOM. — Attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

DOCKS DE FRANCE. — Bénéfice net consolidé hors plus-values pour 1977 : environ 25 millions de francs contre 18,5 millions en 1976.

LOCABAIL. — Bénéfice pour 1977 : 66,2 millions de francs (+ 11,5 %). Le bénéfice social atteint 48,3 millions de francs contre 41,93 millions. Le dividende est porté de 16,75 F à 19 F.

NEW-YORK

La hausse faiblit

Le mouvement de redressement amorcé mercredi s'est quelque peu ralenti jeudi à Wall Street. L'indice Dow Jones, en progrès de 4 points en cours de séance, s'est finalement établi en hausse de 1,04 point seulement à 775,38.

En revanche, l'activité n'a pas faibli, 23,05 millions d'actions ayant été échangées contre 22,34 millions la veille. Sur 1 826 valeurs traitées, 872 ont monté, 522 ont reculé et 432 sont restées inchangées.

Dans la perspective d'un prompt règlement du conflit social dans les houillères, l'acheminement du charbon pouvant reprendre sous peu, les valeurs de transport ont été les plus favorisées.

Aucune autre nouvelle n'a provoqué de mouvement boursier notable ; les déclarations de M. Blumenthal selon lesquelles « les taux d'intérêt ne devraient guère progresser en 1978 » ont à peine suscité quelques commentaires optimistes autour du Big Board.

Indices Dow Jones : transports, 212,65 (+ 2,34) ; services publics, 105,48 (+ 0,24).

VALEURS	COURS 1 2	COURS 2 2
Alcoa	39 5/8	39 7/8
A.T.T.	58 3/4	58 1/8
Boeing	26 1/2	27 1/4
Chase Manhattan Bank..	28 ...	28 1/4
Du Pont de Nemours ..	108 1/8	106 7/8
Eastman Kodak	46 ...	45 5/8
Exxon	46 1/2	46 3/4
Ford	42 ...	41 7/8
General Electric	46 1/4	46 5/8
General Foods	29 7/8	30 ...
General Motors	58 3/4	58 5/8
Goodyear	16 3/4	16 3/4
I.B.M	265 1/2	262 7/8
I.T.T.	29 1/8	29 3/8
Kennecott	22 7/8	23 3/8
Mobil Oil	59 3/4	60 1/8
Pfizer	27 5/8	28 ...
Schlumberger	68 1/2	68 ...
Texaco	26 ...	26 ...
U.A.L. Inc.	21 ...	20 7/8
Union Carbide	39 1/2	38 ...
U.S. Steel	28 1/2	28 ...
Westinghouse	17 7/8	18 1/8
Xerox	45 3/4	45 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2·2	3·2
1 dollar (en yens)	241 65	241 90

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc 1977.)

	1er févr.	2 févr.
Valeurs françaises ..	92,7	91
Valeurs étrangères ..	99,4	101,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56	55

BOURSE DE PARIS - 2 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %..........	34 ..	1 027	France I.A.R.D. ..	178	170	Laffitte-Bail.	111	112 .	Immoinvest.......	83 10	83 .
5 %..........	50 70	0 027	GAN (Sté) Centr..	618	620	Locabail Immob.	185 20	130	Cie Lyon. Immt...	83 50	82 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973..	2812	2965 .
E.D.F. parts 1958	588	588
E.D.F. parts 1959	C	506 .
Ch. France 3 %.	169 50	169 .

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
774	4,5 % 1973	792 .	797 .	797 ..	797 ..
2080	C.N.E. 3 %.	2068 .	2065 ..	2065 ..	2064 ..

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT •

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours »

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 746	4 832	4 720
Allemagne (100 DM)	224 770	228 680	222 500
Belgique (100 F.)	14 588	14 769	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	209 890	213 750	208
Danemark (100 krd)	83 080	84 300	80 500
Suède (100 krs)	101 960	103 858	100
Norvège (100 k.)	92 570	93 920	90 750
Grande-Bretagne (£ 1) ..	9 263	9 428	9 200
Italie (1 000 lires)	5 476	5 588	5 250
Suisse (100 fr.)	239 580	244 890	238
Autriche (100 sch.)	31 336	31 910	31 050
Espagne (100 pes.)	5 838	5 882	5 680
Portugal (100 esc.)	11 855	12 058	10 500
Canada ($ can. 1)	4 286	4 344	4 256

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/2
Or fin (kilo en barre)	28490	28700
Or fin (kilo en lingot)	28500	28780
Pièce française (20 fr.)	290 40	293
Pièce française (10 fr.)..	228	225
Pièce suisse (20 fr.) .	257 50	262 .
Union latine (20 fr.).	249	251 50
Souverain	279	280
Pièce de 20 dollars ...	1298	1286
Pièce de 10 dollars ..	649 ..	650
Pièce de 5 dollars	428	432 50
Pièce de 50 pesos	1161 .	1175 ..
Pièce de 10 florins	286 50	288 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— Le communisme à travers les livres.
— « Le Rire du Diable », par Gabriel Matzneff.

3. ÉTRANGER
— Crises et conflits en Afrique.

4. PROCHE-ORIENT

4. DIPLOMATIE

5. AMÉRIQUES
— Les droits de l'homme et la Coupe du monde de football ; « Pourquoi l'Argentine », point de vue, par Marek Halter.

6. ASIE
— Hanoï et Phnom-Penh échangent des invectives de plus en plus violentes.

7. EUROPE
— R.F.A. : le chancelier Schmidt poursuit ses consultations.

8 à 11. POLITIQUE
— D'UNE RÉGION A L'AUTRE (XIII) ; Aquitaine : virage au frein vers la gauche.
— Tribune du 12 mars : Les gaullistes foudroyés, parGeorges Cuny.

12. SOCIÉTÉ
— Plus de cinquante professionnels de la communication prendront la parole dans des églises.

13. ÉDUCATION
— La FEN admet la nécessité des étapes pour la nationalisation de l'enseignement privé.

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME
Pages 15 à 22
— Les agents de voyages qui donnent des assurances.
— L'accueil à la carte.
— DES VACANCES POUR LES JEUNES : Pâques sur un tapis blanc ; Stages et randonnées ; Séjours linguistiques.
— Plaisirs de la table : Numismatique ; Jeux ; Philatélie.

23. SPORTS

24 à 27. CULTURE
— MUSIQUE : « La Damnation de Faust », revue par Louis Erlo.

32. RÉGIONS

33 à 36. ÉCONOMIE
— Renault-Véhicules industriels investira 2,50 milliards de francs dans la région Rhône-Alpes.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (28)
Annonces classées (30 et 31) ; Aujourd'hui (23) ; Carnet (29) ; « Journal officiel » (23) ; Loto (23) ; Météorologie (23) ; Mots croisés (23) ; Bourse (37).

● *Des militants de l'opposition tunisienne*, appartenant à toutes les tendances, à l'exception des socialistes démocrates, viennent de créer un Collectif tunisien du 26 janvier, dirigé par un secrétariat de neuf membres. Il mènera une campagne d'information sur la situation qui prévaut en Tunisie après les événements du 26 janvier et sur les « pratiques » du parti unique. Il lance une collecte pour venir en aide aux victimes de la répression. Les fonds peuvent être adressés au compte Action Tricontinentale, 37270036, Société générale FY Assas, avec la mention Tunisie 78.

★ Collectif du 26 janvier, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

APRÈS LA GRÈVE D'UNE PARTIE DU PERSONNEL

Le R.P.R. se défend de vouloir supprimer l'Agence nationale pour l'emploi

Le mouvement de grève de quarante-huit heures déclenché par les sections C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) a été suivi, le 1er février, à 24 % selon la direction, de 40 à 50 % selon les syndicats, et, le 2 février, à 29 % selon la direction, et de 50 à 60 % selon les syndicats. Pour la direction, il s'agit d'un taux de participation « *important* » dans la mesure où l'A.N.P.E. est rarement affectée par des conflits sociaux. Jeudi 2 février, une manifestation a réuni devant le siège de l'agence situé à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) quatre cents personnes selon la direction, huit cents selon les syndicats, représentant des délégations venues de toutes les régions de France.

Cette action avait pour but d'appuyer des revendications « classiques » (amélioration des conditions de travail, garantie de l'emploi, obtention du statut de la fonction publique, augmentation des effectifs de huit mille actuellement à vingt mille), mais aussi de soutenir les employés de l'agence de Grenoble, où des incidents ont provoqué, fin janvier, l'intervention de la police, et surtout de protester contre le « *démantèlement et la liquidation* » de l'ANPE. Cette dernière inquiétude a été suscitée par une proposition de loi déposée par le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale.

A ce propos, un communiqué a été publié jeudi par ce groupe. Il indique : « *Le groupe R.P.R. a déposé, le 20 décembre, une proposition de loi d'orientation relative à l'insertion des jeunes dans la vie active. Traitant en particulier du premier emploi, cette proposition prévoit une réforme de l'A.N.P.E. Il n'a jamais été question dans cette transformation, qui apparaît nécessaire, d'une disparition des A.N.P.E., ni d'une quelconque réduction d'effectifs, mais au contraire d'une augmentation de leurs attributions.* »

Ce démenti surprend dans la mesure où le titre III de cette proposition de loi déclare très clairement : « *Art. 4 : l'ordonnance n° 67 578 du 13 juillet 1967 créant une agence nationale pour l'emploi est abrogée. Art. 5 : il est créé dans chaque région une Bourse régionale de l'emploi dotée de la personnalité civile, placée sous la tutelle du ministère du travail.* »

Interrogé à ce sujet au cours d'une conférence de presse réunie à Clermont-Ferrand, M. Christian Beullac a indiqué qu'il donnerait son avis sur cette proposition de loi « *le jour où elle arrivera devant le Parlement, si elle y arrive un jour* ». Mais le ministre du travail a ajouté qu'il préparait « *des textes différents, qui ont pour but de donner à l'A.N.P.E. plus d'efficacité pour le placement des jeunes, en l'allégeant de nombreuses tâches administratives* ».

Enfin, M. Guy Métais, directeur général de l'A.N.P.E., a reçu, jeudi une délégation syndicale. Il a été décidé de recommencer à payer les employés de Grenoble, dont le traitement avait été suspendu pour « *service non fait* », et d'envoyer à Grenoble une mission d'inspection pour résoudre totalement ce conflit. Il a été également décidé d'ouvrir des négociations le 23 février pour l'octroi éventuel aux agents du statut de la fonction publique.

AVALANCHE DANS LA VALLÉE DE CHAMONIX
Quatre morts

Quatre personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées jeudi après-midi 2 février par l'avalanche des Posettes, qui s'est déclenchée dans le village du Tour (Haute-Savoie), dans le haut de la vallée de Chamonix. Cette avalanche a recouvert le pont d'entrée du village, traversé l'Arve et emporté plusieurs chalets. Le souffle a plaqué plusieurs voitures contre des immeubles. Toutes les communications sont coupées et les sauveteurs évacuent les blessés au moyen d'hélicoptères. Deux personnes seraient également portées disparues.

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré jeudi 2 février à Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne) que son parti est disposé à discuter « *après les élections* » de la réactualisation du programme commun. « *Si nous sommes le premier parti parlementaire, nous présenterons nos propositions à nos partenaires et leur offrirons un pacte de gouvernement* », a-t-il ajouté.

Le numéro du « Monde » daté 3 février 1978 a été tiré à 553 692 exemplaires.

ENCORE DES ORANGES EMPOISONNÉES EN ALLEMAGNE ET AUX PAYS-BAS

Après les oranges israéliennes, des fruits en provenance d'Espagne, et également traités au mercure, ont été découverts, jeudi 2 février, en République fédérale d'Allemagne et en Hollande. Toutefois, à Madrid, le sous-secrétaire d'Etat espagnol au commerce, M. Carlos Bustelo, a déclaré qu'il ne pensait pas que « *cela soit vrai* ».

Outre les cinq cas signalés mercredi aux Pays-Bas, plusieurs personnes de la région de Francfort (R.F.A.) ont été intoxiquées à leur tour, jeudi. Il s'agit, selon la police de Francfort, de deux enfants et de plusieurs patients d'un sanatorium de Bad-Soden (Hesse). Des traces d'injection ont été découvertes.

A la suite de la découverte d'une orange espagnole traitée au mercure, à Kerkrade, dans le Limbourg néerlandais, le gouvernement des Pays-Bas enquête également sur les fruits en provenance d'Espagne.

Les contrôles sanitaires ont été renforcés dans les dix-huit pays européens (dont la France) et arabes destinataires de la lettre d'une certaine « *Armée arabe révolutionnaire - Commandement palestinien* », qui revendique l'empoisonnement des oranges, mais dont l'existence est démentie par l'O.L.P.

A Alger, M. Mohsen Abou Maizar, chef de la délégation palestinienne à la conférence ministérielle préparatoire au « sommet » arabe de la résistance, a démenti, jeudi, que le mouvement palestinien ait une quelconque responsabilité dans l'affaire des « oranges empoisonnées ».

En Israël, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué, jeudi, que le gouvernement se félicite de ce que les autorités européennes, et plus particulirement les autorités belges et ouest-allemandes, aient fait le nécessaire pour réduire l'incident des « oranges empoisonnées » à ses justes proportions.

L'enlèvement du baron Empain : information judiciaire ouverte

Le parquet de Paris a ouvert, jeudi 2 février, une information judiciaire pour arrestation illégale et séquestration de personne, après l'enlèvement du baron Edouard-Jean Empain. M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction, est chargé du dossier. Ce magistrat étant momentanément souffrant, c'est un autre juge, M. Alain Sauret, qui a délivré une commission rogatoire à la brigade criminelle.

En flagrant délit

La désignation d'un juge d'instruction répond aux inquiétudes du Syndicat de la magistrature concernant la légalité des actuelles fouilles de véhicules (*le Monde* du 3 février) opérées à propos des affaires Empain et Maupetit.

Or, ce vendredi matin 3 février doit comparaître au tribunal des flagrants délits de Paris M. Trignol, éducateur à la direction de l'administration pénitentaire qui, lors d'un contrôle de police, avait refusé de donner la clé de son coffre.

Neuf organisations (Syndicat de la magistrature, Collectif travailleurs-justice, Ligue des droits de l'homme, C.F.D.T.-police, C.G.T.-police, Syndicat national des éducateurs de probation de l'administration pénitentiaire, Syndicat national de l'éducation surveillée, le Comité d'action des prisonniers, le Mouvement d'action judiciaire) indiquent à ce propos, dans un communiqué : « *C'est sur la base de ce seul fait que M. Trignol se vit mener, menottes aux poignets, devant un substitut du procureur de la République de Paris.* [...] *Il encourt une peine de dix jours à trois mois de prison. A travers ces poursuites, le parquet entend faire valider à la sauvette par un tribunal une opération illégale. C'est dire l'enjeu du jugement qui en résultera.* »

« *Les organisations soussignées refusent que la décision du Conseil constitutionnel* — qui a rejeté la loi sur les fouilles de véhicules — *garantissant nos libertés publiques soit mise en échec par le ministre de l'intérieur et ne tolèreront pas que la procédure de flagrant délit soit utilisée pour juger de manière expéditive une affaire qui met en cause des principes démocratiques essentiels.* »

A la demande de Me Martine Scemama, avocat de M. Trignoz, le procès a été renvoyé au vendredi 10 février afin que le prévenu puisse préparer sa défense.

FIBRES SYNTHÉTIQUES : vers une réduction des capacités de production européennes.

Lundi 6 févier les onze principaux producteurs européens de fibres synthétiques se réuniront à Bruxelles autour de M. Davignon, le commissaire responsable de la politique industrielle. A cette occasion pourrait être arrêté un plan de réduction des capacités de production de ce secteur qui connait de graves difficultés. Ce plan prévoira, à l'horizon 1981, une réduction de quatre cent cinquante mille tonnes soit 15 % des capacités actuelles.

RÉQUISITOIRE MODÉRÉ DANS L'AFFAIRE DU C.E.S. PAILLERON

M. Pierre Lazzari, premier substitut, a prononcé un réquisitoire modéré, le 2 février, à la seizième chambre correctionnelle de Paris, à propos des responsabilités techniques nées de l'incendie du C.E.S. Edouard-Pailleron.

Concluant à la relaxe de MM. Claude May et Alain Roger, qu'il considère comme « marginaux », le représentant du parquet a imputé les principales fautes à l'architecte, M. Keyte, qui n'a pas pris les précautions attendues de l'homme de l'art, puis aux dirigeants des sociétés de réalisation de l'ouvrage, M. Lefèvre et Ibar, aux fonctionnaires de l'académie de Paris chargés de s'occuper des problèmes de construction, MM. Bouzoud et Duffaut, enfin, au directeur des équipements scolaires au ministère de l'éducation nationale, M. Jean Raynaud, qui n'a pas assez veillé à l'adaptation du projet de base type au cas d'espèce. Mais, ajouta le magistrat, « *il faut reconnaître que cet homme a beaucoup fait pour les élèves de France* ».

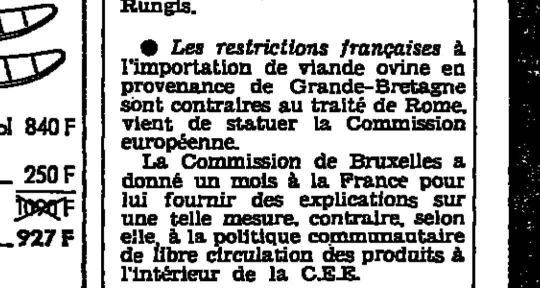
Soulignant que les prévenus ont déjà subi un châtiment, en raison de la déconsidération qui les a marqués à jamais dans leur conscience et leur position sociale, M. Lazzari a tenu à « *insister sur le caractère involontaire de leurs fautes* » et sur les « *circonstances atténuantes* » résultant des conditions dans lesquelles l'incendie s'est déclaré (le feu mis volontairement par deux adolescents inconscients de la portée de leur acte).

A cette partie du réquisitoire, les parents des victimes ont quitté le prétoire pour manifester leur indignation. Et, dans la soirée, l'association des familles des victimes diffusait un communiqué disant que le représentant du ministère public « *prenant la place de l'avocat de Jean Raynaud, a cherché non seulement à l'innocenter de toute faute, mais aussi à le féliciter d'avoir rempli sa mission avec dévouement...* ».

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), a déclaré, jeudi 2 février, à Nantes : « *La victoire de la gauche sera due au dégoût du régime actuel plus qu'à une aspiration vers celui proposé par les responsables de l'actuelle gauche (...). Nous assistons à des choses étonnantes : d'un côté, le parti communiste parle d'austérité, de l'autre, la C.G.T. casse la grève d'E.D.F. (...). Par ailleurs, le parti communiste boude le parti socialiste et est prêt, dans des circonscriptions, à se désister pour le P.S.U. ou des gaullistes de gauche, qui n'ont pas signé le programme commun.* »

● *M. Charles Fiterman*, secrétaire du comité central du P.C.F., a affirmé le 2 février, au cours d'une conférence de presse, que le marché de Rungis a été l'occasion de « *dépenses somptuaires* » et qu'il est un exemple de gâchis matériels, humains et financiers. « *Nous pensons*, a déclaré M. Fiterman, *qu'il conviendrait d'aboutir à ce qu'un seul intermédiaire intervienne entre le producteur et le détaillant.* » Il a proposé de « *favoriser la constitution de centrales d'achat à caractère coopératif* » et de rendre minoritaire la part de l'État dans la Semmaris, société d'économie mixte qui gère Rungis.



● *Les restrictions françaises* à l'importation de viande ovine en provenance de Grande-Bretagne sont contraires au traité de Rome, vient de statuer la Commission européenne.

La Commission de Bruxelles a donné un mois à la France pour lui fournir des explications sur une telle mesure, contraire, selon elle, à la politique communautaire de libre circulation des produits à l'intérieur de la C.E.E.

● *M. Paul Berliet*, président du conseil de surveillance de Renault-Véhicules industriels international, a déclaré à l'A.F.P., retour d'un voyage en Chine, que, « *pour épauler leur développement, les Chinois ont des besoins énormes en véhicules utilitaires de toutes sortes, véhicules de chantiers, camions de transport de marchandises de tous tonnages et aussi autocars et autobus pour de vastes réseaux de transports en commun. Les demandes de véhicules pour toute une diversité d'usages ne cessent de croître et un développement considérable est en vue. (...) L'industrie chinoise est d'un très haut niveau, et les responsables du commerce extérieur connaissent très bien tout ce qui se fait dans le monde. Il serait inutile et néfaste de vouloir bluffer* ».

● *Les seizièmes de finale de la coupe de France de football* opposeront Nice à Paris-Saint-Germain, Strasbourg à Bastia ou à Cannes, Red-Star à Metz, Sochaux à Saint-Etienne, Troyes à Marseille.

Viry - Châtillon rencontrera Ajaccio, tandis que Saint-Brieuc sera opposé à Nancy, Lille-Saint-Dié, Dunkerque-Nîmes, Limoges-Bordeaux, Nantes-Lucé, Tours-Reims, Monaco - Fontainebleau, Martigues - Toulouse, Arles - Angoulême et Avignon - Valenciennes complètent la liste de ces matches.